



DIAGNOSTIC SPORTIF DE TERRITOIRE

Ambert Livradois Forez – Octobre 2025

Table des matières

Table des sigles et des abréviations	7
---	----------

Introduction générale	11
------------------------------	-----------

- 1- Enjeux d'un diagnostic sportif : quel projet de territoire et de société pour Ambert Livradois Forez ? _____ 11
- 2- Une méthodologie complète construite sur le long terme _____ 12

Portrait de territoire : Ambert Livradois Forez, un territoire à dominante rurale aux potentialités fortes	15
---	-----------

- 1- Entre Livradois et Forez, un territoire de moyenne montagne structuré autour de quelques centralités _____ 15
- 2- Une communauté de communes récente au cœur de nombreux dispositifs d'aménagement et de développement rural _____ 19
- 3- Une population dans l'ensemble dispersée et vieillissante _____ 21
- 4- Un territoire à la population globalement modeste _____ 27
- 5- Un territoire tourné vers l'agriculture mais qui cumule de nombreuses difficultés économiques _____ 30
- Conclusion _____ 35

Politique sportive et politiques territorialisées : une articulation nécessaire pour une stratégie sportive ambitieuse	37
---	-----------

- Introduction _____ 37
- 1- Ambert Livradois Forez, quelles compétences en matière du sport ? _____ 37
- 2- Quel fonctionnement en lien avec les autres collectivités ? _____ 41
- 3- Des partenariats de plus en plus nombreux pour définir une politique intégrée et sociale _____ 45
- Conclusion _____ 47

Evaluation de l'offre sportive : une structuration hétérogène mais adaptée aux besoins actuels ? _____ 49

Introduction	49
A. Equipements et infrastructures sportives : enjeux d'aménagement	49
1- Dans l'ensemble, une offre particulièrement variée mais très dispersée	50
2- Analyse par grandes familles d'équipements : des besoins spécifiques ?	56
3- Caractéristiques matérielles et pratiques des équipements sportifs	61
4- L'accessibilité : un défi-clé dans l'attractivité de l'offre et son développement pour le plus grand nombre	71
5- Quels usages des équipements sportifs par les différents publics ?	78
6- Pour quelle gestion ? Derrière le poids dominant de la commune, une palette d'acteurs complémentaire	81
B- Offre sportive organisée : fédérations, associations, clubs	89
1- Répartition, organisation et propositions des activités sportives par les clubs et associations du territoire	89
2- Formes et structures des clubs et des associations sur le territoire	92
3- Focus sur les 5 principaux clubs d'Ambert Livradois Forez	98
4- Quels besoins exprimés par les clubs et associations pour optimiser l'offre sportive existante ?	100
Conclusion	102

Focus sur les APN (activités de pleine nature) et la pratique en extérieur : un atout majeur à conforter _____ 103

1- Essai d'évaluation de l'offre en APN sur Ambert Livradois Forez	103
2- Parcours et chemins : un atout majeur déjà fortement valorisé	104
3- La pratique cyclable : une offre importante mais qui reste à consolider pour une pratique plus régulière	108
4- De l'hiver à l'été, une offre d'APN et d'activités de loisirs familiale, diversifiée mais en mutation	114
5- Enjeux-clés pour une valorisation intégrée des APN	116
Conclusion	121

Evaluation de la demande et de la pratique : une population plutôt sportive aux attentes fortes _____ 123

Introduction	123
1- Une pratique licenciée rependue et particulièrement assidue	123
2- Le haut niveau sportif : une empreinte discrète dans le paysage local	128
3- Sur l'ensemble de la population, une pratique	129
4- Age et genre : deux facteurs-clés qui laissent entrevoir des formes de décrochage et de différenciation	133
* Une pratique sportive plus différenciée par l'âge que par le genre	133
** Chez les licenciés : des effectifs de tous âges inégalement féminisés	135
*** Des critères précieux pour l'appréhension des différences dans les pratiques sportives	146
5- Une pratique sportive essentiellement fondée sur la proximité	151
6- Des motivations surtout orientées autour du plaisir et de la santé, plus qu'autour de la compétition sportive	154
7- Les personnes à l'écart de la pratique sportive : comment lever les freins pour inciter au sport ?	155
8- Satisfaire l'ensemble de la demande : quelles attentes majeures ?	157
Conclusion	164

Economie, emploi et bénévolat sportif : des sphères stratégiques pour la valorisation du sport _____ 166

Introduction	166
1- Economie et sport : un portrait à plusieurs vitesses ?	166
2- Une économie sportive diffuse mais structurante : emplois, établissements et dynamiques locales	168
3- Sponsoring, valorisation touristique et événementielle : le pari gagnant d'une imbrication entre sport et économie ?	171
4- Associations sportives et emploi salarié : une forme présente très sommairement non sans difficulté	174
5- Le bénévolat : un fonctionnement indispensable à la vie associative sportif de plus en plus en tension ?	175
Conclusion	177

Le sport, un enjeu social indéniable en zone rurale mais inégalement connu et activé _____ 180

Introduction _____	180
1- Le sport à l'école (et en dehors) : agir dès le plus jeune âge _____	180
2- Le sport-santé : un levier multiforme à recentrer au cœur de l'action sociale locale _____	187
3- Des actions spécifiques par types de publics pour « aller de l'avant » _____	189
4- Focus sur le DAHLIR, véritable bras droit en faveur du sport-santé sur la CC Ambert Livradois Forez _____	195
Conclusion _____	97

Synthèse AFOM générale _____ 199

Quels axes de travail viables pour co-construire la place du sport dans le territoire ? _____ 201

1- Enjeux généraux et construction des axes de travail _____	201
2- Présentation des fiches-actions _____	206
3- Ambitions d'action des axes de travail sur la durée _____	230

Conclusion générale _____ 233

Bibliographie _____ 235

Table des illustrations _____ 237

Table des sigles et des abréviations

Collectivités, aménagement et territoires

ADEME	Agence de la Transition Ecologique
ALF	Ambert Livradois Forez
ANCT	Agence nationale de la Cohésion des Territoires
AURA	Auvergne-Rhône-Alpes
CC	Communauté de communes
CLIC	Centre local d'information et de communication
CRRTE	Contrat rural de relance et de transition énergétique
CTG	Convention territoriale globale
DSP	Délégation de service public
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
FEDER	Fonds européen de développement régional
LEADER	Liaison entre actions de développement de l'économie rurale
MSAP	Maison de services au public
NOTRe	Nouvelle organisation territoriale de la République
PEDT	Projet éducatif de territoire
PDIPR	Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
PLSP	Projet local de santé publique
PLSE	Projet local de santé environnementale
PNR	Parc naturel régional
ORT	Opération de revitalisation du territoire
SEM	Société d'économie mixte
SDIC	Schéma départemental des itinéraires cyclables
QPV	Quartier prioritaire de la ville
ZFRR	Zone France revitalisation rurale

État et organismes publics

ANS	Agence nationale du sport
ARS	Agence régionale de santé
CLS	Contrat local de santé
CNDS	Centre national pour le développement du sport
CPTS	Communauté professionnelle territoriale de santé
INJEP	Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques

Sport, mouvement sportif et associations

ALSF	Ambert Livradois Sud Football Club
CDOMS	Comité départemental des offices municipaux du sport
CDOS	Comité départemental olympique et sportif
CDSMR	Comité départemental des sports en milieu rural
CNOSF	Comité national olympique et sportif français
CORAL	Centre omnisports régional Ambert Livradois
CREPS	Centres de ressources, d'expertise et de performance sportive
CROMS	Comité régional des offices municipaux du sport
CROS	Comité régional olympique et sportif
CYFAC	Cycles Fabrication Artisanale de Cadres
DAHLIR	Dispositif d'accompagnement du handicap vers des loisirs intégrés et réguliers
DRAJES	Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
EPS	Education physique et sportive
JOP	Jeux olympiques et paralympiques
FDVA	Fonds pour le développement de la vie associative
FF	Fédération française (suivi des initiales des sports concernés)
OMS (selon contexte)	Office municipal du sport
ONAPS	Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité
UCAA	Union cycliste Ambert Auvergne
UFOLEP	Union française des œuvres laïques d'éducation physique
UNSS	Union nationale du sport scolaire
USEP	Union sportive de l'enseignement du premier degré
RELF	Randonnée en Livradois-Forez
SDJES	Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
SRAV	Savoir rouler à vélo
SNAS	Savoir nager
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Social, santé et inclusion

ADAPEI	Association départementale de parents et amis de personnes handicapées
ALCIH	Association de lutte contre l'inadaptation des handicapés
CADA	Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
CCAS	Centre communal d'action sociale
CIAS	Centre intercommunal d'action sociale
CSAPA	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
CMU	Couverture maladie universelle
DAPAP	Dispositif d'accompagnement vers la pratique d'activités physiques
DDCS	Direction départementale de la cohésion sociale
EHPAD	Établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes
ESAT	Établissement et service d'aide par le travail
IME	Institut médico-éducatif
PARI	Programme Ardèche récréative inclusive
REPROF	Programme de réinsertion par le sport
RSA	Revenu de solidarité active
SEGPA	Section d'enseignement général et professionnel adapté
SESSAD	Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
SNSS	Stratégie nationale sport-santé
USLD	Unité de soins longue durée
OMS (selon contexte)	Organisation Mondiale de la Santé

Pratiques, événements et publics

ALS	Accueil de loisirs sans hébergement
ACM	Accueil collectif de mineurs
APA	Activités physiques adaptées
APN	Activités de pleine nature
GESI	Grands événements sportifs internationaux
TAD	Transport à la demande
PMR	Personnes à mobilité réduite
VAE	Vélo à assistance électrique
VTT	Vélo tout terrain

Divers

AFOM	Atouts, faiblesses, opportunités, menaces
APE	Activité principale des entreprises
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
COFIL	Comité de pilotage
GT	Groupe de travail
MOOC	<i>Massive open online course</i>
PME	Petites et moyennes entreprises
RES	Recensement des équipements sportifs
TPE	Toutes petites entreprises



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

Introduction générale

1- Enjeux d'un diagnostic sportif : quel projet de territoire et de société pour Ambert Livradois Forez ?

Le sport occupe une place importante dans les politiques territoriales en raison de son caractère transversal : il touche à la fois à l'éducation, à la cohésion sociale, à la culture et à la santé. Il est reconnu comme un enjeu d'intérêt général par l'article premier du Code du sport. La loi NOTRe de 2015 a renforcé son ancrage territorial en l'érigeant en compétence partagée entre l'État et les collectivités locales, ouvrant la voie à des politiques coordonnées. La création des Agences Régionales du Sport en 2019 poursuit cette logique en affirmant une gouvernance plus territorialisée du sport. L'élan généré par les JOP de Paris 2024 incarne ce tournant : il doit servir d'impulsion pour renforcer l'accès de tous à la pratique, encourager les dynamiques locales et mutualiser les ressources. Dans cette perspective, le sport devient un véritable levier d'action publique pour dynamiser les territoires et favoriser l'inclusion sociale, au bénéfice des populations.

Le diagnostic territorial approfondi du sport constitue ainsi l'un des premiers leviers d'un état des lieux et d'une réflexion prospective sur la place du sport au sein de la CC Ambert Livradois Forez. Si ce territoire rural demeure peu tourné vers les pratiques de haut niveau, il est un véritable terrain à explorer et à valoriser pour la pratique du sport dans toutes les disciplines, à tous les niveaux, à tous les âges, en intérieur comme en extérieur. La tenue récente d'événements sportifs d'audience nationale, dont l'édition 2025 du Tour de France féminin, mérite de faire émerger des idées neuves et des ressources pour développer de nouvelles pratiques et valoriser l'existant, pour visibiliser le territoire.

Ce copieux document doit contribuer à la mise en place d'une politique partagée articulée entre l'Etat et les collectivités, le public et le privé, au profit des habitants. Il place en premier plan l'accès de tous et de toutes aux APS, le rééquilibrage et l'amélioration de l'offre sportive existante au regard des pratiques sportives de la population, et ce, dans une perspective de solidarité entre territoires. Ce document, fruit d'un travail de six mois, vise ainsi à réunir l'ensemble des acteurs du sport et du « mouvement sportif » autour de préconisations partagées pour toutes les communes d'Ambert Livradois Forez (figure 1).

Figure 1. Objectifs du diagnostic territorial approfondi du sport de la CC Ambert Livradois Forez

- Identifier l'adéquation entre l'offre d'accueil et de services et la demande de population sur un territoire.
- Recenser l'ensemble des informations relatives à la pratique des activités physiques et sportives : offre existante, lieux de pratiques encadrées, non encadrées, types d'équipements, disciplines, attentes exprimées, etc.
- Mettre en évidence les atouts et les handicaps de l'existant au regard des objectifs et des priorités de la politique sportive souhaitée par les collectivités.
- Développer le partenariat avec les acteurs impliqués dans la politique.
- Elaborer une vision commune du territoire, mettre en commun (partage des connaissances et échanges sur les analyses).
- Mieux repérer les problématiques, les enjeux et les priorités stratégiques d'actions.
- Constituer une trame pour identifier des stratégies de développement associatives.

(source : document interne, Ambert Livradois Forez, 2025)

2- Une méthodologie complète construite sur le long terme

La démarche adoptée repose sur une approche à la fois qualitative et quantitative, portée entre avril et octobre 2025. Elle s'appuie sur une analyse croisée de données socio-démographiques, d'observation locale et de politiques publiques existantes (entre mai et septembre 2025), la diffusion de plusieurs questionnaires auprès des habitants, des licenciés et des responsables associatifs du territoire (entre juin et juillet 2025) mais aussi des entretiens semi-directifs avec des élus, techniciens, responsables de clubs ou structures sportives (entre mai et septembre 2025) (figures 2 et 3).

Figure 2. Calendrier de réalisation du diagnostic sportif de territoire de la CC Ambert Livradois Forez¹



¹ Les éléments indiqués pour chaque mois peuvent être poursuivis, complétés et repris plus tard dans le calendrier de la mission du diagnostic.

Figure 3. Acteurs rencontrés et interrogés dans le cadre du diagnostic sportif de territoire

Acteurs du « mouvement sportif »	Acteurs institutionnels et territoriaux	Elus, agents et personnel de la CC Ambert Livradois Forez	Autres acteurs
Mme Martine ALEXIS – Présidente de l'association de gymnastique La Galipote Mme Sabrina BEAULATON – Présidente de l'association Les Amis de la Danse M. Pascal BERNARD – Président de la Team Livradois M. Patrick BESSEYRE – Président du club VTT Crêtes du Forez M. Philippe BREUIL – Adhérent du Tennis Club Livradois M. Gérald COLLANGE – Co-président de l'Association sportive du golf de Cunlhat Mme Christine DELAPORTE – Présidente de l'association Courir en Livradois Forez M. Cédric CIBAUD – Vice-président Ambert Sud Football Club M. Éric DAUMAS – Président de l'association Terre Sports Loisirs M. Matthieu DEBARGES – Coordinateur de l'Union Cycliste Ambert Auvergne Mme Emilie FEVRE – Secrétaire administrative du CROMS 63 M. Anthony MALFERIOL – Président du Basket Club Livradois M. Arnaud PREVOST – Président du Judo Ambert Club et agent de la police rurale M. Patrick PINET – Co-président du Rugby Club Livradois Forez M. Didier TRAIT – Vice-président du club de la Pétanque Arlancoise	M. Guy GORBINET – Maire d'Ambert, ex-président de la CC Ambert Livradois Forez, actuel adjoint à la CC en charge du tourisme et de l'événementiel M. Marc JOUBERT – Maire de Viverols M. Marc MENAGER – Maire de Vertolaye M. Julien ALMODOVAR – Adjoint en charge des sports à la mairie d'Ambert M. Christophe DELAYRE – Adjoint et responsable des bâtiments à la mairie d'Arlanc Mme Sylvie DEMATHIEU – Adjointe en charge des sports et loisirs à la mairie d'Arlanc Mme Marie-Pierre DEROSSY – Adjointe en charge du social à la mairie de Saint-Amant-Roche-Savine M. Marc DIBON – Adjoint à la mairie de Viverols M. Jean-Luc MONGHEAL – Adjoint à la mairie de Saint-Germain-l'Herm M. Fabrice BRETEL – Coordinateur du CLS Thiers Ambert Billom M. Jean-Claude CORBEL – Responsable biodiversité et activités de pleine nature au PNR Livradois Forez Mme Isabelle COURTIAL – Référente EPS 1^{er} degré Éducation Nationale à la circonscription d'Ambert M. Antoine HORETEUR – Chargé des parcours pédestres à RELF M. Gael LE BOUDDUILL – Chargé d'accompagnement de la Maison Sports Santé de Billom Communauté Mme Nadine SILVESTRINI-CARTIER – Responsable sport à la Maison des Solidarités d'Ambert M. Florian THIEFAINE – Responsable de la Mission Sport au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme	M. Daniel FORESTIER – Président de la CC Ambert Livradois Forez M. Didier LIENNART – Vice-président Culture, Sport et Vie associative Mme Céline BOUTELOUP – Responsable du Pôle Culture, Sport, Vie Associative M. Louis-Jean GOUTTEFEANGEAS – Responsable du Pôle Enfance-Jeunesse M. Sylvain RINGENBACH – Responsable du Pôle Economie, président du Handball Ambert Club Mme Florence USANNAZ – Responsable du Pôle Social et Solidarité au CIAS M. Thomas BARTHELEMY – Responsable du service des Sports, directeur de la piscine intercommunale Mme Gaëlle GOIGOUX – Responsable du service Communication M. François FOURNIOUX – Responsable du service Déchets et président du Cochonnet Cunlhatois M. Rémy MOUSSON – Chargé du site Internet et des réseaux sociaux Mme Christine PEYNET – Responsable des crèches et des centres de loisirs M. Arnaud POIRE – Responsable des activités de pleine nature Mme Montaine SANCHEZ – Chargée de la communication visuelle et illustratrice Mme Christine PEYNET – Responsable des crèches et des centres de loisirs Mme Laura CHEZE – Ancienne chargée de mission vélo et responsable du Twirling Bâton Livradois	M. David BOST – Responsable de l'agence Cimm Immobilier et propriétaire de la salle de sports L'Orange Bleue Fitness d'Ambert M. Christophe DELAIR – Responsable des bâtiments à la mairie d'Arlanc M. Pierre-Luc DUGAY – Professeur d'EPS au collège Jules Romains à Ambert M. Laurent FOUGEROUSE – Responsable bâtiment du CORAL d'Ambert M. François PHILIBERT – Président de la SEM du parc d'activités de Prabouré

Le diagnostic sportif de la CC Ambert Livradois Forez se déploie selon une progression logique allant du contexte général aux préconisations. Le portrait de territoire dresse un état des lieux complet du cadre géographique, démographique et socio-économique, révélant un territoire rural de moyenne montagne à la fois riche en atouts naturels et confronté à des fragilités structurelles, synthétisées dans une analyse AFOM. L'évaluation de l'offre sportive s'appuie sur des données statistiques précises pour décrire la diversité, la répartition et l'état des équipements, en soulignant la prépondérance des sports de nature et les disparités d'accessibilité. Les analyses intègrent également les caractéristiques techniques, les conditions d'usage et la question de l'accessibilité. Enfin, l'étude des usages, des pratiques et attentes permet de relier l'offre existante aux besoins des différents publics. Mises en perspective avec les dimensions économiques et les enjeux sociaux liés au sport dans toutes ces dimensions, ce diagnostic ouvre la voie à la formulation de préconisations visant à structurer une politique sportive locale cohérente et inclusive.

Portrait de territoire : Ambert Livradois Forez, un territoire à dominante rurale aux potentialités fortes

1- Entre Livradois et Forez, un territoire de moyenne montagne structuré autour de quelques centralités

La CC (communauté de communes) Ambert Livradois Forez se situe au sud-est du département du Puy-de-Dôme, à la limite avec les départements de la Loire et de la Haute-Loire au cœur du Massif central. Elle se situe à une position intermédiaire entre les villes de Clermont-Ferrand au nord-ouest et de Saint-Etienne au sud-est, à environ 70 km mais environ 1h15 de route de ces deux dernières. Regroupant 58 communes pour une population totale de 27 571 habitants au 1^{er} janvier 2021, son siège est situé à Ambert (figure 4). Sa situation offre même, du moins dans sa partie orientale, un cadre paysager pour le territoire de la plaine du Forez, entre Montbrison et Saint-Etienne, et même jusqu'à Lyon situé à 1h30 de route.

Elle recouvre ainsi l'intégralité de la plaine et l'essentiel des monts du Livradois, à l'ouest de la rivière Dore, ainsi qu'une partie des monts du Forez, notamment les Hautes Chaumes avec des altitudes notables (jusqu'à 1 634 m d'altitude à Pierre-sur-Haute) et la haute vallée de l'Ance. Ces altitudes permettent notamment le développement d'activités sportives l'hiver, mais ne sont pas suffisamment élevées pour assurer la pérennité de certaines activités face au changement climatique. Le bassin d'Ambert, creusé en cuvette autour de la vallée de la Dore, constitue une plaine d'altitude (autour de 550 à 650 m), qui forme une transition entre ces reliefs plus marqués. Entre vallées encaissées, plateaux forestiers et vastes espaces à dominante herbeux/tourbeux, ce territoire laisse transparaître une véritable mosaïque paysagère, propice à des activités aussi diverses que la sylviculture, l'élevage ou encore le tourisme vert. La diversité altitudinale crée une mosaïque de paysages et de microclimats, renforçant l'attrait du territoire et proposant par conséquent une gamme très diversifiée d'activités de pleine nature en toute saison (figure 5).

Figure 4. Carte administrative et du relief de la CC Ambert Livradois Forez

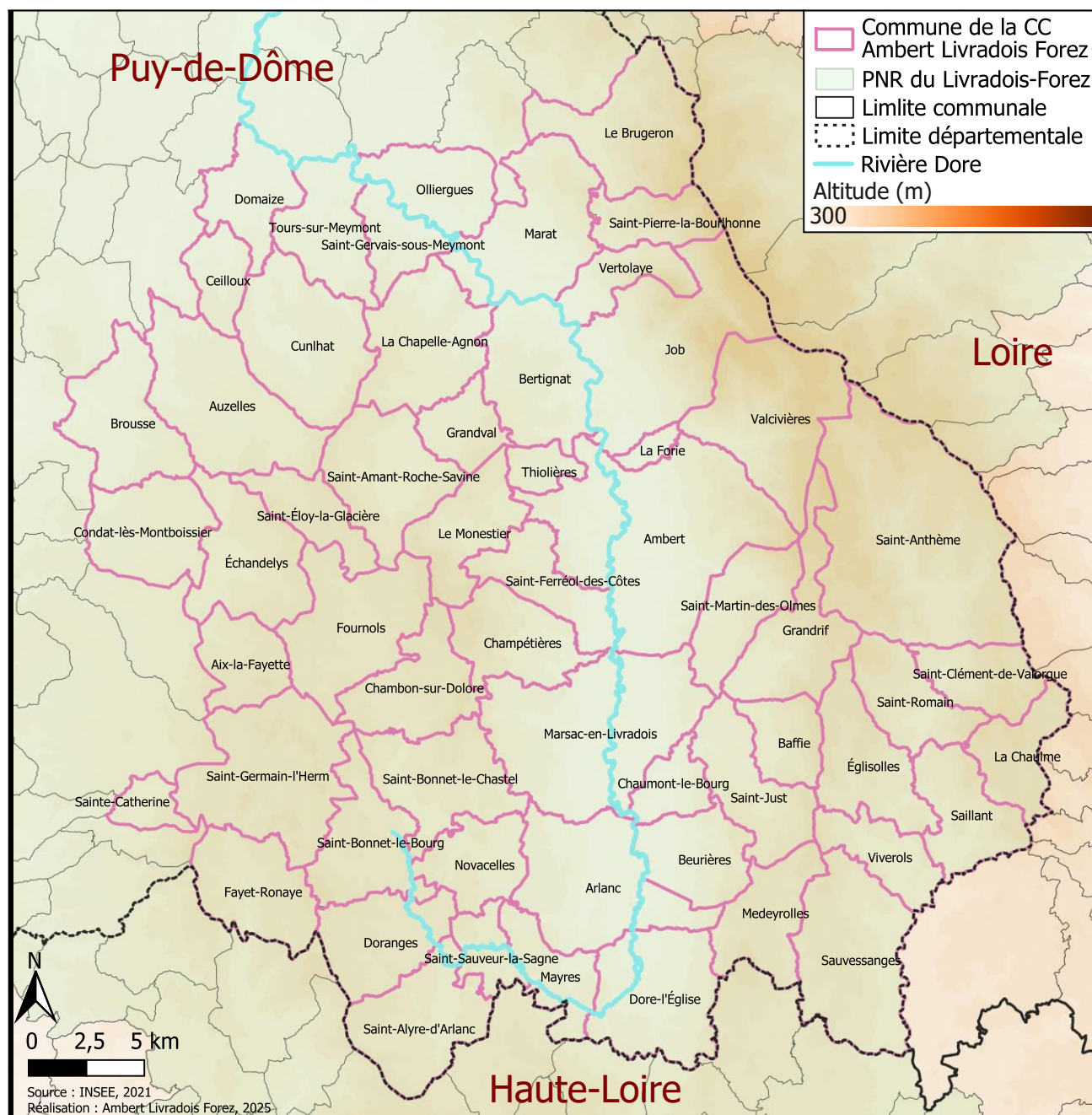
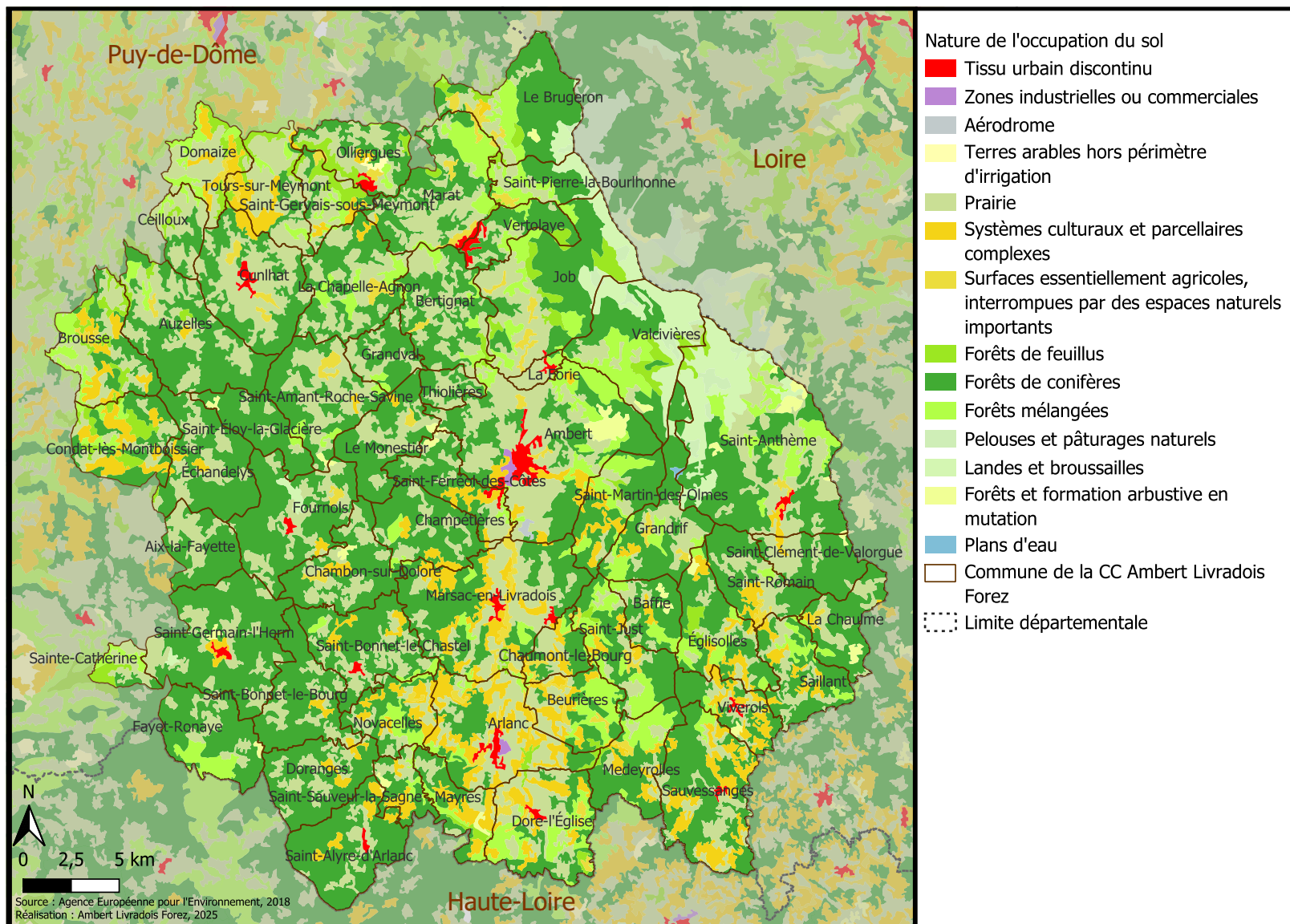


Figure 5. Occupation du sol sur le territoire de la CC Ambert Livradois Forez en 2018

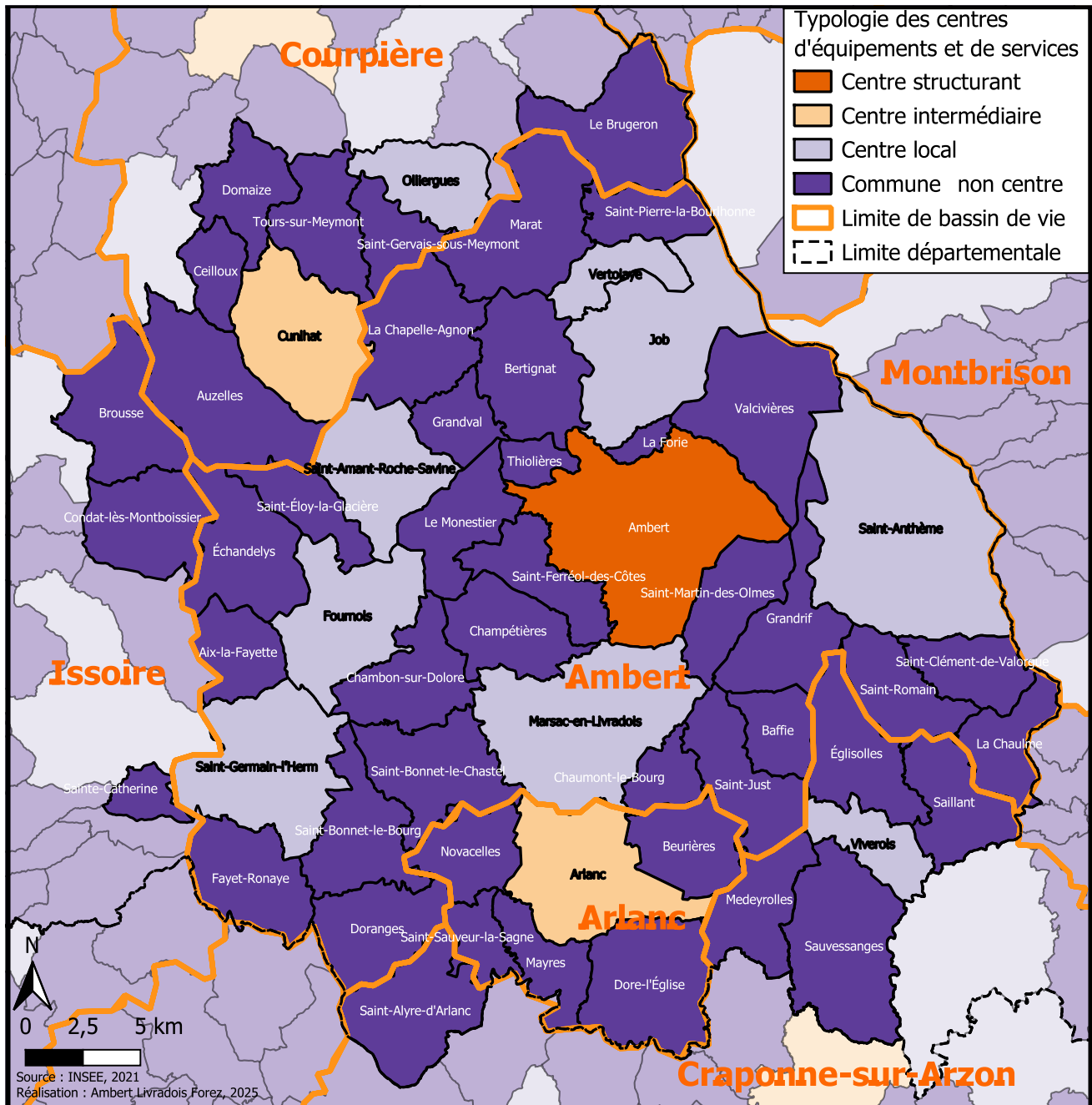


Ambert, avec 6 656 habitants au 1^{er} janvier 2021 pour environ ¼ de la population de la CC, constitue la principale ville du territoire. Cette sous-préfecture est marquée par un fort passé autour de la proto-industrie – aujourd’hui autour de l’industrie du bois et de la métallurgie –, dotée d’une zone industrielle et commerciale ainsi que des équipements sportifs intercommunaux (piscine). Elle bénéficie d’une position relativement centrale au sud-est du Puy-de-Dôme, au croisement d’une liaison nord-sud de Thiers au Puy-en-Velay (D906) et est-ouest de Montbrison à Issoire (D996).

Si Ambert est la commune principale de ce territoire rural, d’autres communes constituent des relais intermédiaires à l’échelle du territoire (Arlanc, Cunlhat, Olliergues, Saint-Anthème, Saint-Germain-l’Herm), où l’on retrouve des équipements (y compris sportifs) de niveau moindre. Divers niveaux de polarité s’exercent sur ce territoire, comme le montre notamment le découpage du territoire en 6 bassins de vie² – celui d’Ambert le plus important couvre 33 communes. Ainsi, Ambert se présente comme la ville la plus structurante pour la satisfaction des besoins du quotidien de la population. Par-delà cette échelle, différents niveaux de polarité et d’influence s’exercent, notamment vers Clermont-Ferrand (préfecture du Puy-de-Dôme) et Issoire dans les communes les plus à l’ouest, mais aussi vers Thiers au nord de la CC. En revanche, hormis des bus en fond de vallée de la Dore et quelques liaisons à la demande, la voiture demeure souvent une modalité indispensable de déplacement vers des centralités plus importantes pour la plupart de ces communes rurales (figure 6).

² Selon l’INSEE, « les bassins de vie sont définis comme les plus petits territoires au sein desquels les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. C’est dans ces contours que s’organise une grande partie du quotidien des habitants. »

Figure 6. Limites des bassins de vie et typologie des centres d'équipements et services sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021



2- Une communauté de communes récente au cœur de nombreux dispositifs d'aménagement et de développement rural

Ambert Livradois Forez, présidée depuis 2020 par Daniel Forestier, découle du projet de SDCI (schéma départemental de coopération intercommunale) du Puy-de-Dôme d'octobre 2015, pour mieux « répondre aux besoins en matière de développement économique, de tourisme et d'équipements structurants » dans ce territoire. Surtout, dans le cadre de la loi NOTRe du 7 août 2015, les EPCI doivent comporter en tout 15 000 habitants au maximum, obligeant ainsi un périmètre beaucoup plus large dans cette zone rurale. En découlent ainsi la fusion des CC (communautés de communes) du Haut-Livradois, de Livradois Porte d'Auvergne, du Pays

d'Ambert, du Pays d'Arlanc, du Pays de Cunlhat, du Pays d'Olliergues et de la Vallée de l'Ance. Actée par arrêté préfectoral le 12 décembre 2016 et active depuis le 1^{er} janvier 2017, elle remplace aussi le syndicat intercommunal à vocation multiple de l'arrondissement d'Ambert, avec 5 compétences obligatoires, 6 optionnelles et 4 complémentaires. Le territoire est intégralement inscrit dans le périmètre du PNR (parc naturel régional) du Livradois-Forez, créé le 4 février 1986. Ce parc, à cheval entre les trois départements précédemment cités, participe de part à sa charte à la coordination des actions entre les différents échelons en faveur du développement durable de la préservation du patrimoine naturel et culturel du territoire (figure 7).

Figure 7. Les 15 compétences administratives de la CC Ambert Livradois Forez

Compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

Développement économique et touristique

Aires d'accueil des gens du voyage

Collecte et traitement des déchets

Compétence GEMAPI, obligatoire à partir de janvier 2018

Compétences optionnelles et facultatives

Protection et mise en valeur de l'environnement

Politique du logement et du cadre de vie

Création, aménagement et entretien de la voirie

Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Action sociale d'intérêt communautaire

Création et gestion des MSAP.

Compétences supplémentaires

Tourisme : définition d'une politique touristique communautaire et mise en œuvre de projets de développement touristique ; création, rénovation et gestion d'hébergements touristiques définis dans le cadre de la politique touristique communautaire, etc.

Enfance-jeunesse : création et gestion des ALSH, gestion des dispositifs périscolaires, créations et gestion des relais petite enfance, etc.

Politique culturelle, sportive et associative : développement de la lecture publique, programmation culturelle pluridisciplinaire, valorisation du patrimoine, enseignement musical, soutien aux associations sportives et culturelles, etc.

Services à la population : soutien à l'implantation d'infrastructures numériques, soutien aux projets de création de maisons de santé, amélioration du cadre de vie, etc.

Compétences directement liées au sport

Compétences indirectement liées au sport ou sur des thématiques transversales

(source : Ambert Livradois Forez, 2025)

Sur les 58 communes de ce territoire, 56 sont inscrites dans le zonage ZFRR. Ce découpage, mis en place depuis le 1^{er} juillet 2024 et valable jusqu'au 31 décembre 2029, permet d'appuyer les territoires ruraux (17 800 communes environ sur toute la France) cumulant plusieurs formes de fragilité, que ce soit en matière de dynamisme économique, démographique ou social. Cela passe essentiellement par plusieurs exonérations fiscales, notamment en matière d'impôt sur les bénéfices, de cotisations patronales ou de taxes foncières. Par ailleurs, l'intégralité du territoire de l'EPCI est inscrite dans un CRRTE. Cet outil contractuel est conçu pour accompagner les territoires dans leur projet de transition écologique, en facilitant la cohérence et l'opérationnalité des actions prévues autour de cet enjeu. Cela passe également par le soutien au

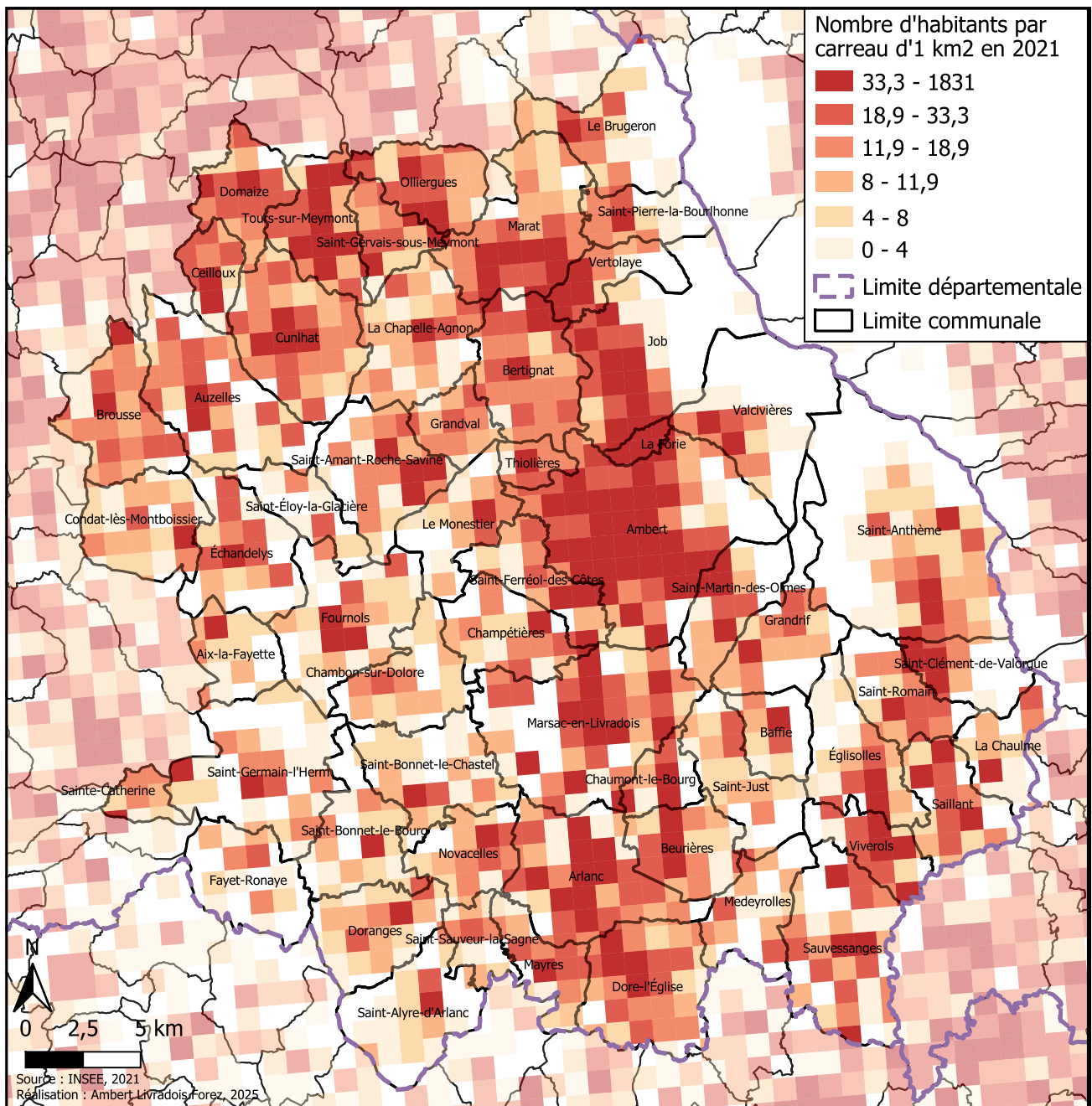
développement économique local, la préservation de l'environnement, l'efficacité énergétique ou encore l'accès aux services publics.

En revanche, aucune commune ne comprend de QPV, définis depuis février 2014 pour réduire les inégalités intra-urbaines et encourager le renouvellement urbain. Même si ce dernier constitue souvent un élément de réflexion majeur en matière de développement sportif du territoire de par les enjeux en matière d'équipements et d'inclusion induits, les deux dispositifs ci-avant interrogent malgré tout le rôle du sport comme moteur du développement local et remède aux problématiques multiples rencontrées.

3- Une population dans l'ensemble dispersée et vieillissante

Le territoire d'Ambert Livradois Forez compte 27 511 habitants au 1^{er} janvier 2021, soit environ 4,15 % de la population du Puy-de-Dôme. Il est composé en très grande partie de communes de moins de 500 habitants (environ 76 % du total), ce qui montre la dispersion de la population dans l'ensemble. Si la ville d'Ambert concentre à elle-seule environ 24 % de la population totale de la CC, le territoire fait partie des espaces « peu denses » selon l'INSEE (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques), avec environ 22 habitants par km² (densité maximale de 112 habitants par km² pour la commune de La Forie) pour une superficie totale du territoire de 1 229,80 km² (figure 8).

Figure 8. Carroyage de répartition de la population sur la CC Livradois Forez en 2021

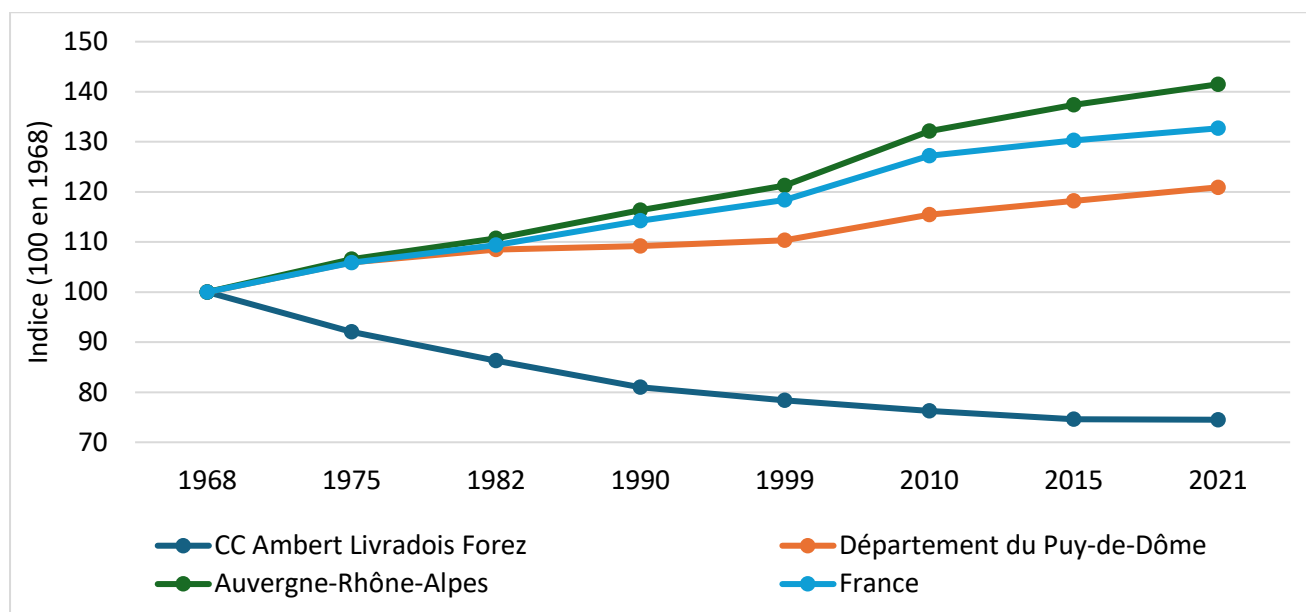


Sur le long terme, la population de la CC d'Ambert Livradois-Forez n'a cessé de diminuer (environ 26 % de population en moins entre 1968 et 2021 contre une croissance de population de 21 % à l'échelle d'Auvergne-Rhône et de 33 % sur l'ensemble de la France). Cela s'explique notamment par une population essentiellement partie vers les principales villes de la région, pourvoyeuses d'emplois, depuis la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, alors que la main-d'œuvre agricole chute drastiquement et que le tissu industriel et artisanal du territoire s'effrite. Si le rythme de la décroissance est très fort jusqu'à la fin du siècle précédent (-1 % de population par an au début des années 1970), la population tend aujourd'hui à stagner, notamment avec un solde migratoire³ devenu positif à compter des années 1990. Il compense ainsi en partie un solde naturel⁴ qui ne cesse de baisser, jusqu'à -0,80 % par an entre 2015 et 2021 (figures 9 et 10).

³ Différence entre le nombre d'entrées et de sorties sur le territoire sur une période donnée

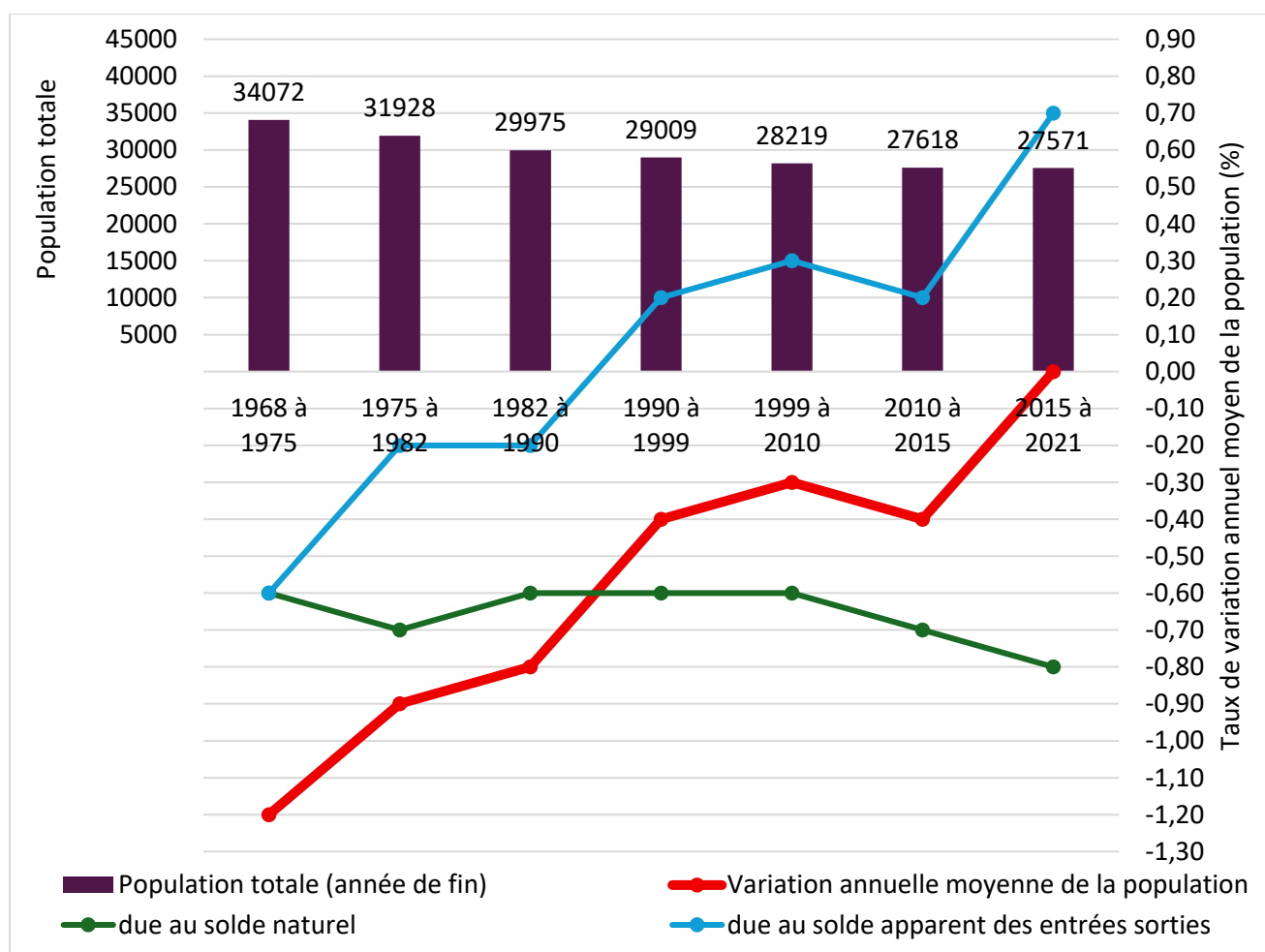
⁴ Différence entre le nombre de naissances et de décès sur le territoire sur une période donnée

Figure 9. Evolution de la population totale par territoires entre 1968 et 2021 (indice 100 : 1968)



(source : INSEE, 2021)

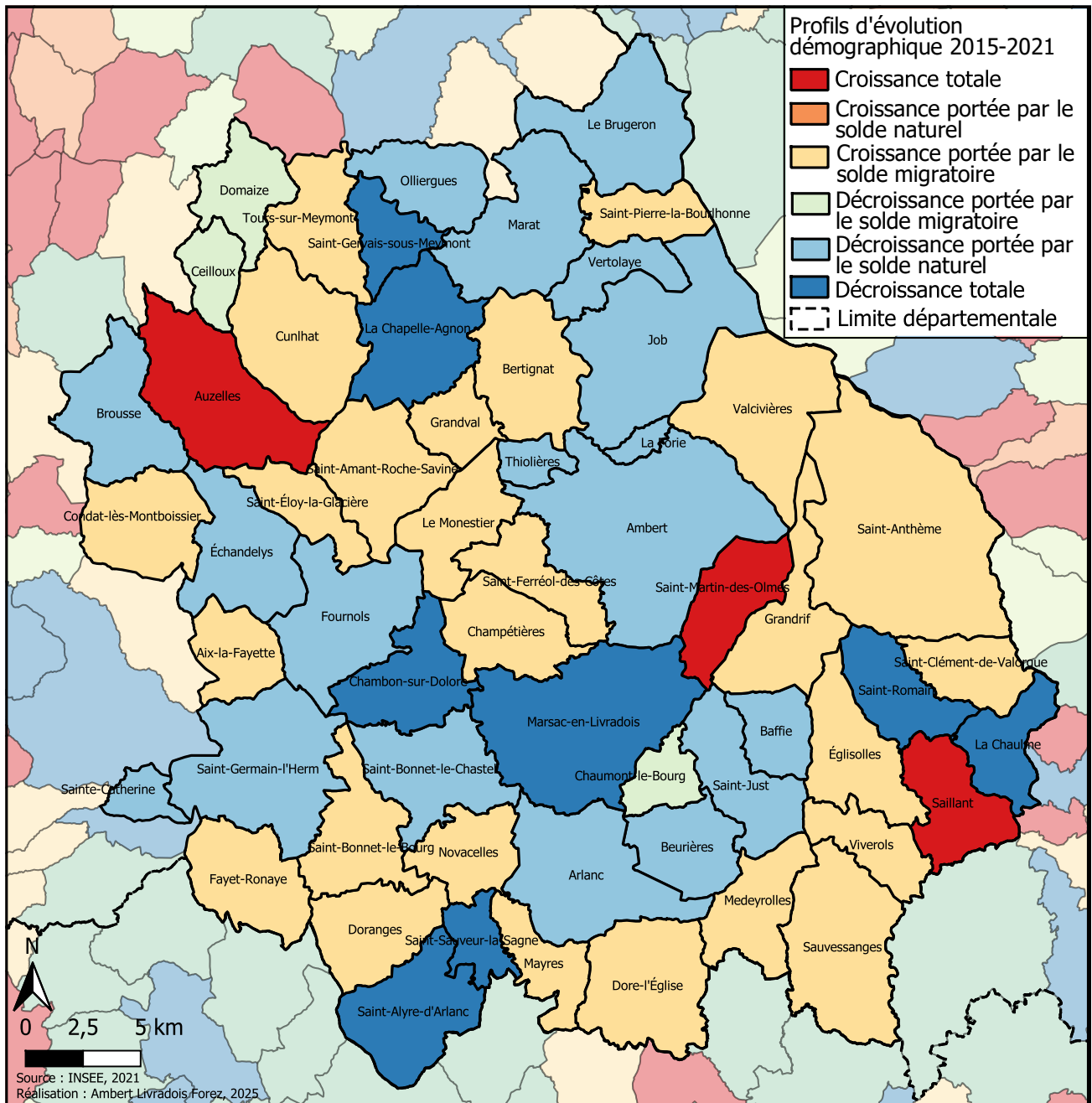
Figure 10. Evolution de la population totale au regard des soldes naturel et migratoire dans la CC Ambert Livradois Forez de 1968 à 2021



(source : INSEE, 2021)

Les dynamiques récentes de la population se lisent de manière différenciée à l'échelle du territoire. Si seulement 3 des 58 communes à l'étude connaissent une croissance de leur population totale portée par les soldes naturel et migratoire cumulés, le solde migratoire positif porte la croissance de la plupart des communes au centre-ouest, à l'est et au sud de la CC Ambert Livradois Forez. En revanche, les territoires boisés situés entre la vallée de la Dore et le col du Béal ou encore dans un axe Brousse/Arlanc font surtout face à la baisse de leur population communale, sans oublier la principale ville Ambert faisant d'ailleurs l'objet d'une ORT. 8 communes connaissent même une baisse significative de leur solde migratoire et de leur solde naturel entre 2015 et 2021 (figure 11).

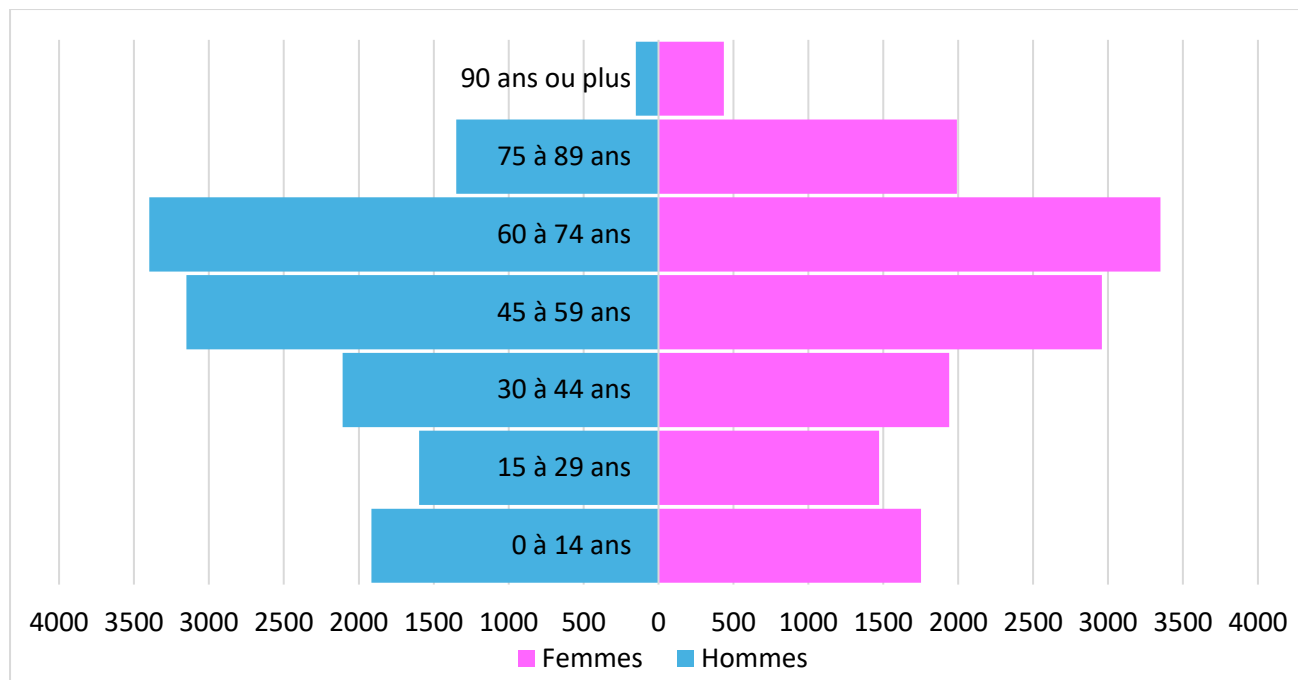
Figure 11. Typologie d'évolution démographique sur la CC Ambert Livradois Forez entre 2015 et 2021



La pyramide des âges traduit une tendance de la population, à l'échelle de l'ensemble du territoire, vers le vieillissement. En effet, la distribution indique une proportion significative de personnes âgées, avec plus de 38 % de la population ayant au moins 60 ans, contre 28 % pour la moyenne nationale. La classe d'âge la plus représentée est celle des 60-74 ans avec 6 748 personnes, contre 3 668 pour les 0-14 ans. Si la part des

hommes est supérieure à celle des femmes jusqu'à la classe des 60-74 ans, elle est nettement inférieure aux âges plus avancés ; autant d'indicateurs qui peuvent influencer les formes et les enjeux de la pratique sportive sur le territoire. (figure 12)

Figure 12. Pyramide des âges sur le territoire de la CC Ambert Livradois Forez au 1^{er} janvier 2021

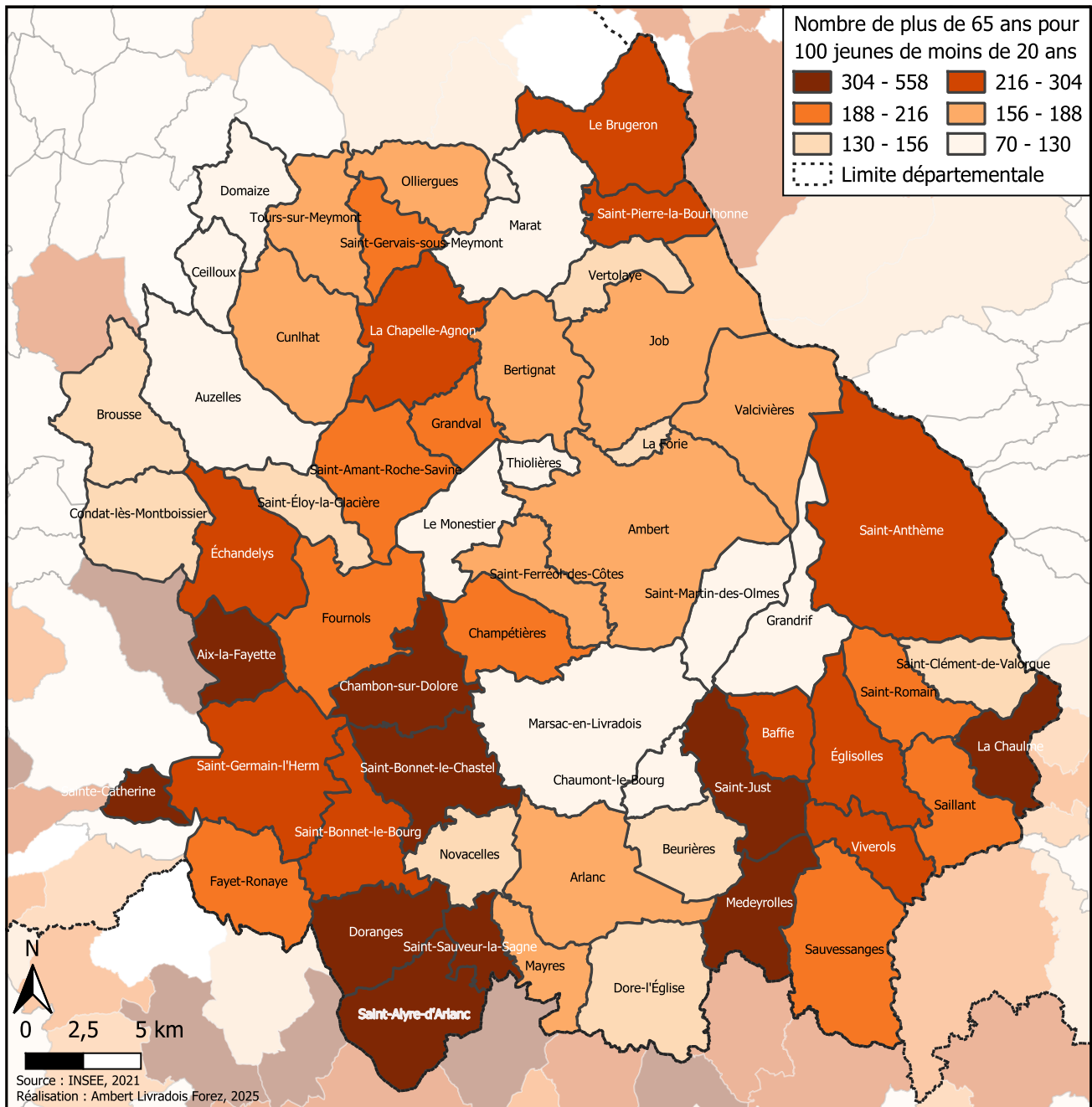


(source : INSEE, 2021)

Si le vieillissement⁵ est particulièrement marqué sur l'ensemble du territoire (par rapport à la moyenne dans le Puy-de-Dôme de 95 en 2021 – soit 95 personnes de plus de 65 ans par rapport à 100 personnes de moins de 30 ans – et même de 86 à l'échelle française), il se lit de manière très différenciée. Les espaces autour de Cunlhat mais aussi entre Ambert et Arlanc accueillent une population plus jeune, tandis que le haut Livradois autour de Saint-Germain-l'Herm et la haute vallée de l'Ance sont particulièrement vieillissants (maximum de 558 comme indice de vieillissement pour Medeyrolles). Cette dynamique d'ensemble permet ainsi de poser le postulat d'une moindre pratique sportive chez les personnes les plus âgées, et donc l'existence de leviers éventuel (figure 13).

⁵ L'indice de vieillissement est le rapport entre la population de 65 ans et plus par rapport à celle de moins de 30 ans.

Figure 13. Indice de vieillissement sur le territoire de la CC Ambert Livradois Forez au 1^{er} janvier 2021

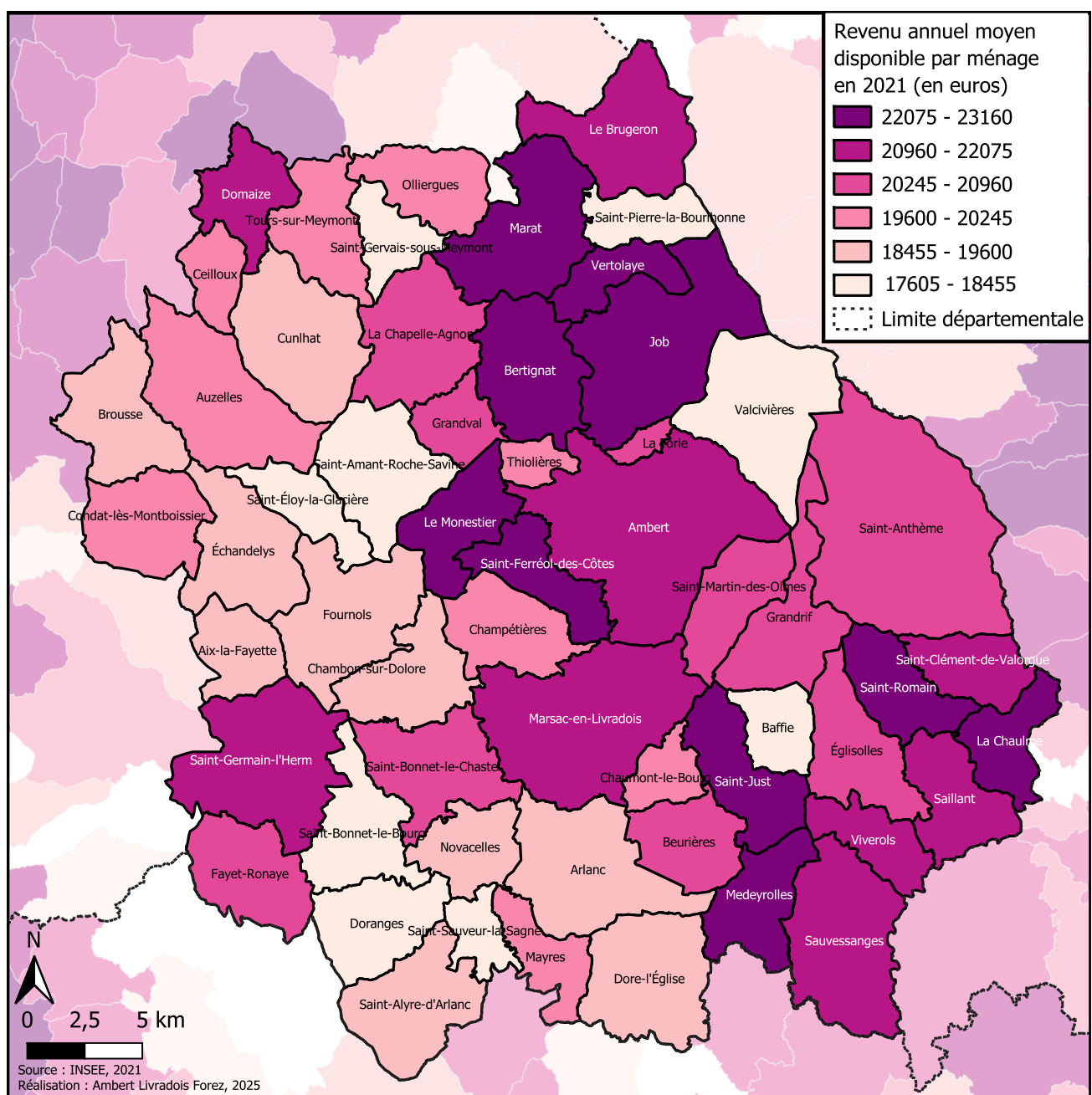


Les projections démographiques de l'INSEE d'ici 2040 montrent une accentuation du vieillissement et une baisse de la population, notamment par rapport au territoire de Clermont-Ferrand qui continue de structurer le peuplement dans le département. En 2019, les élus de la CC Ambert Livradois Forez ont estimé que le territoire devrait accueillir environ 2 200 habitants supplémentaires pour maintenir une pyramide des âges équilibrée avec le même niveau de services. D'ici 2040, Ambert Livradois Forez devra accueillir environ 2 200 habitants afin de pouvoir maintenir le niveau de services actuels. Le sport doit ainsi être un élément moteur de l'expertise citoyenne sur le territoire.

4- Un territoire à la population globalement modeste

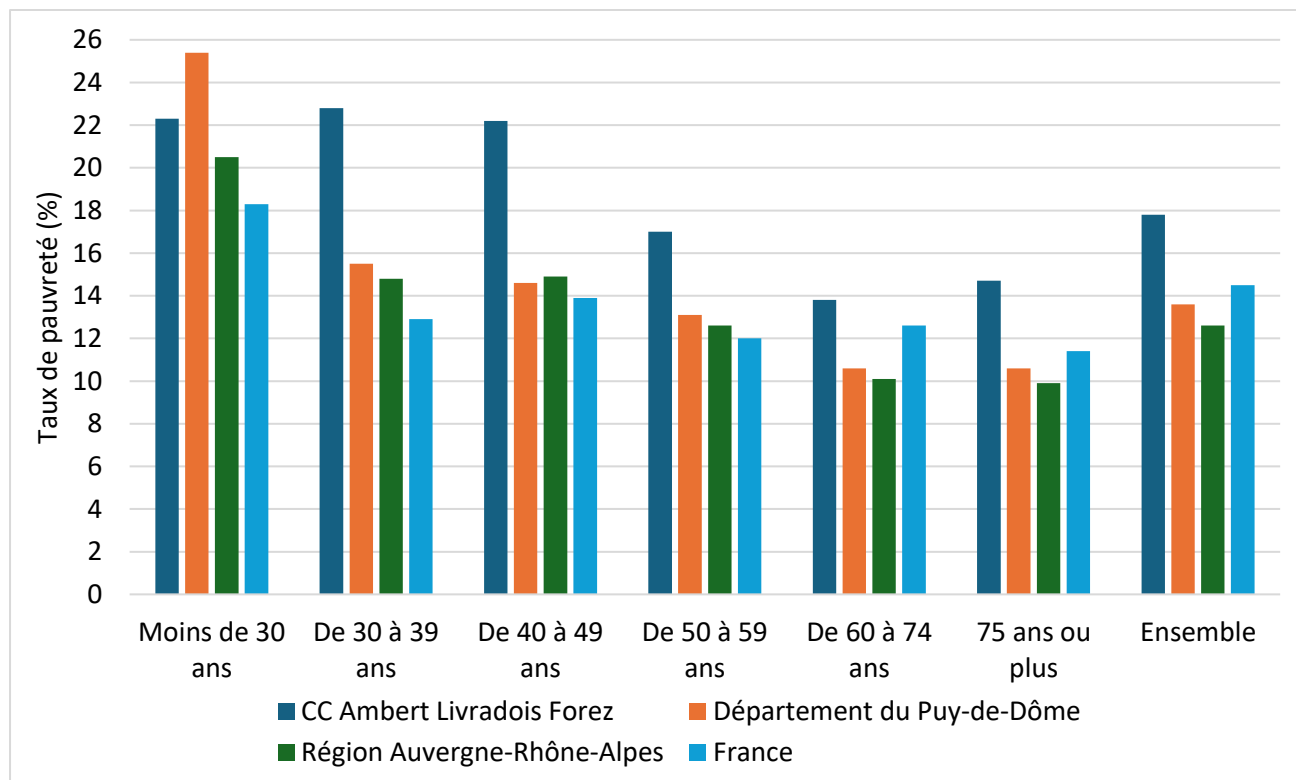
La CC Ambert Livradois Forez se distingue par un niveau de vie de sa population particulièrement modeste, voire précaire. En 2021, le revenu annuel moyen de chaque ménage sur les 58 communes est de 21 210 €, soit environ 1 750 € de moins qu'à l'échelle départementale et même 2 600 € de moins par rapport à Auvergne-Rhône-Alpes. Ce niveau de vie est très disparate entre les territoires : autour de la moyenne départementale dans les communes au nord d'Ambert et dans la vallée de l'Ance, plus limité autour d'un axe Brousse / Arlanc. Le niveau de vie s'observe également par la part des foyers imposés : 56,2 % à l'échelle de la CC contre 47,7 % dans le Puy-de-Dôme et 46,6 % en France métropolitaine. Ce niveau de vie, souvent limité des ménages, peut en partie expliquer l'accès limité de certaines catégories aux pratiques sportives (coût du matériel, des équipements et des séances, etc.) ; ce qui renforce d'autant plus le rôle du sport comme moteur de cohésion et d'inclusion (figure 14).

Figure 14. Revenu annuel moyen disponible par ménage sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021



Le territoire est également marqué par la pauvreté⁶, qui touche 17,8 % de la population de la CC Ambert Livradois Forez en 2021 – 4,2 points de plus que la moyenne départementale et 3,3 points au-dessus de la moyenne nationale – et même 16,8 % des habitants d’Ambert. Elle se lit de manière très différenciée entre les classes d’âge avec une part globalement de moins en moins élevée quand on avance dans les âges jusqu’à 75 ans, mais toujours bien supérieure à la moyenne par rapport aux autres échelons. En particulier, 22,3 % des moins de 30 ans (et même plus d’un quart des enfants et des adolescents, selon la Maison des Solidarités d’Ambert) dans les 58 communes à l’étude sont touchés par la pauvreté, contre 17 % pour les 50-59 ans et 13,8 % pour les 60-74 ans. Ces constats confortent *in fine* le rôle moteur du sport pour l’inclusion et l’intégration sociale de la jeunesse sur le territoire (figure 15).

Figure 15. Taux de pauvreté par classes d’âge et par territoires en 2021

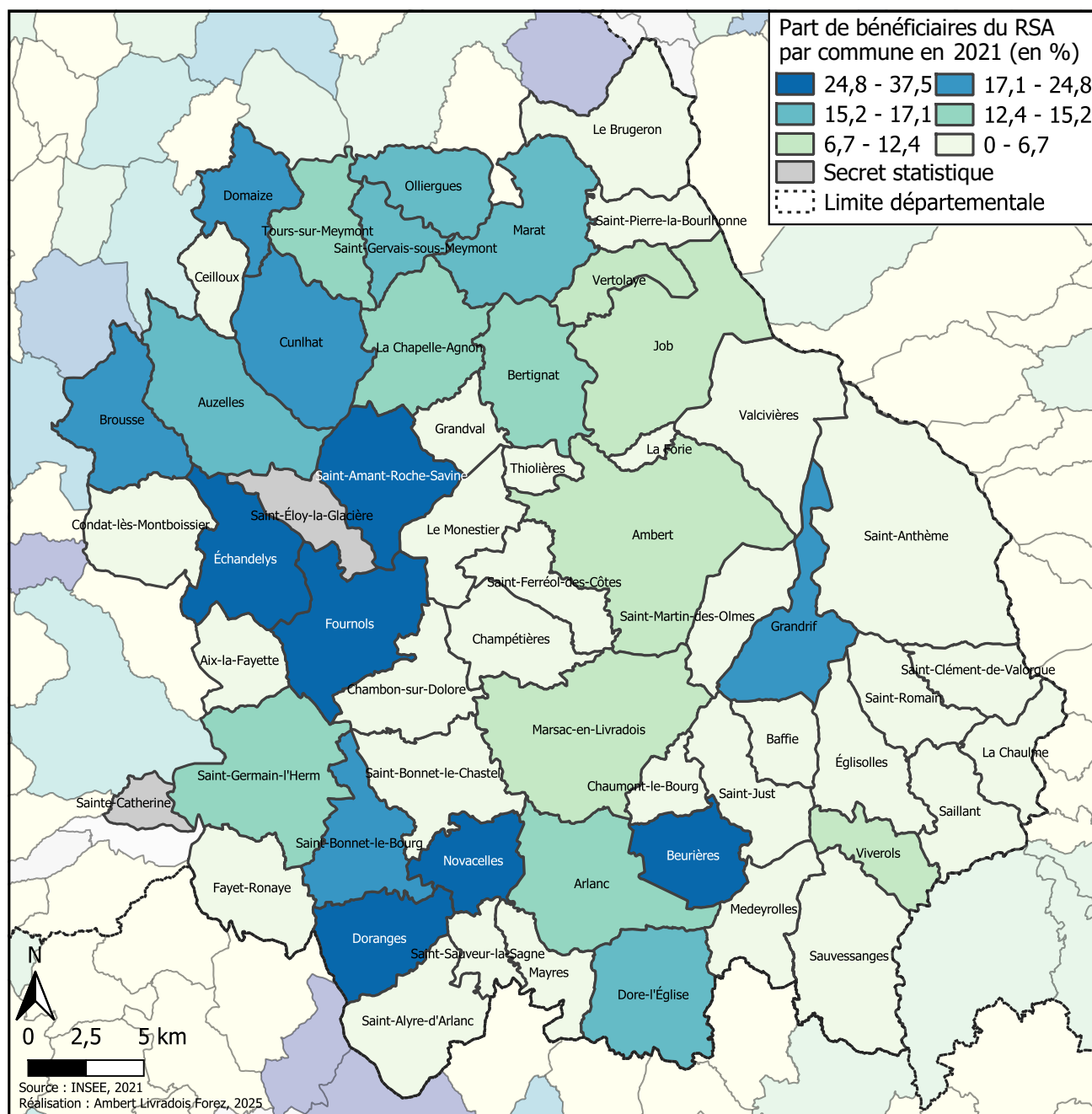


(source : INSEE, 2021)

Cette précarité peut être observée à partir de multiples indicateurs, dont le RSA (revenu de solidarité active). Au 1^{er} avril 2025, il s’élève à 646,52 € pour une personne seule et sans ressource, contre 969,78 € pour un couple sans enfant. Sur la CC Ambert Livradois Forez, 12,4 % de la population bénéficient du RSA en 2021, un taux supérieur à la moyenne départementale (10,8 %) et régionale (9,4 %, Auvergne-Rhône-Alpes étant l’une des régions les moins concernées par le RSA). Si la plupart des communes à l’est d’Ambert présentent une moindre proportion du nombre de bénéficiaires de cette allocation de solidarité, la part est nettement plus élevée dans les communes entre Cunlhat et Saint-Germain jusqu’à 3 fois la moyenne de la CC pour Novacelles. Etudier le RSA permet à ce sujet d’identifier les zones de (plus forte) précarité où l’accès à la pratique sportive est limité, et donc, en lien avec d’autres indicateurs sociaux, d’orienter les politiques sportives inclusives au service de la cohésion sociale (figure 16).

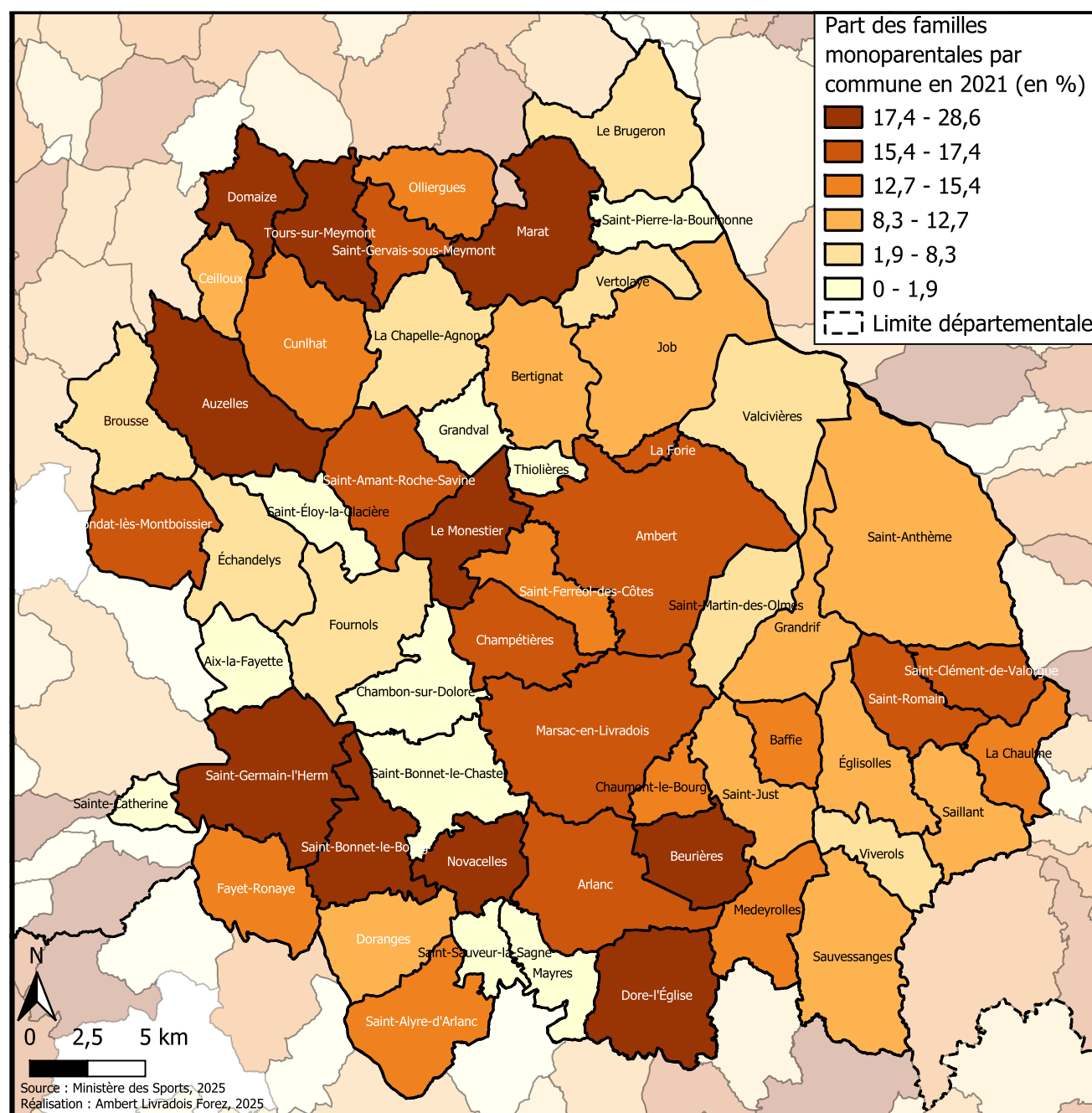
⁶ Le taux de pauvreté regroupe la part des personnes vivant avec moins de 60 % du revenu médian national.

Figure 16. Part de bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021



De tels indicateurs s’observent également avec la part importante de familles monoparentales, indiquée par de nombreux acteurs de l’action sociale et de la santé. La part de familles monoparentales à l’échelle de la CC Ambert Livradois Forez en 2021 est de 14,2 %, un chiffre pourtant inférieur aux moyennes départementale (15,4 %) et régionale (15,1 %) mais nettement moindre qu’au niveau national (25,1 %). A l’échelle des 58 communes à l’étude, la répartition est plus contrastée, avec pourtant des taux très bas dans la vallée de l’Ance et au centre des monts du Livradois, notamment par rapport au nord-ouest du territoire où s’observent les parts les plus importantes. Pourtant, ces familles, souvent dirigées par une femme, sont statistiquement plus exposées à la pauvreté, notamment à cause d’un seul revenu. Elles nécessitent ainsi un besoin accru en services sociaux, d’autant qu’elles sont généralement plus vulnérables aux ruptures professionnelles ou aux problèmes de santé (figure 17).

Figure 17. Part des familles monoparentales en 2021 sur la CC Ambert Livradois Forez



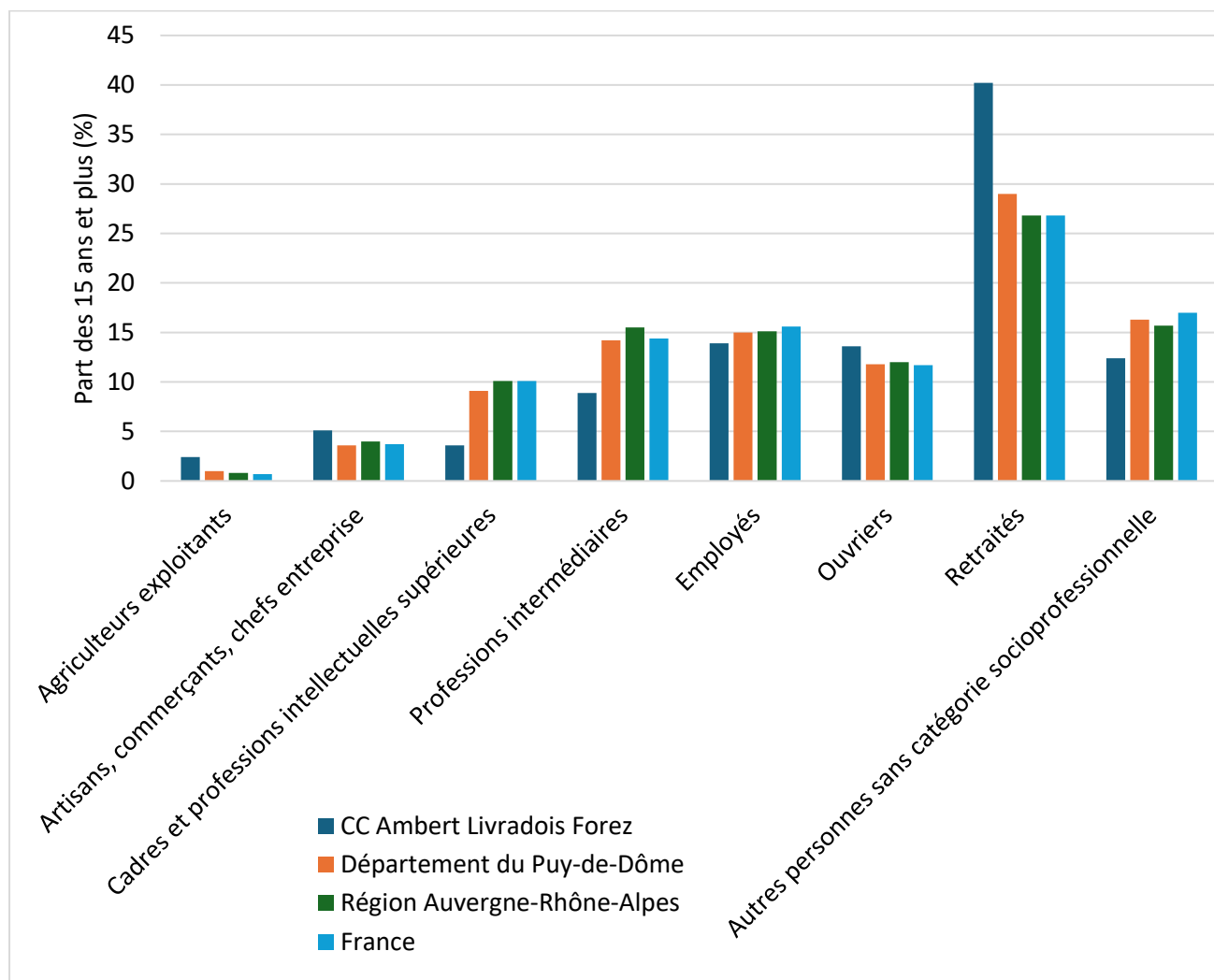
5- Un territoire tourné vers l'agriculture mais qui cumule de nombreuses difficultés économiques

À l'échelle de la CC Ambert Livradois Forez, le tissu économique est marqué par une forte prépondérance des secteurs primaire (agriculture – 8,4 % des établissements actifs en 2022 contre 3,3 % à l'échelle de la France métropolitaine – et sylviculture) et secondaire (tresse, métallurgie, transformation du bois dans le bassin d'Ambert). Le tourisme dans le PNR Livradois-Forez attire également de nombreux visiteurs, avec environ 3 millions de nuitées enregistrées en 2024, essentiellement portées par des touristes français en saison estivale. Toutes ces activités représentent en tout 9 891 emplois sur le territoire en 2021, dont 79,6 % de salariés.

Pourtant, le taux d'occupation de l'emploi⁷ est de 0,95 sur cette CC contre 1 à l'échelle du Puy-de-Dôme ; ce qui montre qu'il y a moins d'emplois que d'actifs résidents à l'échelle des 58 communes.

Cette organisation de l'activité économique se lit également dans la répartition par CSP (catégorie socio-professionnelle). Les agriculteurs exploitants (2,4 % des 15 ans et plus en 2021) et les ouvriers (13,6 % des 15 ans et plus) sont proportionnellement plus représentés par rapport aux échelles supra, alors que la part des cadres, professions intellectuelles supérieures et ouvriers est nettement moins élevée. Si la part des actifs de 15 à 64 ans est quasi-similaire à la moyenne nationale, elle représente 0,5 point de moins qu'à l'échelle du Puy-de-Dôme et même 2,5 points par rapport à la moyenne d'Auvergne-Rhône-Alpes (figure 18).

Figure 18. Part de la population de 15 ans et plus par catégorie socio-professionnelle selon les territoires



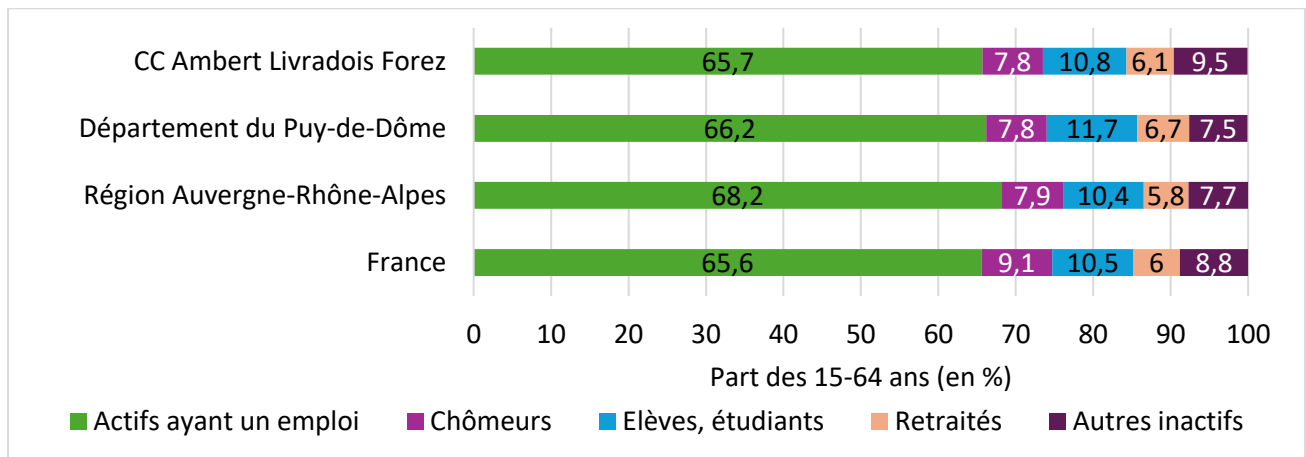
(source : INSEE, 2021)

En revanche, la part des retraités parmi les 15 ans et plus est de 40,2 % en 2021 contre 26,8 % à l'échelle nationale ; une part qui interroge ainsi les modalités de leur investissement dans le sport. Cela se dit notamment dans le taux de dépendance économique⁸ de la CC s'élève à 129 %, l'un des plus importants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cela signifie que sur Ambert Livradois Forez, il y a 129 personnes jeunes et âgées (104 à l'échelle du Puy-de-Dôme) contre 100 personnes en âge de travailler (figure 19).

⁷ Mesure la part entre le nombre d'emplois présent sur un territoire donné et le nombre d'actifs y résidant

⁸ Mesure la part entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 20 ans et plus de 65 ans) et la population en âge de travailler (20-64 ans).

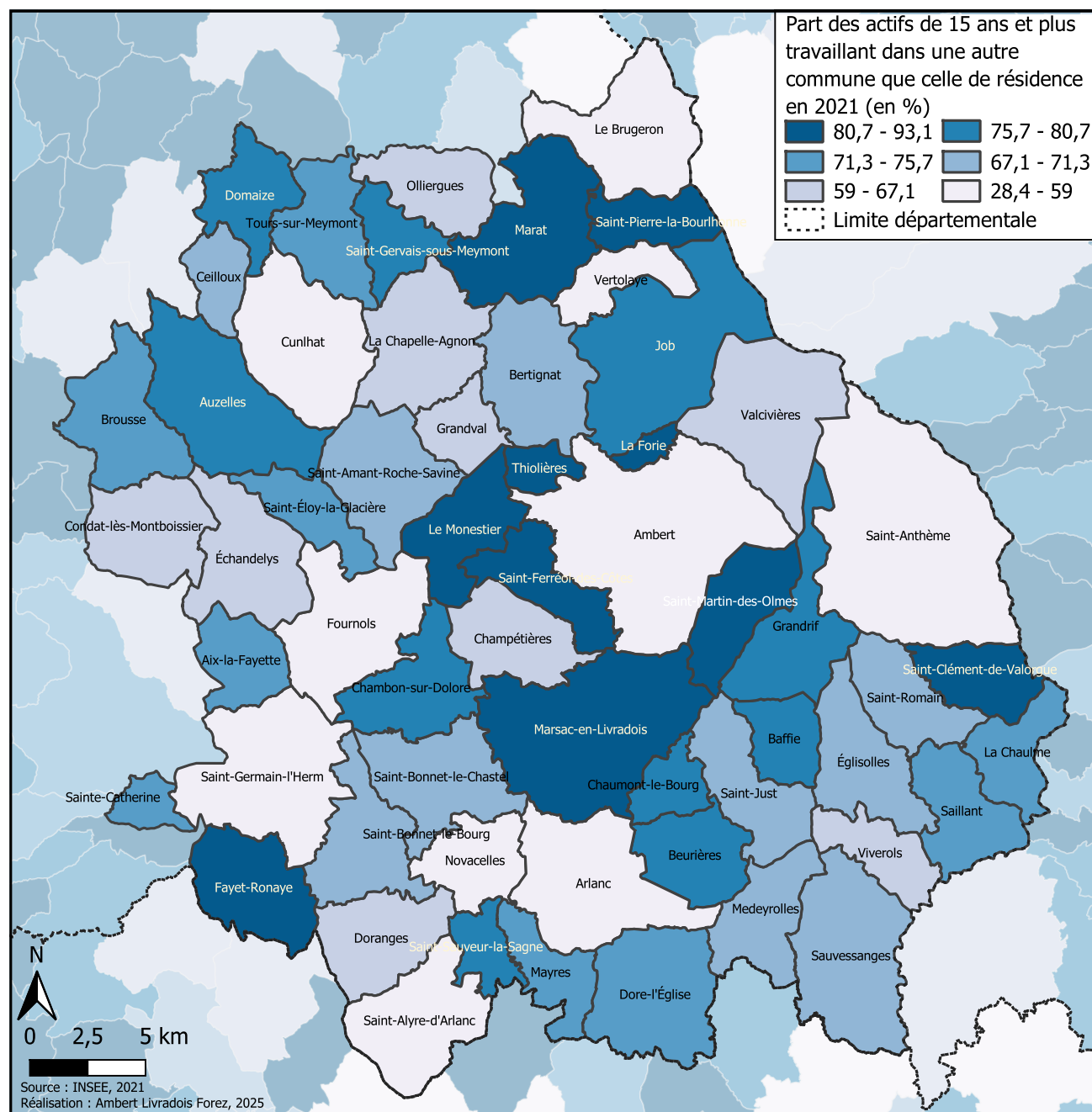
Figure 19. Répartition de la population de 15-64 ans par type d'activité en 2021 entre territoires



(source : INSEE, 2021)

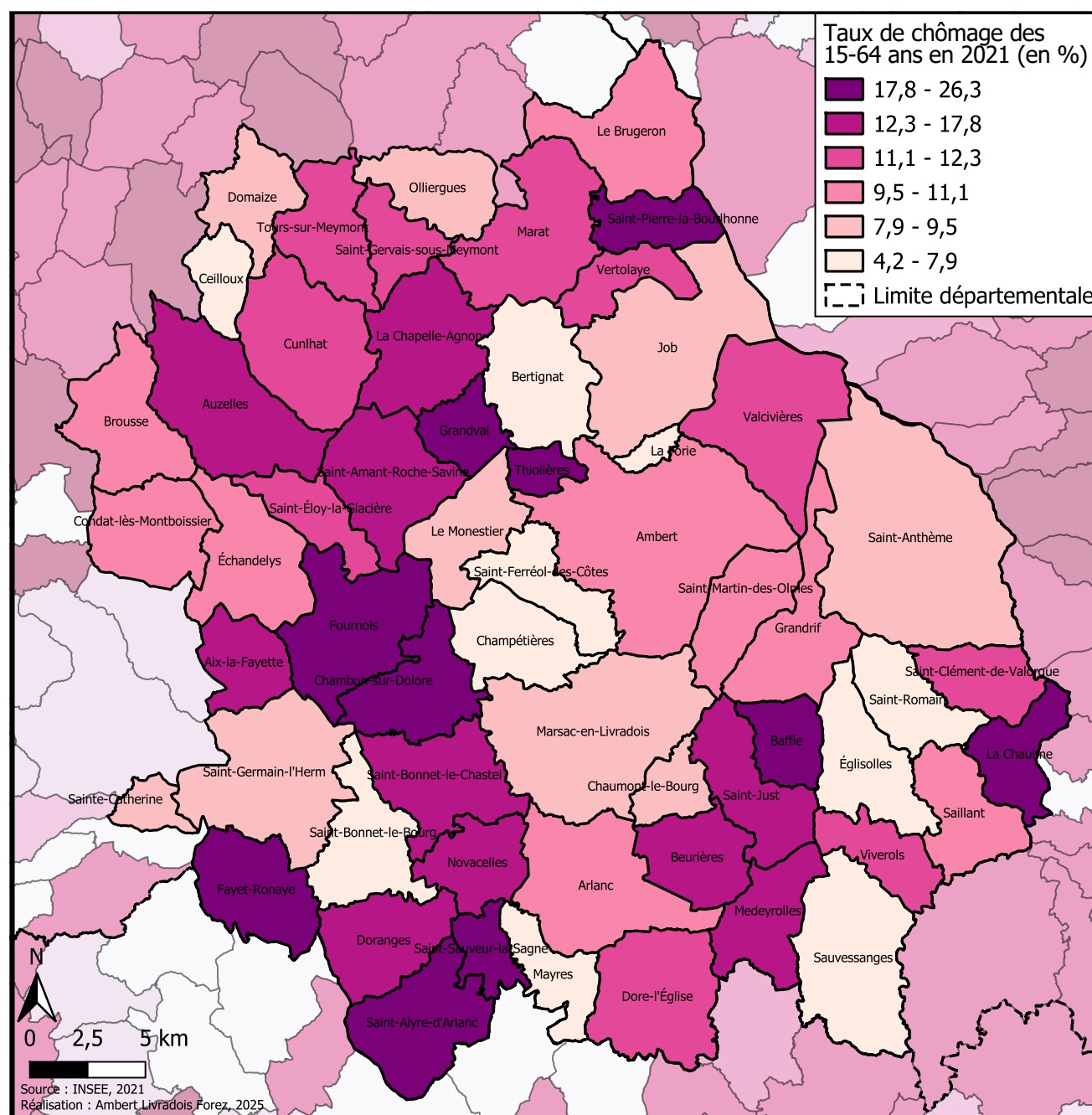
La population active est également mobile sur le territoire. En effet, 58,7 % des actifs de 15 ans et plus travaillent dans une autre commune que celle de résidence, notamment dans les communes les plus proches d'Ambert où sont concentrées les activités et les équipements. Ce chiffre est pourtant bien plus faible par rapport aux moyennes départementale et nationale (2/3 des actifs dans les deux cas), en raison de la part de l'agriculture, mais reflète également la dominante de l'automobile dans ce territoire rural. Ces dynamiques illustrent ainsi les formes de déplacement à l'échelle du territoire, en interrogeant ainsi comment le sport permettrait de capter une partie des personnes qui se déplacent vers une autre commune. (figure 20)

Figure 20. Part des actifs travaillant hors de leur commune de résidence sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021



La population de CC Ambert Livradois Forez demeure assez exposée au chômage. En 2021, on dénombre 1 213 chômeurs sur les 58 communes, pour un taux de chômage de 10,6 % (en baisse de 1,3 point par rapport à 2015), contre 6,9 % dans le Puy-de-Dôme et 7,7 % en France métropolitaine. Le taux de chômage se lit de manière très disparate sur le territoire, mais particulièrement présent sur les parties nord, ouest et sud-est du territoire, avec 3 communes où le taux de chômage dépasse les 20 %. Le chômage touche particulièrement les 15-24 ans, pour 17,9 % d'entre eux, une classe supposée dynamique pour l'activité sportive. Cette présence assez marquée du chômage montre ainsi que la CC Ambert Livradois Forez demeure un territoire « en difficulté » en matière d'emploi ; une situation qui touche les revenus des personnes concernées et influence ainsi leurs ressources et possibilités en termes d'activité sportive (figure 21).

Figure 21. Taux de chômage de la population de 15 à 64 ans en 2021 sur la CC Ambert Livradois Forez



Conclusion

La CC Ambert Livradois Forez se présente avant tout comme un territoire rural de moyenne montagne, marqué par une riche diversité paysagère et un patrimoine naturel propice au tourisme vert et aux activités de pleine nature. Cependant, elle fait face à des défis structurels majeurs comme la plupart des territoires ruraux du Massif central : déclin démographique, vieillissement de la population, précarité économique et enclavement relatif. Avec un tissu productif dominé par l'agriculture et une industrie locale fragilisée, le territoire peine à retenir ses actifs, tandis que les inégalités sociales et l'accès aux services publics restent des enjeux critiques. Malgré ces fragilités, les dispositifs de revitalisation rurale (ZFRR, CRRTE) et l'ancrage dans le PNR Livradois-Forez offrent des leviers pour un développement local.

Le sport, à travers ses dimensions sociales, sanitaires et économiques, pourrait y jouer un rôle clé, en renforçant la cohésion territoriale et en répondant aux besoins des populations vulnérables (jeunes, seniors, ménages modestes). Le futur du territoire dépend donc de la capacité et de la projection des acteurs comme des habitants à concilier attractivité résidentielle, diversification économique et valorisation de ses atouts naturels et culturels. Autant d'éléments auxquels ce diagnostic sportif de territoire prétend contribuer (figure 22).

Figure 22. Synthèse AFOM (atouts, forces, opportunités, menaces) du territoire de la CC Ambert Livradois Forez

<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
- Relief de moyenne montagne, offrant une qualité de vie appréciable, mais aussi de nombreuses opportunités pour les activités de pleine nature et le tourisme - Ambert : ville moyenne avec une position assez centrale qui constitue une centralité intermédiaire avec la concentration des activités et des équipements dits « essentiels » - Inscription dans le PNR Livradois Forez, porteur de projets	- Densité de population faible, avec concentration très disparate du peuplement qui éloigne la distance-temps d'accès aux services - Dépendance forte à l'automobile, peu d'alternatives de transports - Population en baisse sur le long terme avec vieillissement important dû à un solde naturel de plus en plus déficitaire - Population avec un niveau de vie modeste, avec taux de pauvreté élevé notamment pour les plus jeunes - Faible diversification de l'économie, encore orientée vers l'agriculture et l'industrie malgré la crise de l'activité
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
- Développement possible des activités liés à la moyenne montagne dans un cadre dit préservé, en faisant d'Ambert Livradois Forez une destination attractive pour vivre et travailler - Possibilité de s'appuyer sur les dispositifs d'aménagement et la structure intercommunale pour porter de nouveaux projets de territoire autour du sport	- Vieillesse et baisse de la population : le risque d'une dégradation des équipements sur place qui affecterait le niveau et la qualité de vie des habitants - Changement climatique : les défis de l'adaptation des activités orientées vers l'hiver

Politique sportive et politiques territorialisées : une articulation nécessaire pour une stratégie sportive ambitieuse

Introduction

La politique sportive constitue un levier essentiel de cohésion sociale, d'attractivité territoriale et de bien-être individuel. Elle constitue ainsi une politique publique comme une autre, à savoir « *un programme d'action propre à une ou plusieurs autorités publiques ou gouvernementales* » (Thoering, 2010). Inscrite à l'intersection des politiques publiques d'aménagement, de santé, d'éducation et de culture, elle repose sur une pluralité d'acteurs (collectivités, associations, établissements scolaires, structures privées) et vise à répondre à des objectifs multiples : développement de la pratique pour tous, soutien au sport de haut niveau, réduction des inégalités d'accès ou encore animation de la vie locale, etc.

En France, la compétence « sport » n'est pas une compétence exclusive mais une compétence partagée entre les différents niveaux de collectivités territoriales et l'État. Ce partage est rendu possible par la clause générale de compétence, aujourd'hui supprimée pour les départements et régions, mais le sport reste un domaine où l'action conjointe est autorisée. Les lois de décentralisation (lois Defferre de 1982, Acte II de 2004, loi NOTRe de 2015) ont progressivement transféré aux collectivités des responsabilités en matière d'équipements, de soutien aux associations, de développement du sport amateur et d'insertion par le sport. Si le sport est une compétence partagée, aucune collectivité ne détient de monopole sur l'intervention sportive ; d'où le poids des priorités locales et des capacités financières de chaque acteur pour des politiques équilibrées et raisonnées.

Si différentes compétences sont octroyées aux acteurs publics comme privés dans la gestion des équipements sportifs et la mise en place d'une stratégie sportive cohérente, ils portent des ambitions plus ou moins différentes en fonction de leurs aspirations et de leurs moyens. En effet, selon l'article 1^{er} de la loi du 16 juillet 1984 sur l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives, celles-ci « *constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent également à la santé. Leur promotion et leur développement sont d'intérêt général* ». Dans ce cadre, le diagnostic territorial se doit d'identifier des enjeux prioritaires et partagés pour dresser une politique sportive cohérente, inclusive et durable. L'imbrication des échelons et des types d'acteurs entre deux doit permettre de mieux légitimer et défendre l'action.

1- Ambert Livradois Forez, quelles compétences en matière du sport ?

Si le sport constitue une des compétences optionnelles et supplémentaires parmi le panel de la CC Ambert Livradois Forez (voir détail dans la partie présentation du territoire), elle permet de définir une politique

cohérente, en phase avec d'autres enjeux et domaines de compétences sur le territoire. Porté notamment par le Service des Sports et le Pôle Enfance et Jeunesse, la politique sportive communautaire s'oriente notamment sur l'organisation et le soutien du sport en lien avec des enjeux d'attractivité, de développement économique local mais aussi d'action sociale. Si la CC balise également des événements sportifs jugés d'envergure, dont l'étape d'arrivée du Tour de France Femmes le 31 juillet 2025, elle vient aussi en aide aux associations sportives pour des dimensions similaires. Elle agit surtout au nom de l'intérêt communautaire, autrement dit ce qui par ses usages et sa gestion mérité d'être séparée d'une gestion politique au niveau communal. (figure 23)

Figure 23. Détail des domaines d'intervention de la compétence en politique sportive communautaire sur la CC Ambert Livradois Forez depuis 2020

3.2. Politique sportive communautaire

3.2.1. Organisation et/ou soutien aux projets sportifs répondant aux orientations communautaires suivantes : Attractivité territoriale – Développement économique – Sport et santé – Sport et enfance-jeunesse – Sport et lien social

3.2.2. Organisation d'événements sportifs d'envergure répondant aux orientations communautaires suivantes : Attractivité territoriale – Développement économique

3.2.3. Soutien aux associations sportives : Pour l'organisation d'événements sportifs répondant aux orientations communautaires – Dans le cadre de projets répondant aux orientations communautaires

(source : Statuts de la communauté de communes Ambert Livradois Forez, définis par conseil du 29 octobre 2019, applicables au 1^{er} janvier 2020)

Si le sport constitue un domaine d'action privilégié et nécessitant des moyens importants, il se situe à l'interface d'autres compétences obligatoires comme optionnelles de la CC Ambert Livradois Forez. Premièrement, le tourisme constitue une logique étroitement liée au sport, dans la mesure où il contribue à l'image du territoire, que les APN sont prépondérantes et qu'une économie importante en découle. Les sports de nature (randonnée, ski, vol libre, escalade) sont des leviers majeurs pour l'attractivité. La CC Ambert Livradois Forez capitalise en effet sur ses paysages et reliefs (les crêtes du Forez en particulier) pour développer une offre structurée, comme en témoigne notamment le site de la station de Prabouré quatre saisons. Le sport est également un outil éducatif et social pour les jeunes, intégrés dans les dispositifs scolaires et les accueils de loisirs. Cette approche favorise l'apprentissage par le jeu, la santé et la socialisation des enfants et adolescents sur le territoire, tout en assurant une offre complémentaire à celle proposée par les acteurs du mouvement sportif. Ces interactions créent ainsi certaines boucles. Par exemple, un enfant initié au ski et aux APN peut être un visiteur régulier de la station, tandis qu'un événement sportif attire touristes et habitants, renforçant les liens sur le territoire.

Le sport constitue ainsi une excellente interface à l'échelle de la CC Ambert Livradois Forez, renforçant la transversalité de la politique par rapport au projet de territoire « Inventons Ensemble Ambert Livradois Forez 2018-2040 ». Ce dernier, partagé en 12 enjeux thématiques, et dont une partie a été recentrée sur le mandat 2020-2026, doit permettre « en fédérant les énergies [...] de renforcer la qualité de vie des populations locales pour consolider les chances d'accueillir de nouveaux habitants ». Si le développement économique et la recherche d'attractivité demeurent des paradigmes majeurs du territoire, il revient surtout d'impulser de nouvelles dynamiques dont le sport est à la fois cause et conséquence. Le sport s'inscrit ainsi dans 5 grands domaines d'intervention du projet de territoire porté jusqu'en 2040 : l'attractivité, le « bien vieillir », l'environnement et le défi climatique, l'enfance-jeunesse, puis en lien avec le trinôme culture-patrimoine-loisirs. Si l'axe H21 « Co-construire une politique de développement du sport » met en avant les déficits sur la CC en matière de stratégie sportive communautaire et intercommunale, il ambitionne de définir des axes stratégiques dont ce diagnostic constitue le fil rouge directeur. De même, des actions plus ponctuelles au service des acteurs du sport montrent leur transversalité spécifique : des aides de la part du service déchets pour les gros événements sportifs déclarés, la mise à disposition de minibus 9 places financés par la Région pour le déplacement des clubs, etc. De près ou de loin, la CC Ambert Livradois Forez œuvre ainsi pour le sport dans le territoire, sous toutes ses formes (figure 24).

Figure 24. Synthèse des axes du projet de territoire « Inventons ensemble Ambert Livradois Forez 2018-2040 » directement ou indirectement liés au sport

D. Miser sur le tourisme, les activités de pleine nature : une image du territoire en externe et une porte d'entrée pour l'accueil de nouveaux habitants	
D21. Développer une stratégie de pleine nature autour de 3 filières d'excellence : randonnée pédestre et dérivés, vélos, bases de loisirs	Répondre aux critères des pôles de nature : une gamme variée de services, de sites de pratique adaptés, un réseau de professionnels, une structure fédératrice, une stratégie, etc. en axant sur plusieurs filières d'excellence. Viser une excellence reconnue par les institutions mais aussi par la clientèle de proximité (locale et régionale). Avoir un secteur d'activités réactif par rapport à la demande de la clientèle (proposition de nouvelles activités de manière fréquente) mais aussi par rapport aux changements structurels de la société (changements climatiques, évolution de la mobilité, etc.)
D24. Construire une offre hivernale durable	ALF (Ambert Livradois Forez) est un territoire de moyenne montagne, marqué par une période hivernale (climat, enneigement). Plutôt qu'une contrainte, ALF doit valoriser cette période comme un moment qui permet la mise en place d'activités différenciantes sur ALF. Il s'agit d'avoir une offre adaptée et diversifiée, autour de l'activité « neige », qui réponde à la demande des clientèles (urbains, sportifs, familles, etc.).
E. Faire du « bien vieillir » une chance : du développement économique au lien intergénérationnel	
E11. Créer un programme de sport-santé et bien vieillir	Mettre en œuvre un programme d'actions associé à un ou des protocoles d'études pour favoriser la pratique d'activités physiques et sportives dans le but d'améliorer le bien vieillir, prévenir/limiter les risques d'accidents du travail, améliorer le bien-être au travail, diminuer le taux d'absentéisme, améliorer la productivité.
F. Le défi climatique, une chance pour ALF : oser l'excellence environnementale	
F17. Mettre en place des solutions de mobilité douce	Développer le vélo et la marche à pied sur le territoire.
G. Cultiver une offre territoriale dédiée à l'enfance et à la jeunesse pour permettre leur épanouissement	
G12. Faire découvrir le territoire et les activités d'ALF et de ses bassins de vie proches en proposant aux adolescents des programmes nature, environnement, culture et sports	Proposer une offre de loisirs (nature, sport, culture, détente, vivre ensemble, etc.) aux ados (11-17 ans) étendue à l'ensemble du territoire et développer des outils en ce sens : - Créer des « Pass Loisirs et culture » ; - Permettre aux enfants et ados de mieux connaître le territoire et ses atouts via une offre structurée d'activités culturelles, sportives et nature (en faisant le pari que ces pratiques spécifiques à notre territoire de moyenne montagne les incitera à revenir, une fois les études et/ou premières expériences professionnelles passées).
G21. Accompagner les sections « sport » et « activités de pleine nature » dans les collèges et lycée	Accompagner les collèges/lycée et aider à la structuration de l'offre de manière plus globale au niveau d'ALF.
G24. Proposer une offre de loisirs en adéquation avec les besoins des adolescents (bowling, escape game, concerts, etc.)	Accompagner des porteurs de projet privés dans l'élaboration de projets qui développent l'offre de loisirs pour les adolescents.

G32. Développer les filières d'apprentissage courtes en lien avec les gisements d'emplois locaux (sports de pleine nature, aides à domicile, industrie, agriculture, etc.)	Des gisements d'emplois non pourvus existent sur ALF. Ces emplois sont quelque fois victimes de l'image des métiers pratiqués. De plus, les recruteurs sont confortés à des demandeurs qui ne sont pas toujours formés pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions. En partenariat avec les entreprises et les acteurs locaux, ALF souhaite soutenir ces filières courtes qui répondent à des besoins vitaux du territoire.
H. Culture, patrimoine, sports et loisirs : un moteur pour l'installation de nouvelles familles	
H21. Co-construire une politique de développement du sport	ALF regorge d'associations sportives, très présentes dans le quotidien des habitants. Parmi celles-ci, on compte de nombreux bénévoles, dynamiques, volontaires, moteurs dans la vie de tous les jours, et formidables d'abnégation, notamment dans la conduite d'événements emblématiques du territoire ou dans la mise en place d'activités sportives à destination de la jeunesse. Or, face à cet engouement associatif, la réponse institutionnelle locale, louable et de bon sens, n'est pas encore structurée. En effet, pour l'instant ALF n'a pas de politique sportive communautaire définie, avec une ligne directrice claire, et des objectifs stratégiques. Ce manque de cadre ne permet pas au territoire d'insuffler une dynamique de développement cohérente et sur le long terme. Les objectifs de cette opération sont les suivants : - Connaître la réalité du sport sur le territoire : offres/demandes, besoins, problématiques, freins à la pratique sportive, équipements sportifs, événementiels, politiques sportives existantes, etc. ; - Définir les orientations de la politique sportive intercommunale : objectifs, axes de travail, etc. ; - Définir un plan d'actions en lien avec les objectifs définis (exemple : sport « santé », éducation « sport », « sport au travail », accessibilité à la pratique sportive, structuration de l'événementiel, etc.) ; - Mettre en place des indicateurs de suivi de la politique sportive.
H22. Proposer un accompagnement du milieu associatif	Soutenir les projets associatifs indispensables à la qualité de vie des habitants d'ALF (solidarité, loisirs, etc.) et vecteurs d'attractivité (événementiel sportif ou culture). Favoriser les projets en fédérant les associations (géographiquement, techniquement, financièrement).

H41. Proposer un accompagnement des associations organisatrices d'événements d'envergure	Principaux événements concernés : Cyclo les Copains, Fourmofolies, Festival d'Ambert. Mettre en place une réflexion concernant le « pilotage » (ou modèle d'organisation) des événements d'envergure portés par les associations sur ALF : - Constat de l'essoufflement du bénévolat sur les gros événements portés par les associations, et du manque de vision à moyen terme de celles-ci ; - Difficultés à pérenniser les emplois pour les associations employeuses ; - Soutien financier d'ALF très important en volume. Enjeux : développement des événementiels d'envergure entrant dans la stratégie d'ALF. Réflexion à mener pour maintenir ces événements, les optimiser : - Comment continuer à fédérer autour de ces événements ? - Quelles possibilités de mutualisation des fonctions supports des associations (communication, ressources humaines, finances, etc.) ? - Quels financements possibles ? - Quelle structuration juridique est la plus à même pour se développer ?
--	---

(source : projet de territoire « Inventons ensemble Ambert Livradois Forez 2018-2040 », Ambert Livradois Forez)

Tous ces éléments montrent ainsi l'investissement majeur de la CC Ambert Livradois Forez pour le sport. La collectivité a d'ailleurs été distinguée en juin 2020 par le label « Terre de jeux 2024 » au même titre que la ville de Riom ou Clermont Auvergne Métropole, marquant ainsi son engagement dans la dynamique des JOP de Paris. Cette distinction offre des perspectives solides dans la capacité à promouvoir le sport dans le territoire, de fédérer les acteurs locaux — associations, clubs, collectivités — et de mettre en place des animations, actions et aménagements jusqu'à cet événement de renommée mondiale. Pour une communauté à dominante rurale comme celle d'Ambert Livradois Forez, cette reconnaissance structurelle ouvre une belle opportunité de valoriser le sport pour tous, et transmettre les valeurs olympiques et paralympiques dans le quotidien des habitants, qui s'est notamment concrétisée par un plan d'action.



2- Quel fonctionnement en lien avec les autres collectivités ?

Si la CC Ambert Livradois Forez détient une compétence sur le sport et la jeunesse, elle ne peut déployer une politique sportive cohérente sans une articulation étroite avec les autres collectivités territoriales et les communes membres. Les communes jouent un rôle fondamental dans l'accueil des pratiques sportives : elles sont propriétaires et gestionnaires des équipements de proximité, soutiennent financièrement les clubs locaux (généralement de l'ordre de quelques centaines d'euros, 300 € par exemple à Arlanc) et proposent également des animations et des actions en lien avec le Pôle Culture, Sport, Vie associative et le Pôle Enfance-Jeunesse. Pourtant, les communes font face à la montée en puissance des intercommunalités pour réfléchir et programmer leurs politiques sportives communales. Cette réflexion partagée, qui reste encore en marge sur la CC Ambert Livradois Forez, est pourtant fondamentale pour la construction des équipements, le soutien aux pratiques sportives du territoire, la diversification des volets d'action notamment en matière de culture et d'animation, etc. Ce sont autant de dimensions concrètes autour dans le sport, qui font écho aux compétences plus larges des acteurs publics en matière d'action publique, d'aménagement et de développement local des territoires.

A un niveau supra, le Département du Puy-de-Dôme, présidé par M. Lionel CHAUVIN, déploie ces dernières années une politique sportive ambitieuse. Elle se déploie progressivement, avec 5 grands axes d'intervention formalisés le 7 avril 2025 sur la période 2025-2030. Le Conseil Départemental accompagne ainsi l'ensemble de l'écosystème sportif local sur Ambert Livradois Forez, pour les aides aux clubs et associations sportives (subventions pour l'achat d'équipements, les frais de déplacement, la formation des encadrants ou l'organisation de manifestations sportives), le Dispositif « Puy-de-Dôme Elite » pour soutenir les clubs phares du territoire (sur 2 ans) puis susciter des vocations, et enfin accompagner les collectivités locales pour garantir un maillage territorial équilibré. D'ailleurs, le Département propose actuellement une subvention pour l'acquisition d'équipements sportifs : un montant plafonné à 8 000 € TTC pour les associations sportives loi 1901 et les clubs affiliés à une fédération nationale pour un seuil minimum d'investissement de 1 000 € TTC. Plus largement, les ambitions du Département se veulent d'autant plus inclusives, en favorisant la pratique de toutes les catégories de population, ou encore à travers la valorisation des grands événements (Tour de France dans le département en 2023, 2024 et 2025). Prochainement, des bus sportifs devraient être mise en place pour permettre aux jeunes et aux seniors en zone rurale d'accéder à des sports, estimés moins présents dans l'offre locale et dans la culture médiatique des habitants. Tous ces dispositifs font ainsi pleinement écho aux compétences du Département en matière d'action sociale et d'aménagement du territoire. Puisqu'elle s'inscrit dans une volonté de faire du sport un levier d'aménagement du territoire, de cohésion sociale et de rayonnement à part entière, la politique défendue par le Puy-de-Dôme complète bien les ambitions plus locales de la CC Ambert Livradois Forez à ce sujet.



La Région Auvergne-Rhône-Alpes, de son côté, intervient surtout en appui aux jeunes publics et au rayonnement territorial. En tant qu'acteur institutionnel et porteur de politique d'aménagement, son PST (projet sportif de territoire), défini sur la période 2022-2027, est porté par quatre commissions thématiques qui correspondent aux enjeux-clés défendus par la Région : le « développement du sport pour tous », la prévention et lutte contre toutes les dérives dans le sport », « [l'] accompagnement de la performance sportive » puis la « structuration de l'offre sportive territoriale ». Au regard de son diagnostic à l'échelle des 12 départements, trois des cinq dimensions portées par la Région font écho au domaine de compétences de la CC et à ses ambitions sur le plan du sport ; à savoir « favoriser la continuité d'activité physique et sportive à tous les âges de la vie, par une diversité de pratiques » (n°1), « enrichir le territoire d'une offre sportive adaptée, accessible et de qualité » (n°4) puis « consolider la capacité à connaître et partager les connaissances sur les champs du sport et des activités physiques (capitalisation, diffusion des bonnes pratiques, appui à la précision » (n°5). Elle attribue également le Pass'Région, qui permet par exemple aux lycéens d'Ambert de bénéficier d'une réduction sur leur licence sportive. Les activités de pleine nature⁹ constituent d'ailleurs un axe fort de la Région dont pourrait notamment bénéficier la CC Ambert Livradois Forez : via des aides à la structuration de l'offre autour du cyclotourisme, du trail ou du ski nordique, notamment sur les sites du col des Supeyres ou de celui de Pradeaux.



⁹ La Région Auvergne-Rhône-Alpes dispose de 19% des équipements de pleine nature de France.

L'État intervient en transversalité, que ce soit directement par le Ministère des Sports mais aussi par l'intermédiaire de la SDJES et de l'ARS. Si la première permet d'appuyer le lien social avec les clubs, les activités et les établissements scolaires, la seconde en tant que service déconcentré de l'État permet notamment de mieux voir le sport comme un axe stratégique pour le bien-être physique et mental des populations. Porté par le contexte événementiel des JOP de Paris 2024, le Ministère des Sports défend actuellement six missions dont la transversalité fait écho aux ambitions de ce diagnostic : « le développement de la place du sport dans la société, dès lors que la pratique d'activités sportives conditionne l'état de santé, l'insertion sociale, la qualité de vie, mais aussi la réussite scolaire pour les jeunes » (n°1) ; « la transition écologique du sport » (n°2, notamment par des plans de l'ADEME et de France Relance¹⁰) ; « la sécurité du cadre de pratique des activités sportives » (n°3) ; « l'amélioration de la performance sportive et du sport de haut niveau » (n°4) ; « l'adaptation de l'encadrement du sport aux nouveaux enjeux et besoins, à travers l'évolution de l'offre et la professionnalisation des acteurs » (n°5) ; « l'accompagnement des acteurs dans le cadre de la nouvelle gouvernance territoriale » (n°6). Plus concrètement, à l'échelle de la CC Ambert Livradois Forez, l'État est co-pilote du CLS Thiers-Ambert-Billom, qui intègre des actions sportives à visée thérapeutique ou préventive. L'État permettrait ainsi, dans la perspective de ce diagnostic, de se positionner comme cheville ouvrière de la stratégie locale du sport et aussi de déployer des dispositifs plus fins pour renforcer la gouvernance locale du sport.



Enfin, l'Union Européenne ne dispose pas d'une compétence exclusive en matière de sport, qui reste principalement une compétence des 27 États membres. Toutefois, depuis le traité de Lisbonne de 2009, l'UE peut soutenir, coordonner ou compléter les actions des États dans ce domaine, notamment pour promouvoir la pratique sportive, lutter contre le dopage, encourager l'inclusion sociale par le sport, et soutenir les échanges transfrontaliers en matière sportive. À l'échelle locale, comme pour la CC Ambert Livradois Forez, l'UE peut financer des projets via des programmes européens (FEDER, LEADER, Horizon Europe, etc.)¹¹ visant à développer des infrastructures sportives, favoriser l'accès au sport pour tous, ou encourager les pratiques sportives innovantes et durables. En particulier, l'Article 3 de la proposition de la Commission du Règlement FEDER en vigueur prévoit un soutien des actions en faveur du sport afin de soutenir les investissements dans les infrastructures éducatives, sociales et de santé, ainsi que ceux dans les équipements et les infrastructures à grande échelle qui pourraient contribuer à un développement économique endogène. Si de tels dispositifs sont déployés dans le cadre d'opérations de revitalisation économique, notamment pour les centres-bourg d'Ambert, d'Arlanc ou d'Olliergues mais aussi dans la promotion du tourisme vert, ils n'accompagnent pas à ce jour de projets et politiques sportives *stricto sensu*. Ces actions européennes peuvent ainsi permettre à la collectivité de bénéficier d'un appui financier et technique pour renforcer l'offre sportive, dynamiser le territoire et participer à des réseaux européens de coopération.



Ainsi, les compétences sportives de la CC Ambert Livradois Forez s'insèrent dans une gouvernance à plusieurs niveaux, fondée sur des complémentarités territoriales. Cette coopération permet de renforcer l'efficacité des actions, de mutualiser les moyens et d'adapter les politiques sportives aux besoins concrets des habitants, dans un territoire rural à la fois vaste, peu densément peuplé, mais très actif dans la valorisation du sport comme vecteur de bien-être et de cohésion sociale (figure 25).

¹⁰ Ce dispositif a notamment été déployé à hauteur de 44% pour la rénovation de l'éclairage en LED du stade de football de Saint-Anthème.

¹¹ De tels fonds ont notamment été mobilisés à hauteur de 30% à Saint-Anthème en 2023-2024 pour l'extension des bâtiments de restauration et d'accueil du parc d'activités de Prabouré, mais aussi pour les travaux de modernisation du plan d'eau près du centre-bourg.

Figure 25. Synthèse : actions, compétences et enjeux liés au sport par échelons, au regard des compétences de la CC Ambert Livradois Forez

	Objectifs principaux	Dispositions et actions-clés	Enjeux transversaux
Communes de la CC	Offrir des équipements de proximité. Soutenir la vie associative locale. Faciliter l'accès à la pratique pour tous	Construction et gestion des équipements sportifs communaux (stades, gymnases)	Offrir des équipements de proximité, soutenir la vie associative locale, faciliter l'accès à la pratique pour tous
CC Ambert Livradois Forez	Développer une action sociale de proximité. Favoriser l'inclusion par le sport et l'engagement des jeunes. Renforcer l'attractivité du territoire.	Piscine communautaire. Subventions aux associations sportives pour les projets d'intérêt communautaire. CTG 2021-2025 : passerelles entre écoles, accueils de loisirs, clubs (ex. Activ'Ados). Mobilité pour accéder au sport (TAD, vélos). Projets participatifs pour les jeunes. CLS Thiers-Ambert-Billom : sport santé, marche nordique, handisport, villages santé	Inclusion sociale, santé, jeunesse, tourisme, coopération inter-acteurs, attractivité du territoire.
Département du Puy-de-Dôme	Encourager la pratique pour tous et développer la performance sportive. Soutenir les associations sportives. Aider à l'aménagement sportif local	Plan départemental du sport. Aides à l'achat de matériel, à la formation de bénévoles. Soutien au sport santé, handisport. Subventions pour équipements communaux Partenariats avec le CDOS, comités sportifs	Égalité territoriale, cohésion sociale, lutte contre les fractures rurales
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Soutenir le sport amateur et professionnel. Valoriser les sports de nature. Promouvoir le sport comme vecteur de développement régional	Plan « AURA, Terre de sports ». Pass'Région (licences sportives des lycéens). Financement de grands équipements. Soutien à l'organisation d'événements. Soutien aux clubs et centres de formation	Attractivité, jeunesse, aménagement durable, rayonnement régional, transition écologique
État (SDJES, DRAJES, ARS, autres dispositifs)	Promouvoir la santé publique par le sport. Structurer les politiques sportives territoriales. Mettre en œuvre les priorités nationales	Plan Sport-Santé, prévention sédentarité. 2h de sport supplémentaires à l'école. Soutien au développement de l'handisport. Co-pilotage des CLS avec l'ARS. Financement via l'ANS. En lien avec le PLSP / PLSE. En lien avec de nombreux dispositifs d'aménagement, de relance et de soutien aux collectivités locales.	Santé mentale, lutte contre la sédentarité, accès universel à la pratique, continuité éducative
Union Européenne	Promotion de l'activité physique et sportive. Encouragement de la pratique à haut niveau. Garantir l'intégrité et l'éthique dans le sport. Favoriser l'inclusion sociale et l'égalité. Développer la cohésion sportive européenne.	Stratégie européenne pour le sport, programmes Erasmus + Sports, cadres réglementaires et partenariats autour de la libre circulation des sports, programmes de recherche, dispositifs de type FEDER / LEADER	Santé publique, cohésion sociale et inclusion, développement durable, économie et emploi, gouvernance et éthique

(sources : sites des collectivités concernées, Ministère des Sports, 2025)

3- Des partenariats de plus en plus nombreux pour définir une politique intégrée et sociale

Dans les politiques locales, le sport envisagé non pas comme une fin en soi, mais comme un levier pour renforcer les solidarités, améliorer la qualité de vie et favoriser un développement territorial plus juste et durable. Cette dynamique offre un cadre stimulant pour expérimenter de nouvelles synergies entre acteurs sociaux, éducatifs, de santé et sportifs, découlant de programmes *top-down* et *bottom-up*.

Entre autres, la CC Ambert Livradois Forez étant intégrée dans le PNR du Livradois-Forez, ce dernier apparaît comme un acteur clé privilégié pour faire émerger des stratégies qui permettent de valoriser le territoire, notamment en matière de parcours pédestres, tout en garantissant un usage raisonné de l'environnement. Fêtant 40 bougies en 2026 et s'étendant sur plus de 300 000 hectares répartis entre Puy-de-Dôme, Loire et Haute-Loire (puis sud de l'Allier prochainement), le PNR dans sa charte actuelle fonde ses actions sur cinq axes majeurs : « Préserver les patrimoines naturels, culturels et paysagers », « renforcer la qualité de vie des habitants », « accompagner les transitions écologiques et énergétiques », « soutenir l'économie locale » et « animer une gouvernance territoriale partagée entre élus, habitants, associations et partenaires institutionnels ».



Si le PNR n'a pas de pouvoir législatif contrairement aux collectivités territoriales, son rôle dans l'animation, la coordination, l'ingénierie et la mise en réseau permet ainsi d'appuyer l'action portée par la CC Ambert Livradois Forez et ses communes membres en matières sportives. Le sport et les activités de pleine nature font l'objet d'une synergie plus forte depuis le début des années 2010, en lien avec la Maison du Tourisme Livradois Forez. Le PNR valorise les itinéraires doux, accompagne les pratiques respectueuses de l'environnement et œuvre à la sensibilisation des jeunes publics, mais aussi comme une stratégie intégrée de développement local. En ce sens, des ambitions communes avec la CC Ambert Livradois Forez se lisent, notamment en matière d'accessibilité, de bien-être et de santé (avec l'image du sport comme levier de qualité de vie), de tourisme durable (en attirant par une offre sport -nature structurée de nouveaux pratiquants voire de nouveaux habitants) mais aussi en soutenant l'économie locale (emploi sportifs et accueil touristique), au prisme de la transition écologique. Par exemple, dans son Schéma de développement touristique, le PNR du Livradois-Forez tend de plus en plus à accompagner les organisateurs d'événements sportifs vers l'éco-manifestation, notamment par la création d'un guide, pour que de l'accueil du public à la tenue de l'événement, les choix soient les plus vertueux possible ; principes retenus dans la nouvelle Charte de 2026-2041 en projet notamment pour les sports motorisés.

Par ailleurs, dans une perspective avant tout sociale, la CC Ambert Livradois Forez est également au cœur d'une CTG (Convention territoriale globale) portée par la CAF (Caisse d'allocations familiales), pour la période 2021-2025, pour cibler l'action sociale au plus près des populations dans le territoire. Pour précision, la CTG est une convention-cadre politique et stratégique permettant d'élaborer et de mettre en place un projet social de territoire, tenant compte d'un nombre diversifié d'acteurs et de domaines. Le projet porte notamment sur des champs d'intervention communs (accès aux droits et inclusion numérique, enfance et petite enfance, logement et habitat, animation) démontrent leur capacité à construire une politique publique du sport en phase avec les enjeux contemporains : inclusion des publics jeunes, lutte contre la sédentarité, soutien à la parentalité, santé mentale, vieillissement, etc. En matière de sport, ces enjeux permettent davantage d'inscrire ce domaine pour une action publique sociale valorisant l'activité physique et le bien-être des populations, plus que de favoriser l'événementiel et la culture pour tous. En renforçant l'efficacité, la cohérence et la coordination des acteurs publics comme privés sur la CC Ambert Livradois Forez, il s'agit ainsi de cibler les priorités et les partenaires-clés pour entretenir de nouvelles synergies dans le territoire.



La CTG sur Ambert Livradois-Forez est liée à une ambition forte : développer une action sociale de proximité fondée sur la coopération entre les acteurs locaux. Le premier axe s'attache à favoriser l'accueil, l'inclusion et le maintien des familles sur le territoire. Il prévoit notamment le renforcement de l'offre de garde (collective et individuelle), un accompagnement renforcé à la parentalité et la garantie d'une continuité éducative de la petite enfance jusqu'à l'adolescence. Le deuxième axe cible la jeunesse, en créant une offre spécifique pour les 12-17 ans. Cela inclut la mise à disposition d'animateurs dédiés, la création de lieux adaptés, l'itinérance des actions et le soutien à l'engagement des jeunes, notamment via le BAFA citoyen ou l'appui à des projets associatifs. Le troisième axe entend anticiper les besoins sociaux par des réponses de proximité : accès au logement, à la mobilité, à la gestion budgétaire, tout en structurant les solidarités locales par un réseau d'acteurs sociaux formés et coordonnés. Enfin, un axe transversal permet de piloter et d'évaluer l'ensemble de la démarche, en favorisant les coopérations inter-collectivités et la participation active des habitants. Ainsi, la CTG apprécie la mise en place de passerelles entre les accueils de loisirs, les écoles et les clubs (exemples d'Activ'Ados et du Forum Jeunes). Si des solutions en termes de mobilité sont proposées pour rendre le sport le plus accessible (transport à la demande, vélos à disposition), le projet se démarque en centrant sur l'engagement des jeunes pour l'aménagement d'infrastructures et leur implication dans des projets sportifs. Afin de renforcer l'impact du sport dans les actions de la CTG, plusieurs pistes peuvent être envisagées. Il serait utile d'intégrer plus clairement le sport dans les dispositifs jeunesse, en créant par exemple des temps dédiés « sport et citoyenneté » dans les établissements scolaires, ou en intégrant les Conseils de jeunes aux clubs sportifs. Si la CTG s'appuie sur les nombreuses synergies existantes, des stratégies d'inclusion permettraient de faire d'Ambert Livradois Forez un espace dynamique, attractif et solidaire autour du sport.

Enfin, ici plus enclin avec les enjeux de bien-être physique et mental spécifiques au sport, le CLS (Contrat Local de Santé), défend un programme intégré pour réduire principalement les inégalités de santé. A hauteur de 85 000 € par an, il est coordonné par M. Fabrice BRETEL (cadre socio-éducatif au Centre Hospitalier de Thiers) et porté l'ARS (Agence Régionale de Santé) Auvergne-Rhône-Alpes et les collectivités membres, Le territoire d'action est dit Thiers Ambert Billom, soit l'ensemble de l'est et sud-est du département, pour un total de 104 communes et environ 90 000 habitants en 2021.



Si le sport ne fait pas l'objet d'un encadré à part entière de ce document, le Contrat se fonde en particulier sur la médiation pour coordonner les actions de santé notamment entre collectivités, organismes sociaux et CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) créées en avril 2024, afin d'inscrire la santé à l'agenda politique après un diagnostic transversal. Plusieurs grandes causes et actions sont notamment définies, en particulier sur la question du bien-être physique et mental (selon la charte d'Ottawa de 1996), les liens entre ville et hôpital, la question du bien-être ou encore le 3^{ème} âge (face à la problématique du vieillissement forte sur le territoire). Dans le cadre du la 3^{ème} version du CLS pour 2024-2028 (par rapport aux précédents de 2012-2019 et 2020-2023), il s'agit d'agir en prolongement des grandes actions décidées dans les contrats antérieurs en rajoutant quelques dimensions supplémentaires. Par les thématiques et actions identifiées, on retrouve notamment la lutte contre la sédentarité, la prévention contre la perte d'autonomie, le dépistage des cancers, les actions face aux maladies cardiovasculaires et la prévention de la santé mentale (considérée comme grande cause nationale de l'année 2025) qui occupent une place bien plus importante. En ce sens, la promotion de comportements favorables à la santé devient un enjeu central. Au-delà du domaine médical, le sport fait aussi l'objet d'une promotion par une collaboration associative, par exemple avec du rugby-toucher à Cunlhat pour sensibiliser au handisport, des initiations en marche nordique pour le 3^{ème} âge ou encore la mise en place de stands et villages santé lors des principaux événements sportifs. Le CLS Thiers Ambert Billom 2024-2028 s'inscrit dans une démarche globale de promotion de la santé, en intégrant des actions concrètes pour encourager l'activité physique et lutter contre la sédentarité. Ces initiatives visent à améliorer la qualité de vie des habitants et à réduire les inégalités en matière de santé sur le territoire. Malgré tout, les dimensions liées directement ou indirectement à la pratique sportive avec le PLSP et le PLSE, mais aussi avec la CTG précédemment détaillée.

Par ces différents dispositifs et programmes, le sport est déjà considéré comme un des champs d'action majeurs des politiques sociales sur le territoire d'Ambert Livradois Forez. Que ce soit comme facteur d'inclusion mais aussi de développement du bien-être physique et mental sur le territoire, le sport s'intègre ainsi directement dans les stratégies de développement local ; des actions nécessitant également des appuis sur le plan associatif.

Conclusion

La politique sportive de la CC Ambert Livradois Forez illustre bien une gouvernance multiniveaux. Cette approche collaborative lie à un niveau infra les 58 communes mais surtout à niveau supra le PNR Livradois Forez, le département, la Région, l'Etat et autres structures publiques. Même si ces acteurs ont chacun leurs compétences respectives en matière sportive, le partage d'intérêts et leurs mises en relations participent à la création d'une offre sportive à la fois cohérente, intégrée et durable. Au-delà du développement de l'activité sportive, le social et l'environnement demeurent deux piliers incontournables autour desquels le sport conjugue. Le sport peut être ainsi utilisé comme un levier pour améliorer la qualité de vie des populations du territoire et favoriser un développement territorial plus juste et durable. Si certains partenariats nationaux permettent d'appuyer des projets territorialisés, d'autres stratégies et expérimentations dans la région ou non peuvent servir d'exemple pour Ambert Livradois Forez afin de (re)penser sa politique sportive, à l'horizon du prochain mandat électoral (figure 26).

Figure 26. Synthèse AFOM des politiques (autour du sport) sur la CC Ambert Livradois Forez

<u>Atouts</u> - Offre diversifiée : Initiatives adaptées à tous les publics (scolaires, seniors, handicapés, demandeurs d'asile) avec des projets comme Activ'Ados, le triathlon scolaire ou les événements inclusifs (Ambert en Rose). - Partenariats solides : Collaboration entre écoles, associations, clubs, collectivités et structures médico-sociales (ex. : EHPAD). - Ancrage légal et éducatif : L'EPS est bien structurée dans les programmes scolaires, avec des compétences clés (savoir nager, savoir rouler à vélo).	<u>Faiblesses</u> - Manque de structuration politique autour d'une politique sportive communautaire clairement définie à ce jour. - Inégalités d'accès et maillage territorial difficile à solutionner en matière d'offre sportive. - Faible visibilité externe par rapport à d'autres territoires ruraux.
<u>Opportunités</u> - (Re)saisir la dynamique post-JO Paris 2024, notamment sur les pratiques inclusives - Positionner Ambert Livradois Forez comme destination forte pour les APN - Renforcement des partenariats au niveau local et infra. - Stratégies pour une transition économique et environnementale autour du sport.	<u>Menaces</u> - Attractivité moindre face à des territoires mieux équipés - Pressions financières : réduction des subventions publiques, coûts croissants des événements, dépendances aux financements.

Evaluation de l'offre sportive : une structuration hétérogène mais adaptée aux besoins actuels ?

Introduction

Au sens général, l'offre sportive ne se limite pas à un inventaire d'activités ou d'infrastructures ; elle constitue un véritable levier d'aménagement et de développement territorial. Elle englobe l'ensemble des équipements (stades, gymnases, piscines, espaces de pleine nature), mais aussi les services, programmes et dispositifs d'encadrement qui soutiennent et organisent la pratique. Cette offre, qu'elle soit publique, associative ou privée, participe à structurer le territoire en créant des lieux de rencontre, en dynamisant l'économie locale et en renforçant l'attractivité résidentielle et touristique.

Elle s'inscrit dans des logiques d'accessibilité et d'inclusion : penser l'offre sportive, c'est aussi interroger la répartition spatiale des équipements, leur accessibilité financière et physique, ainsi que l'adaptation aux publics spécifiques (personnes en situation de handicap, publics éloignés de la pratique, etc.). Sur le plan stratégique, elle reflète les choix politiques locaux : priorités d'investissement, soutien aux associations, programmes éducatifs ou événementiels. En tant qu'outil d'aménagement, l'offre sportive interagit avec d'autres politiques sectorielles (santé, jeunesse, tourisme, urbanisme). Elle peut contribuer à réhabiliter des espaces urbains ou ruraux, à renforcer la cohésion sociale et à valoriser les ressources locales (sites naturels, patrimoine). Ce sont autant d'éléments qui en font un élément structurant de ce diagnostic.

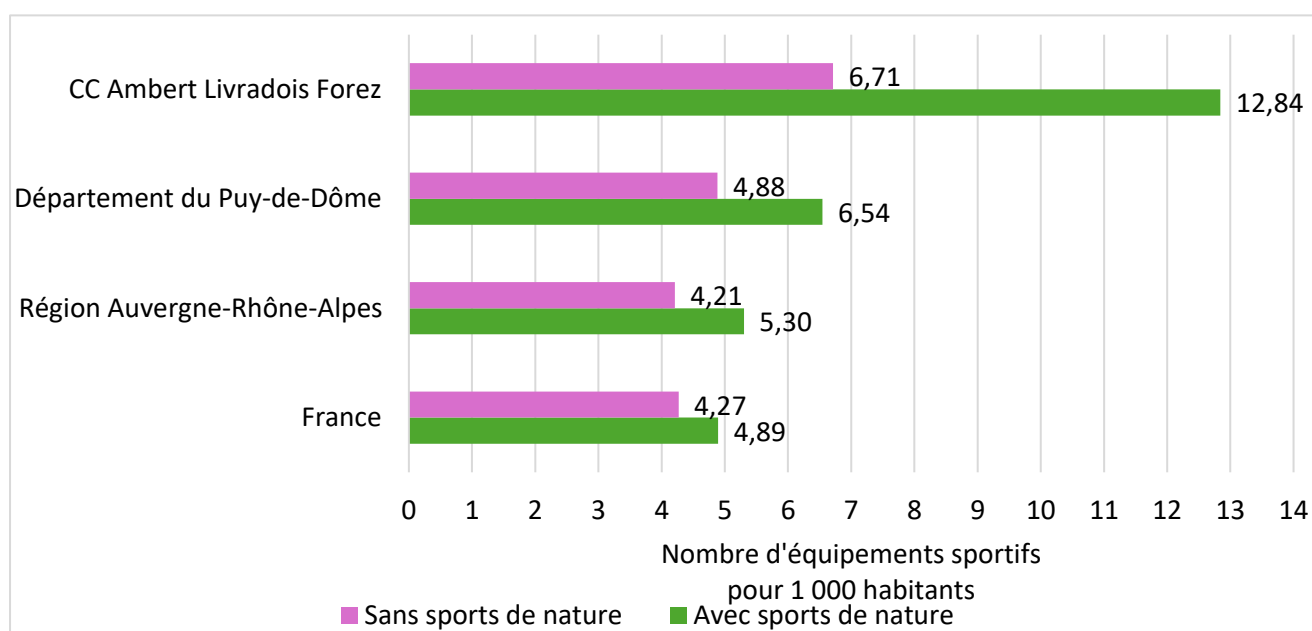
A. Equipements et infrastructures sportives : enjeux d'aménagement

Le travail est notamment permis par le « Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratique », dite base RES du Ministère des Sports. Selon les bases, une installation sportive est un lieu caractérisé par une adresse qui détermine l'installation d'un ou plusieurs équipements sportifs dans un périmètre délimité. Inversement, un équipement sportif est, au sens de l'article L. 312-2 du Code du sport, « un bien immobilier appartenant à une personne publique ou privée, spécialement aménagé ou utilisé, de manière permanente ou temporaire, en vue d'une pratique sportive et ouvert aux pratiquants à titre gratuit ou onéreux ». Si l'examen de cette base offre un panorama quantitatif très détaillé (types, fonctionnement, accessibilité, etc.), elle mérite d'être croisée avec des examens sur place pour analyser notamment leur affluence, leur vétusté ou encore les projets qui visent à renforcer cette même offre.

1- Dans l'ensemble, une offre particulièrement variée mais très dispersée

La CC Ambert Livradois Forez est dotée d'un important ratio d'équipements sportifs tous types confondus au regard de la population totale. Avec environ 13 équipements, sports de nature compris, pour 1 000 habitants, le taux d'équipement au sein de cette CC est environ le double de la moyenne du département du Puy-de-Dôme (qui se classe à un rang intermédiaire sur les 101 départements en matière de dotation d'équipements sportifs) et même environ 2,5 fois supérieur aux moyennes régionale et nationale. Ce taux est comparable à d'autres territoires du Massif central principalement orientés autour des sports de pleine nature (Aveyron, Cantal, Lozère, Lot). En revanche, la part des équipements sportifs de pleine nature, c'est-à-dire essentiellement sans infrastructure lourde, est bien plus importante : 167 des 354 équipements identifiés à l'échelle de la CC Ambert Livradois Forez (47,1 % du total), contre 26,5 % dans le Puy-de-Dôme, 20,6 % pour Auvergne-Rhône-Alpes et même 12,8 % comme moyenne nationale. Même sans ces équipements de nature, le taux à l'échelle de CC reste supérieur d'un à deux points par rapport aux échelons à l'étude (figure 28).

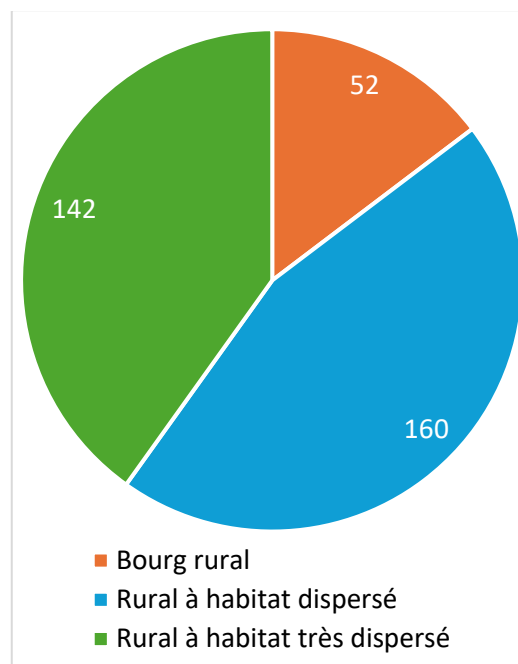
Figure 27. Nombre d'équipements sportifs pour 1 000 habitants entre territoires en 2025



(source : Ministère des Sports, 2025)

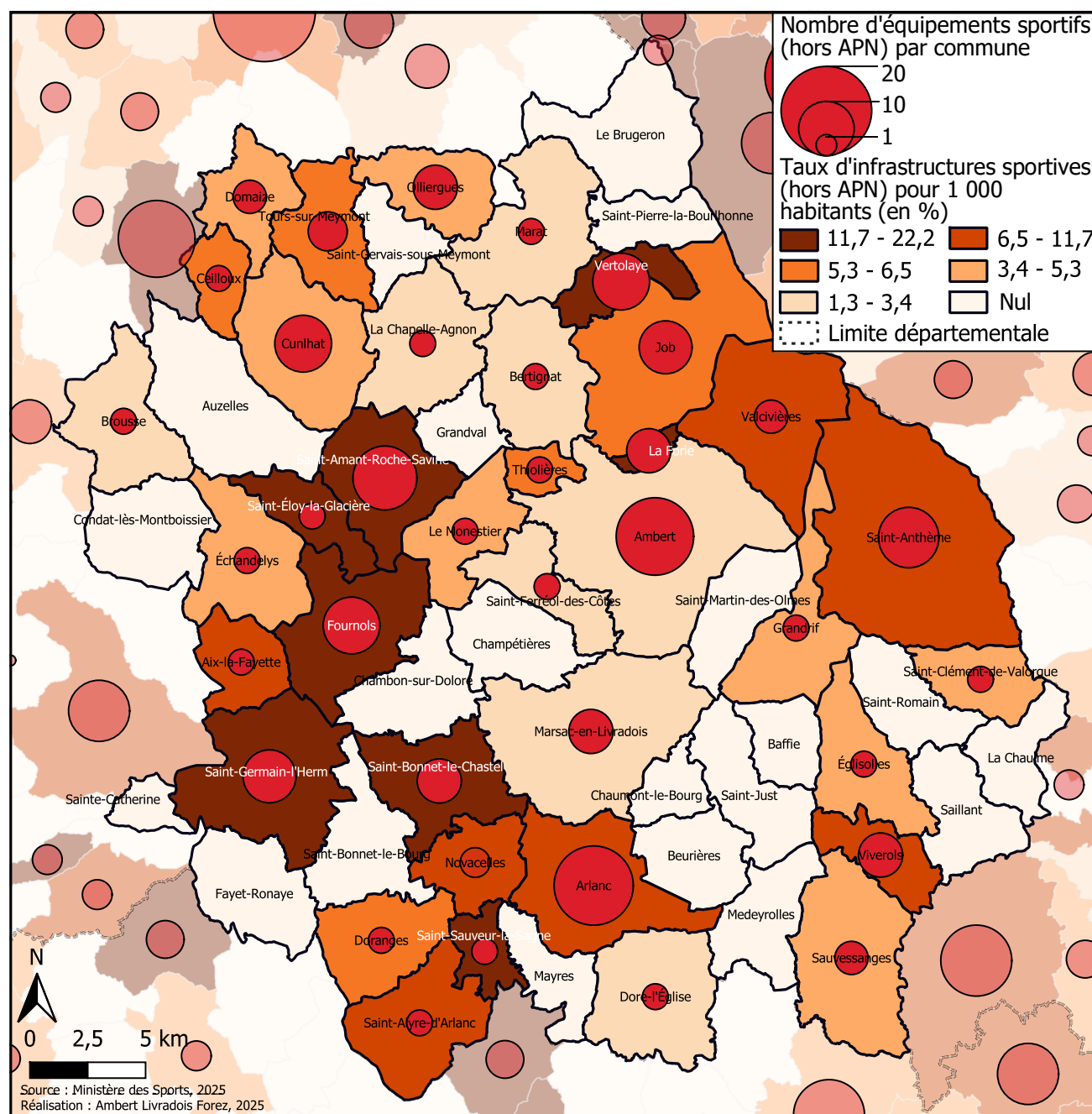
La répartition des équipements sportifs est toutefois disparate à l'échelle des 58 communes de la CC Ambert Livradois Forez (figure 28). En valeur absolue, le nombre d'équipements sportifs reflète la hiérarchie des communes en matière de population et de concentration des équipements, jusqu'à 52 équipements (dont 20 dits lourds) pour Ambert, considérée comme « bourg rural » selon la grille communale de densité (INSEE). Par la suite, 160 équipements se concentrent dans 15 communes considérées comme « rurales à habitat très dispersé » (12 en moyenne) contre 142 dans les 42 communes de la catégorie « rural à habitat très dispersé » (3,38 en moyenne). Au regard de la répartition de la population, les concentrations des équipements (dont activités de pleine nature inclus) les plus importantes se situent dans les communes de l'ouest du Livradois (de Saint-Amant-Roches-Savine à Arlanc) particulièrement boisées mais aussi dans les espaces aménagés (notamment pour les activités d'hiver) du versant ouest des monts du Forez. Les communes les moins dotées se concentrent surtout au nord de Vertolaye, à l'ouest de Cunlhat et à l'est de la haute vallée de la Dore. En revanche, 22 des 58 communes n'hébergent aucun équipement sportif dit « lourd ». Toutes ces données doivent être appréciées au regard d'une compréhension qualitative du territoire et de ces mêmes équipements, notamment en matière d'accessibilité, d'état et de type de pratiques (figure 29).

Figure 28. Nombre d'équipements par typologie de commune selon la grille communale de densité en 2025



(source : Ministère des Sports, 2025 ; INSEE, 2021)

Figure 29. Nombre d'équipements sportifs (hors sports de pleine nature) et taux pour 1 000 habitants dans la CC Ambert Livradois Forez en 2025



Le territoire de la CC Ambert Livradois Forez présente une offre sportive diversifiée, avec une forte orientation vers les sports de nature, groupe largement dominant y compris dans les autres échelons de comparaison. Ce cadre physique et territorial permet d'ailleurs de mettre en avant des activités spécifiques comme les activités aériennes de type ULM ou parapente (11^{ème} des 15 familles d'équipements les plus représentées sur le territoire), mais aussi le pas de tir (14^{ème}) et le ski (15^{ème}). En revanche, d'autres équipements comme le bassin de natation (ici la piscine d'Ambert Livradois Forez, notamment mobilisable dans une logique de santé publique) les salles de combat, les installations d'athlétisme¹² ou les équipements de forme se retrouvent plus éloignés dans le classement par rapport au département et à la région. Si certains équipements traduisent la

¹² Le permis de construction de celle d'Ambert a été validé, avec couplement avec le terrain de rugby. Les premiers travaux devraient intervenir au début de l'année 2026.

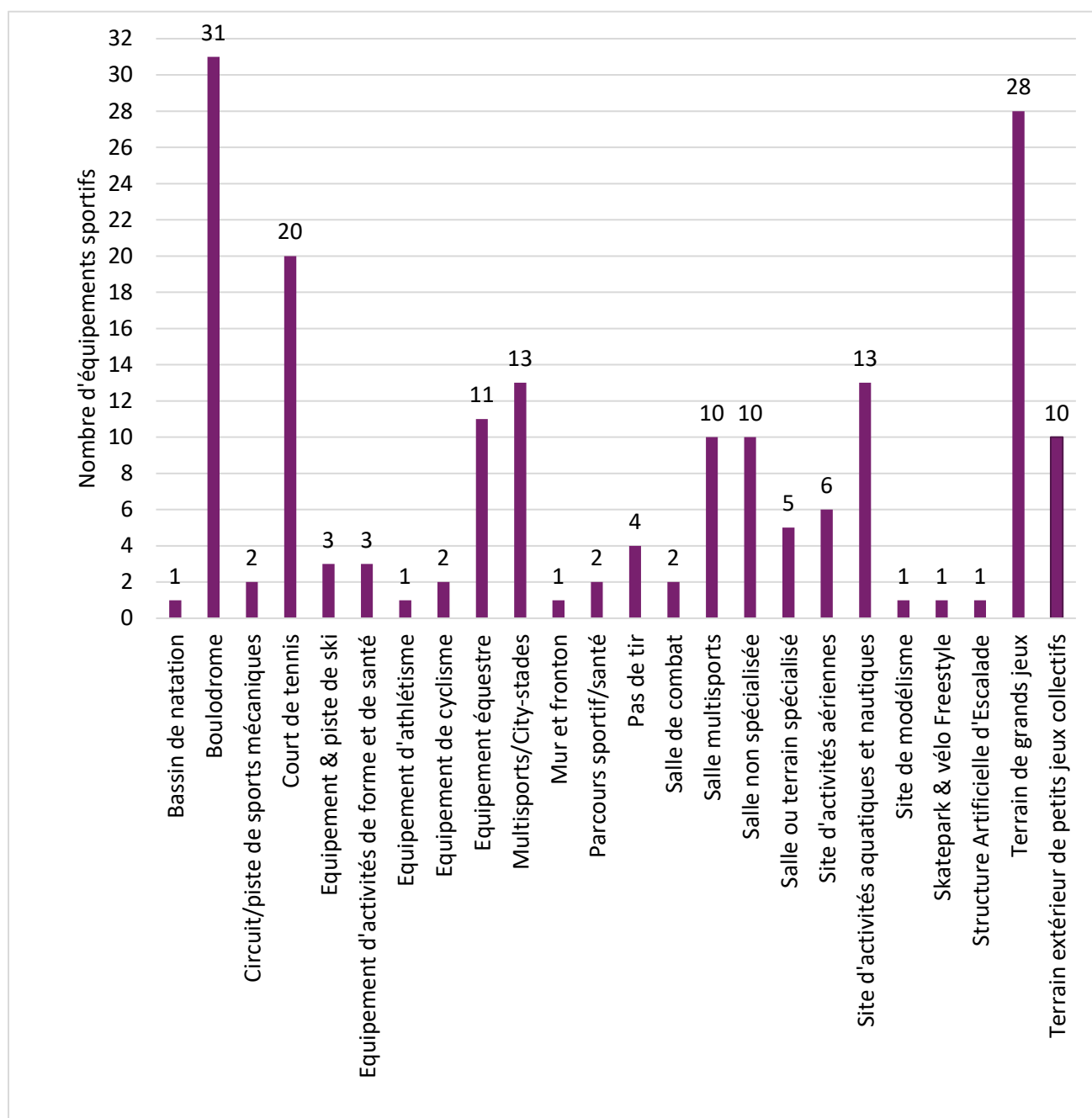
valorisation du cadre naturel et paysager du Livradois-Forez, la carence ou la sous-représentativité d'autres nourrissent des pistes de réflexion en matière de rééquilibrage de l'offre (figures 30 et 31).

Figure 30. Les 15 plus grandes familles d'équipements sportifs par territoires en 2025

<u>CC Ambert Livradois Forez</u> 1. Divers équipements Sports de nature 2. Boulodrome 3. Terrain de grands jeux 4. Court de tennis 5. Multisports / city-stades 6. Site d'activités aquatiques et nautiques 7. Equipement équestre 8. Salle multisports 9. Salle non spécialisée 10. Terrain extérieur de petits jeux collectifs 11. Site d'activités aériennes 12. Salle ou terrain spécialisé 13. Pas de tir 14. Equipement et piste de ski 15. Bassin de natation	<u>Département du Puy-de-Dôme</u> 1. Divers équipements Sports de nature 2. Terrain de grands jeux 3. Court de tennis 4. Boulodrome 5. Salle non spécialisée 6. Multisports / city-stades 7. Equipement équestre 8. Salle multisports 9. Salle ou terrain spécialisé 10. Equipements d'activités de forme 11. Terrain extérieur de petits jeux collectifs 12. Site d'activités aquatiques et nautiques 13. Equipement d'athlétisme 14. Salle de combat 15. Pas de tir
<u>Région Auvergne-Rhône-Alpes</u> 1. Divers équipements Sports de nature 2. Terrain de grands jeux 3. Court de tennis 4. Boulodrome 5. Multisports / city-stades 6. Salle multisports 7. Salle non spécialisée 8. Equipement équestre 9. Salle ou terrain spécialisé 10. Terrain extérieur de petits jeux collectifs 11. Equipements d'activités de forme 12. Site d'activités aquatiques et nautiques 13. Equipement d'athlétisme 14. Salle de combat 15. Bassin de natation	<u>France</u> 1. Divers équipements Sports de nature 2. Terrain de grands jeux 3. Court de tennis 4. Boulodrome 5. Multisports / city-stades 6. Salle multisports 7. Salle non spécialisée 8. Equipement équestre 9. Salle ou terrain spécialisé 10. Terrain extérieur de petits jeux collectifs 11. Equipements d'activités de forme 12. Site d'activités aquatiques et nautiques 13. Equipement d'athlétisme 14. Salle de combat 15. Bassin de natation

(source : Ministère des Sports, 2025)

Figure 31. Nombre d'équipements sportifs (hors pleine nature) par grandes familles sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



(source : Ministère des Sports, 2025)

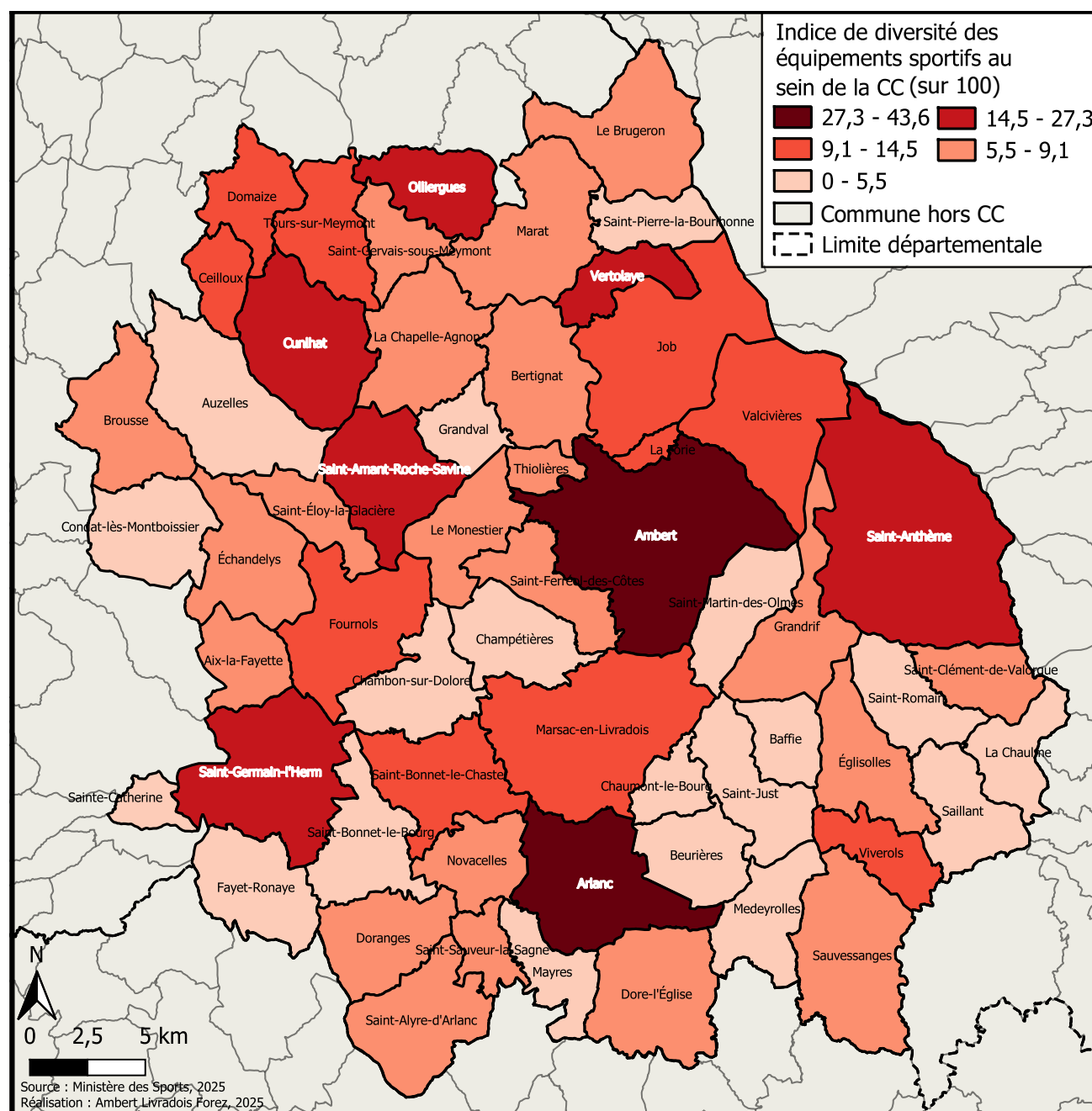
Si à l'échelle de la CC Ambert Livradois Forez on distingue 55 types d'équipements sportifs¹³, cette diversité est toutefois inégale entre les communes, comme en témoigne la carte ci-après du calcul de l'indice de diversité des équipements¹⁴. Si les communes en situation de centralité intermédiaire dans le territoire présentent un indice de diversité élevé (supérieur à 12,7 et jusqu'à 43,6 pour Ambert – ce qui signifie que la commune présente 43,6% des familles d'équipements sportifs sur toutes elles recensées sur le territoire), certaines communes se distinguent par la présence d'activités hivernales ou de nombreux parcours de pleine nature

¹³ Dans la base RES du Ministère des Sports, le découpage par type est une subdivision plus fine que celle de la famille. Le découpage par type est notamment mobilisé pour calculer un indice de diversité.

¹⁴ L'indice de diversité est établi à l'échelle d'un même territoire de référence.

(Job, Saint-Anthème, Valcivières). En revanche, dans les communes où le nombre d'équipements est moindre, c'est-à-dire des bourgs ruraux dispersés pour la plupart, on observe une redondance du même équipement présent, généralement le boulodrome. Ainsi, cette photographie de la diversité permet de situer la CC Ambert Livradois Forez dans la moyenne du Puy-de-Dôme à savoir avec une « densité moyenne basse » mais une « diversité haute », à l'image des principaux départements de l'ouest de la France et de moyenne montagne (Banque des Territoires, 2022) (figure 32).

Figure 32. Indice de diversité des équipements sportifs (sports de nature compris) au sein de la CC Ambert Livradois Forez en 2025



2- Analyse par grandes familles d'équipements : des besoins spécifiques ?

Concernant les sports en intérieur, les salles et gymnases demeurent des espaces privilégiés de la pratique, tous types confondus. En 2023, la CC Ambert Livradois Forez est dotée de 7 gymnases (parfois inclus dans des établissements scolaires) et salles omnisports, laissant apparaître la hiérarchie des centralités à l'échelle du territoire (2 à Ambert dont Henri Joubert rénové en 2016 et 2 à Arlanc, puis un à Cunlhat, Olliergues, Saint-Anthème, Saint-Germain-l'Herm et Vertolaye). De manière plus éparpillée à l'échelle de la CC, d'autres équipements assurent la pratique en intérieur : 2 salles spécialisées à Ambert et à Saint-Bonnet-le-Chastel, 7 salles non spécialisées essentiellement dans les centres-bourgs de l'ouest du territoire, 3 salles de combat à Ambert, Arlanc et Vertolaye et 2 salles de remises en forme à Ambert et à Fournols. Plus largement, si l'on croise la localisation de ces équipements en intérieur avec la carte scolaire, les collégiens et lycéens d'Ambert ont accès à la gamme la plus complète et diversifiée d'activités sportives en intérieur. Le panel des autres équipements demeure quand même en partie liée à la carte des établissements du premier degré, permettant ainsi une sollicitation des équipements par le public scolaire. Même s'ils permettent ainsi de couvrir une gamme importante de disciplines et de besoins, ils font face à de nombreux besoins plus ou moins immédiats.

Focus sur le plus grand complexe d'Ambert et de la CC : le CORAL (Centre omnisports régional Ambert Livradois)

Inauguré en 2006 à l'initiative de la mairie d'Ambert et des associations locales, le CORAL est le principal multisports sur la CC Ambert Livradois Forez. Par ses infrastructures variées (salles multisports, dojo, terrains de football, tennis et padel) et ses capacités d'hébergement adaptées aux groupes, il répond aux besoins d'un large public : scolaires, associations locales et visiteurs. En ce sens, même s'il est géré par la commune, la concentration des activités lui offre une ampleur intercommunale.

Cette polyvalence favorise le développement d'une offre sportive diversifiée et accessible, contribuant à renforcer la dynamique associative et le maillage territorial des clubs, avec plus de 1 500 pratiquants hebdomadaires. Cela montre l'importance du CORAL comme pôle fédérateur, mais révèle aussi un enjeu fort en termes de gestion des créneaux et d'entretien des infrastructures. De plus, son positionnement géographique à 1 km du centre-ville, près du collège Jules Romain et d'autres établissements sportifs (tennis, padel) font des facteurs-clés la pratique régulière et l'organisation d'événements sportifs interterritoriaux. Enfin, la présence d'un hébergement sur site avec 48 chambres meublées constitue un atout pour l'accueil de stages, compétitions et séjours sportifs, contribuant ainsi à l'attractivité du territoire et au développement économique local lié au tourisme sportif. Seule l'absence de point de restauration collective est à signaler.

Toutefois, pour optimiser pleinement le rôle du CORAL dans la politique sportive locale, la mairie d'Ambert souhaiterait élargir l'offre à des activités émergentes et de renforcer les partenariats avec les établissements scolaires et les acteurs associatifs. Ces actions permettraient d'accroître la fréquentation, d'adapter l'équipement aux évolutions des pratiques sportives et de mieux intégrer le CORAL dans une stratégie territoriale globale du sport, dans le territoire et surtout comme vitrine pour l'accueil de compétitions départementales et/ou régionales. (figure 33)



Figure 33. Terrain d'entraînement du basket-ball au CORAL d'Ambert (image : Basket Club Livradois)

Le complexe multisports d'Arlanc : un bâtiment multi-usages à l'attention spécifique

Intégrée au complexe sportif communal de Loumas, la salle d'omnisports d'Arlanc, datant des années 1990, joue un rôle central dans la vie locale. D'une surface de 600 m² environ, elle est équipée d'un sol en bitume, d'un éclairage adapté et de deux vestiaires avec douches. Sa configuration permet la pratique d'un large éventail de disciplines pour les associations entre 8h30 le matin et 23h00 le soir : handball, volley-ball, badminton, basket-ball, etc. Une salle connexe, servant de lieu de convivialité également, permet également la pratique d'activités gymniques à partir de la fin d'après-midi. Lieu privilégié pour les établissements scolaires (7 créneaux de 3 h 00 mobilisés pour le collège public suite à une convention avec le Département contre 2 créneaux pour l'école primaire), les associations locales et les habitants, elle est essentiellement orientée vers les activités de loisir et la découverte sportive.

Aujourd'hui, l'adjointe à la vie associative et le responsable des Bâtiments s'engagent pour conserver au mieux et entretenir ce qu'ils considèrent comme un espace sportif intermédiaire, mais intéressant pour la 2^{ème} commune de la CC en nombre d'habitants avec plus d'une vingtaine d'associations sur place. Même si les plages horaires sont pour le moment complètes, quelques demandes supplémentaires émanent, y compris de l'association voisine de tennis de table de La Chaise-Dieu. Avec 40 000 € par an uniquement pour les plaquettes, l'entretien du bâtiment reste onéreux. Quelques aménagements légers ont eu lieu récemment, comme le réagencement des buvettes pour les PMR (personnes à mobilité réduite) ou l'installation d'arceaux de vélos sur un parking rénové. Pourtant, des aménagements sont envisagés : la rénovation de la peinture estimée trop foncée, la création de puits de lumière dans un bâtiment relativement sombre, la rénovation d'un éclairage trop gourmand, l'installation de panneaux photovoltaïques malgré les contraintes des ABF (Architectes des Bâtiments de France, etc.), la réparation d'un matériel et de murs dégradés (surtout dans les vestiaires). Ce sont autant d'initiatives qui mobilisent ressources humaines et financières, et traduisent une volonté de conservation et de modernisation pour un tissu sportif jugé vivant. (figure 34)

Figure 34. Le complexe omnisports de Loumas à Arlanc, une centralité sportive intermédiaire



(image : Google Street View, août 2024)

Vertolaye : une petite commune particulièrement dotée en offre sportive infrastructurelle

La commune de Vertolaye dispose d'une offre sportive variée, comptant 10 équipements « lourds » pour près de 10 000 m² de surfaces. Les sports de raquette y occupent une place importante avec deux courts de tennis (648 m² chacun, dont un couvert) et une salle de squash (63 m²), ouverts aussi bien aux clubs qu'aux familles. La Halle des Sports (450 m², tribune de 50 places) constitue un espace central, accueillant aussi bien des pratiques scolaires (gymnastique, tennis de table, sauts) que des entraînements associatifs de judo ou de gymnastique volontaire. (figure 35)

Les activités de remise en forme sont représentées par une salle de musculation de 75 m² dotée de 24 postes, tandis que le mur d'escalade de 8 m de haut et 10 couloirs favorise l'initiation scolaire et les formations sportives. Vertolaye se distingue aussi par ses pas de tir, dont l'un atteint 69 m et permet des compétitions régionales sur 25 et 50 mètres. Le stade Marcel Blondelle (6 825 m², tribune de 120 places) illustre quant à lui le rôle structurant du football au niveau départemental. Enfin, un terrain de pétanque de 361 m² avec quatre couloirs rappelle l'ancrage local d'une pratique à la fois conviviale et compétitive. En combinant sport scolaire, loisirs et compétitions régionales, Vertolaye offre ainsi un pôle sportif de proximité qui dépasse le simple cadre communal et contribue au dynamisme intercommunal et départemental.

Pourtant, des besoins subsistent, d'où des efforts engagés par la mairie. L'une des actions les plus récentes concerne le changement de l'éclairage du stade de football au profil de lampes LED, pour une consommation à l'année 4 fois moins importante. La municipalité souhaiterait également aménager un city-stade et un pumptrack, particulièrement demandé par les administrés. Pourtant, une part importante du budget dédié aux activités sportives est confondu avec celui de l'école. Si les programmes France Relance ont permis de financer en partie ces équipements, d'autres appels à projet comme Multatami pour les sports de combat ont en revanche échoué. Malgré la présence d'une offre solide en infrastructures, les engagements de la mairie de Vertolaye en matière sportive restent nombreux.

Figure 35. La Halle des Sports de Vertolaye, un établissement particulièrement riche



(image : Handball Club Ambertois, 2024)

Un exemple inspirant de complexe sportif intégré en moyenne montagne rurale : la station Sports, Loisirs, Bien-Être d'Hauteville (Ain)

La station Sports, Loisirs et Bien-Être constitue un équipement structurant pour le plateau d'Hauteville. Classée « station climatique » dès 1924, la commune bénéficie d'un environnement forestier de plus de 2 500 hectares et d'une altitude moyenne de 900 mètres, jouissant d'une réputation ancienne de lieu de cure ou de ressourcement.

L'offre sportive repose avant tout sur la complémentarité des saisons. En hiver, la station propose un domaine alpin (site de Terre Ronde) avec 10 pistes de tous niveaux et quatre téléskis, ainsi qu'un domaine nordique (site de la Praille) offrant 53 km de pistes de ski de fond damées, 25 km d'itinéraires raquettes, des pistes de luge et des espaces ludiques. En été, l'activité se concentre autour des sentiers de randonnée, du VTT, de l'escalade, de la via ferrata ou encore de la pêche, ce qui favorise une fréquentation sur l'ensemble de l'année. Un atout distinctif de la station réside dans son positionnement sur le bien-être. L'espace de la Praille intègre deux bains nordiques en plein air et un sauna. Cette orientation contribue à diversifier les publics en attirant à la fois les sportifs, les familles et les personnes en quête de relaxation, prolongeant ainsi l'héritage de station de santé.

L'accueil est assuré par des infrastructures adaptées, dont le centre sportif H3S (72 places) et plusieurs gîtes collectifs, permettant de loger plus de 300 personnes. Ces capacités d'hébergement facilitent l'accueil de stages sportifs, de classes vertes, de regroupements associatifs ou de séjours touristiques. Ainsi, la station joue un rôle clé non seulement dans l'attractivité touristique mais aussi dans l'animation locale et la mise en réseau des acteurs. (figure 36)

La station illustre la capacité d'un territoire de moyenne montagne à valoriser son patrimoine naturel et son passé médical en un pôle multifonctionnel. Elle articule activités de pleine nature, pratiques sportives encadrées et offre de détente, ce qui en fait un levier majeur pour le développement territorial et l'image de l'Ain comme destination touristique quatre saisons.

Figure 36. Vue sur le centre sportif H3s d'Hauteville (Ain), une structure complète et intégrée



(image : *Le Progrès*, 2022)

Pour les sports de plein air, les stades demeurent les principaux équipements de pratique. On en recense 22 sur les 58 communes de la communauté de communes Ambert Livradois Forez, avec une concentration notable à Arlanc (3 stades), et deux équipements à Ambert ainsi qu'à Saint-Amant-Roche-Savine. Le plus souvent situés en périphérie immédiate du bâti, ces équipements sont également bien présents dans des bourgs plus isolés du nord et de l'ouest du territoire, comme à Bertignat, Le Monestier ou Thiolières. La géographie des terrains de tennis s'inscrit en partie dans celle des stades. On en compte 13 à l'échelle intercommunale, principalement implantés dans la partie orientale des monts du Livradois. Certaines communes, comme Fournols, disposent même de deux terrains. D'autres équipements, de moindre envergure mais à plus forte dispersion, maillent également le territoire. Les boulodromes, par exemple, représentent parfois le seul équipement sportif présent dans certains centres-bourgs tels que Ceilloux, Doranges, Novacelles, Saint-Alyre-d'Arlanc ou Saint-Sauveur-la-Sagne. À l'inverse, seules les communes d'Arlanc et de Cunlhat disposent d'un terrain dédié aux pratiques dites « urbaines » (roller, skate, BMX, etc.). Enfin, sept autres communes, souvent peu dotées par ailleurs, bénéficient de petits espaces de jeux extérieurs, comme à Saint-Éloi-la-Gracière ou Valcivières.



Figure 37. Terrain de basket-ball rénové en 2024 à proximité du plan d'eau de Saint-Anthème (photo : Laval F., 22 juillet 2025)

Concernant les équipements de la pratique des sports aquatiques et nautiques, la CC Ambert Livradois Forez ne concentre qu'une seule piscine, installée dans la commune principale du territoire. Bâtie en 1972, la piscine d'Ambert dite aujourd'hui Piscine Ambert Livradois Forez a fait l'objet en 2018-2019 d'une troisième opération de rénovation permettant de moderniser l'offre existante, d'améliorer le confort tout en optimisant la gestion du bâtiment dans le cadre de la démarche TEPOS (territoire à énergie positive verte). Pour une capacité maximale de 360 personnes, le bâtiment dispose d'un sportif de 25 mètres de longueur jusqu'à 3 m 50 de profondeur, d'un bassin d'apprentissage de 112,5 m², d'une pataugeoire de 16 m², d'un spa, d'un sauna mais aussi d'espaces de jeux extérieurs, des vestiaires et d'un espace d'accueil entièrement rénovés. Pourtant, différents plans d'eau et bases artificielles, créées à partir des années 1970, permettent d'assurer la pratique de baignade et autres activités nautiques à la CC : la base de loisirs de Loumas à Arlanc, le plan d'eau de Cunlhat ainsi que la base de Saint-Anthème. Si les deux premières sont en accès libre avec baignade autorisée, la dernière est accessible uniquement aux mois de juillet et août, et ce de manière payante. Tous sont dotés à proximité de divers jeux pour enfants, avec même un point de pêche pour les deux premiers.



Figure 38. Bassin sportif de la piscine d'Ambert Livradois Forez (image : site de la mairie d'Ambert, 2024)

3- Caractéristiques matérielles et pratiques des équipements sportifs

Analyser les caractéristiques matérielles et pratiques des équipements permet d'approfondir le panorama général détaillé ci-dessous, en étudiant aussi bien qualitativement que quantitativement. Il revient notamment de spécifier par commune et par grande famille les déséquilibres éventuels et de cibler les axes d'intervention.

En lien avec la répartition des APN sur le territoire, on constate que l'écrasante majorité des équipements se situent en extérieur. En effet, 52,1% des 354 équipements identifiés sur la CC Ambert Livradois Forez relèvent d'un site naturel aménagé et même 32,1% sont dits découverts (stades de football, pistes, boudodromes, courts de tennis, etc.) Néanmoins, l'écrasante majorité des sites de nature résultent soit d'un aménagement du terrain soit d'une artificialisation du site, ce qui peut également influencer le regard des APN. *A contrario*, seulement 45 équipements sont des équipements d'intérieur (pour 12,6% du total), dont la moitié est représentée par le seul trio gymnases / salles non spécialisées / piscines. La part des équipements en intérieur est la plus importante pour la commune de Vertolaye, avec 7 des 14 équipements sportifs sur le territoire. Cette configuration reflète un ancrage territorial fort dans les pratiques de plein air, facilité par la richesse paysagère et la faible densité urbaine du territoire. Toutefois, le nombre limité d'équipements en intérieur peut restreindre l'accès à certaines pratiques en hiver mais aussi pour des publics spécifiques (figures 39 et 40).

Figure 39. Répartition intérieur/extérieur et type de site des équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025

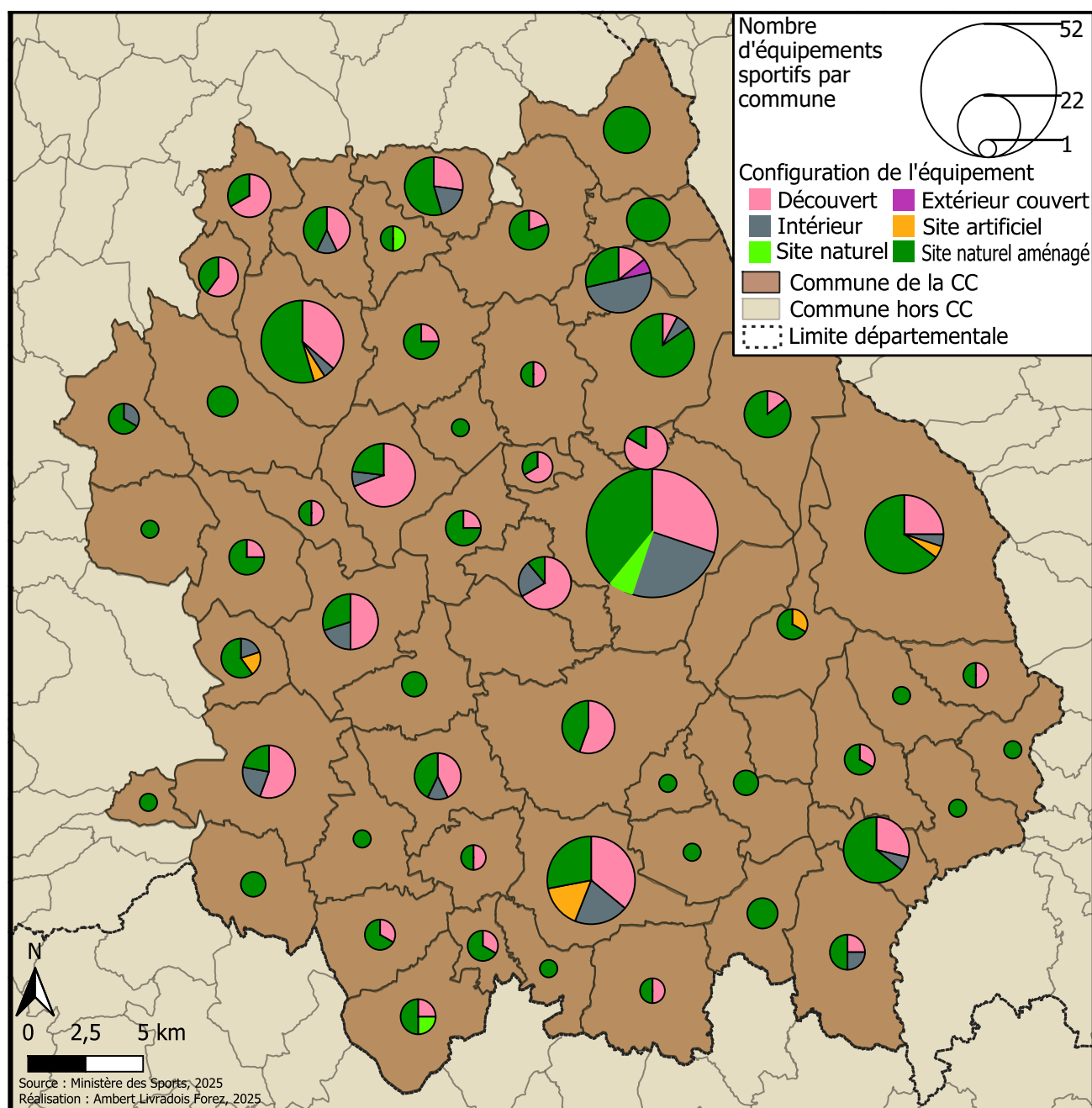
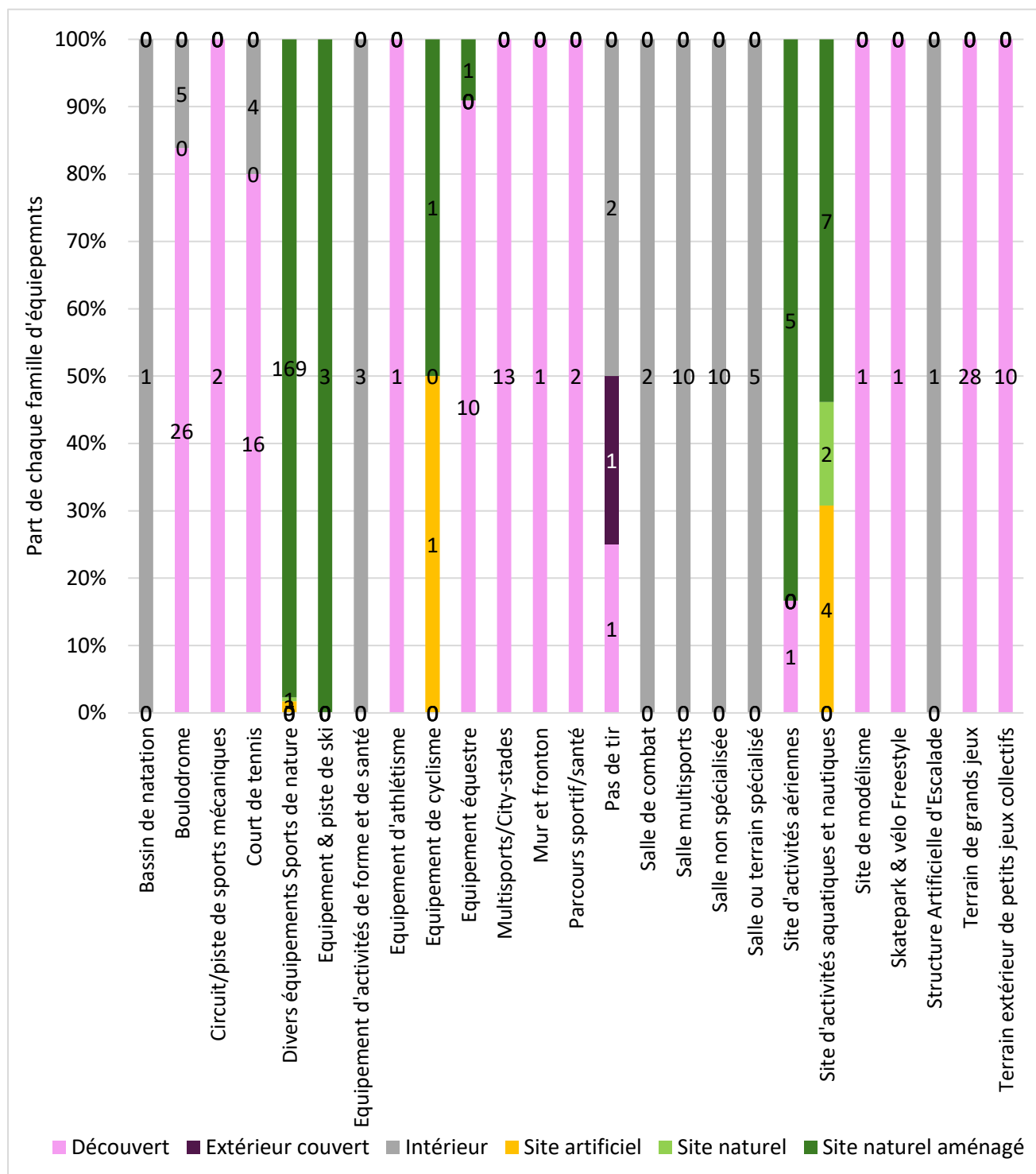


Figure 40. Répartition intérieur/extérieur et type de site par famille d'équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



(source : Ministère des Sports, 2025)

En lien direct avec la répartition intérieur/extérieur des équipements, la nature des sols permet toutefois de compléter l'intensité ou non de l'aménagement du sol. En effet, les trois groupes de sols dominants selon la typologie du Ministère des Sports sur la CC Ambert Livradois Forez sur la surface dite « naturelle » (199 équipements sur 354, soit 56,2 % du total), devançant de très loin le gazon naturel (7,6 %) puis le bitume (7,4 %). Cette configuration confirme la forte orientation de l'offre sportive vers l'extérieur, aussi dans un souci de valorisation et préservation paysagère. De tels choix traduisent aussi des activités physiques et sportives à la

fois accessibles et peu onéreuses en entretien. En revanche, alors qu'Arlanc enregistre la plus grande diversité de types de sols sur les équipements sportifs avec 9 familles différentes en tout, la plupart des bourgs ruraux ne présentent qu'une à deux types de sol, avec systématiquement les surfaces dites « naturelles ». Pourtant, au-delà de ces caractéristiques, en résultent aussi des choix pratiques. La mairie d'Ambert souhaite notamment investir dans une piste en gazon synthétique, bien plus à même de résister face au froid hivernal pour assurer une continuité de la pratique sportive, notamment collective (figures 41 et 42).

Figure 41. Nature du sol des équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025

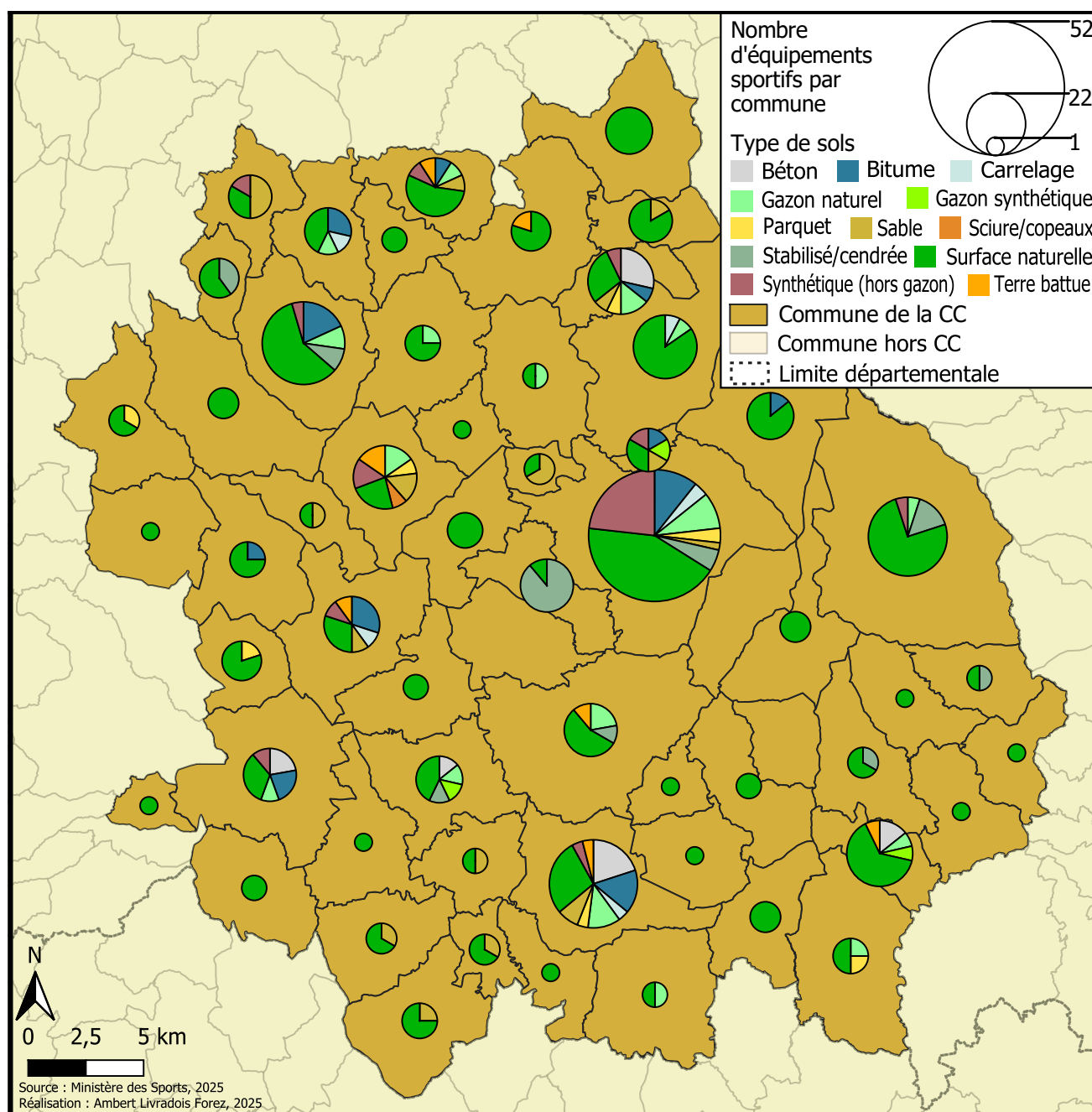
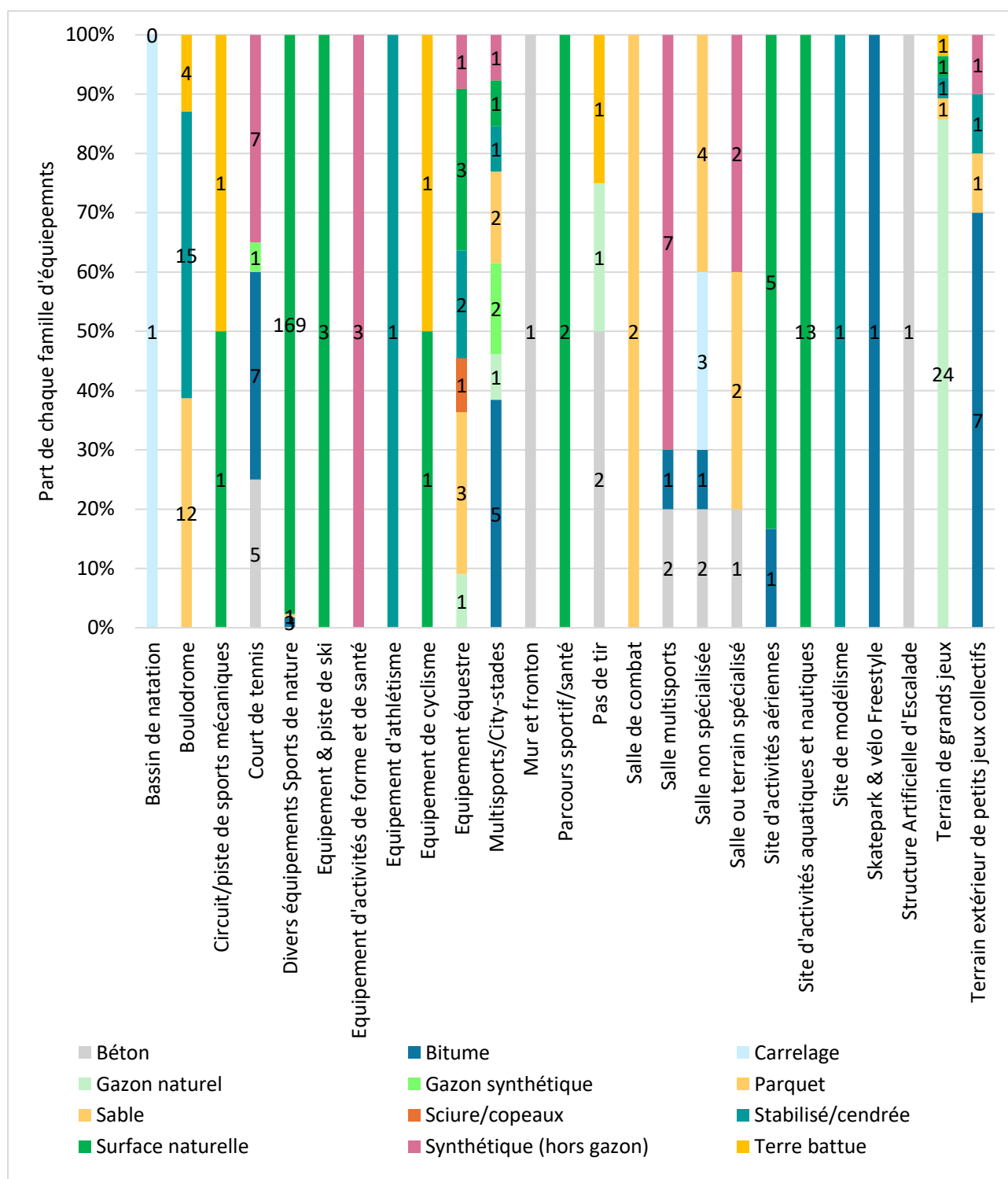


Figure 42. Nature du sol par famille d'équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



(source : Ministère des Sports, 2025)

Les équipements sportifs sur le territoire de la CC Ambert Livradois Forez sont inégalement vétustes. La plupart d'entre eux ont été mis en service il y a au moins une vingtaine d'années : 70,7% de tous les équipements hors spécifiques aux activités de pleine nature ont été installés entre 1975 et 2004, avec une répartition relativement homogène entre l'ensemble des communes où ils sont recensés. Sur les 178 équipements hors activités de pleine nature, seulement 15 ont été mis en service avant 1964, notamment à Ambert, Grandrif, Olliergues, Saint-Anthème et Vertolaye. C'est toutefois également à Ambert que la part des équipements les

plus récents, à savoir mis en service après 2005, est la plus importante. Plus finement, l'analyse par types d'équipements sportifs démontre un éventail particulièrement différencié des dates de mises en service. Si les équipements les plus vétustes sont principalement les courts de tennis et les terrains de grands jeux, l'essentiel des équipements liant sport et loisir datent d'il y a une quarantaine d'années. En revanche, les équipements équestres et les salles multisports font partie des équipements les plus récents sur le territoire (figures 43 et 44).

Figure 43. Nombre d'équipements sportifs (hors activités de pleine nature) selon leur période de mise en service sur la CC Ambert Livradois Forez

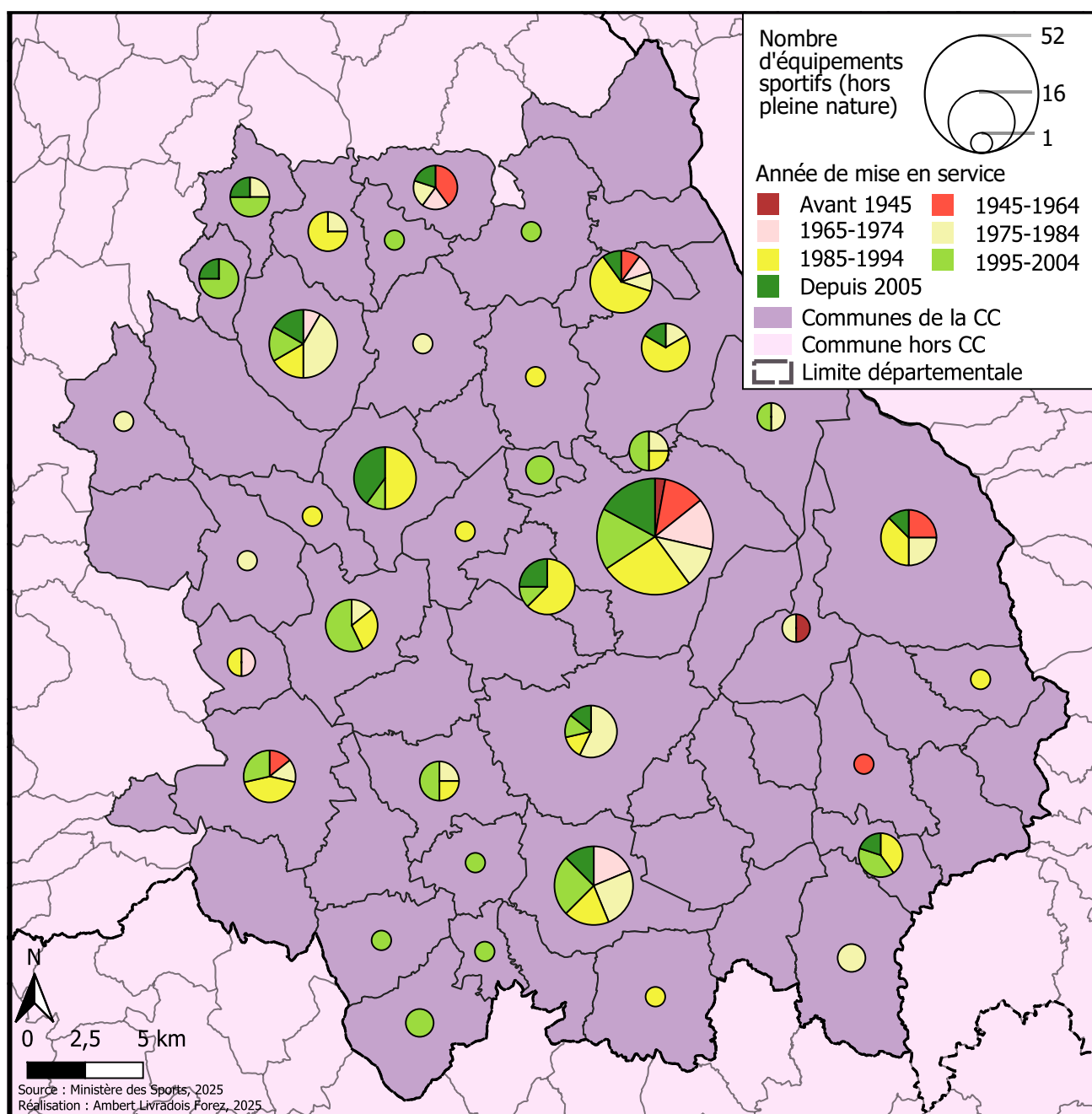
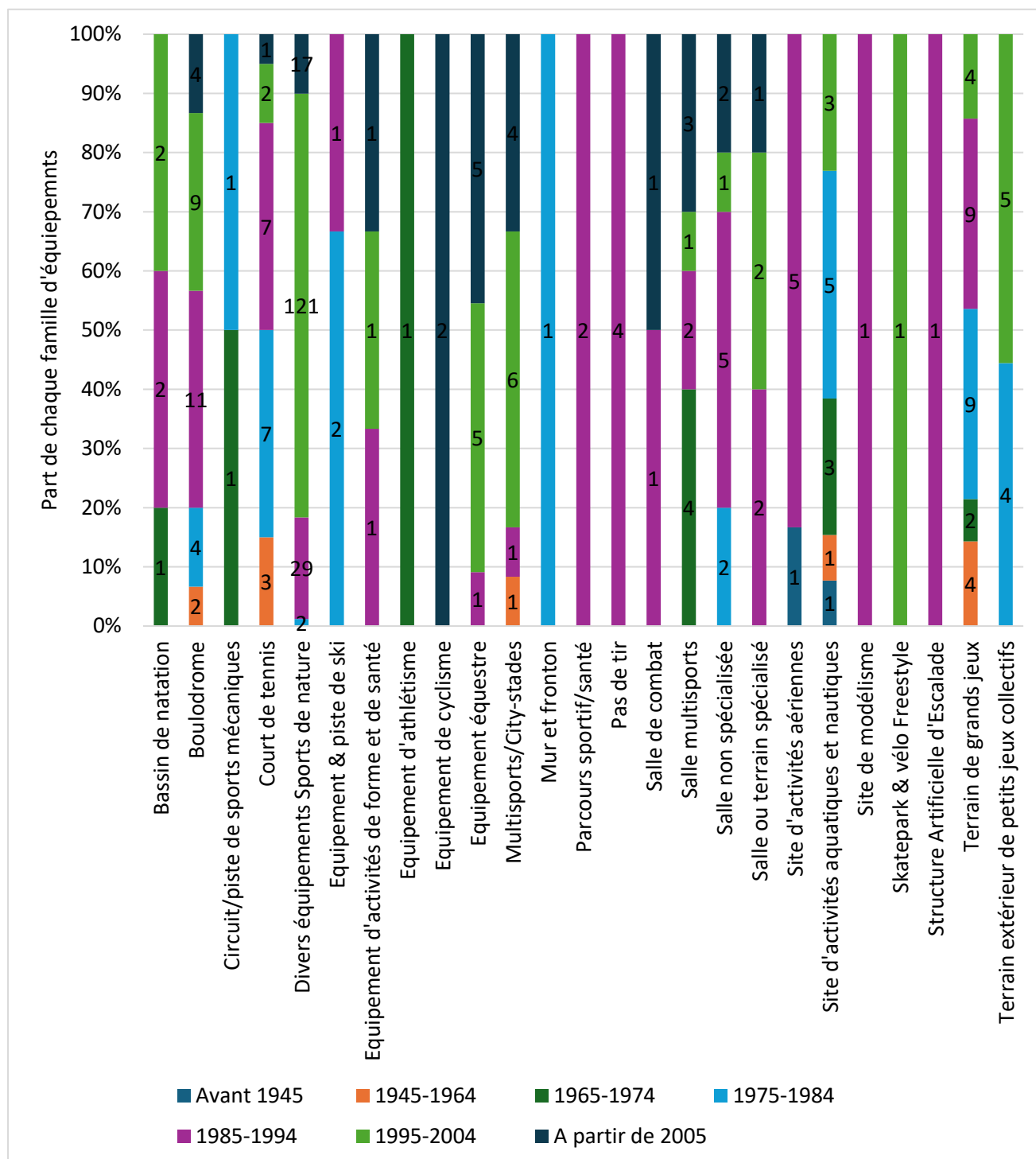


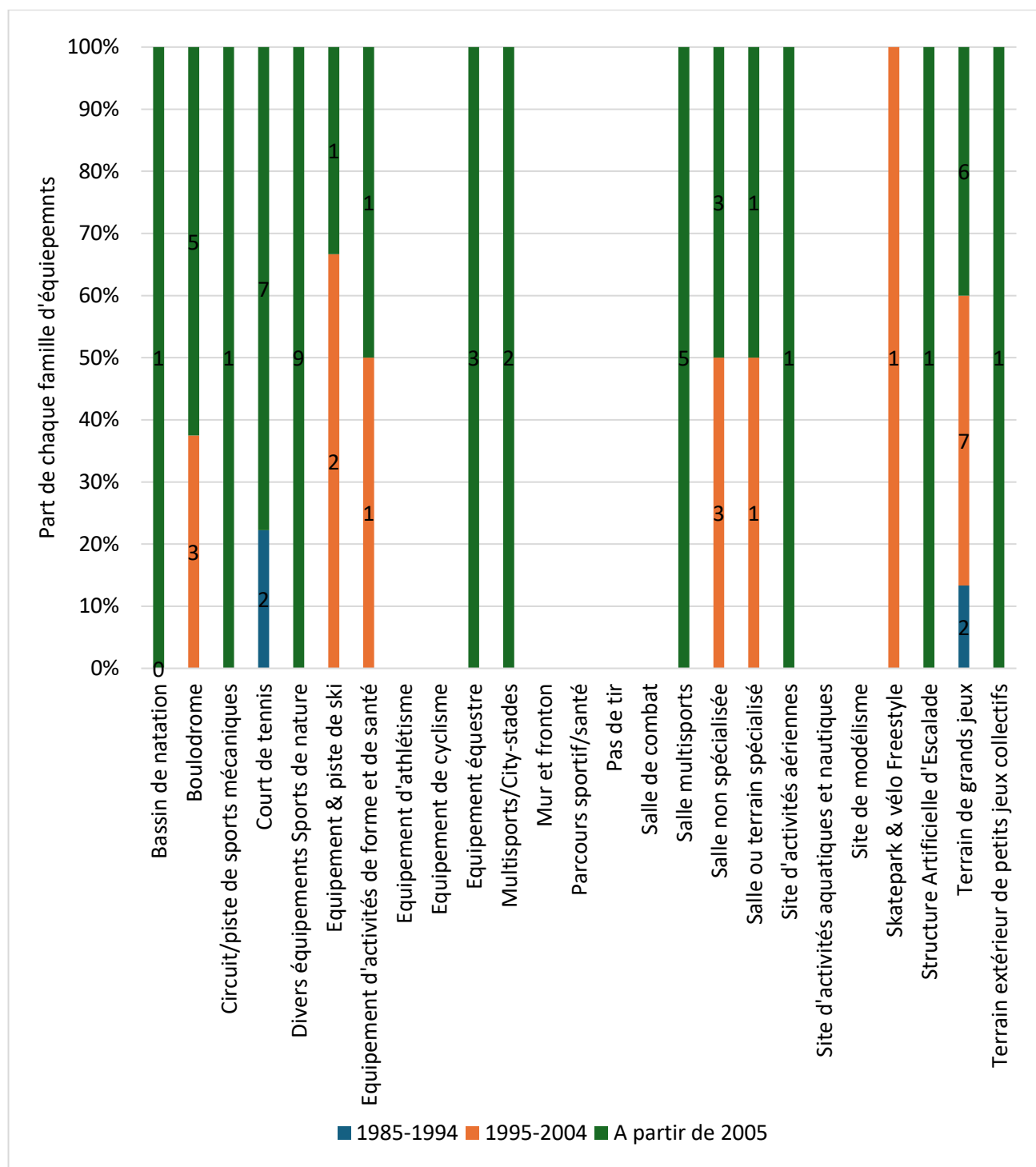
Figure 44. Périodes de mise en service des équipements par grandes familles sur la CC Ambert Livradois Forez



(source : Ministère des Sports, 2025)

Sur tous ces équipements, 70 ont fait l'objet de gros travaux ces dernières décennies. Si les terrains de grands jeux (15 en tout), les courts de tennis puis les équipements de sports de nature représentent 42,3 % des équipements ayant fait l'objet de telles interventions, on constate finalement une répartition assez équilibrée entre les équipements d'intérieur et d'extérieur. Sur tous ces derniers, 47 ont fait l'objet de rénovations ces 20 dernières années, notamment les courts de tennis, les gymnases et autres équipements fondés sur l'accueil du public, contre seulement 2 sur la période 1985-1994 (figure 45).

Figure 45. Date des derniers gros travaux des équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez

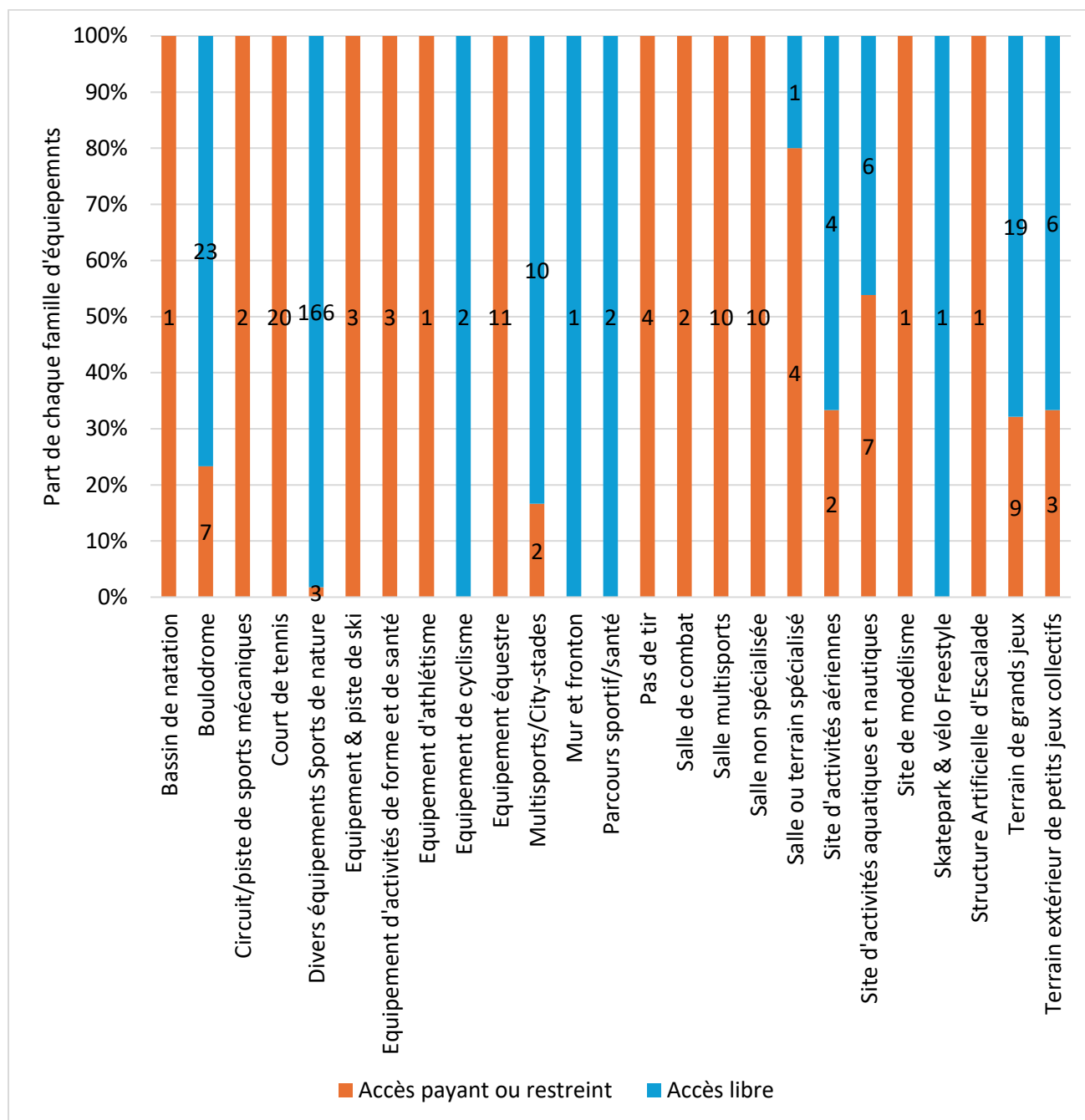


(source : Ministère des Sports, 2025)

Pourtant, la visite de nombreux équipements laisse également entrevoir de nombreux états de dégradation avérés, particulièrement pour des infrastructures en extérieur non surveillés. Certains d'entre eux comme les stades de football de Saint-Germain-l'Herm et de Fournols, où les clubs locaux ont disparu, sont même en proie à la nature. De tels éléments interrogent donc sur l'intérêt de tels équipements, en offrant même de nouvelles réflexions sur le renouveau des usages pour des surfaces qui restent importantes ; même si certaines communes dont Saint-Amant-Roche-Savine ont fait le choix de préserver leur terrain pour espérer mieux l'utiliser à l'avenir.

Si la plupart des équipements se situent toutefois en extérieur, ils ne sont en revanche pas tous soumis en accès libre. On entend par accès libre la possibilité de se rendre sur un équipement ou une infrastructure à toute heure de la journée, sans dépenser de l'argent pour pratiquer y activité et généralement sans présence humaine pour assurer encadrement, gestion ou surveillance. Sur les 358 équipements de la CC Ambert Livradois Forez, 249 (soit 69,5% du total) sont dits en accès libre, essentiellement les APN. En revanche, seules 11 familles d'équipements sont en accès libre. En effet, les équipements d'intérieur et/ou suivant une enceinte (gymnases, salles d'entraînement, salles de sports) font par principe l'objet d'un planning horaire réglé et d'une gestion par du personnel régulier dans la grande majorité des cas, un ensemble de conditions inscrites dans les documents de gestion communaux (figure 46).

Figure 46. Accès libre ou restreint par grandes familles d'équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



(source : Ministère des Sports, 2025)

En revanche, en termes de surface et de nombre de points de jeu par équipements, les surfaces demeurent très variables. En effet, sur 163 équipements recensés associés à des dimensions surfaciques, l'aire d'évolution médiane – c'est-à-dire la surface totale permettant la pratique d'une activité donnée, ici entre deux groupes d'effectif égal – est de 10 500 m². Ce chiffre est globalement surévalué par rapport à certains équipements de plein air comme le golf de Cunlhat, les plans d'eau et les parcours de course d'orientation établis sur une surface bien supérieure. Pourtant, la plupart des équipements qu'un seul point de jeu ou piste, y compris pour l'athlétisme, ce qui ne permet pas une pratique d'ampleur notamment sur le plan de la compétition (figure 47).

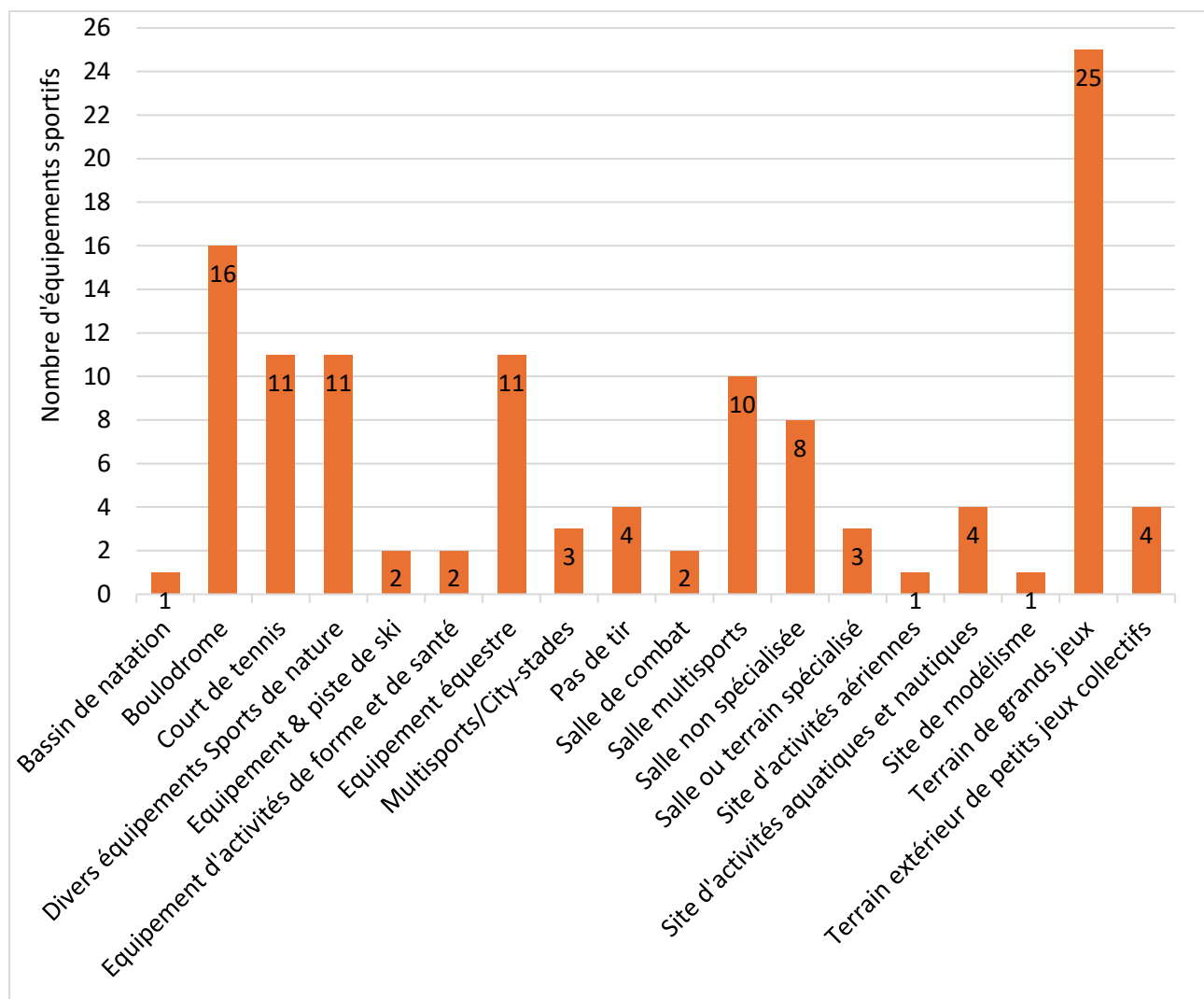
Figure 47. Surface de l'aire d'évolution et nombre de jeux par équipements sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025

	Surface de l'aire d'évolution (en m ²)	Nombre de couloirs, pistes, postes, jeux ou pas
Nombre d'équipements recensés (sur 358)	167	171
Minimum	80 (site d'escalade de Job)	0
Maximum	800 000 (parcours de course d'orientation du Brugeron)	43 (circuit de course d'orientation de Saint-Anthème)
Médiane	10 500	1
Moyenne	26 250	2,2

(source : Ministère des Sports, 2025)

La qualité et les capacités des équipements sportifs s'observent également par les salles et autres services à disposition. Ces derniers sont nécessaires à la fois pour la gestion de l'activité sportive (stockage du matériel, salles d'entraînement, petites cabanes, etc.) mais aussi pour l'accueil du public (espace accueil, buvette, etc.). Ils sont donc nécessaires pour la praticité de l'activité mais aussi pour la convivialité de l'événement. A ce titre, sur les 354 équipements recensés sur le sport, 123 d'entre eux (34,4% de l'échantillon) sont dotés d'au moins un local complémentaire permettant de répondre à ces besoins. Si les stades, terrains de grands jeux, gymnases et salles multisports sont quasi-systématiquement dotés de ces équipements, la répartition sur les grandes familles d'équipements est plus contrastée. Pour autant, sur les 185 équipements de pleine nature recensés sur le territoire, seulement 11 sont dotés de locaux complémentaires, généralement accolés à d'autres sites d'APN. De même, les contrastes sont tout aussi importants pour les douches et sanitaires, centraux dans l'hygiène et la praticité des équipements sportifs par les usagers. Sur les 358 équipements étudiés, 244 sont dotés de sanitaires (68,2 % du total) et 71 de douches (19,8 % du total). Plus précisément, sur tous les équipements dotés de sanitaires, 29,1% sont également dotés de douches, avec pour large majorité les stades, gymnases, piscine et autres complexes. Pour autant, les équipements de pleine nature demeurent assez bien dotés en sanitaires pour l'heure, pour 58,9 % de cette famille d'équipements. De même, sur l'ensemble des équipements recensés, malgré une répartition assez équilibrée entre les différentes infrastructures intérieures (gymnases, piscine, salles de sports spécialisées ou non), le nombre d'équipements dotés de vestiaires n'est que de 72. Si le CORAL d'Ambert dispose de 7 vestiaires sportifs, près de ¾ de cet échantillon n'est doté au mieux que de deux vestiaires sportifs, souvent sans vestiaire arbitres. Pourtant, accroître le nombre, adapter ou rénover ces éléments pourrait rendre la pratique sportive sur le territoire plus aisée (figure 48).

Figure 48. Locaux complémentaires par grandes familles d'équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025

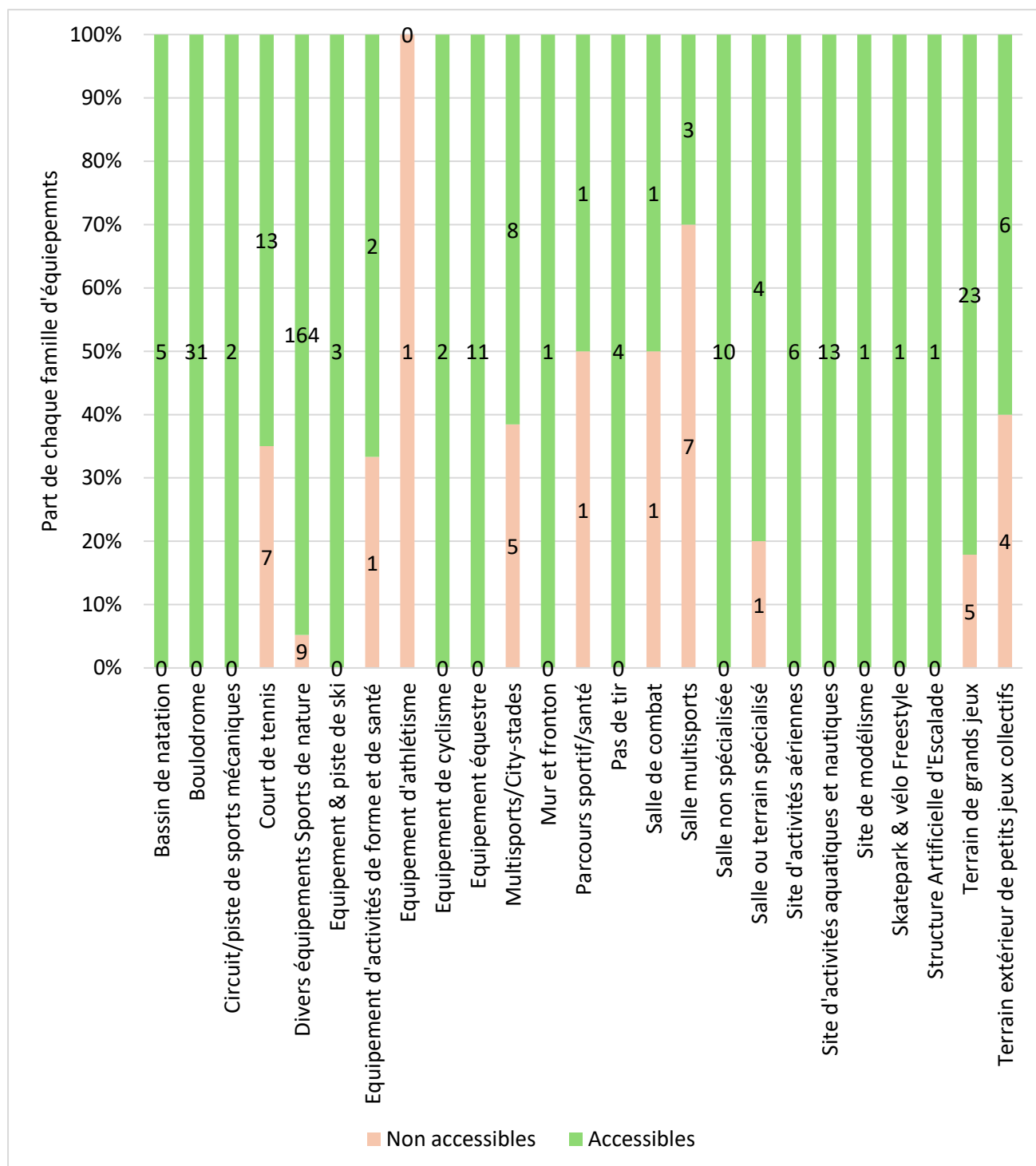


(source : Ministère des Sports, 2025)

4- L'accessibilité : un défi-clé dans l'attractivité de l'offre et son développement pour le plus grand nombre

L'une des questions stratégiques qui se présente souvent comme un frein à la pratique sportive concerne l'accessibilité. Ayant une dimension matérielle, pratique mais aussi relative, elle se définit comme « *l'ensemble des possibilités effectives pour relier deux lieux par un déplacement ou pour obtenir un service (accessibilité à internet par exemple). L'accessibilité est une composante essentielle de la mobilité : elle représente l'offre de mobilité, modulée par la motilité (la capacité effective à profiter de l'offre)* » (Bouron, 2014). Les transports en commun, souvent limités en zone rurale, permettent d'appuyer l'analyse. A première vue, selon le Ministère des Sports, sur les 358 équipements étudiés, 316 d'entre eux sont estimés accessibles en transport commun (88,3 % du total). De même, sur les 25 familles d'équipements du Ministère, 14 d'entre elles sont totalement accessibles en transport commun. Précisons que les équipements de nature sont estimés accessibles à hauteur de 94,8 %, contre 30 % pour les salles multisports. Même si le taux d'équipement automobile des ménages sur la CC est de 70,1 %, ces statistiques donnent l'image d'une accessibilité aisée vers les équipements sportifs (figure 49).

Figure 49. Accessibilité des équipements sportifs (découpage en grandes familles) en transport en commun sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



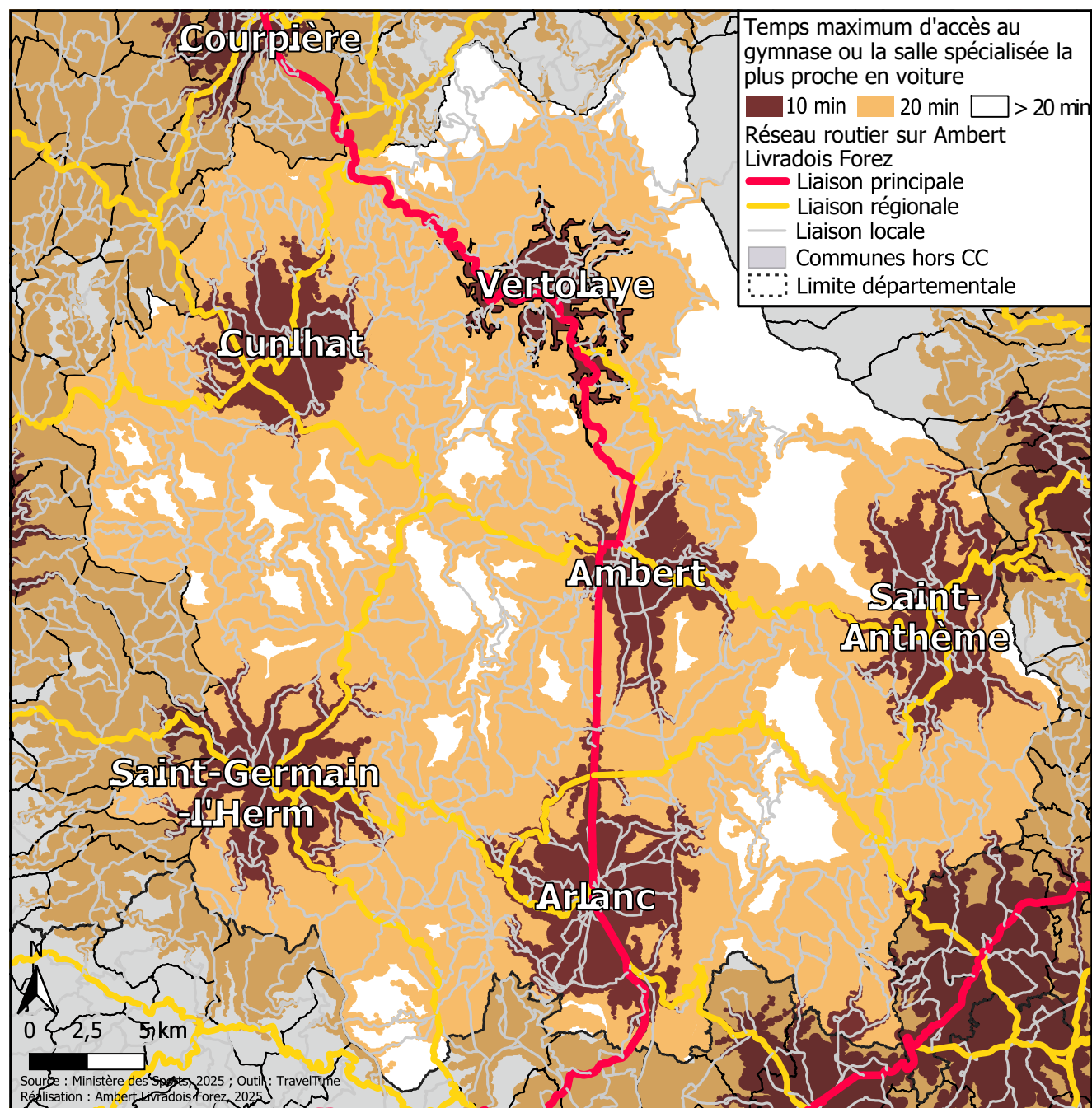
(source : Ministère des Sports, 2025)

Pour autant, de manière pratique, l'accès aux équipements peut s'avérer bien plus délicat. La population dans le Livradois-Forez reste encore largement dépendante de l'automobile, du fait de la dispersion des équipements lourds sur le territoire. De plus, l'offre en transports en commun reste très limitée sur le territoire. Si 7 liaisons par car aller-retour assurent quotidiennement les trajets du nord au sud par la vallée de la Dore (D906) en traversant certaines des communes les plus dotées (Ambert et Arlanc notamment), l'offre de Cars Région ne se limite au mieux qu'à une liaison quotidienne dans certaines communes (notamment vers Job et La Forie). Si la CC Ambert Livradois Forez a mis en place des liaisons à la demande ALF à bus entre les principales

communes du territoire, les transports ne sont souvent proposés qu'une fois par semaine, à savoir le jour de marché. Ainsi, il n'y a pas vraiment d'alternative à la voiture sur le territoire d'étude, sans compter des temps de parcours parfois importants du fait des nombreux virages et pentes sur le réseau viaire local (33 min pour se rendre d'Ambert à Prabouré par exemple pour 29,2 km de trajet, 31 min pour le col du Béal à 27,1 km). L'éloignement de certains équipements des routes secondaires voire communales implique parfois une distance supplémentaire à pied.

En témoigne même la carte ci-dessous de l'accès au gymnase ou à la salle spécialisée la plus proche – rappelant en même temps l'inégale concentration des équipements sportifs « lourds » sur le territoire. Par ailleurs, si les principaux APN sont bien référencés sur les panneaux de signalisation sur les routes secondaires, les principaux équipements lourds sont signalés de manière très inégale au sein des bourgs (pas d'indication de la piste de motocross d'Ambert depuis le centre-ville). Si les communes à l'ouest du territoire, autour d'Ambert et de la vallée de l'Ance se trouve à moins de 20 min en voiture du gymnase ou de la salle de la plus proche, profitant du réseau viaire principal du territoire, notamment la D906 du nord au sud. En revanche, les communes débordant sur les Hautes Chaumes aux routes particulièrement sinueuses ainsi que celles les plus éloignées des pôles intermédiaires dont Baffie, Condat-lès-Montboissier, Chambon-sur-Dolore ou Saint-Eloi-la-Glacière sont les plus distantes de ces infrastructures. Se dégagent même d'autres espaces qui peuvent exercer des centralités à leur manière, dont Courpière au nord, Sauxillanges à l'ouest, Montbrison à l'est puis Craponne-sur-Arzon et Usson-en-Forez au sud-est. *In fine*, résoudre la problématique de l'accès implique donc une stratégie de développement plus globale du territoire, liant transports et accessibilité, sans compter d'autres contraintes à la motilité liées au vieillissement sur le territoire (figure 50).

Figure 50. Carte en isochrones : espace à 10 min et 20 min en voiture du gymnase le plus proche sur la CC Ambert Livradois Forez



Un exemple d'initiative pour contrer les problèmes d'accessibilité sur Ambert Livradois Forez : le Mobilisport

Le gymnase ambulant est une initiative innovante visant à démocratiser l'accès au sport dans les zones rurales isolées autour d'Ambert. Porté par l'association *Sport pour Tous* et développé dans la CC par Marie-Émilie Lamaison (diplômée d'un M2 STAPS), ce projet repose sur un camion aménagé en espace sportif itinérant, équipé de matériel adapté (tapis, steps, élastiques) et animé par des éducateurs diplômés. Il s'adresse en priorité aux publics fragilisés par l'éloignement géographique ou social : seniors, personnes en situation de handicap, familles modestes et jeunes non licenciés. Les activités proposées – gymnastique douce, ateliers fitness, sports adaptés et animations jeunesse – sont gratuites ou à participation symbolique, en partenariat avec les communes et les acteurs locaux.

Ce dispositif répond à un double enjeu territorial : pallier le manque d'infrastructures sportives et lutter contre l'isolement en créant du lien social. Les retours des usagers et des élus sont encourageants, avec une fréquentation en hausse et une demande d'extension à d'autres villages. En combinant accessibilité, inclusion et souplesse d'intervention, le gymnase ambulant se présente comme une solution pérenne pour revitaliser les campagnes, avec un potentiel de duplication dans d'autres territoires ruraux confrontés aux mêmes défis. (figure 51)

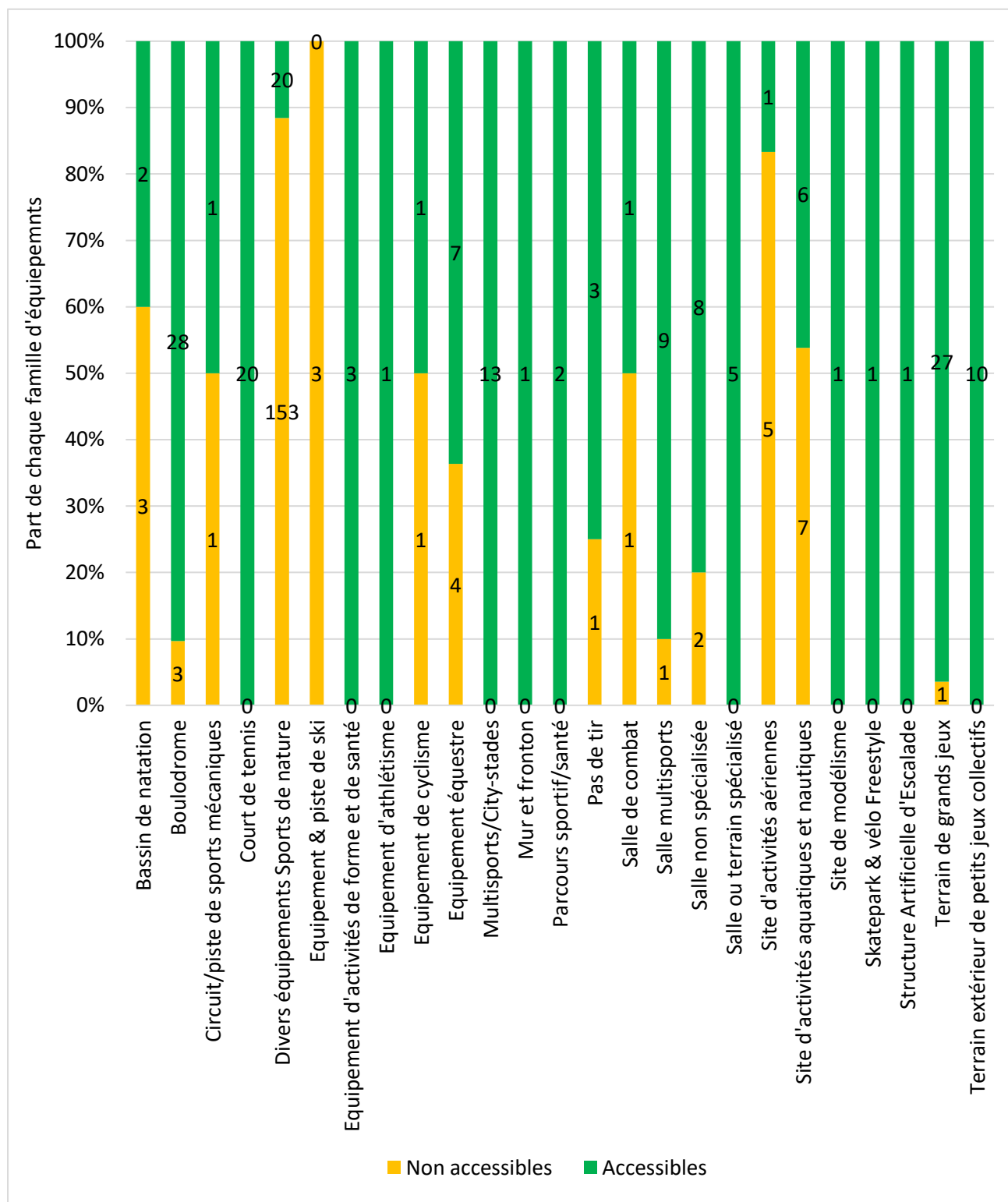
Figure 51. Camion itinérant Mobilisport sur la CC Ambert Livradois Forez



(photo : © Laurence Tournebize, *La Montagne*, 2021)

L'accessibilité à tout type de handicap s'impose de plus en plus comme une norme et une ambition en matière d'accès au sport par tous, et donc en matière d'intégration et d'inclusion sociale. L'accessibilité physique, notamment en lien avec un handicap moteur, demeure encore aujourd'hui un critère fondamental d'aménagement des équipements lourds, souvent en adaptant les plus anciens. En incluant les sports de nature (souvent dans des chemins non aménagés à ce type de handicap), le taux d'accessibilité des 354 équipements de la CC aux PMR (personnes à mobilité réduite) est de 39,39 %, part nettement inférieure par rapport aux échelons départemental (57,93 %), régional (50,28 %) et national (51,17 %). En revanche, en excluant les sports de nature, le taux d'accessibilité PMR s'élève à 82,22%. Si certains équipements sont totalement accessibles comme les courts de tennis ou les multisports, des aménagements sont notamment à prévoir pour l'accès aux activités nautiques et de natation, au ski et aux activités aériennes sur le territoire (figure 52).

Figure 52. Accessibilité à tout type de handicap des équipements sportifs (sports de nature inclus) sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025

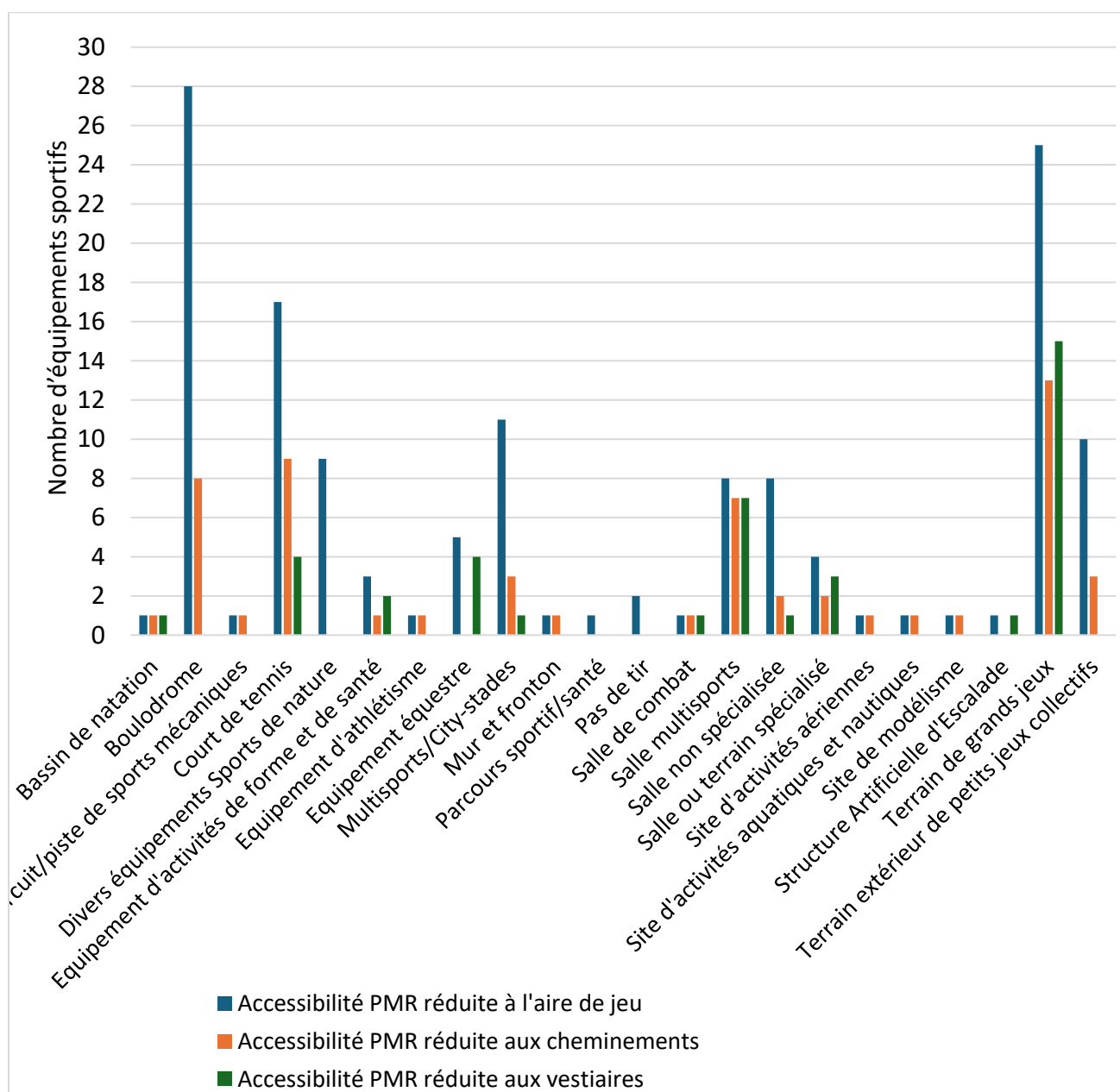


(source : Ministère des Sports, 2025)

Pourtant, le handicap, dans son aspect physique comme mental, comprend de multiples approches, qu'il revient de remédier. « *Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou*

psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. », précise l'article L.114 du Code de l'action sociale et des familles. Ainsi, en matière d'équipements et d'infrastructures sportives, le handicap physique se présente comme une contrainte pour différents types d'accès. A ce titre, la base RES du Ministère des Sports traite d'accessibilité limitée à un handicap physique. En d'autres termes, L'équipement présente certains aménagements ou des conditions partielles d'accessibilité, mais ne répond pas à l'ensemble des exigences réglementaires. Sur l'intégralité des 354 équipements recensés (sports de pleine nature inclus), 141 (soit 39,6 % du total) ne permettent pas un accès facilité à l'aire de jeu et de pratique. 56 présentent un accès réduit aux cheminements et 40 une accessibilité réduite aux vestiaires. 31 équipements en tout cumulent ces trois critères, essentiellement les principaux équipements lourds types bassins de natation, gymnases, salles multisports et terrains de grands jeux. De tels constats impliquent ainsi des aménagements palliatifs ou intégrés plus ou moins conséquents pour permettre une accessibilité physique forte, conformément aux enjeux d'inclusion mais aussi de réglementation (figure 53).

Figure 53. Types de contraintes à l'accessibilité PMR sur les équipements sportifs de la CC Ambert Livradois Forez par grandes familles en 2025



(source : Ministère des Sports, 2025)

Toutefois, des efforts majeurs doivent être réalisés concernant l'accessibilité des équipements sensoriels en matière de handicap sensoriel, une problématique liée aux questions de cécité et de surdité qui reste encore l'apanage des grandes villes à ce jour. En 2025, sur les 354 équipements sportifs recensés sur le terrain d'étude, seulement 29 d'entre eux (8,2 % du total) sont aménagés pour répondre au handicap sensoriel pour l'accès aux sanitaires, dont 9 pour les stades / terrains de grands jeux et 5 pour les gymnases / salles multisports. Seulement un complexe multisports et un terrain de petits jeux collectifs en extérieur sont aménagés pour accompagner les personnes handicap sensoriel à l'aire de jeu. Enfin, un seul des 354 équipements est doté d'aménagements spécifiques pour l'accès aux sanitaires des personnes atteintes de handicap sensoriel. Aucun équipement n'est aménagé pour l'accès aux cheminements, aux tribunes, sans signalétique adaptée, pour permettre l'accès des personnes atteintes de ce même handicap. Ainsi, la question du handicap sensoriel semble largement prioritaire par rapport au handicap physique en matière d'accès aux infrastructures sportives sur le territoire, d'autant plus qu'elle est en partie liée aux problématiques de vieillissement rencontrées sur Ambert Livradois Forez.

5- Quels usages des équipements sportifs par les différents publics ?

Selon leur taille mais aussi le nombre et la diversité des activités disponibles sur place, les équipements ne s'adressent pas nécessairement aux mêmes publics sur l'ensemble du territoire. Sur les 25 grandes familles d'équipements sportifs observées sur le territoire, 15 d'entre elles sont utilisées par au moins 3 des 4 grands types d'usagers utilisés par le Ministère des Sports ; à savoir les clubs sportifs, comités, ligues et fédérations, les publics scolaires et universitaires (ce 2^{ème} groupe étant absent sur le territoire), les usages individuels et familiaux puis enfin les associations et autres groupes divers.

L'usage des infrastructures se lit de manière très différenciée selon les équipements et à l'échelle de la collectivité. Ainsi, sur les 354 équipements sur la CC Ambert Livradois Forez, 664 formes d'usages sont identifiées sur le territoire. Dans l'ensemble, les usages individuels et familiaux constituent le groupe majoritaire des usagers auxquels sont destinés les équipements sportifs, pour 40,7 % du total des usages sur le territoire. A titre de comparaison, viennent ensuite les associations et groupes divers à hauteur de 32,8 %, puis les clubs sportifs et autres formes de regroupement dites du « mouvement sportif », pour 17,5 % des usagers, puis le public scolaire pour 9 %. La répartition et l'ordre des usagers suit ainsi globalement les moyennes départementale, région et française ; même si sur ces échelons, la part des scolaires et des universitaires est supérieure d'environ deux points.

En revanche, à l'échelle des 58 communes de la CC, les contrastes semblent plus marqués. 42 communes n'ont aucun équipement destiné pour un public scolaire, et 31 ne dispose d'aucune infrastructure spécifiquement dédiée aux différents regroupements du « mouvement sportif ». Leur part ne cesse toutefois d'augmenter en fonction du nombre d'équipements sportifs sur le territoire, généralement de plus en plus importante selon la place de la commune en matière de centralité. A ce titre, les équipements dédiés aux acteurs du « mouvement sportif » sont dominants pour Ambert, représentant 35,6% des usagers destinés. La part des équipements dédiés aux individuels, aux familles et aux associations est ainsi bien plus importante dans les bourgs les plus modestes ; puisqu'il s'agit souvent des APPN et autres équipements légers.

De même, le public auquel les infrastructures sont destinées varie grandement. Si les équipements de pleine nature et les APN sont le plus souvent appropriés pour des usages individuels ou familiaux car non encadrés la plupart du temps, l'essentiel des équipements lourds de types stades, gymnases, salles spécialisées ou non permettent de couvrir l'essentiel des publics. Cela permet ainsi que rappeler le rôle du sport comme service public, c'est-à-dire assuré par les pouvoirs publics et les collectivités pour l'ensemble de la population et permettant ainsi d'avoir un accès équilibré et à coût raisonné de l'activité proposée. Rares sont toutefois les équipements uniquement demandés et donc destinés pour les acteurs du « mouvement sportif ». Si le site de

modélisme est le seul uniquement adressé à ce public, les pas de tir et les salles de remise en forme sont essentiellement destinés à de tels acteurs. Cet état des lieux des différents publics utilisant ces équipements permet ainsi de spécifier les aménagements souhaitables voire nécessaires aux différentes populations de la CC Ambert Livradois Forez, dans un souci de satisfaction des besoins et d'adaptation dans le cadre d'une politique sportive équilibrée. (figures 54 et 55)

Figure 54. Total et profils des groupes d'utilisateurs des équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025

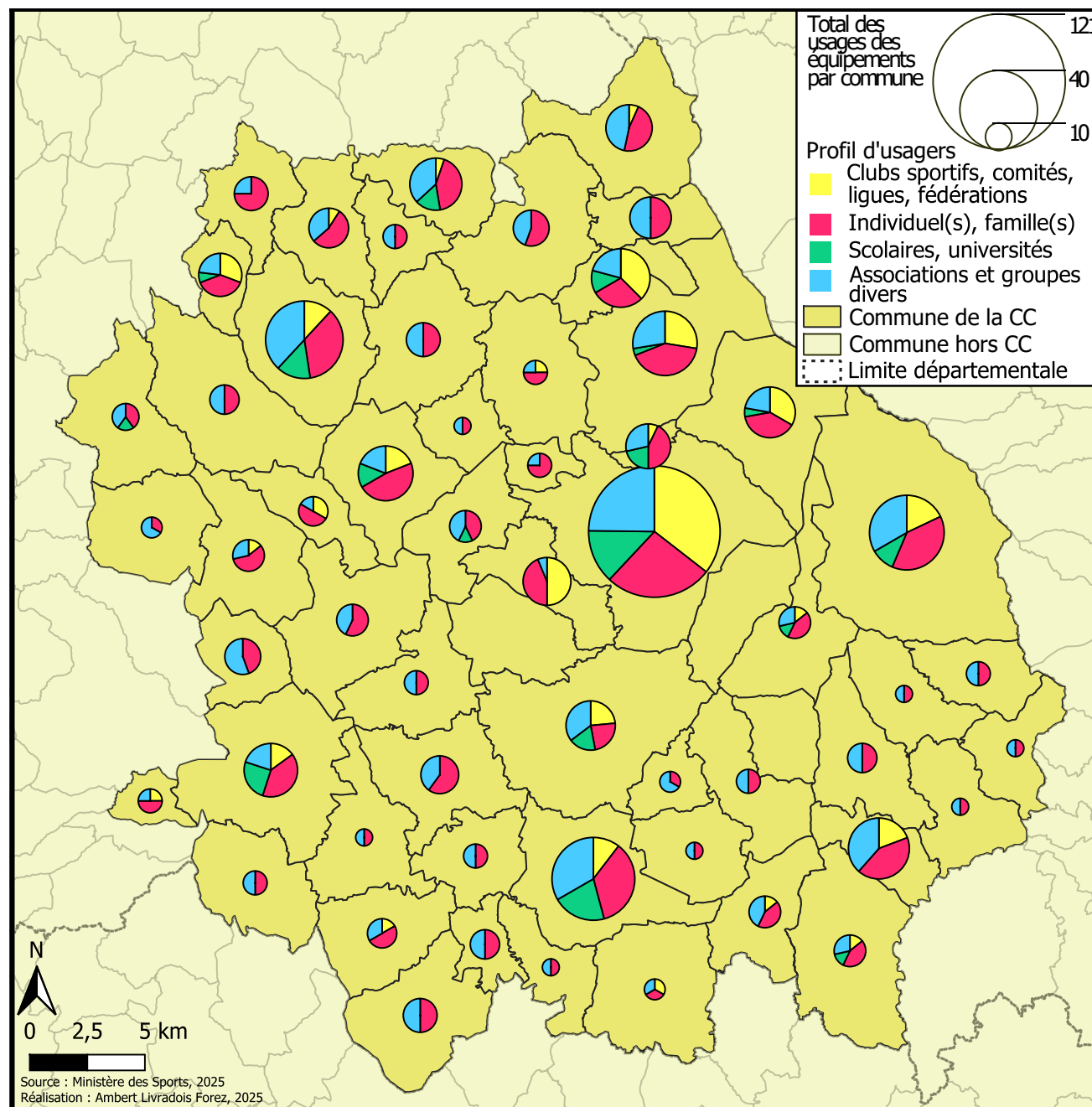
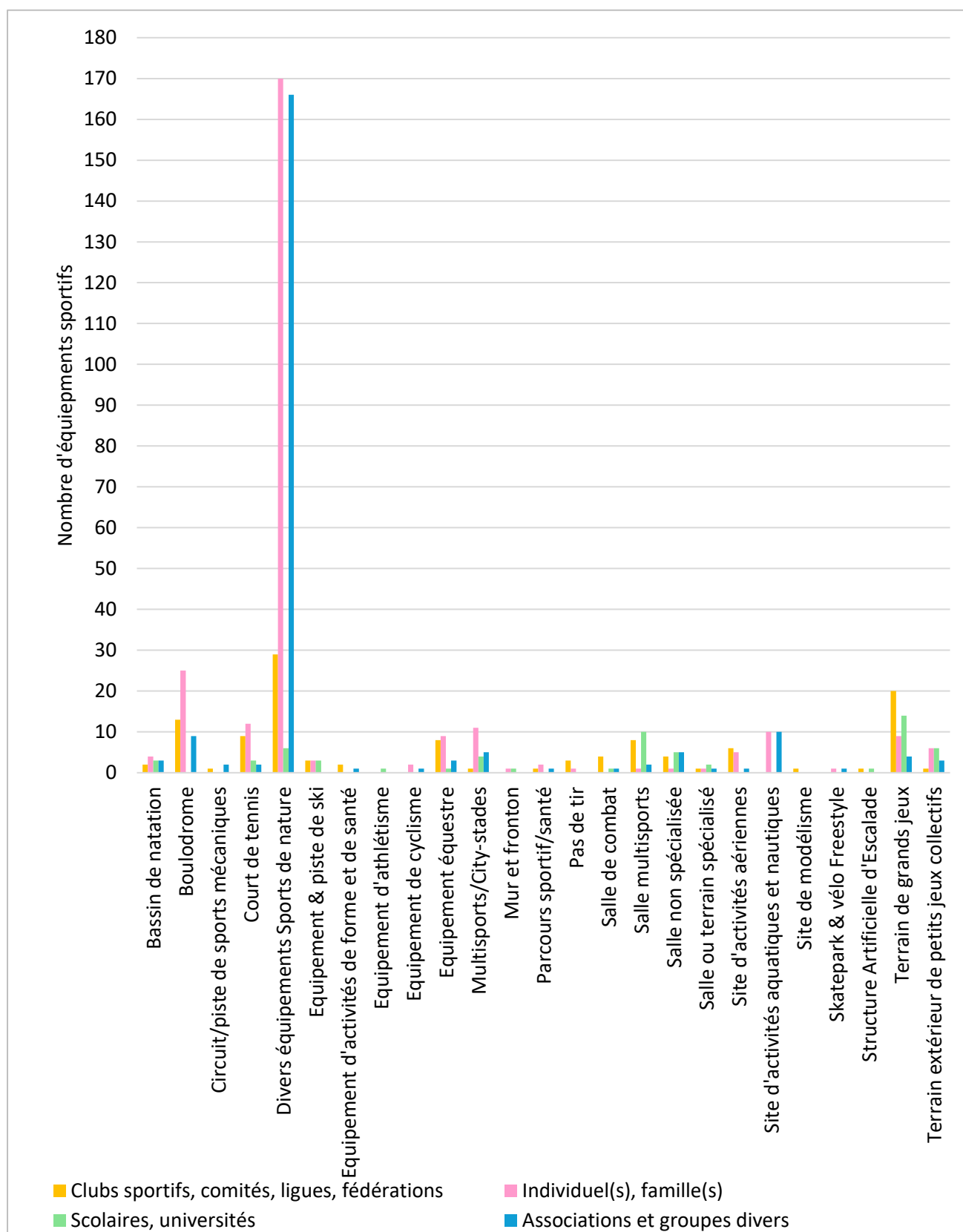


Figure 55. Profil des usagers des équipements sportifs par grande famille sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



(source : Ministère des Sports, 2025)

6- Pour quelle gestion ? Derrière le poids dominant de la commune, une palette d'acteurs complémentaire

La gestion des équipements sportifs est une composante essentielle des politiques publiques sportives. Elle recouvre la construction, l'entretien, le financement et l'exploitation d'installations variées (gymnases, stades, piscines). Majoritairement gérés par les communes avec le soutien du financier du Conseil Départemental dans le cadre du FIC (fonds d'intervention communal) – et *a fortiori* par les acteurs publics –, ces équipements font face à des défis financiers (coûts d'entretien, rénovation), sociaux (accessibilité, inclusion), environnementaux (transition énergétique) et territoriaux (équité d'implantation). La mutualisation intercommunale, les délégations de service public ou encore les projets participatifs sont des leviers de gestion efficaces. L'enjeu est d'offrir un maillage cohérent et durable des infrastructures sportives, adapté aux besoins des usagers et aux transitions en cours. Pourtant, la superposition des échelons, avec leurs missions et compétences respectives, ainsi que leurs relations avec les acteurs privés, laisse entrevoir une organisation complexe de la gestion des équipements (figure 56).

Figure 56. Synthèse des fonctions, missions et compétences des acteurs publics et privés dans la gestion des équipements sportifs

	Fonction	Missions, compétences
Commune	Propriétaire et gestionnaire direct de nombreux équipements de proximité (gymnases, terrains de foot, dojos).	Financement de la construction, entretien et rénovation. Mise à disposition des équipements aux écoles primaires, clubs, habitants. Programmation d'activités sportives. Parfois avec une action sociale complémentaire (ex : sport quasi-gratuit pour les enfants à Saint-Amant-Roches-Savine).
EPCI	Gestion mutualisée de certains équipements structurants à l'échelle intercommunale.	Définition de la compétence sport (facultative ou partagée). Soutien financier aux projets sportifs communaux, aux principales associations sportives ou portage direct. Développement de la pratique intercommunale (plan piscine, grands équipements).
Département	Appui aux territoires ruraux et à l'aménagement équilibré du territoire.	Subventions à l'investissement (FIC). Soutien aux collèges pour l'accès au sport. Appui à certaines disciplines.
Associations	Acteurs centraux de l'animation et de la dynamique sportive locale.	Utilisation des équipements pour entraînements et compétitions. Participation à la gouvernance (comités consultatifs, conventions). Éducation populaire, bénévolat, inclusion.
Etablissements d'enseignement privé	Usagers réguliers ou gestionnaires de leurs propres équipements.	Organisation d'activités sportives dans ou hors établissement. Partenariats avec les communes ou EPCI pour la mise à disposition de gymnases.
Etablissements publics commerciaux	Acteurs économiques proposant une offre complémentaire sur le territoire.	Gestion autonome de leurs équipements. Réponse à une demande de sport-loisir ou bien-être.
Etablissements publics	Usagers et parfois co-gestionnaires des équipements gérés par les collectivités.	Utilisation dans le cadre de l'EPS (collèges, lycées). Mise à disposition des équipements hors temps scolaire (conventions). Dans le médico-social : pratique adaptée (handisport, sport santé).

(source : ANDES, 2020)

A l'échelle de la CC Ambert Livradois-Forez, le maillage des acteurs à l'échelle du Livradois-Forez est extrêmement diversifié en matière de gestion des équipements sportifs. Comme à l'échelle nationale, la commune reste l'échelon de gestion privilégié des infrastructures, toutes familles confondues. En effet, 133 des 354 équipements étudiés (environ 37,6 % du total) sont gérés par la commune. En matière de famille d'équipements, la gestion des équipements d'athlétisme, des parcours santé, des skateparks et des sites artificiels d'escalade relève exclusivement de cette collectivité. Si elle représente une majorité relative dans la plupart des communes étudiées, elle a souvent tendance à s'estomper dans les communes les plus dispersées du territoire où les équipements lourds sont souvent absents. A des proportions plus ou moins similaires, 126 équipements (environ 35,4 % du total) sont gérés par des associations, dont le poids est surtout visible dans les parties est et centre-ouest de la CC. Les associations gèrent exclusivement, à ce titre, les pistes de sports mécaniques, les sites d'activité aériennes et le seul site de modélisme recensé sur le territoire. Si les autres collectivités représentent une part plus résiduelle – 51 équipements gérés par la CC et 24 par les départements –, les établissements ne représentent qu'une part marginale de la gestion des équipements sportifs sur le territoire. La gestion des équipements de pleine nature est certainement l'une des plus diversifiée, avec plus de la moitié représentée par les associations et environ un quart par la CC Ambert Livradois Forez.

A ce titre, les principaux sites d'activités de pleine nature du territoire font l'objet d'une gestion spécifique, encadrée par des dispositifs juridiques adaptés. La CC Ambert Livradois Forez confie ainsi la gestion de certains équipements à des opérateurs économiques via des DSP (délégations de service publics), conformément à l'article L.1411-1 du Code général des collectivités territoriales. Ce type de contrat permet de déléguer la gestion d'un service public tout en respectant les principes de la commande publique. Le site de Prabouré, qui fonctionne en toutes saisons, illustre bien ce mode de gestion. Les DSP attribuées concernent principalement les activités hivernales : télési, descentes, matériel de ski nordique et alpin. En revanche, les équipements exclusivement estivaux, comme la tyrolienne ou la tour panoramique, relèvent directement de la gestion de la SEM. Actuellement, la plupart des conventions DSP sont en cours de renégociation, signe d'une adaptation continue aux besoins et aux évolutions du site. La CC soutient également le fonctionnement global du domaine nordique de raquettes, qui regroupe les sites de Prabouré, des Supeyres et des Pradeaux, à hauteur de 30 000 € par an. Bien que ce montant soit en baisse, il est en partie compensé par les bénéfices tirés des activités hivernales du site de Prabouré. Par ailleurs, certaines infrastructures sont mises à disposition du public via la location de bâtiments par la collectivité, comme le Foyer de ski de fond aux Pradeaux, loué pour un montant symbolique de 200 € par an. Au final, cette gestion partagée entre acteurs publics et privés contribue à un fonctionnement complémentaire et équilibré des différents sites, qui accueillent du public tout au long de l'année (figures 57 et 58).

Figure 57. Gestionnaires des équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025

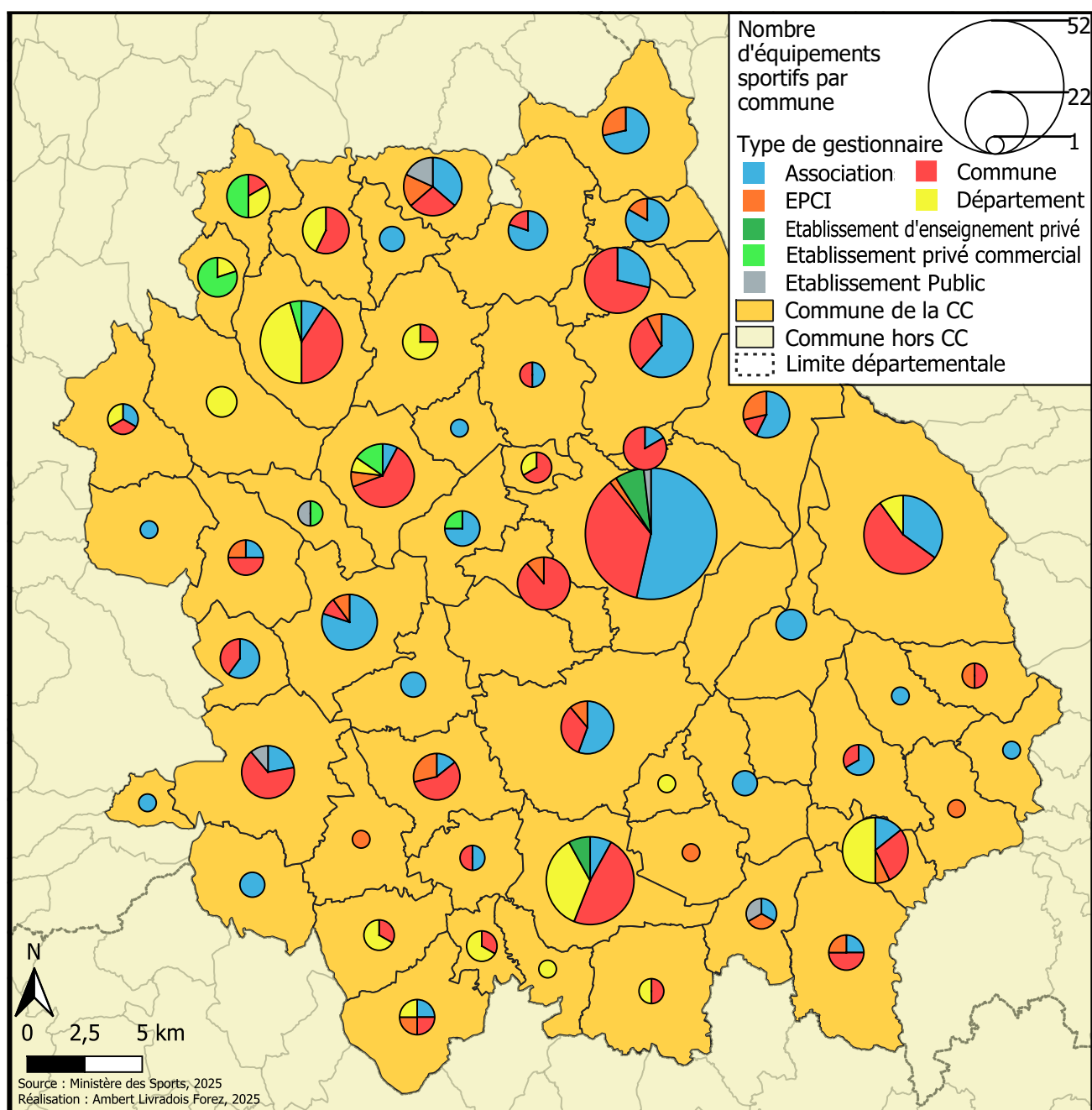
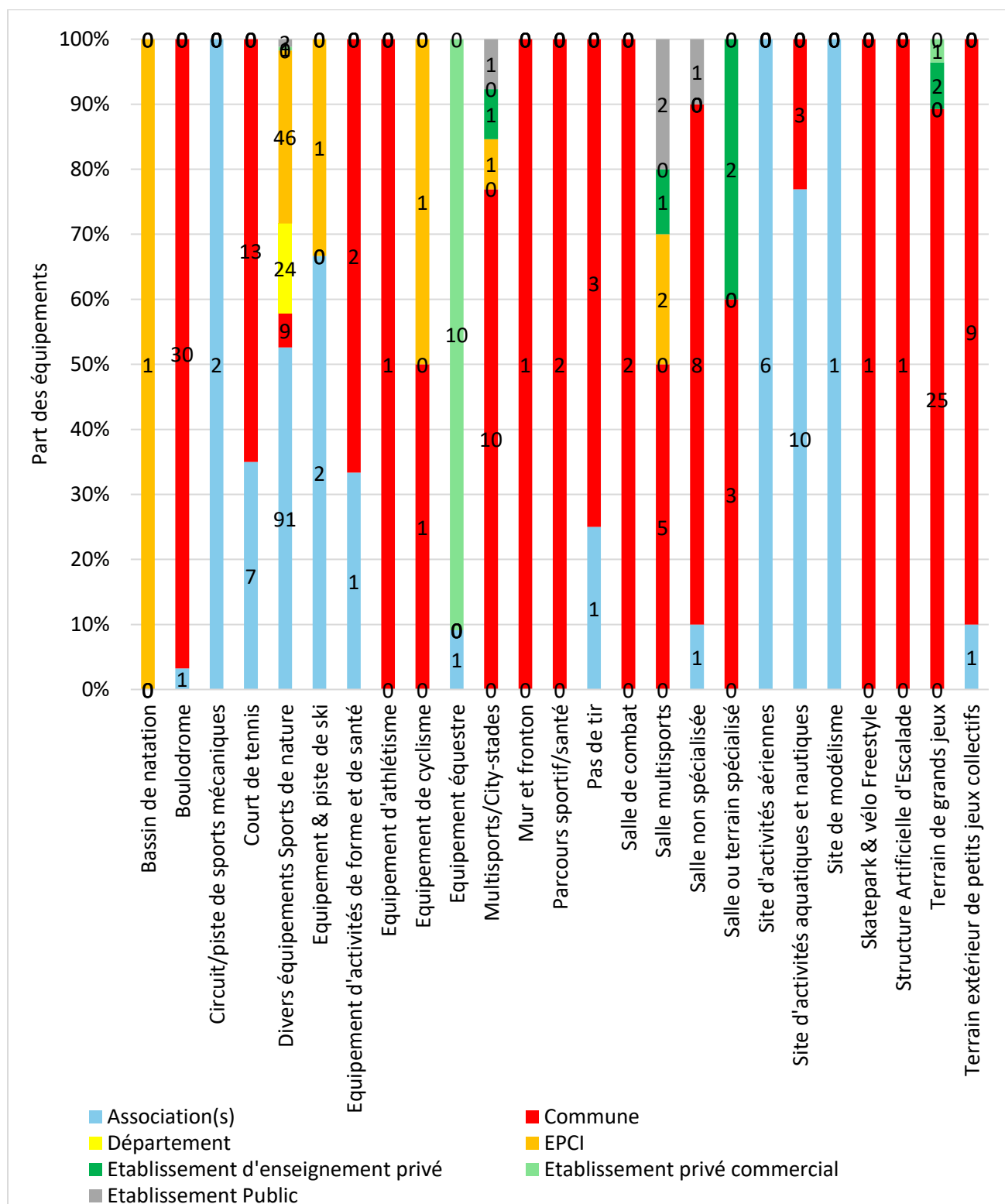


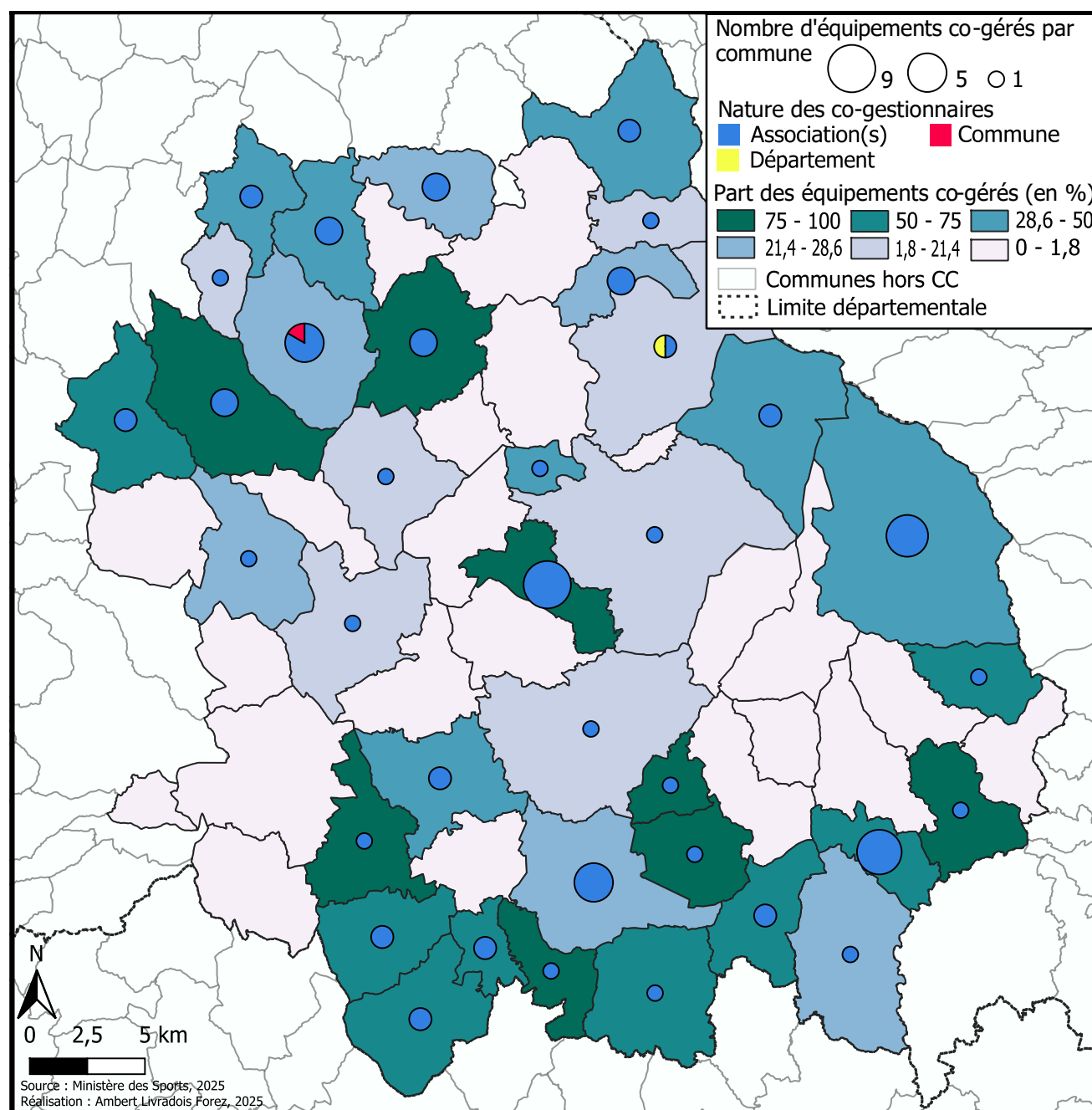
Figure 58. Gestionnaires par familles d'équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



(source : Ministère des Sports, 2025)

Plus rares sont les cogestionnaires d'équipements sportifs à l'échelle du territoire, autrement dit de partage de responsabilité autour de la gestion d'infrastructures sportives. Cette gouvernance par principe conjointe permet, notamment pour des équipements lourds, d'assurer une mutualisation des ressources humaines, financières et matérielles. Le partage de ressources et de compétences favorise ainsi une coordination plus étroite entre les partenaires impliquées, la plupart du temps dans une logique de rationalisation budgétaire, de continuité de service public ou d'adapter aux besoins variés des usagers (supposés nombreux). Sur le territoire, 87 des 354 équipements (23,7 % du total) font l'objet d'un cogestionnaire. Sur les communes concernées, le nombre médian d'équipements cogérés est de 2, avec un maximum de 9 à Saint-Ferréol-des-Côtes. A l'inverse, 16 des 58 communes ne font l'objet d'aucune cogestion. Hormis le court de tennis de Cunlhat cogéré par la commune et l'une des boucles de randonnée de Job cogérée par le département, tous les autres le sont par des associations, ce qui montre finalement le rôle de ces structures – et *a fortiori* de leurs salariés et bénévoles – dans la dynamique sportive du territoire (figure 59).

Figure 59. Etablissements sportifs co-gérés sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



Ces cartes et répartition diffèrent en partie avec la question de la propriété des équipements sportifs. A l'échelle de la CC Ambert Livradois Forez comme ailleurs en France, la majorité des équipements sportifs sont la propriété des collectivités territoriales, les communes en particulier (300 des 354 équipements sur les 58 communes étudiées, soit 84,7 % du total). Celles-ci assurent l'entretien, la mise aux normes et la gestion de ces infrastructures dans un objectif de service public et d'accessibilité pour tous. En plus de ces rôles premiers, l'appartenance de ces équipements aux communes devrait permettre de mieux inscrire le sport au cœur des enjeux de mutualisation, de transition et écologique et d'égalité territoriale. Les départements et régions interviennent pour les équipements liés aux collèges, lycées ou à des enjeux d'envergure. D'autres acteurs peuvent être propriétaires : l'État (CREPS, équipements militaires), des clubs professionnels ou des structures privées (un trio d'acteurs qui représente 9,54% des équipements sportifs recensés, 34 sur le total). Si le nombre de types de propriétaires différents au maximum par commune s'élève à 7 pour Ambert, les communes sont souvent les seuls propriétaires pour les plus petits bourgs identifiés sur le territoire. Par ailleurs, sur tous les équipements sportifs, 11 appartiennent à plusieurs acteurs en même temps, tous des équipements de pleine nature. De même, 7 équipements font l'objet d'un propriétaire secondaire : 4 centres équestres (tous par des établissements privés) et 3 multisports (deux par le département du Puy-de-Dôme, un par la CC) (figures 60 et 61).

Figure 60. Propriétaires des équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025

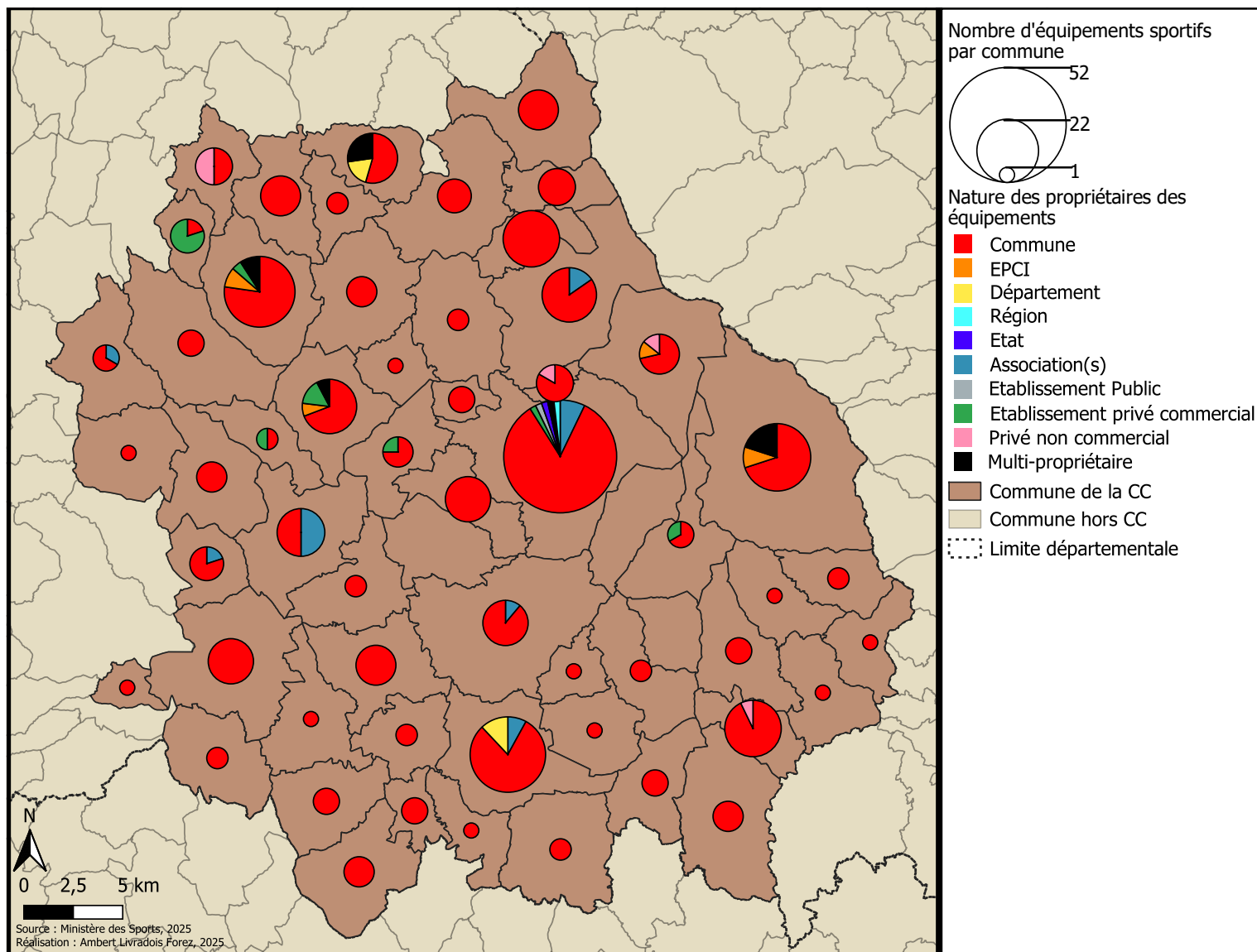
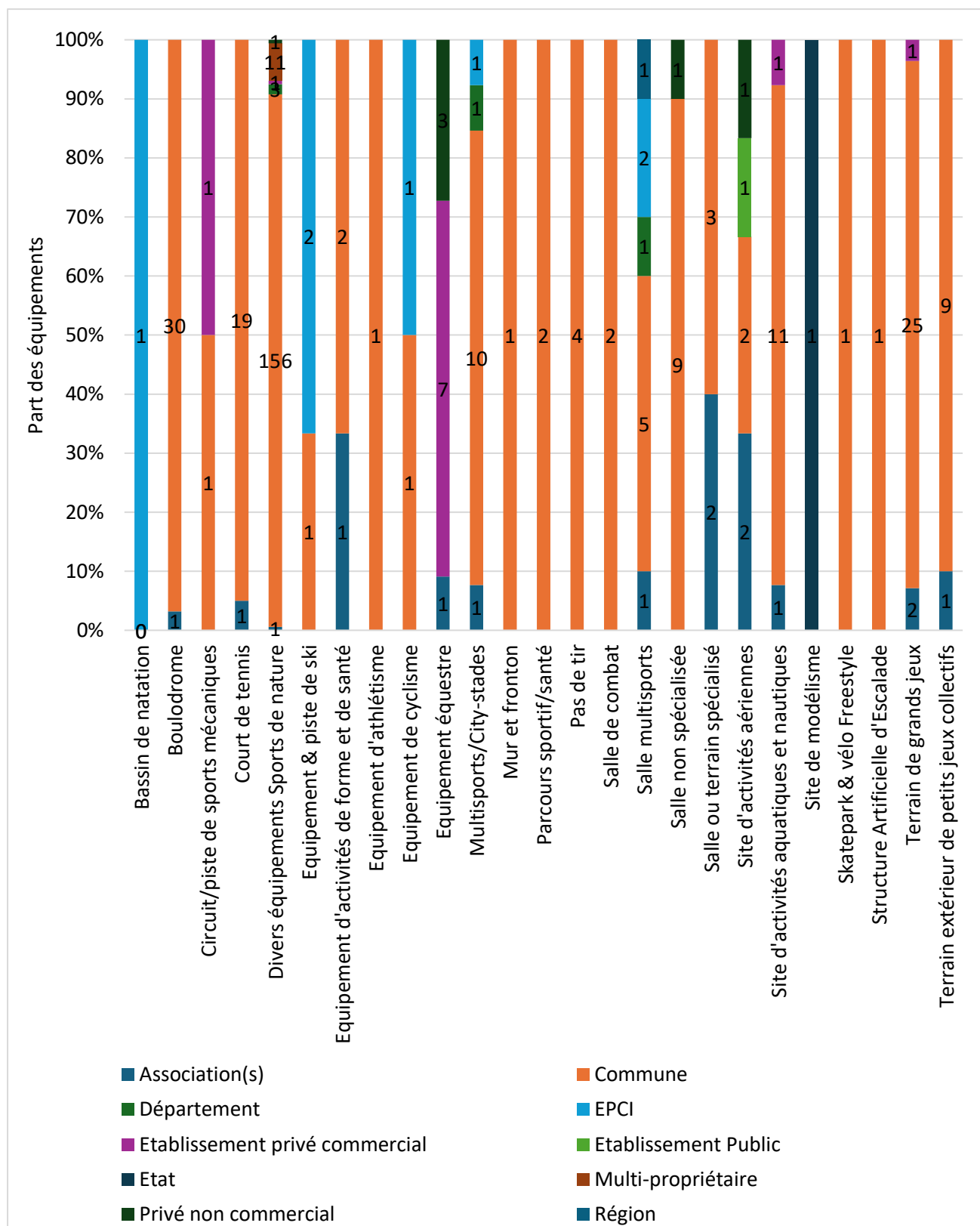


Figure 61. Propriétaires des équipements sportifs par grandes familles sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



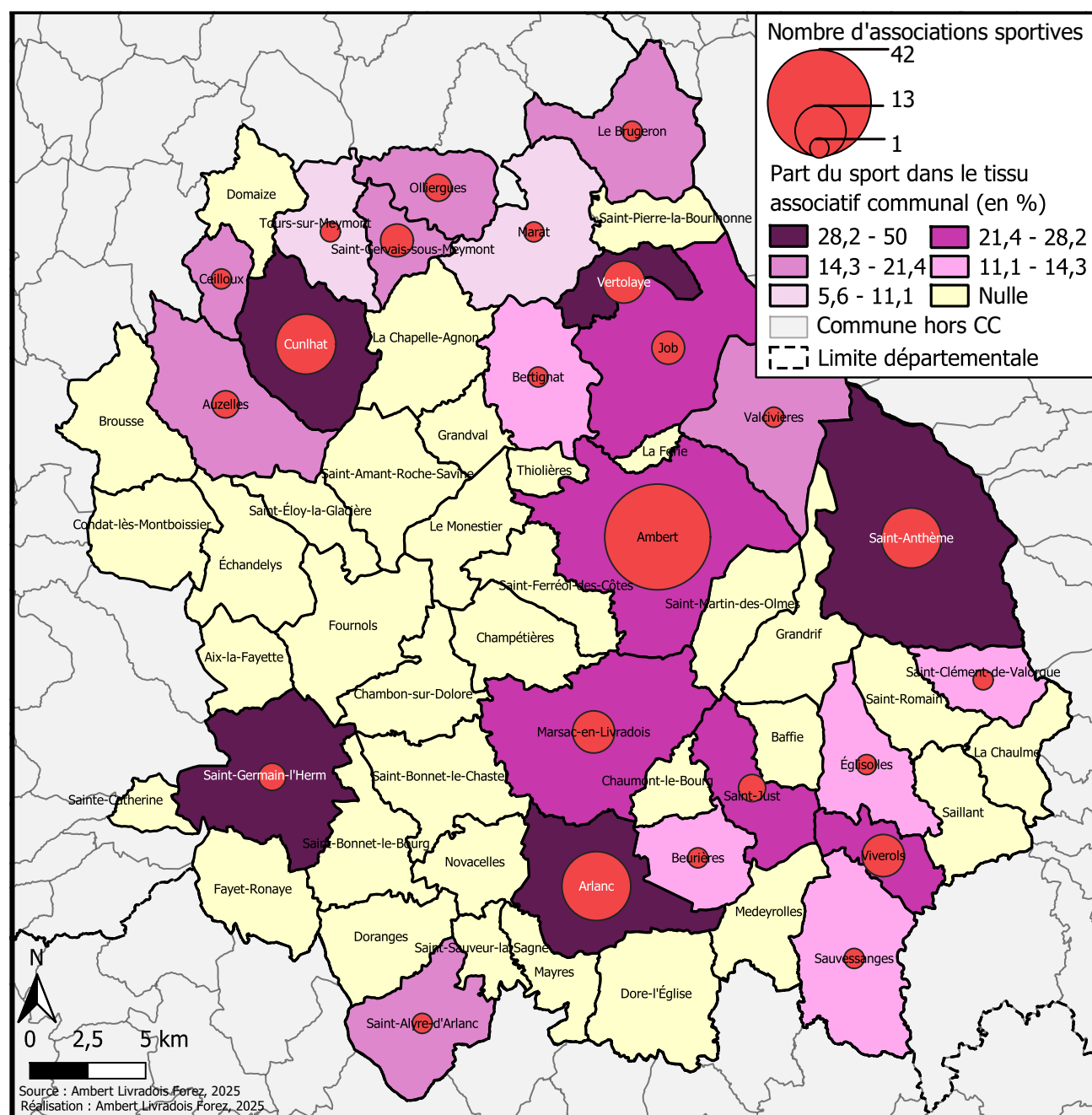
B- Offre sportive organisée : fédérations, associations, clubs

Le sport s'appuie également sur un tissu associatif important. Les associations sportives, définies par la loi 1901, permettent ainsi la promotion d'une ou plusieurs disciplines sportives, souvent reconnues au titre des APS (activités physiques et sportives) tout en favorisant l'accès à la pratique. Plus précisément, selon les articles L. 121-1 à L. 122-12 du Code du sport, de telles associations doivent notamment mettre en place la pratique d'une ou plusieurs APS, participer à sa/leur promotion mais aussi organiser et participer régulièrement à des manifestations sportives (par exemple un match de football). Les associations sportives peuvent aussi être destinées à un public précis, à l'image d'un public scolaire. Enfin, elles peuvent se réunir au sein d'une ligue pour organiser une compétition commune.

1- Répartition, organisation et propositions des activités sportives par les clubs et associations du territoire

A l'échelle de la CC Ambert Livradois Forez, le tissu associatif reste assez dense avec notamment 651 associations, même si une même association peut porter des offres sur plusieurs communes. Ce nombre d'associations se renouvelle fortement, notamment depuis la crise du Covid-19 ; le nombre de dissolutions étant généralement compensé par de nouvelles créations et des dynamiques de fusion. Le sport représente 121 de ces structures, soit environ 17,6% du total. Sur les différents domaines défendus par les associations, le sport est à la deuxième place sur l'ensemble de la CC, notamment derrière les celles autour du social, de la solidarité et de la culture (plus structurantes dans les communes les plus denses du territoire). Ambert reste le centre névralgique de ce tissu associatif, avec 42 associations sportives (essentiellement autour du football et du cyclisme). Pourtant, sur les 58 communes de la CC, 34 n'ont pas d'associations sportives à ce jour, essentiellement sur la partie ouest du Livradois. Inversement, le nombre et la part des associations sportives dans le paysage local est beaucoup plus important sur les communes constituant des centralités intermédiaires (exemples de Cunlhat et Saint-Germain-l'Herm), sur celles situées le plus près de la vallée de la Dore, mais aussi au niveau de la vallée de l'Ance et des massifs les plus élevés des monts du Forez. En ce sens, la CC Ambert Livradois Forez rentre pleinement dans la catégorie des départements dits « associatifs » de la Banque des Territoires, à l'instar de la plupart de ceux du nord-est et du centre-ouest de la France. Pour précision, ces derniers sont dominés par des communes en zone rurale (jusqu'à 85 % selon la typologie), et une offre associative suffisamment solde permettant de maintenir une pratique élevée (découplée d'une implication des collectivités, notamment sur le plan financier) (figure 62).

Figure 62. Répartition du tissu associatif sportif sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



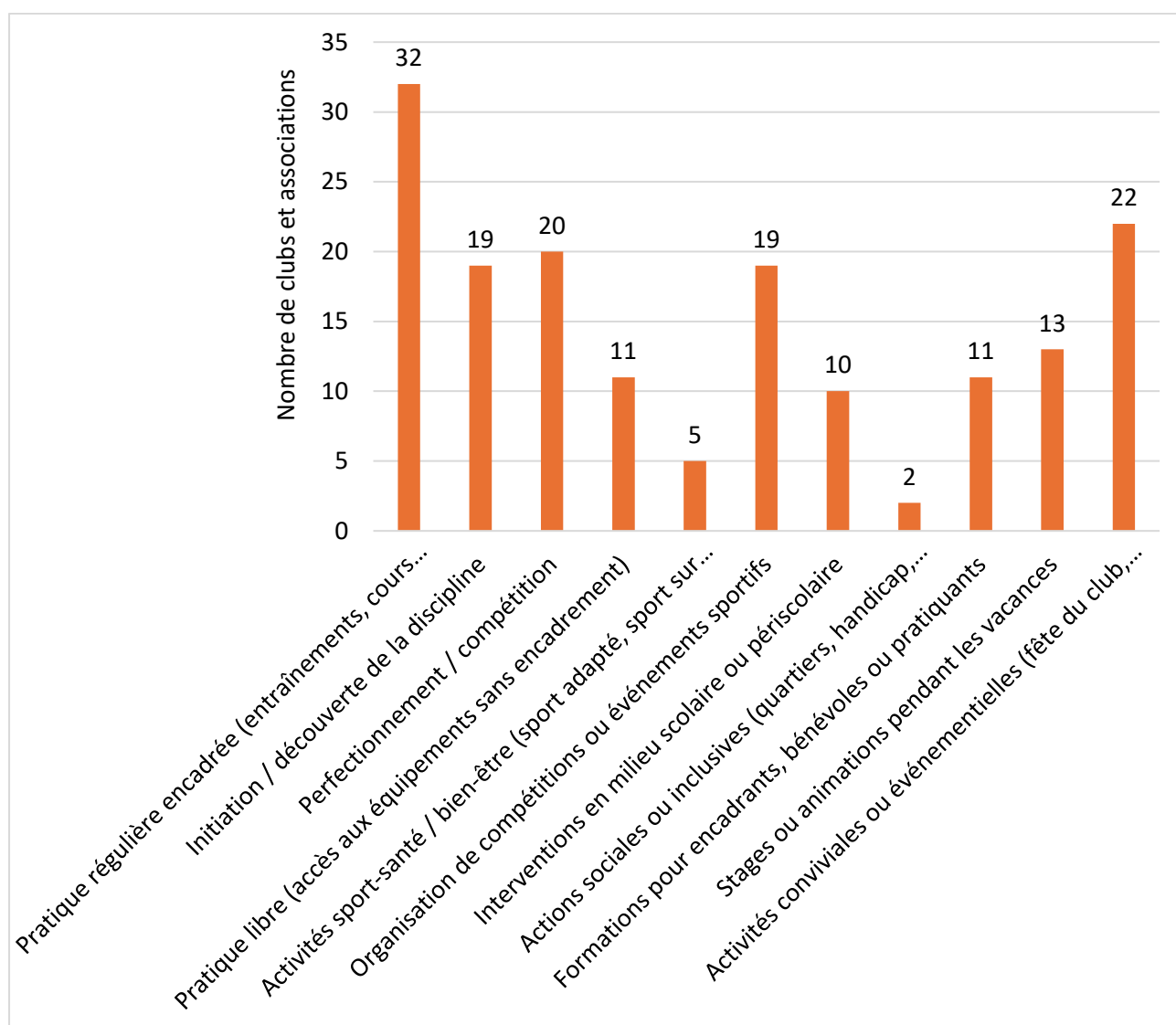
Même si des statistiques précises manquent, la tendance observée sur le territoire de la CC Ambert Livradois Forez est à la réduction du nombre de clubs sportifs. À l'inverse, les dynamiques nationale et régionale sont marquées par une hausse continue depuis les années 1960, passant d'environ 55 000 clubs en 1960 à 110 000 en 1980, puis 145 000 en 2023¹⁵ (CNOSF, 2023). Cette divergence s'explique en partie par l'évolution démographique et socio-économique des 58 communes du territoire. Le déclin agricole, la désindustrialisation locale et l'exode vers les pôles urbains voisins ont provoqué, à partir des années 1990-2000, une baisse sensible des effectifs sportifs, notamment en milieu rural. En réponse, de nombreux regroupements de clubs ont vu le jour entre communes voisines. C'est le cas en 2023, avec la fusion des clubs de football d'Ambert, Arlanc, Marsac-en-Livradois et Vertolaye, donnant naissance à l'Ambert Livradois Sud Football Club, dont l'équipe première évolue en Régional 3. Le club regroupe aujourd'hui 330 licenciés, dont plus d'un tiers résident à

¹⁵ Le pic de 2010 a été de nouveau atteint suite à l'épisode pandémique de Covid-19.

Ambert. Cette évolution reflète une logique d'intercommunalité sportive, où l'offre tend à se structurer à l'échelle des bassins de vie, même si elle reste en concurrence avec d'autres pôles sportifs proches (Issoire, Billom, Courpière, Montbrison, etc.).

Les clubs et associations rencontrés sur la CC Ambert Livradois Forez présentent une offre sportive riche et structurée. La majorité (32 sur 36) propose une pratique régulière encadrée, ce qui constitue un atout fort en termes de fidélisation et de qualité pédagogique. Parallèlement, 22 structures organisent des moments conviviaux qui renforcent l'ancrage social du sport et la cohésion interne. En matière de lieux, près de la moitié (47,2 %) utilisent les gymnases et salles multisports, tandis que la pratique en plein air – stades et espaces extérieurs – demeure largement privilégiée, traduisant un ancrage territorial fort dans l'environnement naturel et urbain. Seules 9 associations disposent de locaux propres, dont 3 en sont propriétaires, ce qui souligne la dépendance générale vis-à-vis des équipements publics. La vitalité associative se manifeste également par la mise en place de pratiques libres (11 structures) et la formation d'encadrants et de bénévoles, gages de durabilité. En revanche, les dimensions sociales du sport apparaissent limitées : seuls 14,8 % des clubs s'impliquent dans le sport-santé et 5,6 % auprès des publics défavorisés. Ces écarts traduisent un potentiel de développement pour renforcer la mission sociale du sport local, en complément de ses fonctions éducatives, récréatives et événementielles (figure 63).

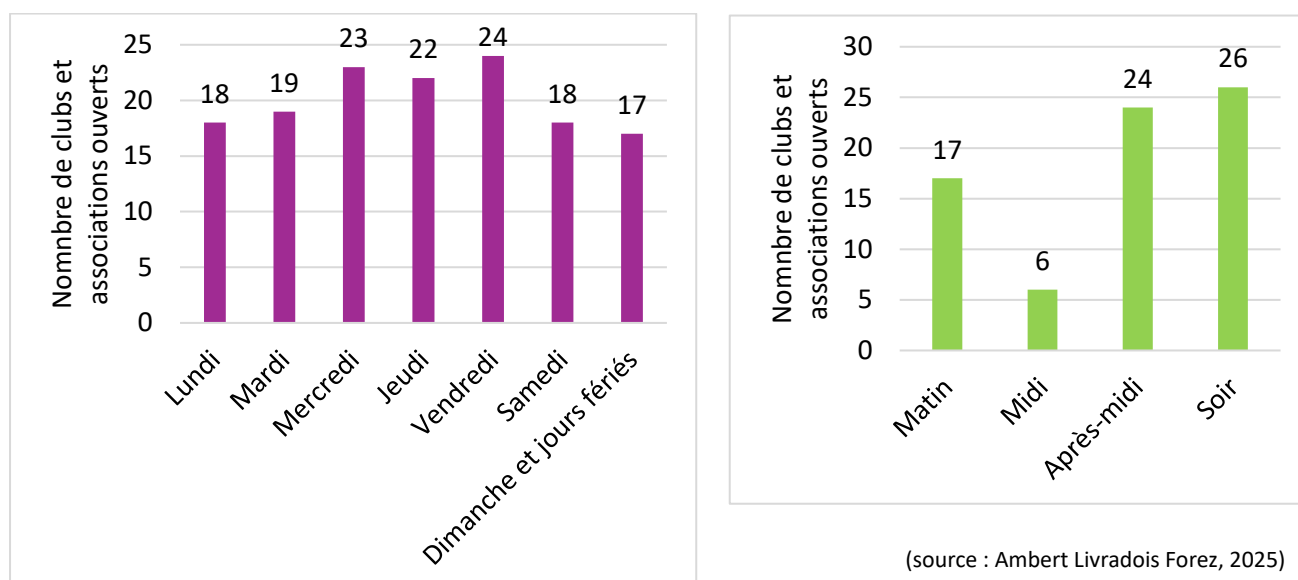
Figure 63. Types d'activités et d'actions proposées par les clubs et associations sportives de la CC Ambert Livradois Forez en 2025



(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

Surtout, l'offre des clubs et associations est marquée dans le temps. L'enquête menée auprès de 36 clubs révèle une organisation marquée par des pics d'activité en fin de semaine. Les créneaux les plus proposés se concentrent sur le vendredi (67 % des clubs), le mercredi (64 %, jour où les enfants ne vont pas à l'école sauf pour la commune de Tours-sur-Meymont) et le jeudi (61 %), reflétant une adaptation aux rythmes scolaires et professionnels. À l'inverse, le début de semaine mais aussi le week-end, pourtant marqué par une plus grande part de temps libre pour les familles, présentent une offre plus restreinte, possiblement liée à une difficulté d'encadrement sur ces moments. Les tranches horaires privilégiées montrent une nette dominance des soirées (72 % des clubs) et des après-midis (67 %), tandis que les créneaux de midi restent marginaux avec seulement 1 club ouvert sur 6 à cette date. Au final, majorité des structures proposent un volume hebdomadaire compris entre 10 h et 20 h d'activités, avec des pics de fréquentation les mercredis et vendredis après-midi. Pourtant, 30,6 % des clubs et associations interrogées ne proposent qu'un volume horaire de 5 heures d'activités au maximum. Cette configuration suggère une bonne couverture des besoins des scolaires, mais révèle des opportunités d'amélioration pour d'autres publics, notamment par un développement de l'offre du week-end et une meilleure répartition en début de semaine. L'analyse souligne l'importance des créneaux de fin d'après-midi et de début de soirée, qui concentrent l'essentiel de la pratique, tout en pointant le potentiel inexploité des plages méridiennes pour les actifs (figure 64).

Figure 64. Jours et périodes d'ouverture des clubs et associations sportives rencontrées sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



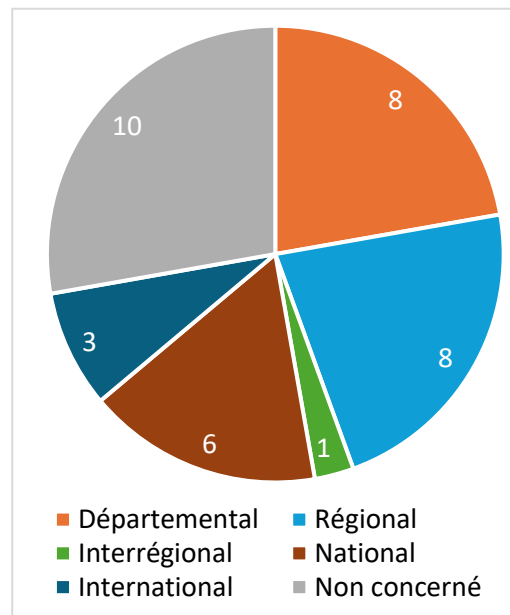
2- Formes et structures des clubs et des associations sur le territoire

Une part majeure des clubs et associations sur le territoire constituent une offre sportive fédérée ; autrement dit avec des pratiques organisées sous l'égide de fédérations sportives agréées, notamment au sein de clubs affiliés. Cette dernière repose entre autres sur un encadrement structuré, des licenciés, un calendrier sportif institutionnalisé et une reconnaissance officielle par l'État. Cette offre se distingue des pratiques libres ou commerciales par son cadre réglementé et son ancrage institutionnel, d'où son rôle dans l'animation locale, la formation des pratiques et le développement du sport pour tous.

L'examen des niveaux témoigne tout d'abord que la majorité des structures répondantes évoluent dans un cadre compétitif de proximité ou de niveau intermédiaire. Les clubs au niveau départemental représentent un maillage de base important, centré sur l'animation locale et l'accessibilité mais aussi sur des tarifs accessibles au plus grand nombre (plusieurs dizaines d'euros voire une centaine d'euros la licence). D'ailleurs, les responsables des clubs rencontrés estiment généralement se situer dans la moyenne des autres clubs du département en zone rurale, que ce soit dans la taille et les problématiques de la structure ou en matière de niveau de compétition. Autrement, les structures régionales jouent un rôle de tremplin, offrant aux pratiquants la possibilité de se confronter à un niveau plus relevé tout en restant ancrés dans leur territoire, avant de partir vers d'autres clubs le cas échéant. Les niveaux national (16,7 % des 36 clubs et associations rencontrés jusqu'à présent), interrégional (2,8 %) et international (8,3 %) apparaissent plus rares et concernent une minorité de clubs, davantage vers la performance. Cette répartition traduit donc une pyramide sportive où la grande majorité des pratiquants et des clubs évoluent à un niveau local ou régional, garantissant une large base mais laissant un nombre limité de structures atteindre le haut niveau (figure 65).

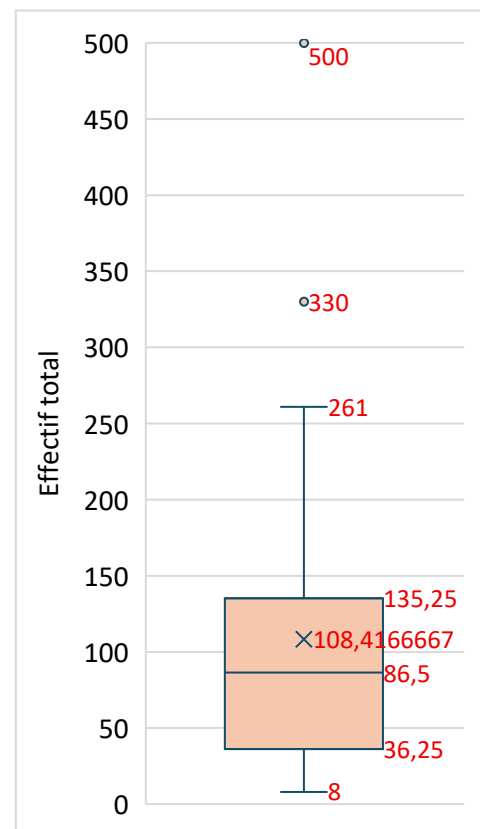
L'analyse des effectifs totaux accueillis auprès des clubs et associations rencontrés montrent des profils assez récurrents. Ce sont essentiellement des structures de taille intermédiaire, avec une moyenne de 108 licenciés par structure, sachant que la moitié d'entre elles accueille précisément entre 36 et 135 personnes. Quelques exceptions se distinguent, notamment le Foyer de ski nordique basé à Ambert, qui accueille une vingtaine de classes sur la CC, ou encore le club local de football (Ambert Sud Livradois Forez Club) avec 330 licenciés. De même, par tranche d'âge, le profil global est assez récurrent : la majorité des clubs comptent moins de 10 licenciés parmi les moins de 5 ans. Le pic d'adhésion se situe dans la tranche des 6 à 12 ans, avec plusieurs structures – notamment régionales – dépassant les 50 licenciés, ce qui confirme l'importance de cette période comme moteur du dynamisme associatif. Toutefois, on observe un net décrochage à l'adolescence : les 13 à 18 ans sont souvent moins de 20 par club, avec un effritement marqué qui touche aussi bien les structures de haut niveau que les clubs locaux, sans doute sous l'effet de contraintes scolaires, de changements d'intérêt ou de la concurrence d'autres activités. Enfin, les effectifs adultes (18-34 ans) sont très variables : certains clubs, souvent nationaux ou régionaux, disposent d'une base solide dépassant les 30 membres, garantissant encadrement et compétitions seniors, tandis que d'autres peinent à dépasser la dizaine. Le tout laisse entrevoir une courbe en cloche que ce soit pour les effectifs totaux ou pour les classes d'âges, avec des fragilités à chaque extrémité laissant entrevoir un travail d'amont pour capter les très jeunes et des stratégies de fidélisation pour retenir les adolescents et jeunes adultes (figure 66).

Figure 65. Niveau des clubs et associations sportives rencontrés en 2024 sur la CC Ambert Livradois Forez



(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

Figure 66. Effectif des membres des clubs et associations sportives rencontrés sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

Le territoire d'Ambert Livradois Forez se distingue par une offre sportive diversifiée, structurée autour d'un tissu associatif dense et bien ancré localement. On y observe notamment une forte représentation des principales fédérations nationales dont la FFF (Fédération française de football), la FFBB (basket-ball) ou encore la FFC (cyclisme), témoignant d'un ancrage des pratiques traditionnelles et fédérées. Ce maillage est renforcé et dynamisé par des clubs aux dynamiques variées : certains assurent un rôle de formation et d'encadrement structurant (comme le Basket Club Ambert Livradois), d'autres contribuent à l'animation du territoire à travers l'organisation d'événements (cyclosportive Les Copains en été, courses autos-motos, compétitions de VTT, etc.). Par ailleurs, la présence de disciplines moins institutionnalisées – fitness, taï-chi, randonnée, trail, sports de pleine nature – souligne une diversification des pratiques, souvent hors cadre fédéral strict, mais en phase avec les attentes contemporaines d'autonomie, de bien-être et de lien à l'environnement. Cette pluralité de clubs et d'affiliations reflète à la fois l'attachement local aux valeurs du sport associatif et la capacité du territoire à répondre aux évolutions sociétales, en intégrant des logiques de santé, de loisir, d'animation sociale et de valorisation des ressources naturelles (figures 67 et 68).

Parmi ces fédérations, l'UFOLEP s'avère particulièrement structurante, notamment pour la plupart des sports de ballon et le cyclisme sur le territoire. Cette fédération multisports créée en 1928, affiliée à la Ligue de l'enseignement, se distingue par sa volonté de promouvoir un sport accessible à tous, sans logique de performance ou d'élitisme, en mettant en avant des valeurs citoyennes, éducatives et solidaires, avec près de 400 000 licenciés en France. Sur la CC Ambert Livradois Forez, l'UFOLEP joue un rôle essentiel dans le maillage sportif local en permettant à des clubs de proposer une offre adaptée aux besoins des habitants, notamment via des pratiques loisirs et intergénérationnelles. On y trouve par exemple des sections de volley-ball ou de kart-cross, avec des événements tel que le Trophée du Sud-Est organisé à Ambert. En tant que structure de proximité, l'UFOLEP facilite aussi l'engagement bénévole, la formation des encadrants et l'accès à la pratique pour les publics éloignés du sport (personnes âgées, jeunes peu mobiles, femmes, etc.). Elle participe ainsi pleinement à l'animation du territoire, en favorisant la cohésion sociale et le développement d'une offre sportive inclusive, complémentaire de celle des fédérations olympiques.



A cela s'ajoute le poids des associations scolaires et partenaires, malgré leur poids souvent modeste. Pour le premier degré, l'USEP¹⁶, la circonscription d'Ambert comprend 15 associations, soit environ un tiers des écoles primaires réparties de manière assez homogène sur le territoire. Si elle constitue un cadre de la pratique dans le temps scolaire voire périscolaire, l'association agit essentiellement comme un espace de partage des ressources autour du sport. En revanche, après une légère hausse du nombre d'inscrits en 2024 (année olympique), le nombre d'inscriptions est stable depuis. La structure associative est d'autant plus importante qu'elle permet de garantir des fonds et ressources supplémentaires, alors que les aides du Département du Puy-de-Dôme sont extrêmement limitées (1 600 € sur les 4 dernières années).



Par ailleurs, l'UNSS regroupe les élèves du collège et du lycée souhaitant s'initier dans le sport scolaire. Pour l'année scolaire 2024-2025, sont notamment proposés à l'échelle du territoire de l'athlétisme, du roller, de la gymnastique et du futsal. Cela permet notamment d'assurer des sessions multi activités à l'échelle du district de Thiers-Ambert ; la coopération entre établissements en collège-lycée permet ainsi d'obtenir des effectifs suffisamment importants dans le cadre de compétitions et de rencontres, comme le 4 juin 2025 à Aubusson-d'Auvergne avec des activités VTT, de course d'orientation ou encore de biathlon. Si le nombre d'élèves inscrits est en légère baisse depuis la crise de la Covid-19, on constate toujours une forte érosion des effectifs (notamment féminins) au-delà de la classe de Quatrième, à la fois du fait de



¹⁶ Appartient à l'UFULEP (Union Française des Œuvres Laïques de l'Éducation Physique), créée en 1928

l'évolution de la personnalité de l'adolescent mais aussi en termes de disponibilité du temps scolaire. Un autre argument relève également de la disponibilité. Si des entraînements sont possibles le mercredi midi à la fin des cours, des entraînements ne sont pas possibles durant l'après-midi en raison des horaires du ramassage scolaire. Cette contrainte du temps ne permet pas d'élaborer de dresser des partenariats optimaux avec les clubs sportifs, qui restent ouverts le mercredi après-midi.

Par ailleurs, une part majeure de l'offre sportive sur le territoire relève des disciplines inscrites aux JOP. Cette dernière se caractérise par un fonctionnement plus structuré, avec un fort accent sur la compétition, la performance et la préparation des athlètes du niveau régional à l'international. Encadrée par des fédérations olympiques reconnues avec les structures départementales dont les CDOS, elle bénéficie d'une visibilité accrue, lors des cycles olympiques, renforçant ainsi l'attractivité locale de l'offre olympique. Autour d'un cadre institutionnel exigeant, elle permet ainsi d'entretenir la promotion du sport de haut ou très haut niveau.

L'offre multisports regroupe une grande diversité de disciplines, souvent proposées sous forme de clubs ou associations, parfois sans affiliation directe à une fédération spécifique. Celle-ci vise principalement à répondre aux besoins de loisirs, de bien-être et de découverte, avec un encadrement souvent plus souple et adapté à tous les publics. Cette offre favorise ainsi la polyvalence, la convivialité et l'accessibilité, contribuant ainsi à une pratique plus large et inclusive du sport sur le territoire. Elle joue un rôle important dans l'animation locale et l'émergence de nouvelles pratiques, notamment dans les zones rurales où l'accès aux infrastructures peut être limité.

Figure 67. Analyse des offre fédérée, olympique et multisports en matière de clubs et associations sportives, et places respectives sur Ambert Livradois Forez

	Offre fédérée	Offre olympique	Offre multisports
Définition	Ensemble des pratiques encadrées par des fédérations sportives reconnues	Sous-ensemble de l'offre fédérée correspondant aux disciplines inscrites aux JOP	Ensemble des pratiques sportives regroupées sous une même structure ou association, proposant plusieurs disciplines
Type de disciplines	Très large (olympiques et non olympiques : pétanque, twirling, escalade, etc.)	Restreinte aux disciplines présentes aux JOP	Varié et souvent adapté au territoire : sport collectifs, individuels, loisirs, avec parfois des disciplines olympiques
Encadrement	Par des éducateurs diplômés ou bénévoles formés, affiliés à une fédération	Identique (mais parfois plus structuré en compétition selon la discipline)	Souvent bénévoles ou professionnels, parfois moins formalisé, polyvalent selon les disciplines proposées
Finalité de la pratique	Loisir, santé, éducation, compétition	Principalement compétition ou performance, mais aussi loisir	Découverte, initiation, pratique régulière, convivialité et parfois compétition locale
Reconnaissance institutionnelle	Oui, à travers l'affiliation fédérale (licences, agréments)	Oui, renforcée par la visibilité des JOP et des fédérations olympiques	Moins formalisée mais souvent reconnue localement par les collectivités et partenaires sportifs
Implantation sur Ambert Livradois Forez	Clubs présents dans la plupart des communes, densité variable selon la discipline	Présence de clubs pour certaines disciplines olympiques (natation, tennis, judo...)	Structures multisports comme le CORAL, clubs omnisports locaux, offre large mais variable selon les communes
Accessibilité territoriale	Parfois inégale (zones rurales sous-dotées)	Très dépendante des infrastructures spécifiques (piscine, dojo, piste, etc.)	Plus flexible, souvent proposée dans les équipements polyvalents ou par des associations locales
Attractivité locale	Forte dans les disciplines identitaires ou historiques (ex : cyclisme à Ambert)	Variable, selon l'effet des JOP ou la médiatisation des sports	Forte attractivité liée à la diversité et à l'adaptation aux publics (familles, jeunes, seniors)

(sources : Ministère des Sports, entretiens réalisés, Ambert Livradois Forez, 2025)

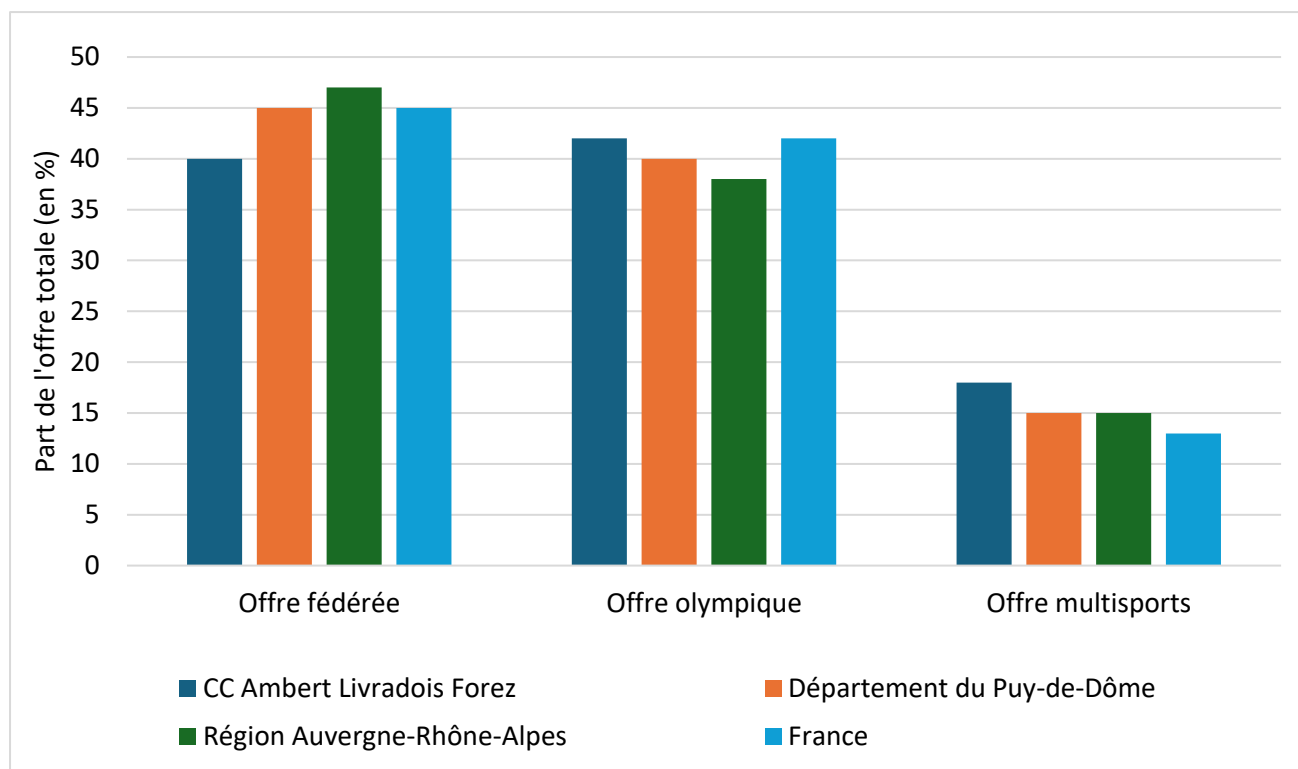
Figure 68. Fédérations des principaux clubs et associations sur la communauté de communes Ambert Livradois Forez en 2025

Fédérations nationales	Clubs et associations affiliés
FFF (football)	FCUS Ambert, Ambert Livradois Sud Football Club
FFBB (basket-ball)	Basket Club Ambert Livradois
FFC (cyclisme, VTT)	Union Cycliste Ambert Auvergne, Centre VTT Ambert Livradois
FFSA / sports mécaniques	Association Sportive Automobile, Moto-club, Team Livradois
FFB (badminton), FFVB (volley)	Sections badminton et volley du Club Sportif Ambertois
FFJudo, FFKaraté, fédérations arts martiaux	Judo Club Ambert, Karate Club, Zhong Ding France, Thai Boxing Club Ambertois
FFSB (boules lyonnaises)	Boule ambertoise
FFN (natation)	Club Nautique Ambertois
FFTT (tennis de table)	Ping Pong Club Ambertois
FFS (ski nordique/montagne)	Club Nordique des Crêtes du Forez
FFA / FFEPGV (running, fitness)	Courir en Livradois-Forez, Amberando, Danse Fitness, Body Sweat
FFF (football)	FCUS Ambert, Ambert Livradois Sud Football Club

(sources : entretiens et questionnaires réalisés, Ambert Livradois Forez, 2025)

L'analyse de l'offre sportive sur le territoire d'Ambert Livradois Forez met en évidence une répartition relativement équilibrée entre l'offre fédérée (40 %) et l'offre olympique (42 %), avec une part non négligeable consacrée aux pratiques multisports (18 %). Cette structure reflète un ancrage associatif fort, où les disciplines traditionnelles (football, gymnastique, pétanque, etc.) coexistent avec des sports olympiques plus institutionnalisés comme le judo, la natation ou l'athlétisme. Par rapport aux moyennes départementale, régionale et nationale, ALF se distingue par une part plus importante d'activités multisports, ce qui traduit une adaptation au contexte rural : mutualisation des moyens et des disciplines proposées à un même endroit, polyvalence des éducateurs, volonté de proposer une pratique large et accessible à tous les publics. À l'inverse, certaines disciplines olympiques sont moins présentes, faute d'infrastructures spécialisées ou de densité démographique suffisante pour structurer des filières de performance. Cette offre composite illustre bien la vocation de service public du tissu sportif local, entre démocratisation des pratiques, animation territoriale et recherche de cohésion sociale (figure 69).

Figure 69. Comparaison de l'offre fédérée, olympique et multisports en matière de clubs et associations sur Ambert Livradois Forez et d'autres niveaux supras



(sources : CNSOF, FFCO, INJEP, Ambert Livradois Forez, 2022-2025)

3- Focus sur les 5 principaux clubs d'Ambert Livradois Forez

L'analyse des cinq principaux clubs sportifs d'Ambert Livradois Forez révèle à la fois leur poids structurant et des fragilités communes. Trois d'entre eux (Ambert Sud Livradois Club pour le football, Tennis Club Livradois, Handball Club Ambertois) connaissent des dynamiques d'effectifs contrastées : le football et le handball sont en croissance, tandis que le tennis subit une érosion. Le cyclisme et la course à pied, plus stables, restent dépendants de noyaux bénévoles vieillissants. Sur le plan financier, les budgets importants du football et du cyclisme s'expliquent par la recherche active de sponsors et l'organisation d'événements d'envergure (surtout pour le cyclisme avec des événements entre audience locale comme Les Copains CYFRAC ou l'étape 6 du Tour de France Femmes 2025¹⁷), alors que les autres clubs reposent davantage sur des financements publics ou des cotisations. L'encadrement apparaît inégalement structuré : le football bénéficie de salariés, le handball et le tennis d'un encadrement mixte, tandis que le cyclisme et la course à pied s'appuient uniquement sur des bénévoles, posant la question de la pérennité des activités. Les clubs ayant des actions scolaires (football, handball, tennis) consolident leur vivier de jeunes licenciés, mais leur dépendance à ces partenariats scolaires souligne une vulnérabilité potentielle. Globalement, ces clubs jouent un rôle d'animation majeur et participent à l'attractivité du territoire, mais leur avenir repose sur la capacité à renouveler le bénévolat, diversifier les sources de financement et adapter l'offre aux évolutions sociétales (nouvelles pratiques, attentes intergénérationnelles) (figure 70).

¹⁷ Hors budget UC2A, puisque financé par les collectivités locales.

Figure 70. Monographie analytique des 5 principaux clubs sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez¹⁸

	Discipline et Niveau	Effectif licenciés	Encadrement (salariés et bénévoles)	Activités principales	Enjeux majeurs	Propositions, particularités
Ambert Livradois Sud Football Club (ALSF)	Football (Régional)	Environ 330	3-5 salariés plus de 25 bénévoles	Entraînements, compétitions, interventions scolaires, formations, stages vacances, animations conviviales	Recrutement d'éducateurs diplômés, structuration plus large de l'activité	Soutien aux infrastructures, formations gratuites
Tennis Club Ambert Livradois	Tennis (Régional)	261	2 salariés 6 à 10 bénévoles	Cours, compétition, tennis libre, tournois, stages, scolaire	Pérennisation financière, attractivité pour les jeunes	Développement du tennis scolaire, mutualisation et événements interclubs
Union Cycliste Ambert Auvergne (UC2A)	Cyclisme/VTT (International)	Environ 230	3-5 salariés plus de 25 bénévoles	Entraînements, compétitions, sport santé, organisation événements (Copains CYFAC), stages	Gestion des bénévoles, maintien du rayonnement du cyclisme	Plus d'une centaine de partenaires publics et privés, participation à l'événementiel d'envergure (cyclisme et autres)
Handball Club Ambertois	Handball (Régional)	213	1 salarié plus de 25 bénévoles	École de hand, compétitions, interventions scolaires (environ 800 enfants par an), stages, événements	Pérennisation économique	Renforcement d'une école de handball, projet adolescents, féminisation du sport
Courir en Livradois Forez	Athlétisme, trail, course (National)	Environ 200	Aucun salarié 16 à 20 bénévoles	Entraînements, compétitions, événements (trails, courses), sorties conviviales	Manque d'encadrants diplômés, engagement durable	Organisation de compétitions locales, renforcement de la formation des bénévoles

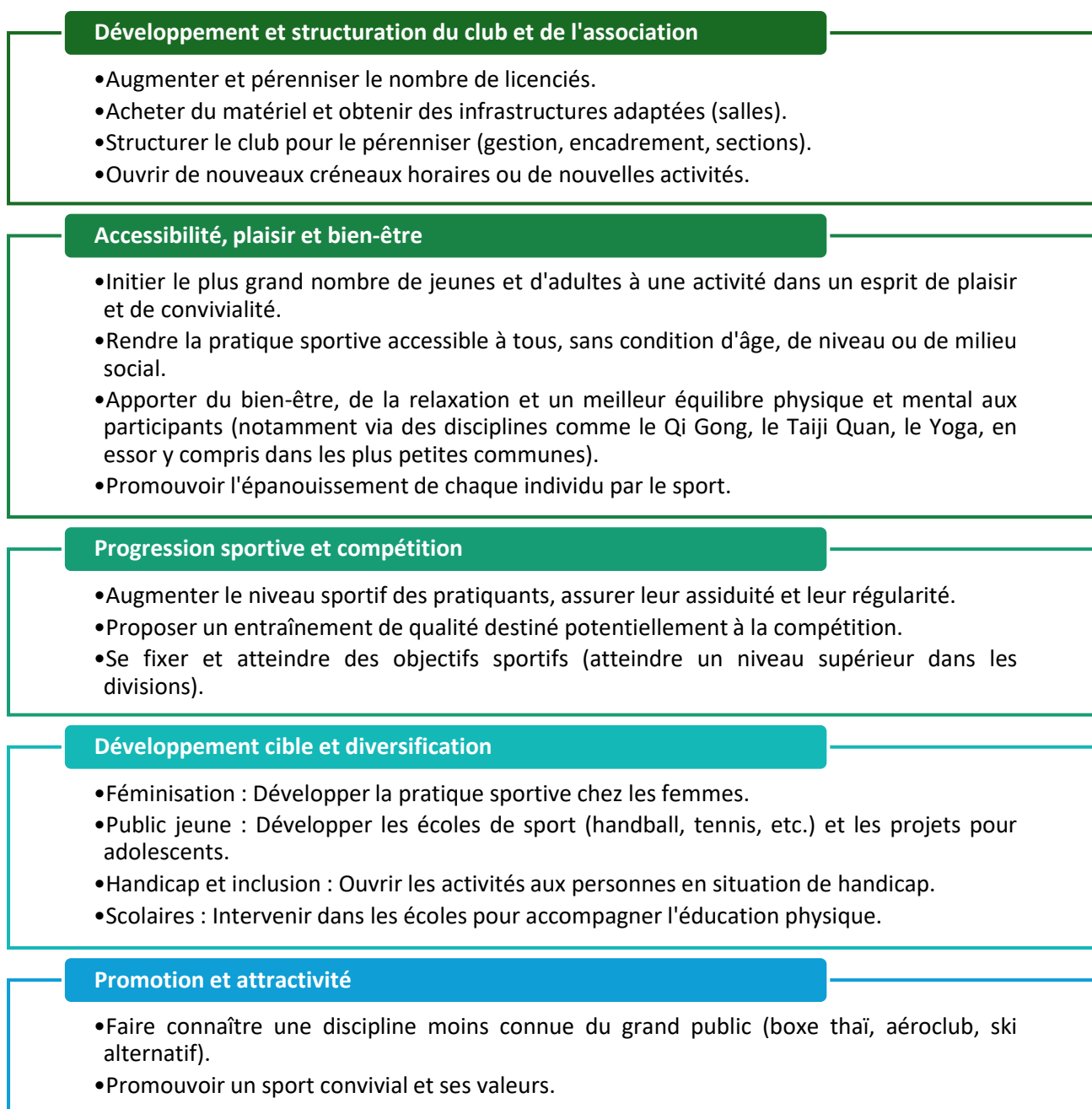
(sources : entretiens et enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

¹⁸ Tous sont implantés à Ambert.
Ambert Livradois Forez – Octobre 2025

4- Quels besoins exprimés par les clubs et associations pour optimiser l'offre sportive existante ?

Sur les 36 associations et clubs sportifs enquêtés pendant cette étude, 26 ont exprimé leurs ambitions individuelles. Globalement, elles dépassent largement le simple cadre de la compétition pour toucher à l'épanouissement personnel, à la santé et à la cohésion de la communauté. Cette synthèse présente une analyse consolidée des principaux objectifs qu'ils poursuivent, dessinant ainsi une vision ambitieuse et collective du sport local (figure 71).

Figure 71. Synthèse des principaux objectifs individuels des clubs et associations sportives sur la CC Ambert Livradois Forez



(sources : entretiens et enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

De plus, 11 parmi eux ont exprimé plusieurs attentes et suggestions sur le fonctionnement du « mouvement sportif » en général sur la CC Ambert Livradois Forez. Ces remarques servent d'appuis et de tremplins pour renforcer leur développement et entretenir la visibilité de leur. Ces remarques et suggestions permettent ainsi de revenir sur plusieurs points structurants, dont l'attention oscille entre l'échelle des structures elles-mêmes et les différents ressorts territoriaux (figure 72).

Figure 72. Synthèse des principaux par les clubs et associations sportives sur la CC Ambert Livradois Forez

Meilleure communication et présence de la CC

- **Assistance aux événements** : Les clubs souhaitent que les agents de la CC se fasse mieux connaître en assistant aux différents événements sportifs organisés.
- **Informations** : Certains signalent un manque d'information et demandent une communication plus claire et régulière. Une mise en visibilité renforcée des événements est suggérée.

Soutien financier et matériel

- **Aides financières** : Plusieurs associations déplorent le manque de soutien financier de la part de la CC, jugé insuffisant, lourd administrativement ou complexe à obtenir.
- **Moyens matériels** : Des besoins en salles, équipements et matériel sont exprimés, avec une demande pour une mise à disposition simplifiée et plus solidaire. Certains clubs rencontrent des difficultés d'accès aux salles.

Soutien aux projets et développement des clubs

- **Projets d'infrastructures** : Les associations attendent un accompagnement de la CC dans leurs projets d'infrastructures (construction, entretien), en collaboration avec les municipalités (exemple du futur stade d'athlétisme d'Ambert et du terrain de rugby).
- **Développement des activités** : Certains clubs, comme l'Aéroclub du Livradois-Forez, soulignent leur spécificité (intervention sur plusieurs communes, affiliation particulière) et la nécessité d'une meilleure reconnaissance.

Formation et accompagnement des bénévoles

- **Formations gratuites** : Une demande forte est exprimée pour des formations accessibles, par exemple gestes de premiers secours pour les éducateurs.
- **Soutien aux bénévoles** : La gestion bénévole des associations, avec des confusions parfois proches du fonctionnement des entreprises, est mise en avant, avec un besoin de simplification administrative et logistique.

Accessibilité, ouverture et inclusion

- **Aide au transport** : Les clubs souhaitent un soutien élargi au transport hors CC pour toutes les catégories, et pas seulement pour les enfants ou les féminines. Une suggestion est faite pour la mise à disposition de véhicules électriques légers via une convention.
- **Inclusion** : Des initiatives pour l'ouverture souhaitée ou renforcée des clubs aux scolaires et aux handicapés sont saluées et encouragées (exemple du golf de Cunlhat).

(sources : entretiens et enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

Ces éléments permettent ainsi de donner quelques éléments de la vision du sport et de l'offre par les clubs et associations du territoire. Ils sur leur rôle essentiel dans l'animation du territoire et leur gestion majoritairement bénévole. Ils attendent donc de la CC un partenariat renforcé, fondé sur une écoute active, un soutien matériel et financier simplifié, et une collaboration concrète pour favoriser leur développement et leur accessibilité.

Conclusion

L'analyse de l'offre sportive sur la CC Ambert Livradois Forez révèle une situation paradoxale, marquée par une grande diversité d'équipements, mais aussi par une dispersion spatiale importante, des inégalités d'accessibilité et des déséquilibres dans la répartition des infrastructures lourdes. L'atout majeur réside dans son orientation forte vers les sports de nature, qui représentent près de la moitié des équipements recensés. Cette spécificité, cohérente avec les caractéristiques paysagères et rurales du Livradois-Forez, constitue un levier important pour le développement d'une offre sportive en lien avec le tourisme, la santé et l'environnement. Toutefois, elle ne saurait masquer certaines fragilités : vieillissement des équipements, manque d'infrastructures intérieures dans de nombreuses communes, faible adaptation aux publics spécifiques (jeunes, personnes handicapées, seniors) et saturation ou vétusté de certains sites structurants. En parallèle, le tissu associatif sportif, s'il demeure globalement dense, reste très inégalement réparti, avec des zones blanches sans structures identifiées. Ces déséquilibres renforcent les disparités d'accès à la pratique sportive, dans un contexte de faible desserte en transports en commun.

L'offre sportive nécessite donc une réflexion stratégique de rééquilibrage et de modernisation, articulée autour de plusieurs axes : renforcement de l'accessibilité, diversification de l'offre intérieure, amélioration de l'inclusion, valorisation des équipements existants par des réhabilitations ciblées et meilleure articulation avec les politiques de mobilités et de santé. Ainsi, un projet de territoire ambitieux pourrait s'appuyer sur les forces existantes pour faire de l'offre sportive un vecteur structurant d'attractivité et de cohésion territoriale, à condition de mieux cibler les besoins, de penser l'intercommunalité comme un espace de mutualisation et de dépasser les seules logiques d'inventaire (figure 73).

Figure 73. Synthèse AFOM de l'offre sportive sur la CC Ambert Livradois Forez

<u>Atouts</u> - Taux d'équipement très élevé (13/1000 hab.) bien supérieur aux moyennes départementale et nationale. - Forte orientation vers les sports de nature, y compris dans des logiques de <i>marketing</i> territorial - Tissu associatif sportif relativement dense (115 structures), notamment à Ambert. - Diversité des types de sols, équipements souvent peu onéreux en entretien. - Renovations récentes de certains équipements (piscine, gymnases)	<u>Faiblesses</u> - Répartition très inégale entre communes (3 sans équipement, 22 sans équipement lourd). - Faible part d'équipements intérieurs (seulement 12,6 %), limitant l'offre hivernale. - Accessibilité réelle limitée par l'offre de mobilité (cars peu fréquents, isolement rural). - Équipements souvent anciens, 70 % construits entre 1975 et 2004. - Faible adaptation aux publics spécifiques (PMR : 39 % seulement, handicap sensoriel : 8 %).
<u>Opportunités</u> - Valorisation du cadre naturel pour développer les APPN et le tourisme sportif. - Développement d'une stratégie territoriale intercommunale de mutualisation. - Saturation et vétusté croissante de certains équipements structurants. - Retrait ou désengagement possible de certains acteurs associatifs en zones rurales. - Modernisation ciblée pour favoriser l'inclusion (PMR, seniors, jeunes publics).	<u>Menaces</u> - Risque d'aggravation des inégalités d'accès avec le vieillissement de la population (et en matière d'exclusion). - Saturation et vétusté croissante de certains équipements structurants. - Retrait ou désengagement possible de certains acteurs associatifs en zones rurales. - Coût élevé des mises aux normes et de la rénovation sur un territoire vaste et dispersé.

Focus sur les APN (activités de pleine nature) et la pratique en extérieur : un atout majeur à conforter

Introduction

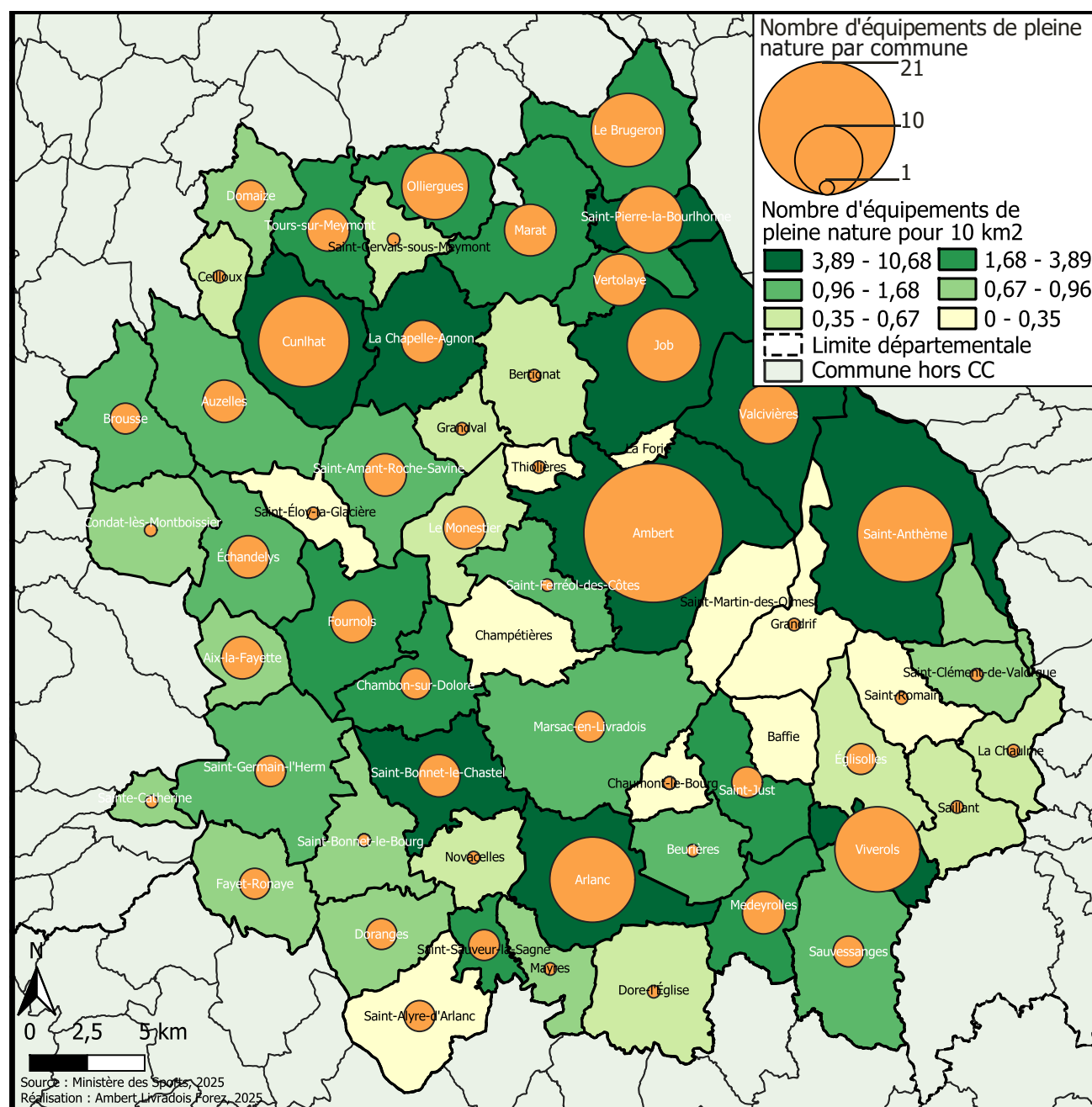
La CC Ambert Livradois Forez se distingue par un patrimoine naturel exceptionnel, propice aux activités en extérieur. Ces pratiques, allant de la randonnée pédestre aux sports d'hiver en passant par le cyclisme, le VTT ou la marche, s'appuient sur des paysages variés et préservés, structurés autour de 3 000 km de sentiers balisés et d'équipements adaptés. Portées par des acteurs locaux engagés, elles représentent un levier majeur pour l'attractivité touristique et le bien-être des habitants, dans le sport mais également au quotidien. Cependant, des défis persistent, notamment une répartition inégale des infrastructures, une accessibilité limitée pour les personnes à mobilité réduite, et des tensions entre préservation environnementale et développement des activités. Il revient ici d'explorer les formes, les atouts et les potentialités de ces activités en extérieur, pour une stratégie globale et inclusive.

A ce titre, l'expression APN (activités de pleine nature) reflète une évolution sémantique liée à la diffusion croissante des loisirs en plein air depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Cette mutation traduit un intérêt social renouvelé pour les activités physiques pratiquées en milieu naturel, souvent basées sur la traversée et la rapidité, avec ou sans matériel spécifique. Les APN englobent un large éventail d'activités, de la randonnée aux sports d'hiver, nécessitant endurance, maîtrise émotionnelle et expériences sensorielles variées. Elles se distinguent des autres activités physiques par leur lien étroit avec l'environnement naturel et l'absence fréquente d'encadrement formel. Méthodologiquement, les APN sont difficiles à quantifier et à circonscrire, car elles se pratiquent sur des territoires étendus, parfois isolés, avec des formes très diversifiées et des usages en constante évolution.

1- Essai d'évaluation de l'offre en APN sur Ambert Livradois Forez

A l'instar de la plupart des territoires ruraux et de moyenne montagne du Massif central comme dans le reste de la France, la CC Ambert Livradois Forez est un terrain propice à l'offre sportive d'extérieur aux APN (activités de pleine nature). Ils sont d'autant plus stratégiques que les équipements de pleine nature représentent près de la moitié de tous les équipements sportifs recensés sur les 58 communes de la CC Ambert Livradois Forez, soit 173 au total. Si les principales communes du territoire sont dotées d'équipements sportifs de pleine nature, on observe une forte concentration le long des monts du Forez où se trouvent les altitudes les plus élevées, mais aussi dans certaines communes forestières du Livradois, alors que le taux moyen d'équipements de sports de pleine nature est d'environ 1,47 pour 10 km². Les communes les moins bien dotées sont plus ou moins isolées dans le Livradois mais aussi entre les vallées de la Dore et de l'Ance (figure 74).

Figure 74. Nombre et densité d'équipements de pleine nature sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025

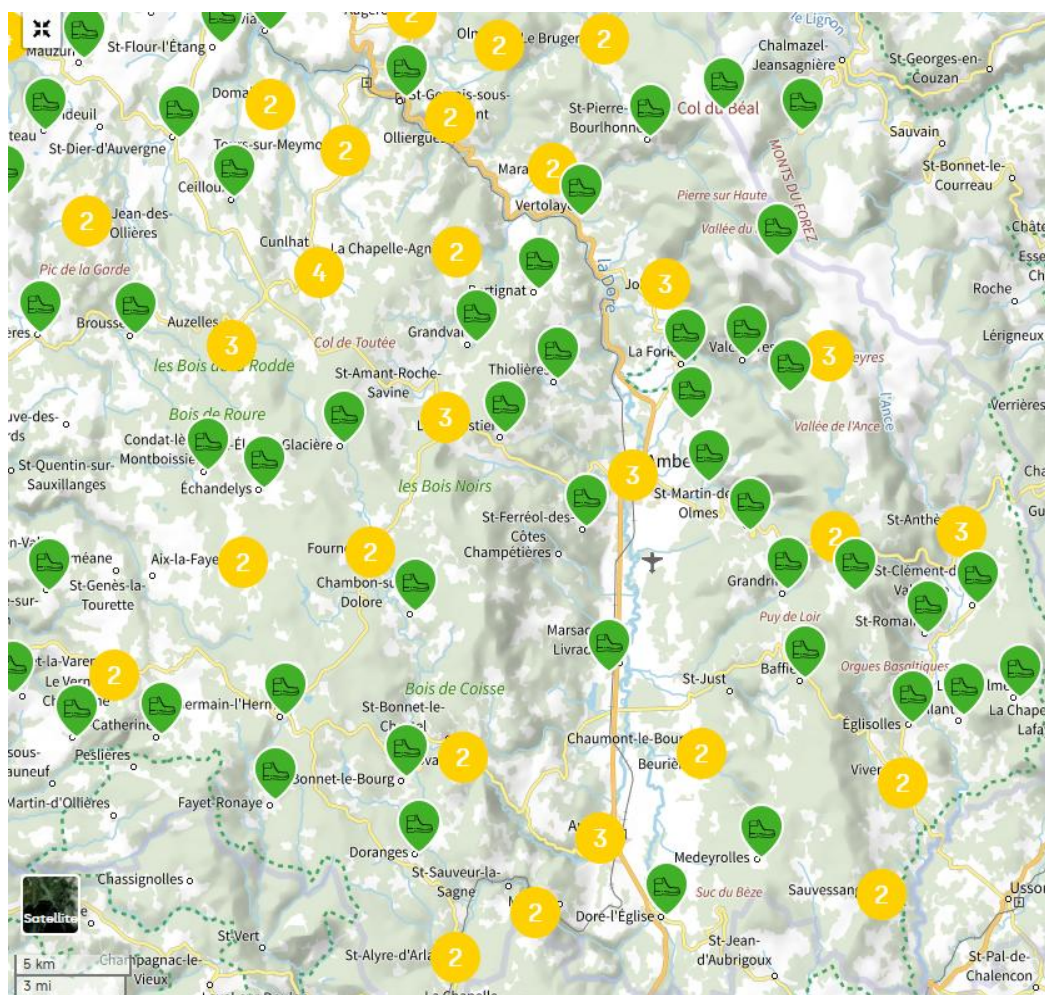


2- Parcours et chemins : un atout majeur déjà fortement valorisé

Surtout, le territoire de la CC Ambert Livradois Forez est maillé par de très nombreux parcours de randonnée, constituant aussi bien un espace d'épanouissement aussi bien pour les locaux que pour les touristes, autant pour les sportifs que pour les simples promeneurs. La randonnée pédestre maille très largement le territoire, avec plus de 3 000 km de sentiers balisés, répartis entre grands itinéraires de type GR (chemins de grande randonnée, boucles locales et circuits thématiques). Sur tous ces parcours, 791 km de chemins sont inscrits au PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) du Puy-de-Dôme, pour un total de 76 parcours essentiellement concentrés sur la partie nord du territoire. A cela s'ajoutent 94 parcours de randonnée de RELF (Randonnées en Livradois Forez), en lien étroit avec la Maison du Tourisme Livradois

Forez¹⁹, répartis sur 6 secteurs (pays d'Ambert, pays d'Aranc, pays de Cunlhat, pays d'Olliergues, Haut-Livradois, vallée de l'Ance), pour un total d'environ 984 km. Certains de ces parcours, notamment entre Ambert et Aranc, sont également proposés pour les cyclistes. Parmi les principaux itinéraires, on peut citer le GR 3 et ses variantes, longeant la ligne de crête des monts du Forez à la limite avec le département de la Loire (via le point culminant du territoire, Pierre-sur-Haute, à 1 634 m d'altitude) et avec des panoramas sur la plaine du Forez à l'est et la vallée de la Dore à l'ouest ; le Tour du Livradois-Forez d'environ 250 km par les principaux bourgs du territoire (Ambert, La Chaise-Dieu, Billom, Thiers). En revanche, par rapport à d'autres territoires du Massif Central (Cantal, Haute-Loire, Lozère), la densité des GR est bien moindre. La fréquentation des parcours sur Ambert Livradois Forez reste bien moindre par rapport aux principaux sites naturels du Massif Central : la différence de fréquentation entre le chemin d'accès au puy de Pariou dans les Monts-Dômes et le Chemin de Papetiers à l'est d'Ambert est de l'ordre de 1 à 26. Il existe malgré tout de nombreux PR (petits parcours de randonnées) souvent associés à une thématique patrimoniale (chemin des Papetiers à l'est d'Ambert au niveau du moulin Richard-de-Bas par exemple, chemin de Gaspard entre Champétières et Saint-Amant-Roche-Savine). En revanche, si le nombre de PR est très élevé, la question de l'entretien de tout ce linéaire est de plus en plus problématique pour les associations de randonnée (figure 75).

Figure 75. Localisation des départs des boucles de randonnée de RELF (Randonnée en Livradois Forez), carte centrée sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



(source : RELF, 2025)

¹⁹ La Maison de Tourisme Livradois-Forez est liée aux différents EPCI qui composent le PNR du Livradois-Forez. Elle est nettement plus active que les PNR dans la gestion de ces chemins, notamment en raison d'une délégation de compétences.

Tous ces parcours traversent une grande variété de paysages (pour un total de 12 unités paysagères selon le PNR du Livradois-Forez) : plateaux bocagers, forêts d'altitude, landes ouvertes, crêtes panoramiques, mais aussi villages perchés, abbayes ou vestiges industrielle, etc. Ces paysages sont d'autant plus valorisants qu'ils sont moins dégradés par rapport à d'autres territoires plus peuplés ou mis en tourisme du Massif central, notamment le massif du Sancy à l'ouest du département ou encore les monts du Cantal. Cette palette de chemins pédestres permet également d'assurer une diversité de niveaux en lien avec la topographie du terrain, avec des parcours familiaux accessibles à tout âge à des parcours plus expérimentés en raison du fort dénivelé. La plupart des parcours sont associés à des éléments de description de la biodiversité locale ; une dimension pédagogique qui peut susciter une pratique sportive éventuelle (exemple de la Piste du Chevreuil au nord de la commune d'Eglisolles autour de l'animal du même nom et des espèces végétales locales). Enfin, l'unicité de ces parcours se fait par un balisage unique porté par RELF qui permet de faciliter le déplacement sur le territoire ; le PNR du Livradois-Forez n'intervenant que marginalement à ce sujet. RELF et le PNR notent d'ailleurs que si ces paysages nourrissent l'identité territoriale des locaux, ils sont jugés beaucoup plus banaux au regard des visiteurs et des clients potentiels, notamment par rapport aux reliefs volcaniques des plus médiatisés massif du Sancy et chaîne des Puys. Ces deux acteurs estiment alors que des randonnées accompagnées davantage de démarches pédagogiques et d'animations permettraient à la fois de valoriser touristiquement ces paysages et d'inciter le plus grand nombre à pratiquer du sport, dans une optique plus resserrée que d'une simple d'ambulation, au cœur de ces territoires.

Un exemple de parcours liant encouragement de l'activité et mise en valeur pédagogique : les Sentiers de la Forme de Mur-sur-Allier (Puy-de-Dôme)

Les Sentiers de la Forme, financés par l'ANS et l'ONAPS, constituent une initiative originale de la commune de Mur-sur-Allier, visant à promouvoir la pratique sportive libre et accessible à tous. Conçus pour encourager la marche, le jogging ou la remise en forme, ces parcours, à la fois au cœur des bourgs de Dallet et Mezel mais aussi dans les espaces « naturels » le long de l'Allier, permettent aussi de redécouvrir le territoire tout en favorisant le lien social et intergénérationnel.

Quatre circuits jalonnent la commune, chacun doté d'un code couleur et d'une signalétique claire indiquant distance, dénivelé et étapes. Des QR codes disposés sur le parcours donnent accès à des vidéos d'exercices, tandis que des messages d'encouragement et un guidage au sol rendent la pratique ludique et motivante. Le dispositif comprend aussi une aire d'agrès en plein air, accessible aux personnes à mobilité réduite, installée près du complexe sportif (figure 76).

L'inauguration officielle en septembre 2024 a rassemblé élus et associations locales autour d'ateliers variés : yoga, pilates, renforcement musculaire, mais aussi sensibilisation à la santé, à l'alimentation ou à la prévention des addictions. Cette mobilisation collective illustre la volonté de faire du sport un levier de bien-être et de cohésion sur le territoire.



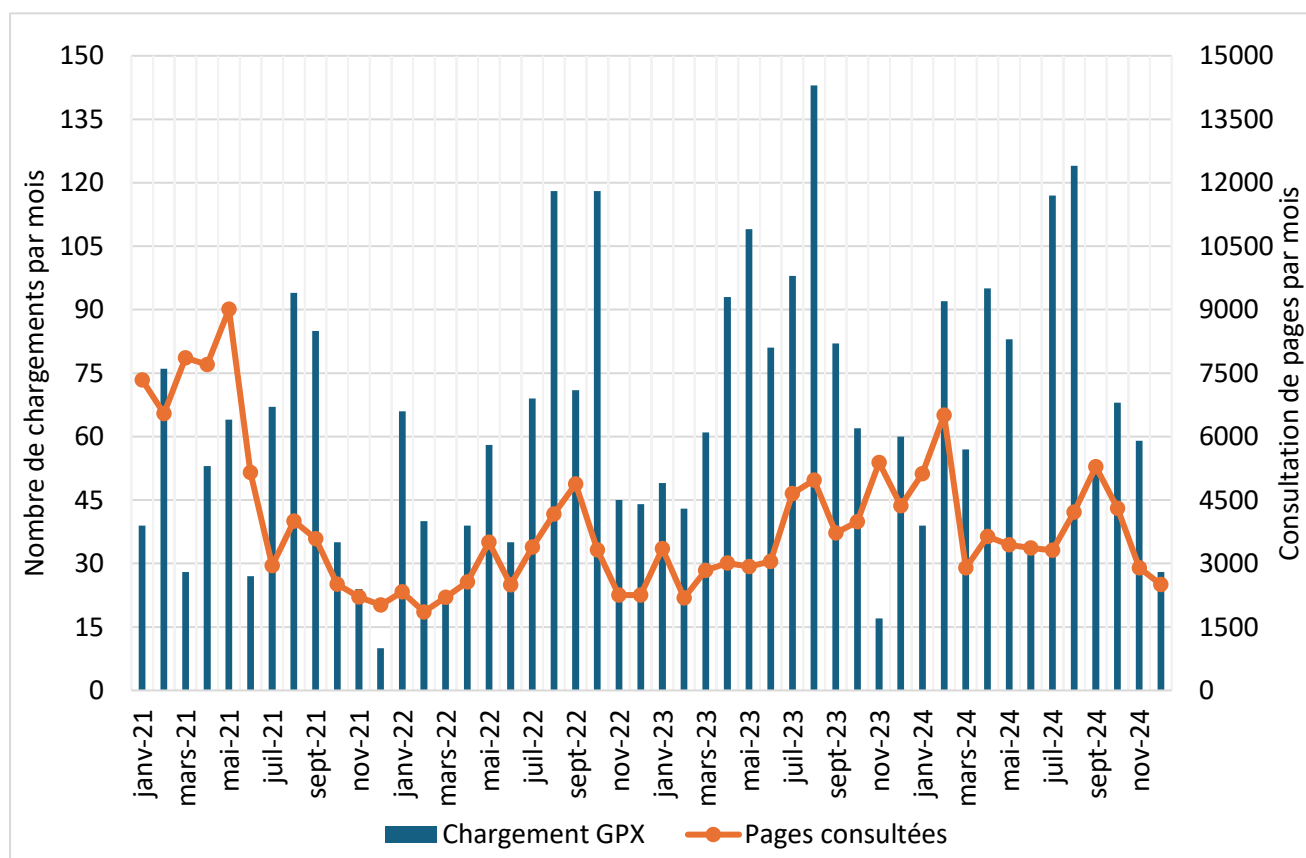
Figure 76. Panneau de sensibilisation pédagogique des Sentiers de la Forme
(photo : page de LinkedIn de Michèle TARDIEU, 2024)

De même, ces parcours permettent d'appuyer d'autres activités. A ce sujet, la CC Ambert Livradois Forez demeure un centre privilégié pour la pratique de la randonnée à cheval. L'offre s'organise autour de circuits balisés, dont le plus important est l'itinérance à cheval de la Boucle Dore, un linéaire de 171 km aménagés réalisables entre 2 et 7 jours de part et d'autre du territoire, avec une offre complète de 11 sites d'hébergements tout au long. A ce titre, la part des centres équestres rapportée à la superficie du territoire est environ le double de la moyenne nationale. Environ 26 prestataires équestres proposent ainsi des expériences de balade, souvent estimées multisensorielles, sur le territoire. Toutefois, si certains centres

équestres se situent à proximité du parcours de la Boucle Dore, notamment à Doranges et à Saint-Eloy-la-Glacière, la plupart se trouve à l'écart des principaux chemins de randonnée et équestre, ce qui nécessite une action en termes d'information et de mise en relation de l'espace. D'ailleurs, selon une étude menée par le PNR en 2023 avec le laboratoire de conseils KIPK Consulting, le segment du centre équestre est le plus professionnel et le plus pourvoyeur d'emploi, même si l'économie actuelle du tourisme équestre est jugée trop amateuriste.

Par ailleurs, concernant l'activité de trail, L'Espace Trail Massif du Forez, lancé en 2020 et co-financé par le FEDER, est un projet commun aux communautés de communes Ambert Livradois Forez et Loire Forez, structurant l'essor local du trail, une pratique en forte croissance en France. À l'été 2025, 25 parcours balisés totalisant 400 km sont proposés, dont seulement 8 dans le périmètre d'Ambert Livradois Forez. Parmi eux, 4 sont accessibles depuis la gare d'Ambert (15,7 à 46,3 km, 420 à 1 410 m de dénivelé) et 4 autres depuis juillet 2025, dont 3 à Saint-Amant-Roche-Savine. Tous les niveaux de difficulté sont couverts. Bien que la pratique soit libre et difficile à quantifier, les données numériques (téléchargements de traces GPX²⁰, consultations du site web) permettent d'en mesurer l'évolution. Le pic de téléchargements a été atteint en août 2023 (144), avec une pratique concentrée entre l'été et l'automne. Le site web avait connu un pic exceptionnel de consultations en mai 2021 (9 008 en tout) pendant la pandémie, jamais égalé depuis. Ces dynamiques confirment l'intérêt pour le développement de ces deux activités, en s'appuyant sur les logiques déjà éprouvées de la randonnée : valorisation des aménités naturelles, communication ciblée et retombées locales, notamment auprès d'un public jeune et sportif (figure 77).

Figure 77. Estimation de la pratique de trail sur le territoire d'Ambert Livradois Forez entre 2021 et 2024 à partir de données numériques



(source : Espace Trail Massif du Forez, 2024)

²⁰ Les traces GPX, pour GPS exChange Format, sont des formats de fichier permettant de sauvegarder et de suivre un itinéraire en temps réel, notamment grâce aux données GPS sur téléphone mobile.

3- La pratique cyclable : une offre importante mais qui reste à consolider pour une pratique plus régulière

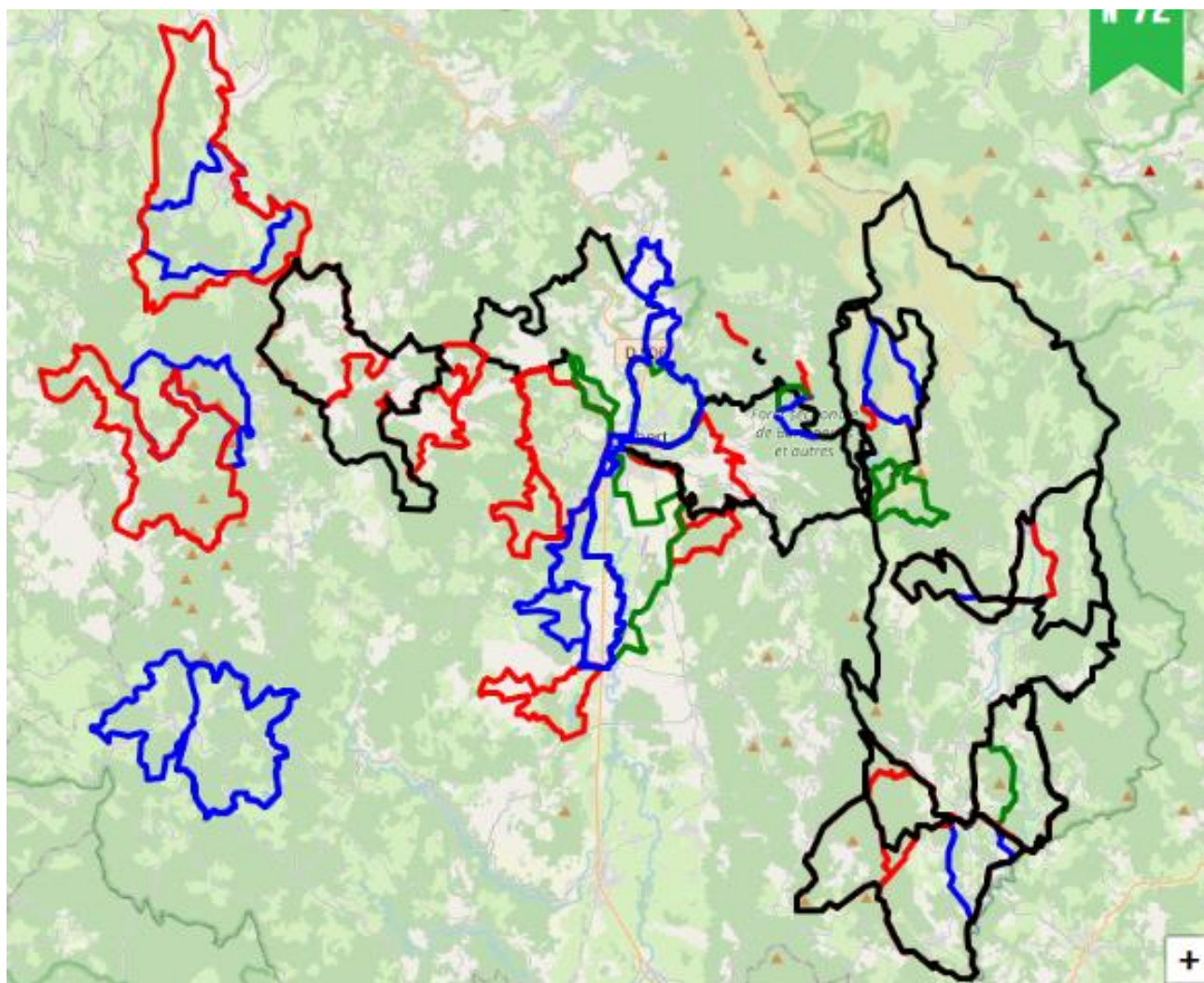
Ces atouts et aménités permettent également de considérer la CC Ambert Livradois Forez comme un territoire de la pratique cycliste et du VTT (vélo tout terrain). Entre autres, le territoire fait partie du plus grand espace VTT/FFC (Fédération Française de Cyclisme) de l'Hexagone. Cet espace dit Destination Grand'R²¹ propose désormais aux vététistes un vaste terrain de pratique reliant la montagne bourbonnaise entre les départements de l'Allier et la Loire, puis le sud du PNR dans le département de la Haute-Loire, soit plus de 100 km du nord au sud. A cela s'ajoute une offre privée balisée FFCT, proposée par le Centre Nature des 4 Vents, mais dont la CC ne représente qu'une petite partie autour d'Ambert des 28 boucles proposées, alors que ces parcours sont estimés plus accessibles à tous les niveaux²².

En tout, la CC Ambert Livradois Forez regroupe 41 des itinéraires VTT/FFC sur les 155 proposés sur l'ensemble du secteur, en plus de 2 parcours départementaux sur tout ou partie du territoire. Le total du linéaire cyclable représente 1 300 km de pistes, soit un tiers du total. 16 points de départ sont balisés sur le parcours (16 dans la vallée de l'Ance, 15 depuis le pays d'Ambert, 3 depuis Arlanc, 8 depuis le Haut-Livradois). Cette diversité de tracés permet ainsi une pratique à tous les niveaux, avec 7 parcours verts, 3 bleus, 15 rouges et 9 noirs. Sur tous les parcours proposés, l'échelle des distances oscille entre 6 et 77 km, pour un dénivelé cumulé variant entre 83 et 1 573 m. En revanche, la répartition des parcours balisés est extrêmement inégale sur le territoire, avec une concentration des départs depuis Ambert et la valorisation des espaces essentiellement le long d'un tracé Cunlhat / Saint-Anthème / Viverols, alors que les espaces autour du col du Béal et au sud de Saint-Germain-l'Herm ne sont pas aménagés pour la pratique. Aucun des parcours départementaux n'est estimé « facile » à l'échelle de la CC. En plus de ces parcours à la journée, une grande boucle de 230 km depuis Aubusson-d'Auvergne (CC Thiers Dore et Montagne) à La Chaise-Dieu via les monts du Livradois et Les Hautes-Chaumes nommée GTLF (Grand Tour Livradois Forez) est assurée ; malgré un nombre insuffisant de points de relais et d'hébergement insuffisants selon Antoine HORTEUR (responsable gestion randonnée RELF). Si le VTT constitue une offre sportive majeure du territoire, la proposition de nouveaux tracés avec une gestion plus en système sur l'ensemble de la CC en lien avec d'autres acteurs publics et d'exploiter davantage le potentiel paysager dans la région (figure 78).

²¹ Un programme d'actions de 500 000 € TTC est adopté pour renforcer la Destination Grand Air, approuvé le 14 mai 2024.

²² Les informations concernant les itinéraires ne sont fournies par le centre qu'aux centres.

Figure 78. Parcours de VTT sur le territoire de la CC Ambert Livradois Forez



(fond de carte : *OpenStreetMap*, source : *Sites VTT-FFC*, 2025)

Si le VTT constitue une APN majeure, le cyclisme sur route, s'apparente comme relativement ancré à l'échelle de la CC Ambert Livradois Forez, profitant de multiples secteurs supérieurs à 1 000 m d'altitude. Cela laisse ainsi de multiples cols dont les plus hauts, tous situés côté Forez, sont le Béal (1 390 m d'altitude, 2^{ème} catégorie du Tour de France marqué par une ascension constante de chaque versant), les Supeyres (1 366 m), le Chansert (1 236 m) et les Pradeaux (1 196 m). La plupart des cols cyclistes et des parcours recensés sur le territoire se situent sur des routes dites secondaires, avec une circulation plus ou moins limitée permettant d'assurer de manière assez sécurisée l'ascension des grimpeurs. Ces cols font l'objet d'une petite attention lors des deux précédents SDIC (Schémas départementaux des itinéraires cyclables) du Puy-de-Dôme de 2003-2013 et 2014-2023, mais bien plus à la marge par rapport à d'autres itinéraires du département. Entre autres, le passage du Tour de France en 2008 a suscité l'aménagement d'itinéraires signalisés (bornes régulières à chaque kilomètre) pour les 3 cols les plus hauts, sur un modèle similaire des cols du massif du Sancy. Ces cols sont le terrain de jeu des amateurs locaux du cyclisme (en particulier lors de la course des Copains qui se tient chaque édition début juillet rassemblant entre 2 000 et 3 000 cyclistes sur Ambert et ses alentours, ainsi que d'autres associations dont l'UCAA (Union Cycliste Ambert Auvergne)) et des cyclotouristes. 3 circuits FFCT sont d'ailleurs proposés dans le cadre du programme « Le Puy-de-Dôme à vélo » porté par le département, ainsi que 10 circuits cycloports FFC depuis la gare d'Ambert, où se trouvent également les points de location de VAE (vélos à assistance électrique) et les ateliers de réparation (figure 79).

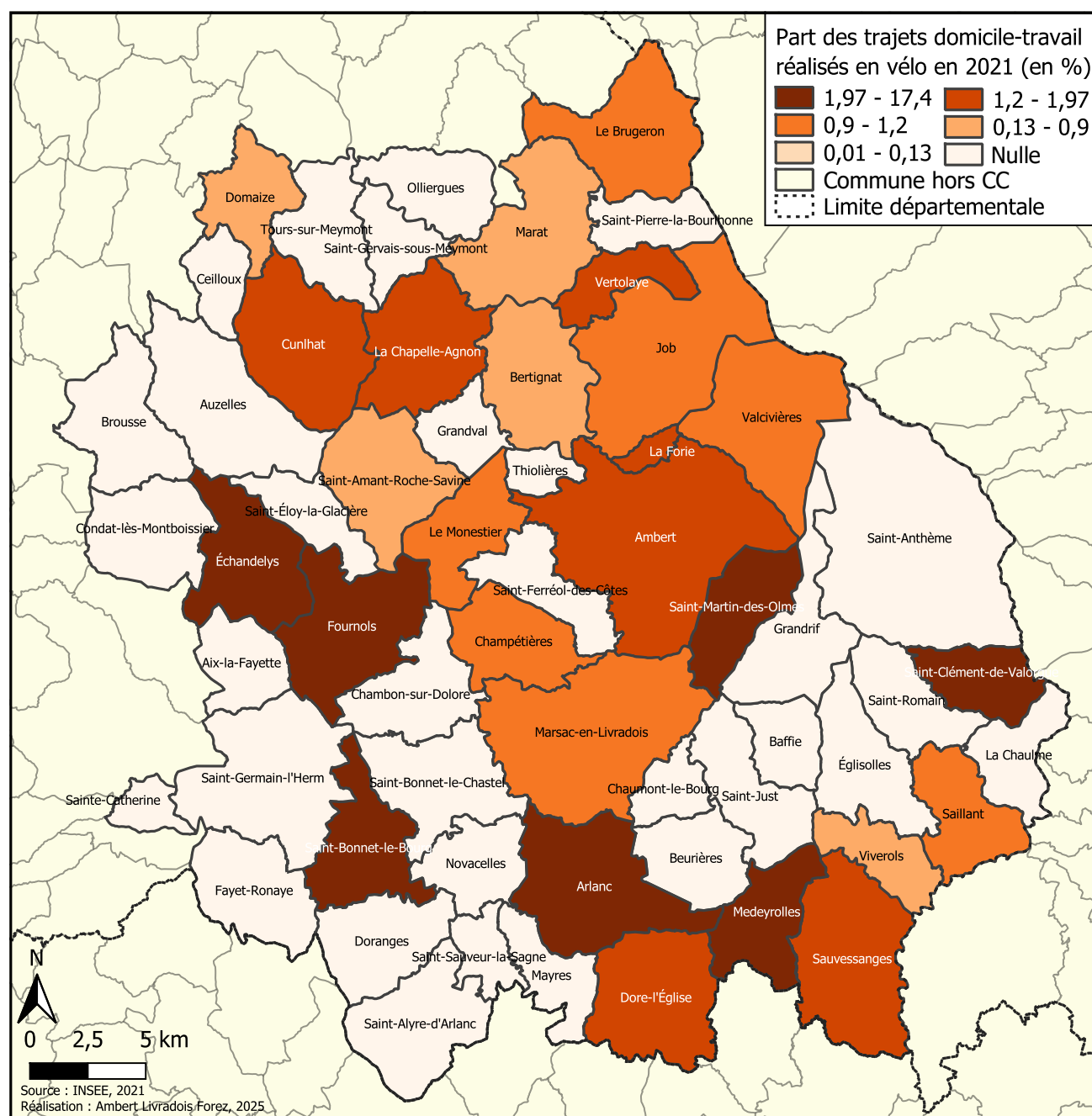
Figure 79. Panneaux de signalisation du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme au pied de l'ascension du col des Supeyres depuis Job (départementale D67)



(images : Cyclo-Cols Tourisme, Google Street View, 2024)

Si le vélo constitue une pratique sportive ou récréative importante dans le territoire, l'étude de son usage quotidien laisse entrevoir des marges de progression considérables. En effet, à l'échelle des 58 communes de la CC Ambert Livradois-Forez, seulement 0,9 % des trajets domicile-travail sont effectués par ce mode en 2023. Cette part est nettement inférieure aux moyennes départementale (2,0 %), régionale (3,5 %) et nationale (2,9 %). A titre de comparaison, sur la CC, l'automobile représente 79,3 % des trajets domicile-travail, soit environ 10 points de plus que le territoire urbain de Clermont Auvergne Métropolitain. Surtout, la part du vélo dans la répartition modale des trajets domicile-travail est nulle dans 32 des 58 communes dans la CC, et est strictement inférieure à 2 % dans 52 d'entre elles. Seule la commune d'Arlanc se distingue nettement de toutes les autres, avec une part modale qui s'élève à 17,4 %. Pourtant, à l'échelle de la CC Ambert Livradois Forez, 49 % des déplacements domicile-travail de moins de 5 km pourraient être réalisés à vélo. L'enjeu est d'autant plus stratégique dans un contexte de transition décarbonée des mobilités partout dans l'Hexagone (figure 80).

Figure 80. Part des trajets domicile-travail réalisés à vélo sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021



Ce constat de la marginalité de l'usage du vélo a conduit ainsi à l'élaboration d'un Plan Vélo dès 2020, porté par la CC Ambert Livradois Forez. Est alors né un plan d'actions, décliné sur la période 2023-2026 et animé par une Chargée de mission mobilité active, comprend ainsi 4 axes : « Gouvernance et pilotage des projets », « Construire une identité forte : ALF : terre de vélo », « Développer la pratique par des services de proximité », « Aménager le territoire ». En effet, si le réseau routier reste assez hiérarchisé sur le territoire, la mise à l'agenda d'un Schéma directeur cyclable doit permettre de créer un réseau cyclable cohérent et sécurisé, en valorisant les infrastructures existantes comme les routes secondaires peu fréquentées. Les bords de Dore entre Ambert et Arlanc, suivant les méandres de la rivière du même nom, permettraient notamment d'assurer une alternative sécurisée à la D906 et mettant en valeur l'environnement local, mais ce projet semble avorté pour l'heure. Plus généralement, le Schéma directeur cyclable vise à mailler le territoire, en les centralités rurales (Ambert, Marsac, Arlanc, Olliergues) et les points d'intérêt qui sont généralement les principaux services à la population sur le territoire (écoles, marchés, zones d'activités et industrielles, etc.). Cela passe

également par la mise à disposition de la population de structures et d'équipements, un des principaux leviers pour encourager le report modal sur le territoire. Entre autres, durant l'année 2024, 200 arceaux à vélo ont progressivement été installés sur le territoire, pour un total de 21 abris à vélos à proximité des équipements publics majeurs du territoire (mairies, établissements scolaires et sportifs). Pourtant, si une petite embellie a été constatée au début de la mise en place de ce dispositif, les contraintes budgétaires ont eu raison en 2025 du déploiement d'une telle stratégie, malgré toute son envergure. Néanmoins, ce projet montre bien la volonté d'inscrire le vélo au-delà de la seule dimension sportive et d'en faire un moyen de déplacement privilégié des politiques décarbonés, à hauteur de 5 % des trajets domicile-travail à l'horizon 2030.

Si faciliter l'accès au vélo est une stratégie majeure, un effort important doit être mené en matière de sensibilisation. Afin de lever les freins financiers, une aide à l'achat de VAE allant jusqu'à 300 € est proposée à l'ensemble des habitants du territoire intercommunal. Cette subvention, ouverte sans condition de ressources, est cumuleable avec les aides nationales, rendant le passage au vélo électrique plus accessible à tous les publics. De même, le service Loc'ALFonce, inspiré des « vélib's ruraux » permet aux usagers de louer un vélo sur une longue durée, pour une utilisation quotidienne réelle, que ce soit par des VAE classiques, des vélo longtail ou des vélo-cargos. En parallèle, des actions de sensibilisation et d'accompagnement sont menées sur le terrain, en lien avec les communes et les associations locales. Des ateliers de remise en selle, souvent gratuits, sont proposés pour initier ou réconcilier les publics les plus éloignés de la pratique cyclable : personnes âgées, femmes, non-sportifs, familles, etc. De la même manière, des axes de sensibilisation à l'école, en lien avec le Savoir rouler à vélo mais aussi d'autres ateliers, doivent permettre d'assurer la pratique dès le plus jeune âge pour adopter dans la durée des comportements plus vertueux. Ces actions permettent de lever les appréhensions, de redonner confiance et de montrer que le vélo est un mode de déplacement bénéfique à la fois pour la santé et l'environnement, notamment dans le cadre du programme de sensibilisation ALFonce à vélo (figure 81).

Figure 81. Extraits de la maquette de présentation ALFonce à vélo centrée sur la sensibilisation



(source : Ambert Livradois Forez, 2024)

Si le vélo reposait jusqu'à présent sur une politique cohérente, intégrée et ambitieuse à l'échelle de la CC Ambert Livradois Forez, plusieurs défis persistent : un effort financier pour achever le réseau cyclable, l'accompagnement pour faciliter le vélo face à des reliefs accidentés et à une population vieillissante, changer les comportements pour démocratiser la pratique, etc. Pourtant, la labellisation en mai 2025 d'Ambert comme « ville à Vélo » du Tour de France, 3 vélos sur 4, par ASO (Amaury Sport Organisation), reflète « un pilotage efficace et des partenaires locaux engagés, démontre que la ville d'Ambert est en excellente voie pour promouvoir le vélo en tant que levier de transition et d'amélioration de la qualité de vie ». Cette démarche d'ensemble ne demande donc qu'à être consolidée (figure 82).

Figure 82. Avis d'ASO pour la labellisation « Ville à Vélo » d'Ambert en 2025

« À Ambert, la politique cyclable s'appuie sur une vision intercommunale claire et structurée, portée par un Schéma directeur ambitieux visant à faire passer la part modale du vélo de 1 à 5 % d'ici 2030. Pilotée par un chargé de mission dédié, la stratégie prévoit le jalonnement de 387 km de liaisons cyclables et intègre le vélo dans les projets d'aménagement urbain. Le territoire développe une approche inclusive avec 380 élèves formés au SRAV, des ateliers pour adultes et seniors, un dispositif de remise en selle, et un plan inter-entreprises mobilisant 1500 salariés. Une communication coordonnée accompagne cette dynamique à travers la campagne "ALFONCE à vélo". Le vélo sportif constitue un autre pilier avec un espace VTT labellisé FFC de 1200 km, un espace Enduro, et un tissu associatif actif. Avec 3 vélos au Label, Ambert se voit reconnaître une politique cyclable ambitieuse et cohérente. Pour aller plus loin, la commune devra améliorer la continuité des aménagements, étoffer l'offre de services et intégrer davantage l'usage du vélo dans son fonctionnement interne. »

(source : ASO Storage, 2025)

4- De l'hiver à l'été, une offre d'APN et d'activités de loisirs familiale, diversifiée mais en mutation

Le territoire d'Ambert Livradois Forez se distingue par une offre en APN riche et diversifiée, aussi bien en saison hivernale qu'estivale. Cette dualité saisonnière constitue un levier stratégique pour le développement d'un tourisme durable et familial, bien que plusieurs défis restent à relever pour en assurer la pérennité et la structuration, notamment à l'heure du changement climatique dont les effets se lisent tout particulièrement sur ce territoire de moyenne montagne.

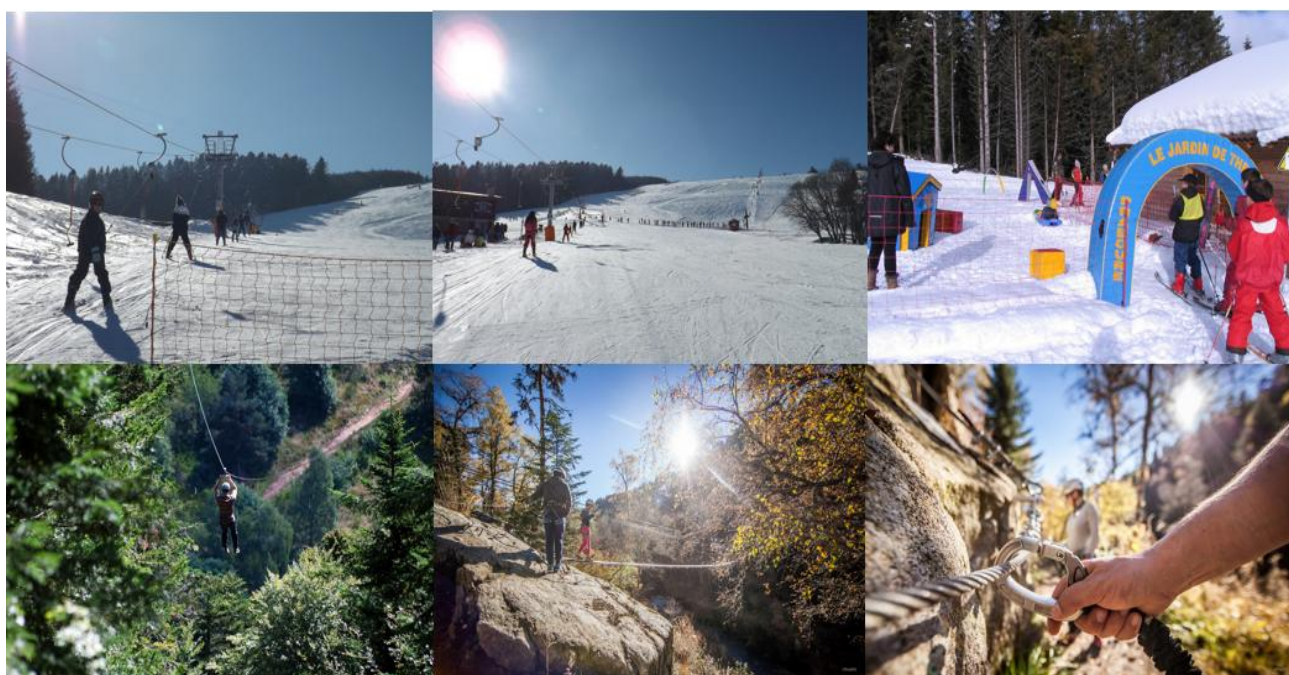
Historiquement, les sports d'hiver ont joué un rôle pionnier dans l'équipement touristique du territoire. En effet, dès les années 1950, des passionnés ont mis en place les premières infrastructures, comme à Prabouré à 1 250 – 1 300 m d'altitude environ sur la commune de Saint-Anthème (construction par Jean Colomb d'un hébergement pour skieurs), où se sont développés fil-neige et téléskis. La démocratisation des loisirs de tous types à l'échelle nationale a participé à la création d'une véritable économie des sports d'hiver sur le territoire entre les années 1960 et 1980, véritable acmé des activités de neige. Aujourd'hui, le Livradois-Forez propose une variété d'activités hivernales pour toute la famille avec des adaptations à tous les niveaux : plus de 100 km de pistes balisées et damées pour le ski de fond autour de Prabouré, 8 pistes de ski de descente (3 vertes, 2 bleues et 3 rouges, avec un site de moniteurs de l'Ecole Française du Ski), des raquettes et randonnées au cœur des Hautes Chaumes, des pistes de luge à Prabouré, des activités de snowkite aux cols du Béal et des Supeyres (avec même chaque année une manche du championnat de France dans cette discipline), une initiation au biathlon, etc. Ces équipements constituent ainsi l'écrasante majorité des équipements dits saisonniers (23 sur 354, soit 6,5 % du total), c'est-à-dire ouverts moins de 6 mois dans l'année selon le Ministère des Sports. À l'heure du changement climatique, avec des hivers de plus en plus doux (ayant même contraint à un hiver 2023-2024 sans la moindre ouverture de neige, conduisant à un déficit record), ces stations s'orientent vers un positionnement multi-saisons, en lien avec la charte du PNR Livradois-Forez, en insistant sur la diversification et la transition écologique des usages.

Cette dynamique se prolonge et s'amplifie en été, où les APN occupent une place croissante dans la valorisation du territoire. En parallèle, les plans d'eau jouent un rôle central dans l'attractivité des communes, particulièrement en période de fortes chaleurs, non seulement en raison de la valorisation des aménités alentours. Les sites d'Ambert, Arlanc, Cunlhat ou Saint-Anthème proposent des espaces de baignade surveillée, souvent intégrés à de véritables bases de loisirs regroupant restauration légère, jeux pour enfants, aires de pique-nique et activités nautiques douces comme le pédalo ou le paddle. Ces équipements, bien qu'à échelle modeste, répondent à une demande croissante de proximité et de simplicité, tout en participant à la construction d'une image du territoire favorable à la détente et à la reconnexion à la nature. L'exemple de la base Val Dore Loisirs d'Ambert, bien que non ouverte à la baignade, illustre la diversité des configurations existantes. À noter que seule la base de Saint-Anthème est payante, garantissant une accessibilité financière large et contribuant à une fréquentation locale et touristique équilibrée. De même, les rivières permettent d'assurer la pêche de loisir, notamment le long de la Dore autour d'Ambert mais aussi dans la haute vallée de l'Ance. Portée par des associations agréées de pêche dont l'AAPPMA (Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques), elle bénéficie d'un environnement préservé, favorable aux espèces piscicoles recherchées. Cependant, si cette activité attire un public fidèle, notamment local ou issu de la région, son potentiel reste à ce jour très discret, sans compter aussi les enjeux en matière de pêche *no-kill* au nom du bien-être animal. A l'heure de la hausse des températures surtout prononcée en été sur le territoire, la raréfaction de la ressource en eau peut engendrer des périodes où cette activité est rendue impossible, notamment dans une perspective de conciliation de l'ensemble des usages.

De plus en plus d'activités physiques et/ou de loisirs constituent des niches à l'échelle de la CC Ambert Livradois Forez. Certains items comme le golf (à Cunlhat, avec activités annexes dont footgolf), les activités aériennes (parapente depuis les monts du Forez) ou les parcours accrobranche (au col de Toutée par exemple) permettent notamment d'enrichir l'offre et de satisfaire différents types de profils pour toute la famille. Cette

stratégie est notamment celle portée par les gestionnaires du parc de Prabouré. En effet, en 2012, commerçants et particuliers de Prabouré se sont mobilisés pour créer un partenariat avec l'ancienne communauté de communes de la Vallée de l'Ance, et ce, sous la forme d'une SEML (société d'économie mixte locale). « *Un Parc d'Activités de Montagne voit le jour afin de faire rayonner ce Site l'Été pour divertir petits et grands et notre territoire* », peut-on notamment lire sur le site Internet de Prabouré. Si le ski et les sports nordiques restent un marqueur territorial central de ce lieu, le site se tourne de plus en plus vers l'activité multi-saisons en valorisant le site à la fois boisé et escarpé : une tyrolienne géante à 110 m au-dessus de la vallée de l'Ance²³, des parcours de *via ferrata*, de la trottinette de descente, du *mountain kart*, un toboggan géant à 31 m de hauteur depuis une tour panoramique, etc. *A contrario*, certaines APN sont peu mises en valeur, dont l'escalade. Aujourd'hui, seuls deux sites permettent d'exercer cette activité : le rocher de la Volpie à Job, un second rocher au nord du lieu-dit La Faye à Valcivières. Pour autant, ces deux lieux sont éloignés des principales routes et même des chemins de randonnée les plus proches, posant des problèmes d'accessibilité mais aussi de connaissance de ces sites par les locaux (figure 83).

Figure 83. Activités été et hiver proposées sur le parc d'activités de montagne de Prabouré à Saint-Anthème



(source : site de la mairie de Saint-Anthème, 2025)

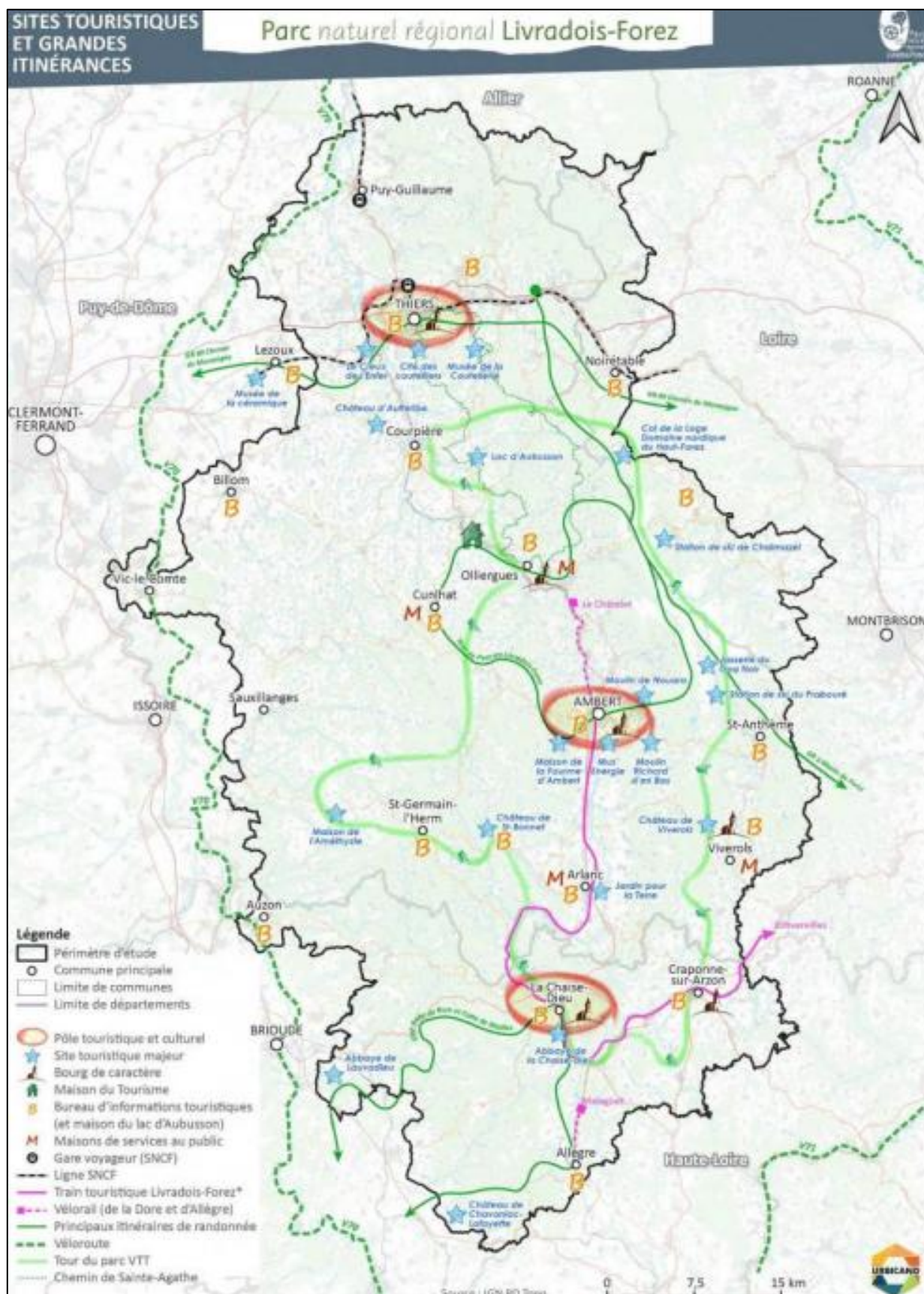
Si les APN d'hiver comme d'été restent assez dispersées à l'échelle du territoire, certains sites constituent des points d'attraction majeurs et permettent de renforcer et compléter l'offre sportive sur place notamment en été, tout en participant à l'économie locale et à l'identité territoriale du Livradois-Forez. Si le maintien des APN d'hiver semble de plus en plus compromis du fait du changement climatique global, la diversification et la réorientation de ces activités demeure un défi majeur.

²³ Permettant de descendre à 90 km/h sur 800 m de long, il s'agit également de la plus haute tyrolienne du Massif Central.

5- Enjeux-clés pour une valorisation intégrée des APN

Ces éléments paysagers constituent un atout territorial majeur pour la CC Ambert Livradois Forez, mais dont les usages peuvent largement différer selon les publics. Entre pratique sportive associative ou scolaire, pratique individuelle du quotidien ou fréquentation touristique, la stratégie à mener doit d'être la plus globale possible. Dans le cadre d'une valorisation touristique de ces espaces, l'offre d'hébergement aux alentours demeure frugale par rapport à d'autres régions françaises de tourisme vert : avec seulement 15 hôtels et 148 chambres, 14 terrains de camping pour 658 emplacements, deux villages vacances et une auberge de jeunesse sur toute la CC au 1^{er} janvier 2025. Ambert ne concentre d'ailleurs que 4 % des lits de tout le PNR Livradois Forez (INSEE, 2025). Le Schéma de Développement Durable de l'offre touristique de la destination Livradois de 2024 pointe à ce sujet « des problèmes de cohérence et de maintien des services, en particulier l'hébergement, sur les circuits d'itinérance », en plus du vieillissement de la signalétique et de l'obsolescence de certains parcours. Hormis le tour VTT du Livradois-Forez, les autres offres d'APN traversent le territoire et ne sédentarisent que ponctuellement les flux. Les parcours demeurent trop isolés les uns des autres, ne reliant pas les principaux bourgs du territoire, sans articulation pratique avec toutes les autres formes d'itinéraires, y compris à l'échelle d'une journée. De même, selon Antoine HORTEUR, la problématique de l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) demeure centrale pour favoriser la pratique pour le plus grand nombre. En effet, sur l'ensemble des parcours et boucles de randonnées, seules 11,5 % d'entre elles sont aménagées pour les PMR à ce jour. Si les parcours pédestres, constituent un cadre non négligeable de la pratique physique et sportive encadrée comme non, des aménagements semblent requis pour une mise en valeur intégrée. Il s'agit finalement de relier les activités entre elles, y compris celles qui dépassent le cadre de la pratique sportive mais aussi les commerces et services du quotidien, pour une mise en relation complète. Cette stratégie permettrait de faire du Livradois-Forez un territoire vitrine en matière d'APN et ainsi de consolider son image vis-à-vis de l'extérieur (figure 84).

Figure 84. Synthèse des parcours, itinérances et sites touristiques (de pleine nature) sur le PNR Livradois-Forez en 2024

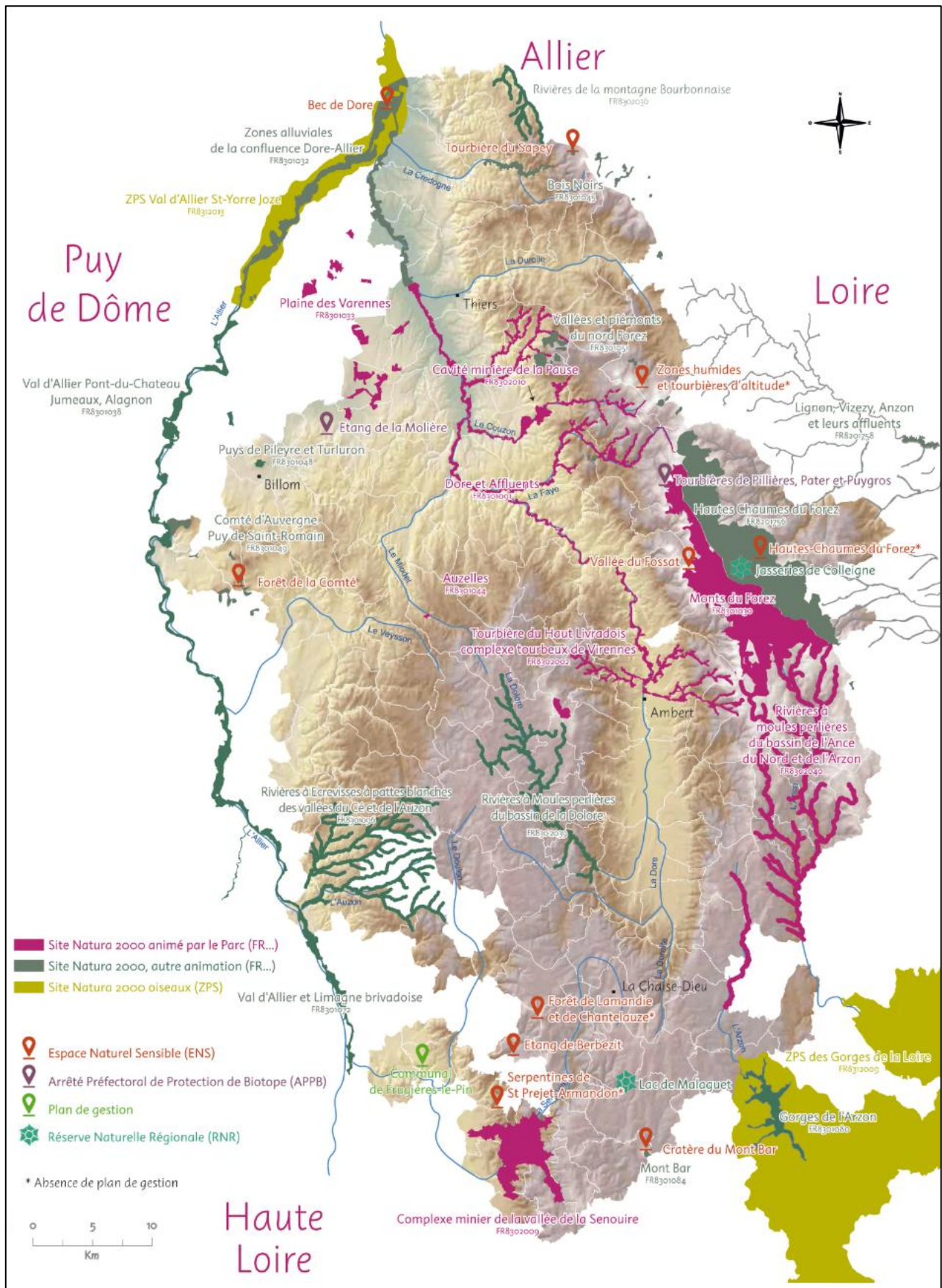


(source : carte élaborée dans le cadre de la révision de la Charte du PNR Livradois-Forez, 2024)

« *L'environnement doit être mieux pris en compte pour les enjeux d'avenir* » (Jean-Claude CORBEL, responsable des APN et de la biodiversité au PNR du Livradois Forez). Si la promotion des APN est un *leitmotiv* important pour le PNR du Livradois Forez depuis sa création en 1986²⁴, la plupart des équipements de pleine nature, des stations de moyenne montagne jusqu'aux parcours balisés, se situent au cœur ou à proximité d'espaces protégés. C'est notamment le cas sur les espaces les plus hauts des monts du Forez, dans les communes où le nombre d'équipements de pleine nature est généralement supérieur à 4 pour 10 km² (voir cartes précédentes). En effet, les espaces des Hautes Chaumes sont classés en quasi-intégralités comme site Natura 2000, à l'image des bassins versants de l'Ance et de la haute vallée de la Dore au cœur des Livradois (pour certaines espèces de moules) mais aussi d'autres espaces tourbeux. Pour précision, les espaces Natura 2000 sont dédiés à la conservation des habitats naturels et des espèces rares ou menacées, en conciliant protection de la nature et activités humaines durables, en lien avec les directives « Oiseaux » de 1979 et « Habitats » de 1992. Même si les pratiques sportives sur ce territoire sont assez ponctuelles, elles doivent ainsi se faire dans le respect de la biodiversité locale ; une approche qui se renforce d'ailleurs dans la nouvelle Charte du PNR 2026-2041 (figure 85).

²⁴ Un diagnostic commandé à cette date par le Département du Livradois-Forez mettaient en évidence les facteurs cumulatifs, démographique et économique, dans ce territoire. Ce document a notamment motivé députés et élus locaux à cette date pour la création du PNR, en faisant du patrimoine naturel et paysager un vecteur d'attractivité, pour les habitants comme pour les touristes et d'identité.

Figure 85. Relief et espaces protégés sur l'ensemble du PNR Livradois-Forez



(source : PNR du Livradois-Forez, 2025)

Dans un cadre paysager aussi remarquable que celui du Livradois-Forez, la conciliation des usages constitue un enjeu central, tant pour prévenir les conflits potentiels que pour assurer une cohabitation durable entre les différentes pratiques humaines et la protection de l'environnement. Les conflits d'usage, définis comme des désaccords entre acteurs portant sur des usages contradictoires d'un même espace, restent pour l'instant limités, mais leur anticipation est nécessaire. Ainsi, des outils comme le Plan Pastoral Territorial (PPT) ont été mis en place pour apaiser les tensions entre randonneurs et éleveurs familiaux, notamment sur les Hautes Chaumes, en instaurant des aménagements discrets tels que des barrières ou des panneaux de sensibilisation. De plus, les cols, lieux de passage privilégiés pour les (APN), font l'objet d'une attention particulière dans le cadre d'un travail mené par des designers. Le dispositif BiodiSport, déjà expérimenté dans les Alpes du Nord en partenariat avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), devrait prochainement être déployé sur les monts du Forez. Il vise à mesurer l'impact du sport sur la biodiversité locale tout en valorisant les aménités paysagères, dans une optique de gestion vertueuse des milieux. Par ailleurs, à l'échelle du PNR et de la CC Ambert Livradois Forez, des indicateurs de fréquentation seront mis en place afin de hiérarchiser les espaces selon leur niveau de pression, et ainsi mieux adapter les mesures de préservation sans exclure les pratiques sportives. Néanmoins, certains usages demeurent sources de fortes tensions, comme les sports motorisés, en particulier la Rand'Auvergne qui, depuis 1982, organise un circuit de 400 km à travers les bois et chemins du territoire. Ces pratiques, perçues comme bruyantes, polluantes et dégradantes pour le paysage, alimentent un véritable conflit environnemental, d'autant plus que la réglementation nationale tend à les restreindre, tandis que la nouvelle charte du PNR (2026-2041) privilégie le dialogue et la conciliation. Cette situation met en lumière les difficultés à articuler les logiques locales de concertation avec les normes nationales plus contraignantes, et illustre plus largement les tensions à l'œuvre dans l'adaptation des pratiques sportives et de la gouvernance locale aux impératifs de durabilité écologique et environnementale.

Une stratégie intégrée inspirante pour les sports de pleine nature : exemple du PNR du Haut-Languedoc

Le PNR du Haut-Languedoc développe une stratégie de valorisation des APN intégrée à la préservation des milieux et au développement local. L'offre repose sur un maillage structuré : 7 GR, 71 PR et plusieurs sentiers de découverte, entretenus par les CDRP (Comités Départementaux de la Randonnée Pédestre) de l'Hérault et du Tarn. Ce réseau diffuse la fréquentation et limite la pression sur les sites fragiles. De même, le VTT bénéficie de plus de 100 km d'itinéraires balisés et d'une piste verte traversant le Parc d'est en ouest.



La gouvernance locale privilégie la concertation. Le PNR coopère avec la CC des Montagnes du Haut Languedoc (schéma couvrant 6 communes) et les offices de tourisme, dont chacun désigne un « animateur référent » dans les 7 espaces d'accueil du territoire. Le Parc agit ainsi comme coordinateur, impulsant une dynamique collective sans assurer directement la maîtrise d'ouvrage.

Sur le plan environnemental, il veille à réduire les conflits d'usage. Les activités nautiques sont encadrées autour de la base de La Salvetat-sur-Agout et de l'ACEPLO, qui fédère quatre bases de canoë-kayak. La sensibilisation passe par des outils concrets, comme un guide de pêche cofinancé avec le CEBENNA. Des diagnostics écologiques sont menés sur des sites d'escalade, tel le Caroux, pour préserver l'aigle royal et la chouette de Bonelli.

Les APN poursuivent trois objectifs : protection de l'environnement, mise en valeur du patrimoine (ex. sentier d'interprétation du Caroux) et retombées économiques locales. L'accessibilité complète la démarche, notamment à travers le programme « Tourisme et Handicap ».

Le PNR du Haut-Languedoc apparaît donc comme un laboratoire d'initiatives, articulant coordination des acteurs, innovation touristique et protection des écosystèmes. Il illustre cette approche équilibrée et durable, avec une géographie, une gouvernance et des processus faisant écho à l'organisation du PNR Livradois-Forez et à sa volonté de déployer des stratégies de valorisation intégrée.

Conclusion

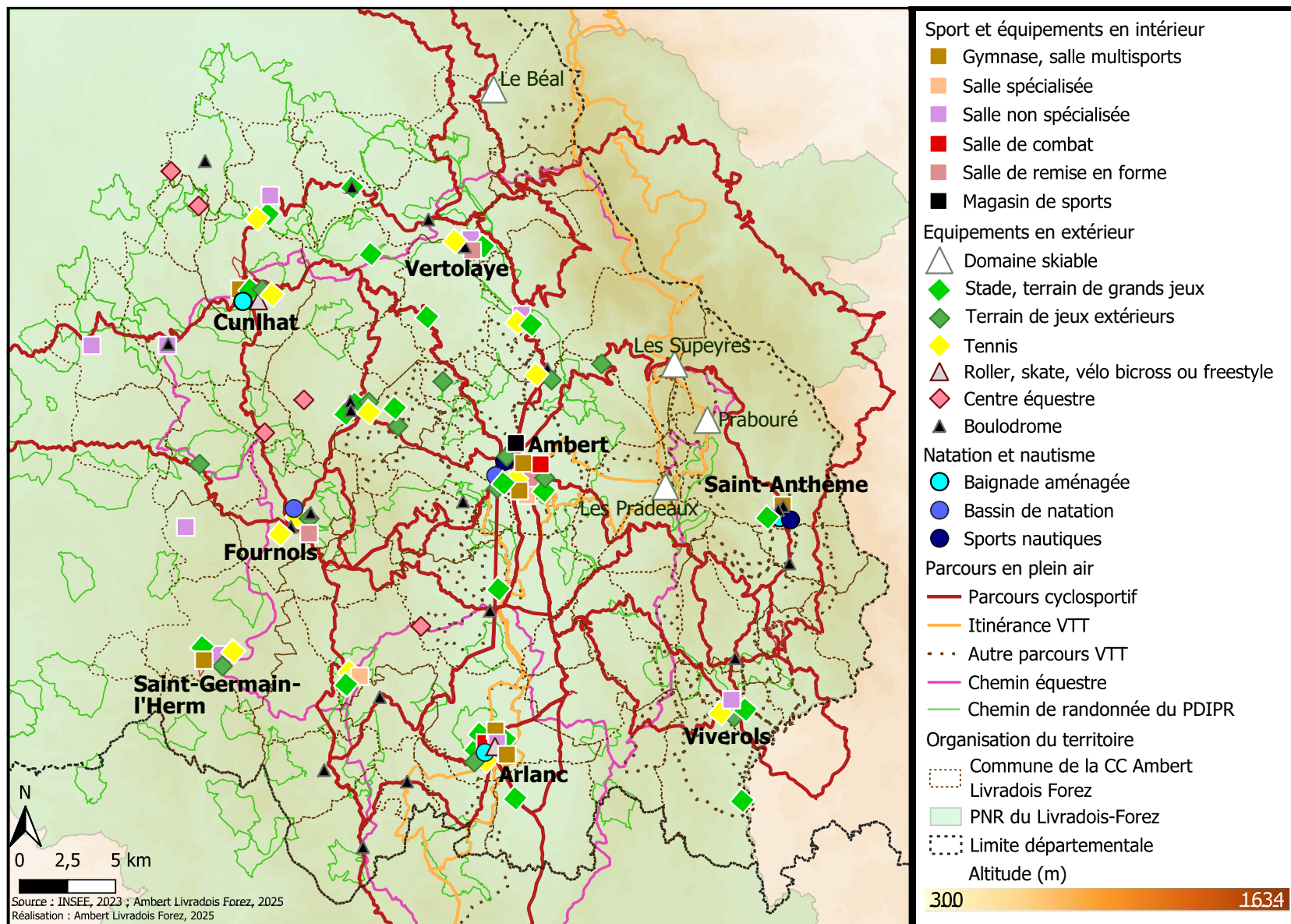
La CC Ambert Livradois Forez dispose ainsi d'un potentiel élevé en matière d'activités de pleine nature, structuré autour de parcours variés et d'aménités paysagères préservées. Randonnée, trail, VTT, sports d'hiver, activités nautiques ou encore loisirs familiaux s'inscrivent dans une logique de valorisation touristique durable, tout en répondant à une demande locale de pratique sportive. Cette diversité est portée par des acteurs investis (PNR, RELF, communes, associations, prestataires) et s'appuie sur un maillage dense de circuits et d'équipements.

Toutefois, plusieurs défis persistent : hétérogénéité de la répartition territoriale, difficultés d'accessibilité, faiblesse de l'offre d'hébergement, contraintes environnementales croissantes et conflits d'usage émergents. Dès lors, la mise en réseau des parcours, la diversification raisonnée des pratiques, l'inclusion (PMR) et la transition écologique doivent structurer les politiques futures. L'enjeu est de faire du Livradois-Forez un territoire vitrine des APN conciliant attractivité, inclusion et durabilité (figures 86 et 87).

Figure 86. Synthèse AFOM de l'offre en APN sur la CC Ambert Livradois Forez

<u>Atouts</u> - Richesse et diversité des paysages (12 unités paysagères) - 3 000 km de sentiers balisés, dont GR, PR et circuits thématiques - Offre quatre saisons (ski, raquettes, snowkite, randonnée, VTT, etc.) - Forte implication d'acteurs locaux (RELF, PNR, communes) - Structuration d'activités émergentes (trail, activités multisensorielles)	<u>Faiblesses</u> - Inégale répartition des équipements et parcours sur le territoire - Faible accessibilité PMR (11,5 % des parcours aménagés) - Offre d'hébergement limitée et peu adaptée à l'itinérance - Signalétique parfois obsolète, manque de coordination inter-parcours - Faible valorisation de certaines niches car trop ponctuelles (escalade, pêche, parapente)
<u>Opportunités</u> - Transition vers un tourisme durable et multi-saisons - Déploiement d'outils innovants de suivi et de fréquentation - Attractivité croissante des APN dans le contexte après-COVID - Financements européens à explorer (ex : FEDER pour l'espace trail) - Coopération intercommunale et interterritoriale solide et pouvant être renforcée	<u>Menaces</u> - Changement climatique : réduction de l'enneigement, tension sur l'eau - Conflits d'usage croissants (sports motorisés, pression touristique) - Concurrence avec d'autres territoires plus médiatisés (Sancy, Cantal) - Pressions réglementaires sur les espaces protégés (Natura 2000) - Risque de désarticulation entre tourisme et vie locale

Figure 87. Synthèse des équipements sportifs en intérieur et en extérieur, grands parcours d'activités de pleine nature sur la CC Ambert Livradois Forez



Evaluation de la demande et de la pratique : une population plutôt sportive aux attentes fortes

Introduction

La demande sportive englobe l'ensemble des besoins, attentes et préférences des individus et des groupes en matière de pratique sportive. Elle inclut non seulement les aspirations des sportifs professionnels et amateurs, mais aussi les attentes des non-pratiquants en termes d'accès, de qualité et de diversité des activités sportives. La demande sportive est influencée par divers facteurs tels que l'âge, le genre, le niveau socio-économique, les tendances culturelles ; autant d'éléments influencés par les stratégies politiques. Pour répondre à celle-ci, il est essentiel de comprendre les motivations et les obstacles à la pratique sportive, ainsi que les attentes individuelles et collectives. Autrement dit, la demande dépend fortement de l'offre existante et participe en retour à son évolution.

Pour estimer au mieux la demande sportive sur le territoire, il revient d'analyser les données quantitatives et qualitatives, telles que les bases de l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire), des enquêtes de satisfaction, les études de fréquentation et les retours des utilisateurs. Ces informations permettent ainsi de saisir et territorialiser au mieux les pratiques sportives, mais aussi obtenir les retours et représentations de ceux qui les pratiquent, dans un cadre officiel comme non. Cette partie permettra également de comprendre pourquoi certaines personnes ne pratiquent pas, et de soulever les motivations et les freins à de telles pratiques. En somme, la demande sportive se veut un ensemble complexe et dynamique de besoins et d'attentes qui doivent être pris en compte pour promouvoir une pratique sportive accessible, inclusive et adaptée à tous.

1- Une pratique licenciée rependue et particulièrement assidue

Quantifier et qualifier le nombre de licenciés est une démarche généralement courante pour dire si un territoire est « sportif » ou non. Pour précision, un licencié sportif est une personne qui détient une licence délivrée par une fédération sportive. Cette dernière atteste que la personne est affiliée à un club ou à une fédération, et qu'elle a le droit de pratiquer une activité sportive dans un cadre officiel et réglementé, pour du loisir comme de la compétition, généralement sur une saison.

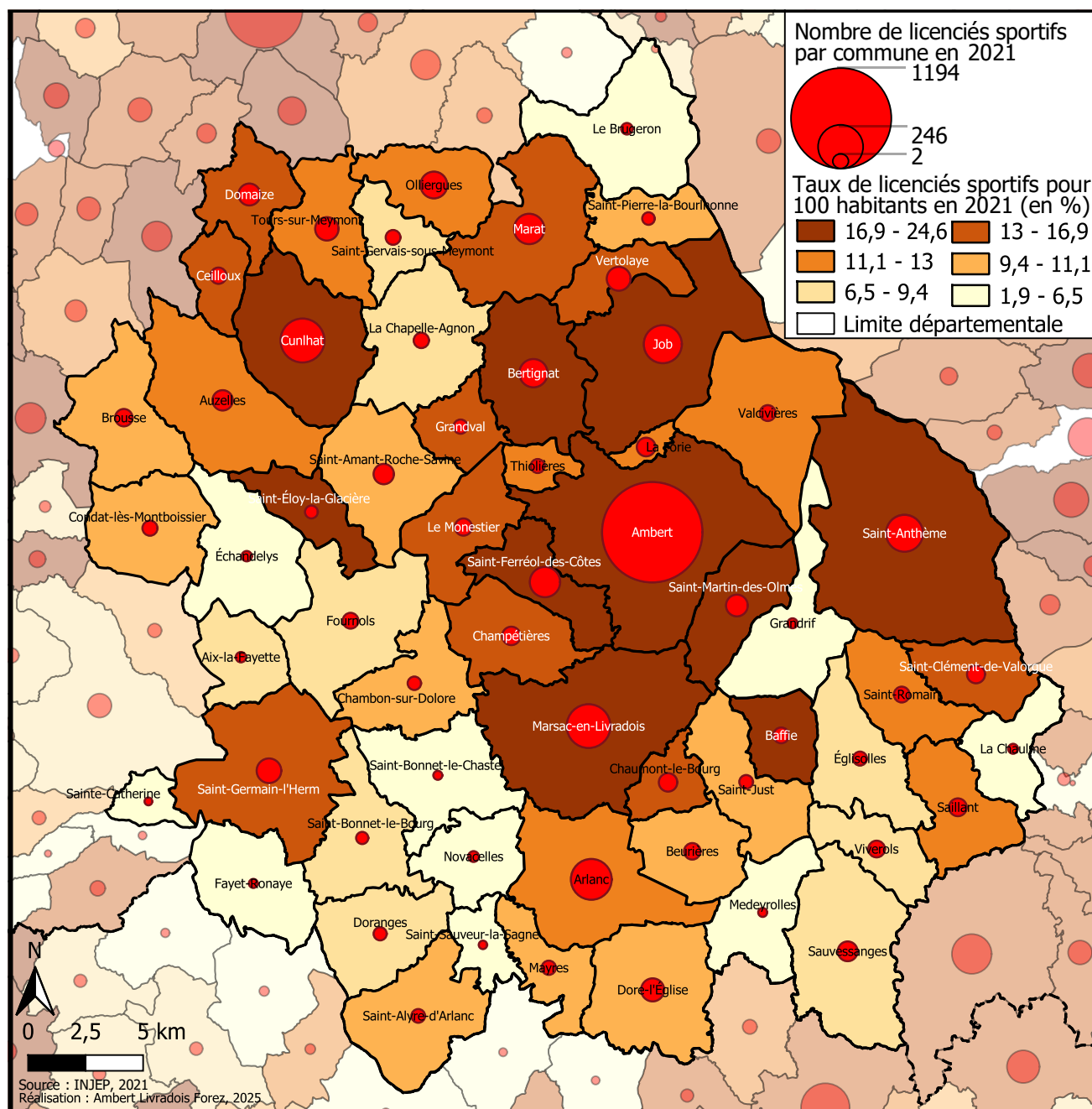
Le taux de pénétration moyen des licences sportives en 2021 à l'échelle de la CC Ambert Livradois Forez est de 12,2 %²⁵. Ce chiffre est nettement inférieur par rapport aux moyennes départementale (36,6% à l'échelle du Puy-de-Dôme – ce qui en fait l'un des départements où la population est la plus « en clin » à la pratique sportive), mais aussi par rapport à la Région Auvergne-Rhône-Alpes (16,9%) et à l'ensemble de la France (15,7 %). Au total, 3 921 habitants de la CC Ambert Livradois Forez détiennent une licence sportive en 2021, dont

²⁵ A titre de comparaison, sur l'enquête spécifique aux habitants, 36,2 % des personnes faisant du sport régulièrement ou occasionnellement déclarent effectuer leur activité sportive en club principalement.

1 142 pour la seule commune d'Ambert. Mais la répartition du nombre de licenciés est extrêmement disparate entre les 58 communes. Le taux de pénétration des licences varie ainsi de 1,9% pour Condat-lès-Montboissier à 24,8% pour Saint-Anthème, avec seulement 13 communes où ce taux est supérieur ou égal à la moyenne nationale et 4 où celui-ci dépasse la barre des 20%. Si le nombre de licenciés est en grande partie corrélé à la distribution de la population par commune, on constate que la part des licenciés est bien plus importante dans les communes du nord du territoire, de la moyenne vallée de la Dore et près des monts du Forez, par rapport à l'ouest et au sud du Livradois.

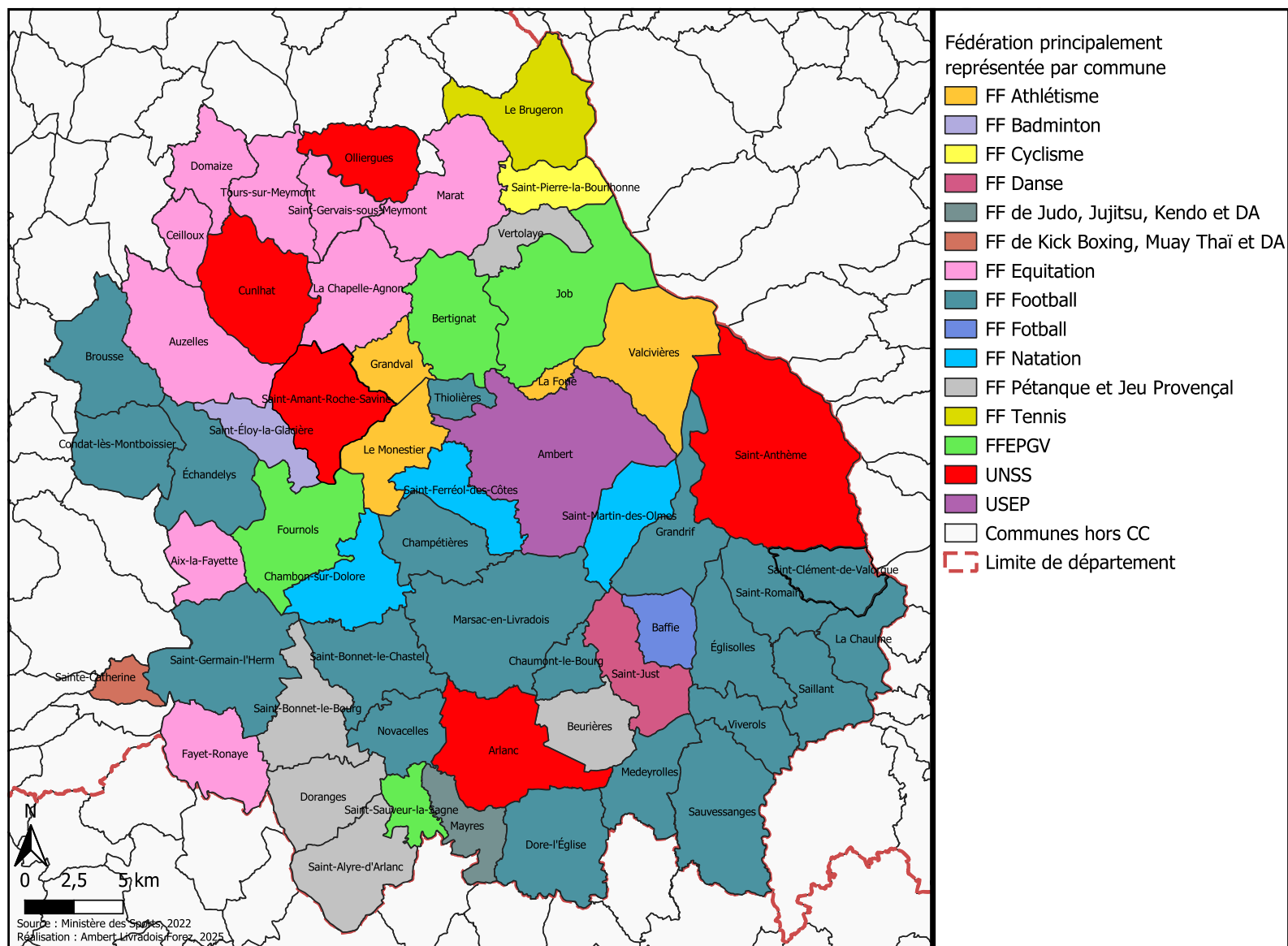
En revanche, nous ne disposons pas de données précises à toutes les échelles qui permettent de se rendre compte précisément de l'évolution du nombre de licences sur le territoire d'Ambert Livradois Forez, au regard des autres échelons. Si à l'échelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la France métropolitaine le nombre de licences sportives a connu une croissance régulière d'environ 1,3% par an, reflet d'un développement continu de la pratique fédérale, la crise pandémique ne semble pas avoir altéré de ce rythme ; le niveau de pratiques d'avant-crise ayant été recouvert dès 2022-2023. A l'échelle du Puy-de-Dôme, à toutes périodes, le taux de croissance semble supérieur par rapport aux deux autres échelons étudiés. En revanche, à l'échelle de la CC, l'absence de données précises sur le moyen terme ne permet pas de se rendre compte précisément (figure 88).

Figure 88. Nombre et taux de licenciés sportifs par commune sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021



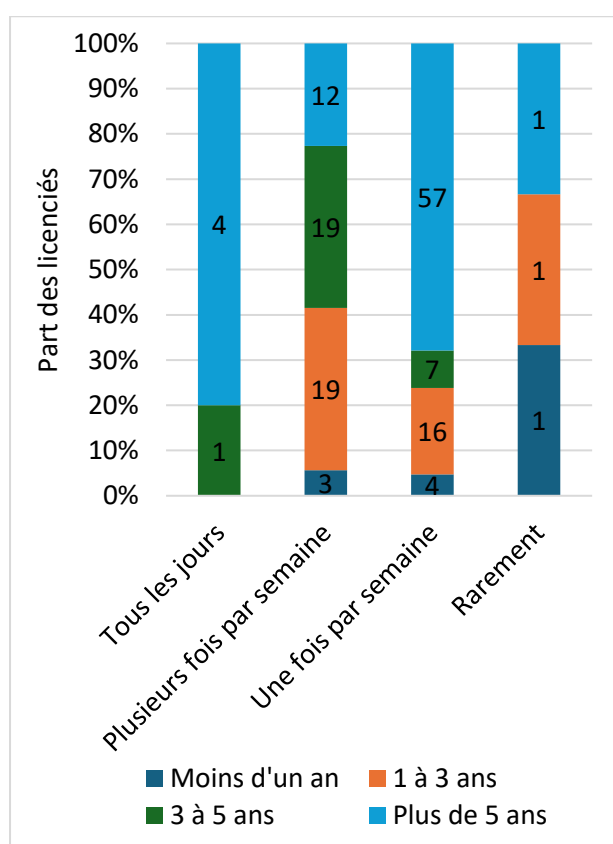
Les licenciés sont dans l'ensemble attachés à un seul et un même club, ce dont témoignent 71,2 % d'entre eux. 26 % sont inscrits dans deux clubs, contre 2,8 % pour trois clubs, généralement des activités d'endurance ou de pleine nature en complément d'une activité principale dominée par les sports collectifs. Par ailleurs, la carte des disciplines les plus représentées dans les pratiques laisse entrevoir certaines configurations spatiales. Celle-ci est obtenue grâce aux données de 2022 fournies par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative. En tout, 17 fédérations et unions sportives différentes sont représentées en tête des licences sur les 58 communes du territoire. Si le football représente environ un tiers des communes à l'étude, notamment autour de Saint-Germain-l'Herm, de la haute vallée de la Dore et de la vallée de l'Ance, sa représentativité reste assez semblable par rapport au reste du département du Puy-de-Dôme. Il reste généralement dans le podium des disciplines les plus pratiquées sur le reste du territoire. L'équitation constitue le plus de pratiques licenciées sur le nord-ouest du département, mais les communes autour d'Ambert montrent une diversité plus riche à ce niveau (figure 89).

Figure 89. Fédérations principalement représentées dans les licences des communes de la CC Ambert Livradois Forez en 2022



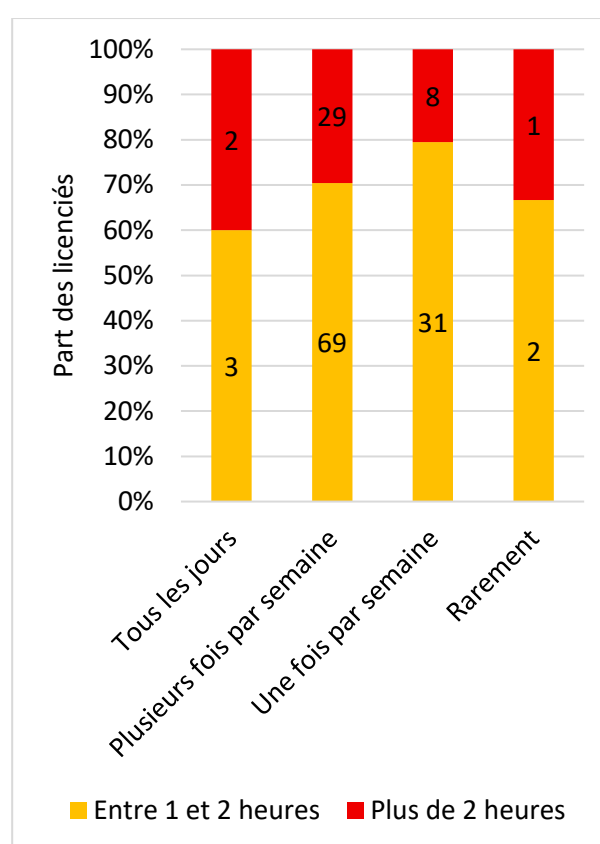
Témoignant de l'engagement intrinsèque à la licence, les licenciés sportifs se montrent assidus à la pratique. La majorité d'entre eux pratiquent entre 1 et 2 heures par séance, avec une proportion marquée de 69 personnes déclarant s'entraîner plusieurs fois par semaine sur cette tranche. Concernant l'ancienneté, la majorité des pratiquants réguliers (plusieurs fois par semaine) sont des licenciés installés dans la durée : 57 pratiquent depuis plus de 5 ans. La fidélité semble donc corrélée à la régularité. Les pratiquants récents (moins d'un an) sont peu nombreux, et leurs pratiques sont plus modérées (4 pratiquent une fois par semaine, 3 plusieurs fois). Notons que la catégorie « 1 à 3 ans » regroupe une part non négligeable de pratiquants actifs (19 plusieurs fois par semaine), traduisant une phase d'engagement croissant. Autrement dit, l'examen de la fréquence témoigne d'une base de licenciés fidèle et investie sur Ambert Livradois Forez, confirmant l'ancrage durable du sport dans leur quotidien (figures 90 et 91).

Figure 90. Fréquence de pratique sportive des licenciés sur la CC Ambert Livradois Forez selon leur période d'engagement dans la pratique sportive en 2025



(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

Figure 91. Fréquence de pratique sportive et durée des séances/entraînements des licenciés sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

La CC Ambert Livradois Forez présente un taux de licenciés sportifs (12,2 %) bien inférieur aux moyennes aux niveaux supra. Les quelque 3 921 licenciés se concentrent majoritairement autour d'Ambert dans le nord du territoire, avec une forte fidélité aux clubs, un engagement sur la durée et une pratique relativement assidue. Les sports dominants (football, équitation) reflètent des ancrages locaux, tandis que la pratique licenciée reste stable dans un contexte pré-pandémique.

2- Le haut niveau sportif : une empreinte discrète dans le paysage local

La demande sportive de haut niveau sur Ambert Livradois Forez est discrète, mais souvent hors des canaux institutionnels traditionnels. Pour précision, le Ministère des Sports définit tout sportif de haut niveau comme étant « *une personne inscrite sur une liste officielle, pratiquant un sport à un niveau d'excellence reconnu, bénéficiant d'un accompagnement spécifique par l'État* » (Ministère des Sports, 2024). Cette inscription témoigne d'un niveau d'excellence validé par des résultats sportifs significatifs en compétitions nationales ou internationales, et d'un engagement dans un projet sportif structuré avec un encadrement qualifié. Ce statut ouvre droit à un accompagnement spécifique, comprenant des aménagements dans la vie professionnelle ou scolaire, un suivi médical adapté, ainsi que des aides financières et matérielles.

En effet, sur 211 sportifs de haut niveau recensés sur la liste officielle du Ministère des Sports²⁶ pour la saison 2024-2025 dans un club du département du Puy-de-Dôme seulement 4 d'entre eux le sont dans un club des 58 communes dans la CC. Ce faible nombre s'explique notamment par la localisation des espaces d'entraînement et de formation hors du territoire (centre de formation STAPS à l'Université Clermont-Auvergne, CREPS à Vichy, etc.). Ainsi, la forte mobilité interterritoriale depuis Ambert Livradois Forez pour l'accès à des compétitions, des stages, des infrastructures spécialisées et des entraînements intensifs fait de ce secteur un espace en marge du sport de haut niveau, et ce, à toutes les échelles. Néanmoins, sur les profils des sportifs de haut niveau licenciés sur le territoire de la CC, quelques éléments de profil et quelques généralités peuvent être dressés : un début précoce de la pratique (souvent jeune et localisé), la représentation de disciplines qui sont assez fortement ancrées dans ce territoire de pleine nature (pétanque, cyclisme sur route et motocyclisme), le rôle des clubs locaux comme tremplin, et leur rôle ponctuellement symbolique comme avec Philippe Suchaud dans le cadre de grands événements et/ou comme ambassadeur local. Notons la diversité des âges parmi ces sportifs de haut niveau ; les catégories élite, seniors, relève et espoirs étant représentées (figure 92).

²⁶ Conformément à l'article L. 221-2 du Code du sport, le ministre chargé des Sports établit, sur proposition des fédérations, la liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges reconnus de haut niveau. Depuis 1984, ce statut est attribué par l'inscription sur cette liste officielle, conformément à l'article 26 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives. Les personnes inscrites sont réparties dans l'une des quatre catégories suivantes : Élite, Senior, Relève ou Reconversion. Ces catégories ne renvoient pas systématiquement à des tranches d'âge précises ni à des collectifs homogènes.

Figure 92. Portrait des sportifs licenciés en 2024-2025 dans un club de la CC Ambert Livradois Forez parmi la liste des sportifs de haut niveau

	Discipline	Origine / Lien au territoire	Parcours sportif	Club 2024-2025	Faits marquants / Palmarès
Philippe Suchaud	Pétanque	Né à Désertines (Allier), attaché à la région Auvergne	Débute très jeune à la pétanque, repéré pour sa précision et régularité.	Pétanque Club d'Arlanc	13 titres de champion du monde, 11 fois champion de France
Yann Dupic	Enduro moto	Lié au territoire via des courses sur Ambert	Pratique l'enduro dès l'adolescence. Intègre des compétitions nationales. S'entraîne souvent en Livradois.	Elite Moto 15 Enduro Team	Membre de l'Elite Moto 15, podiums sur Championnat de France.
Timéo Desbordes	Cyclisme sur route	Jeune du territoire d'Ambert Livradois Forez	Formé dans un club local ; participe à des compétitions départementales puis régionales.	Club des Herbiers	Champion départemental junior, espoir prometteur du cyclisme régional.
Ewen Forestier	Enduro moto	Réside dans le secteur de Cunlhat (Cunlhat)	Pratique régulière en club local (ex. Ambert, Arlanc) ; engagé dans des épreuves FFC.	Moto Club Livradois	Médaillé dans des courses VTT et cyclisme amateur

(source : base SHN, Ministère des Sports, 2025)

Malgré l'éloignement des centres fédéraux, plusieurs sportifs de haut niveau sont issus du territoire ou y sont licenciés. La CC Ambert Livradois Forez peut s'appuyer sur ces talents pour renforcer son image sportive, à condition d'améliorer leur accompagnement et leur visibilité. Le haut niveau agit comme un levier d'attractivité, de rayonnement et de fierté territoriale. En effet, il révèle les forces et limites de l'écosystème local (formation, équipements, encadrement) et peut inspirer les jeunes à pratiquer une activité physique et sportive régulière.

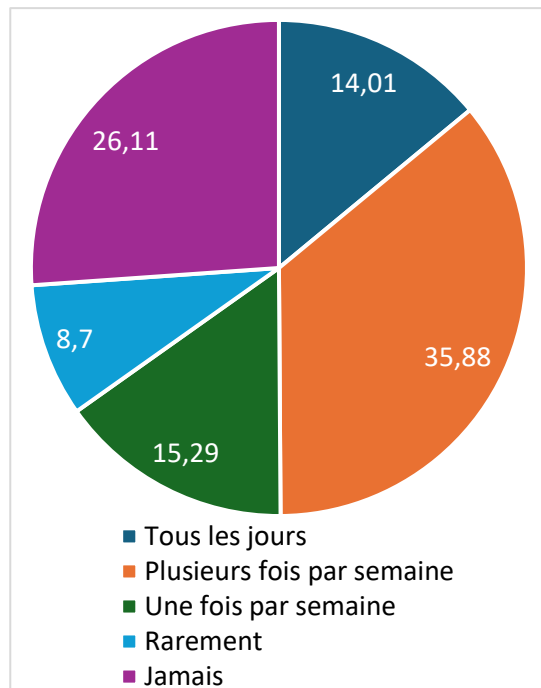
3- Sur l'ensemble de la population, une pratique essentiellement libre mais régulière

Cette partie traite certainement de l'un des objectifs principaux et parmi les plus ambitieux de ce diagnostic sportif de territoire. Comme constaté dans la partie sur l'offre, les activités sportives prennent aujourd'hui des formes extrêmement diverses, dominées en très grande partie par les APN, qu'elles suscitent de surcroît une palette de pratiques particulièrement riche. Pour ce faire, une enquête auprès de l'ensemble de la population, avec une répartition proportionnée entre âge, genre et catégorie socio-professionnelle par rapport à l'ensemble de la CC, demeure la solution la plus efficace pour mesurer des éléments passant « sous le radar » des statistiques officielles, mais qui peuvent potentiellement fournir une appréhension toute autre de la réalité. Le traitement de quelque 471 réponses obtenues entre début juin et fin juillet 2025 laisse apparaître des constats probants.

La pratique physique et sportive sur Ambert Livradois Forez reste à la fois disparate mais plutôt représentative des tendances à un niveau supra. En effet, 73,9 % des répondants déclarent pratiquer une activité physique régulière ou occasionnelle, un chiffre similaire à la moyenne du département du Puy-de-Dôme (74 %), mais moindre en comparant à la région Auvergne-Rhône-Alpes (75,9 %) et à l'ensemble de la France (77 %) (INJEP, 2022). Au-delà des biais éventuels liés au traitement des données – modalités d'administration, cible forte de personnes âgées plus présentes dans les marchés et constituant un enjeu fort du diagnostic –, cette tendance semble à la fois refléter les atouts du territoire orienté vers les activités en plein air, fort de ses aménités paysagères, mais aussi problématiques d'un territoire vieillissant aux infrastructures ponctuellement limitées (figure 93).

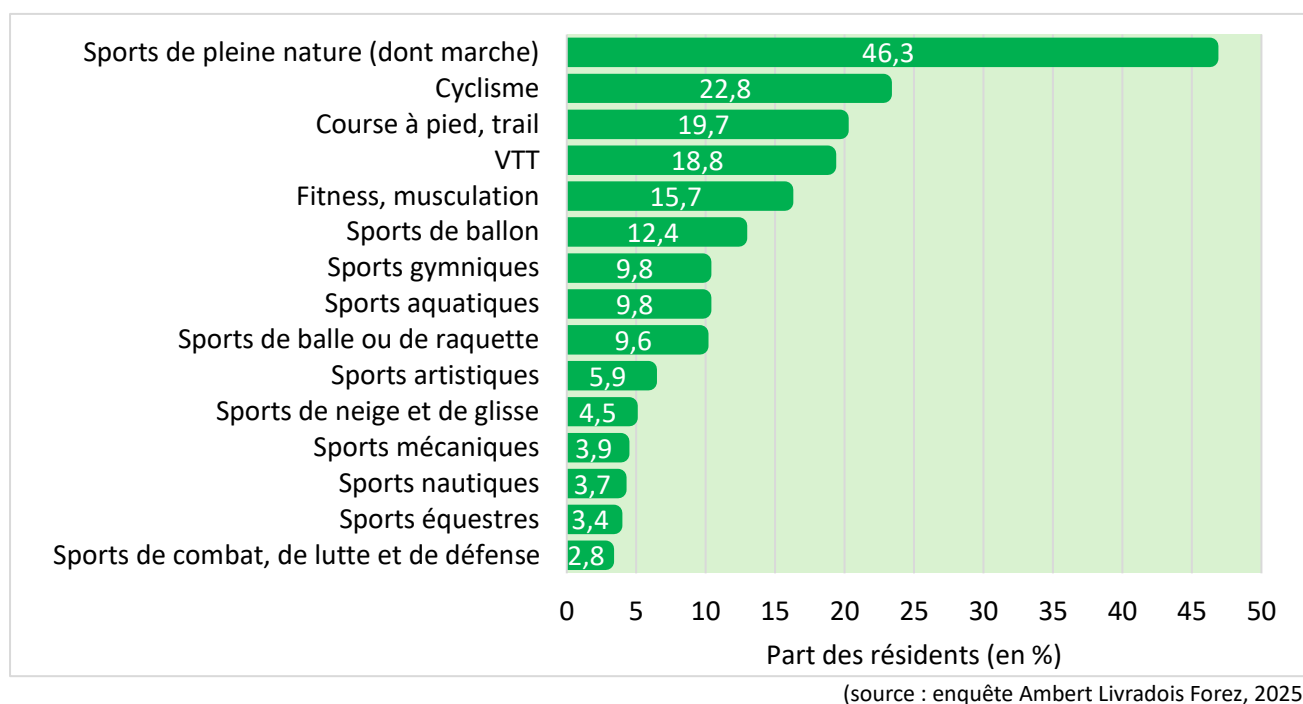
L'un des constats majeurs de cette enquête réside dans la diversification nette des activités pratiquées sur la CC Ambert Livradois Forez. Prédominant notamment des sports de pleine nature et d'endurance. La marche et la randonnée restent largement prédominantes, et ce à toute âge. En revanche, la plupart des sports collectifs paraissent en retrait. La famille des sports de ballon n'arrive qu'à la 6^{ème} place des sports pratiqués sur la CC, avec environ 12,6 % des répondants. La réduction du nombre de clubs et la fermeture d'équipements peuvent expliquer cette minorisation, même si de tels sports restent marqués dans la culture populaire locale. Surtout, par rapport à la France entière, les parts de pratique demeurent très différentes. Si le couple activités de pleine nature/cyclisme et la part des sports de balle ou de raquette restent comparables à l'échelle nationale (66 % pour le duo APN/cyclisme dans les deux cas, INJEP 2022), la part des sports nautiques et des sports mécaniques est environ 2,5 fois inférieure à la moyenne nationale (INJEP, 2022). Malgré tout, 70,3% des pratiquants déclarent effectuer plusieurs sports de familles différentes, et même 31,1% des sports de 3 familles différentes au minimum. Si les couples course à pied/cyclisme et fitness-musculation/sports gymniques sont majoritaires, rares sont les ensembles composés de sports dont la forme et les conditions d'accès demeurent éloignés. Souvent, le sport en salle, la gymnastique ou la piscine viennent en complément de l'activité principale. Un tel panorama permet ainsi de mesurer les formes spécifiques de la pratique sportive sur Ambert Livradois Forez par rapport aux autres territoires (figure 94).

Figure 93. Fréquence de pratique sportive des habitants d'Ambert Livradois Forez en 2025 (en %)



(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

Figure 94. Les 15 types de sports les plus pratiqués par les habitants de la CC Ambert Livradois Forez en 2025



Surtout, ces données montrent la domination des activités et des pratiques libres sur la CC Ambert Livradois Forez. Plus généralement, au cours de ces dernières années, le sport a effectivement connu un phénomène de massification sociale et de diversification, dont la CC ne semble pas faire exception à la règle. Cela s'explique également par une certaine importance du sport à domicile, même si l'usage du matériel chez soi mériterait un approfondissement statistique. Bien que 36,2 % des pratiquants du sport ne disposent d'aucun matériel à domicile, environ 32,1% des personnes déclarent posséder un matériel de cardio (vélo d'appartement, etc.), contre 20,5 % pour le matériel de musculation et 18,5 % pour les équipements de bien-être. Pourtant, certaines prudenances de lecture s'imposent. Certaines activités collectives peuvent être exercées dans le cadre de la sphère amicale ou familiale. Cela concerne entre autres la plupart des sports collectifs de ballon, en particulier chez les 0-29 ans, dont la plupart des personnes interrogées se retrouvent pour disputer une partie, souvent en ayant chez soi le propre matériel (terrain adapté, buts, ballons, etc). Autre exemple : l'interface entre la pratique cycliste dans le cadre du travail ou pour le loisir est extrêmement poreuse. De la même manière, un grand nombre de pratiquants font du sport de manière autonome, tout en étant inscrits ou licenciés dans un club.

En matière de régularité de la pratique, la population dans son ensemble n'a pas vraiment à envier aux licenciés. La pratique quotidienne est significativement plus courante en individuel (un quart du total) qu'en club (9 % seulement). Cela témoigne également de la plus grande flexibilité que permet la pratique individuelle en extérieur, sans contrainte de temps. De même, essentiellement chez les personnes à la retraite ou du troisième âge, il y a une volonté louable de continuer le sport coûte-que-coûte pour maintenir sa forme physique comme mentale. Beaucoup de personnes ont d'ailleurs témoigné de leur volonté de se prendre en main sur le plan sportif dès le plus jeune âge, et de poursuivre les « bonnes habitudes » prises depuis plusieurs années voire dizaines d'années. En effet, 62,9 % des pratiquants exercent leur sport depuis plus de 5 ans ; contre 7,6 % il y a quelques mois, généralement la découverte d'une nouvelle discipline par des enfants ou des volontés ponctuelles de se remettre au sport. Inversement, les pratiquants très occasionnels sont extrêmement minoritaires. L'analyse par lieu confirme ces tendances : les activités en extérieur (notamment sur les chemins) attirent le plus grand nombre de pratiquants réguliers et quotidiens, avec la moitié du sport. Les salles de sport et gymnases, bien que fréquentés, restent associés à une pratique plus espacée dans la semaine. En conclusion, ces chiffres révèlent une population majoritairement active, privilégiant la régularité

et les espaces ouverts, tandis que les structures organisées semblent cadrer une pratique plus hebdomadaire que quotidienne. Les politiques publiques locales pourraient s'appuyer sur ces faits constatés pour développer des infrastructures extérieures adaptées à la demande croissante d'activités physiques libres et fréquentes. (figures 95 et 96)

Figure 95. Fréquence de pratique sportive des licenciés sur la CC Ambert Livradois Forez selon leur période d'engagement dans la pratique sportive en 2025

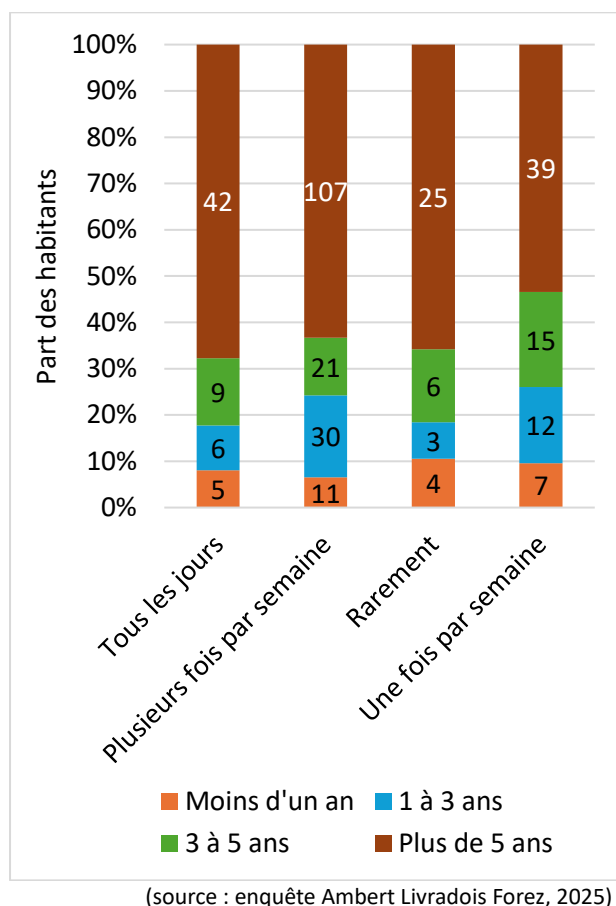
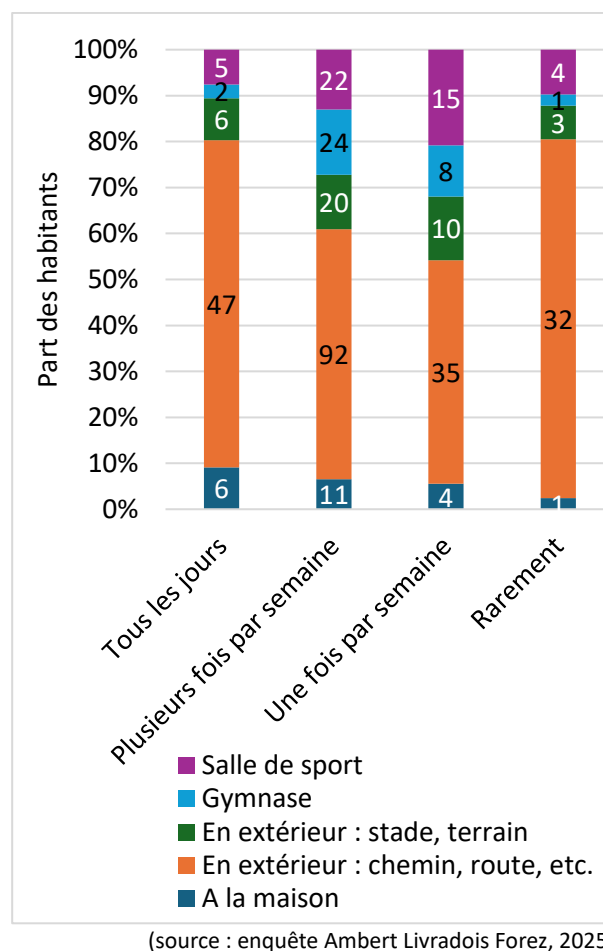


Figure 96. Fréquence de pratique sportive des habitants de la CC Ambert Livradois Forez selon leur lieu de pratique principal en 2025



Les résidents de la CC Ambert Livradois Forez plébiscitent les sports de nature et une pratique autonome, avec 63% d'entre eux engagés depuis plus de 5 ans. Préférant les activités libres en extérieur ils semblent délaisser progressivement les structures organisées. Ce tableau révèle une population active cherchant à concilier bien-être personnel et attachement au territoire, tout en faisant face à des défis d'accès aux infrastructures et au matériel sportif. Une tendance qui appelle à repenser l'offre sportive en phase avec ces réalités locales.

4- Age et genre : deux facteurs-clés qui laissent entrevoir des formes de décrochage et de différenciation

Variables usuelles en sociologie pour étudier la diversité des pratiques et des comportements, l'âge et le genre offrent des perspectives essentielles pour comprendre les inégalités et les normes sociales. D'une part, l'âge permet de mesurer les différences générationnelles (socialisation, valeurs), d'éclairer les transitions de vie et de mesurer les politiques publiques éventuelles (éducation, santé), puis de révéler des rapports de domination. D'autre part, le genre influence les trajectoires individuelles et familiales, demeure un ensemble structurant de valeurs et permet des appuis intersectionnels.

* Une pratique sportive plus différenciée par l'âge que par le genre

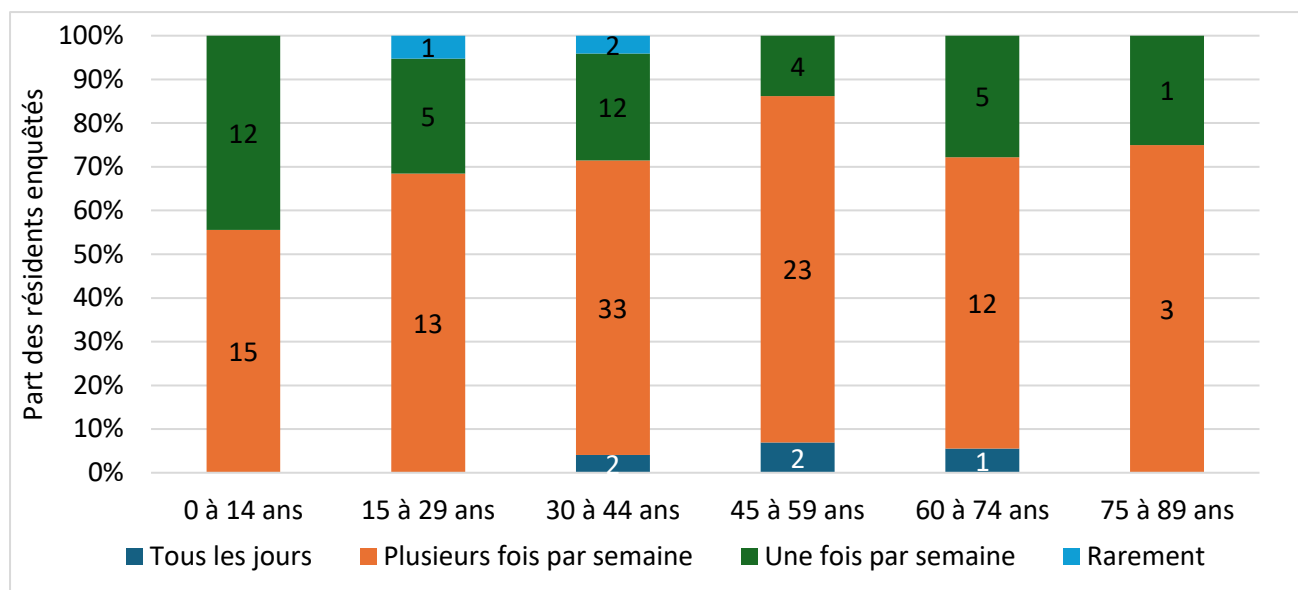
L'analyse des fréquences de pratique sportive selon l'âge, en distinguant les licenciés du reste de la population, met en évidence certains écarts notables. Chez les licenciés, la pratique est globalement régulière : la majorité déclare pratiquer plusieurs fois par semaine, essentiellement chez les 45-59 ans, avec des taux d'assiduité qui restent élevés à partir de 60 ans (72,2 % des licenciés de 60-74 ans pratiquent du sport au moins plusieurs fois par semaine).

À l'inverse, l'ensemble de la population présente une distribution plus contrastée de la pratique sportive. Jusqu'à 59 ans la pratique sportive est majoritairement portée plusieurs fois dans la semaine (53,8 % des 0-14 ans rencontrés, 39,7 % des 15-29 ans, 34,3 % des 44-59 ans). C'est sur la jeunesse que la pratique sportive se démarque le plus, avec un niveau de pratique d'au moins deux fois par semaine de 75 % sport scolaire²⁷ inclus, sachant qu'à l'échelle nationale le taux s'élève à 68 % pour les élèves du primaire et même à 83 % pour les collégiens (ONAPS, 2022). En revanche, une proportion importante des résidents déclare pratiquer rarement ou jamais une activité physique et sportive, en particulier à partir de 45 ans. Cette tendance s'accroît fortement chez les plus de 60 ans, un décrochage lié à l'arrivée dans l'âge avancé et des contraintes physiques de plus en plus importantes. La part des personnes ne déclarant jamais pratiquer devient majoritaire à partir de 75 ans (57,8 % des 75-89 ans, 83,3 % des 90 ans et plus).

La comparaison montre donc que l'adhésion à un club structure la régularité et retarde la baisse de pratique, tandis que dans la population générale, la pratique devient plus discontinue et plus dépendante de l'âge, de la volonté et des capacités de chacun. Ces résultats soulignent l'importance du tissu associatif pour maintenir une activité physique régulière, notamment chez les seniors, et renforcent la nécessité de développer des dispositifs de sport-santé, d'activités douces et de pratiques adaptées afin de limiter la sédentarisation liée au vieillissement (figures 97 et 98).

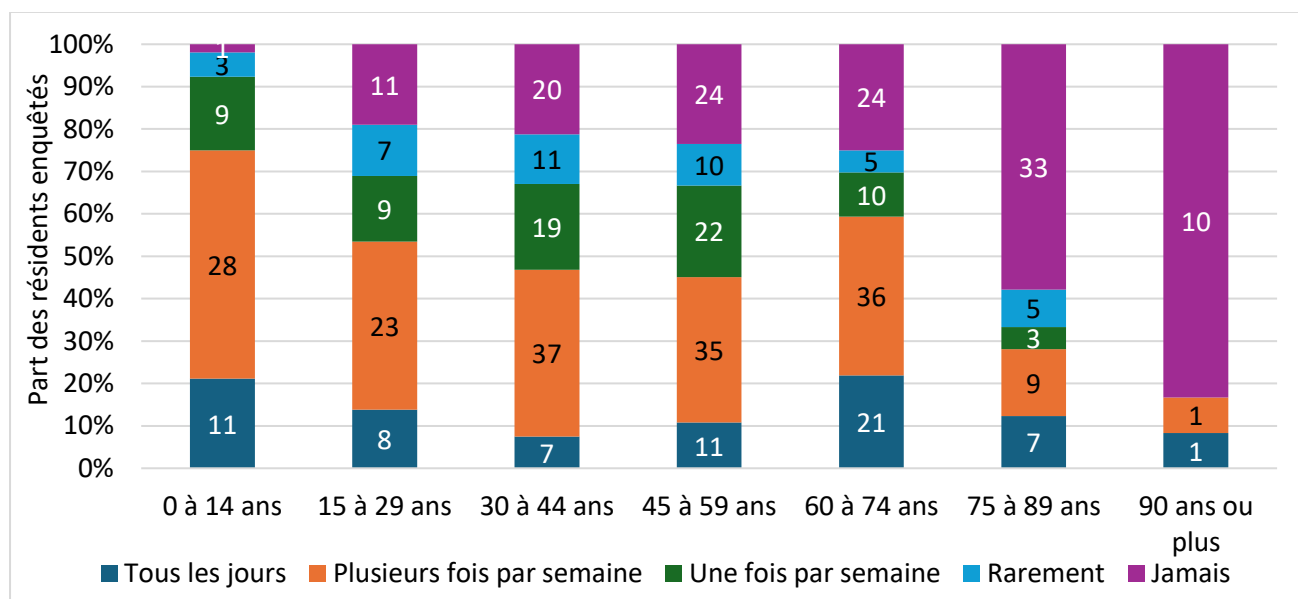
²⁷ Sur un échantillon de 52 personnes de 0-14 ans, avec une modalité d'administration du questionnaire à la fois dans les marchés, près des équipements et auprès des établissements scolaires, limitant en partie la représentativité.

Figure 97. Fréquence de pratique sportive des licenciés sportifs de la CC Ambert Livradois par classe d'âge en 2025



(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

Figure 98. Fréquence de pratique sportive des résidents de la CC Ambert Livradois par classe d'âge en 2025

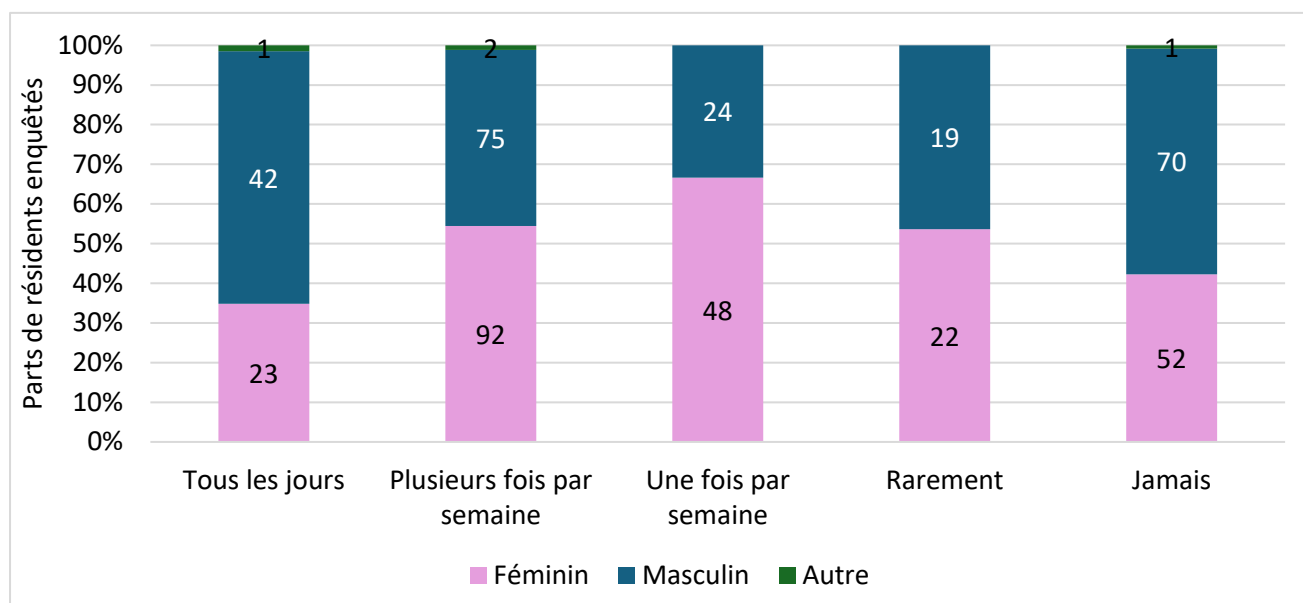


(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

L'analyse par genre met malgré tout en évidence quelques différences notables entre résidents et licenciés. Dans la population générale, les femmes pratiquent majoritairement de manière régulière mais modérée, avec 39,1 % d'entre elles actives plusieurs fois par semaine, contre 33 % chez les hommes. Ces derniers sont plus polarisés : ils sont plus nombreux à pratiquer tous les jours (18 % contre 10 % chez les femmes), mais également plus nombreux à ne jamais pratiquer (30 % contre 22 %). Ainsi, les femmes apparaissent globalement plus stables dans leur pratique, tandis que les hommes oscillent davantage entre intensité et abandon. Chez les licenciés, les écarts de genre s'atténuent fortement en revanche. Les femmes comme les hommes sont très majoritairement régulières, avec respectivement 67 % et 68 % déclarant pratiquer plusieurs fois par semaine. La pratique quotidienne reste toutefois un peu plus masculine (5 % du total pour les hommes

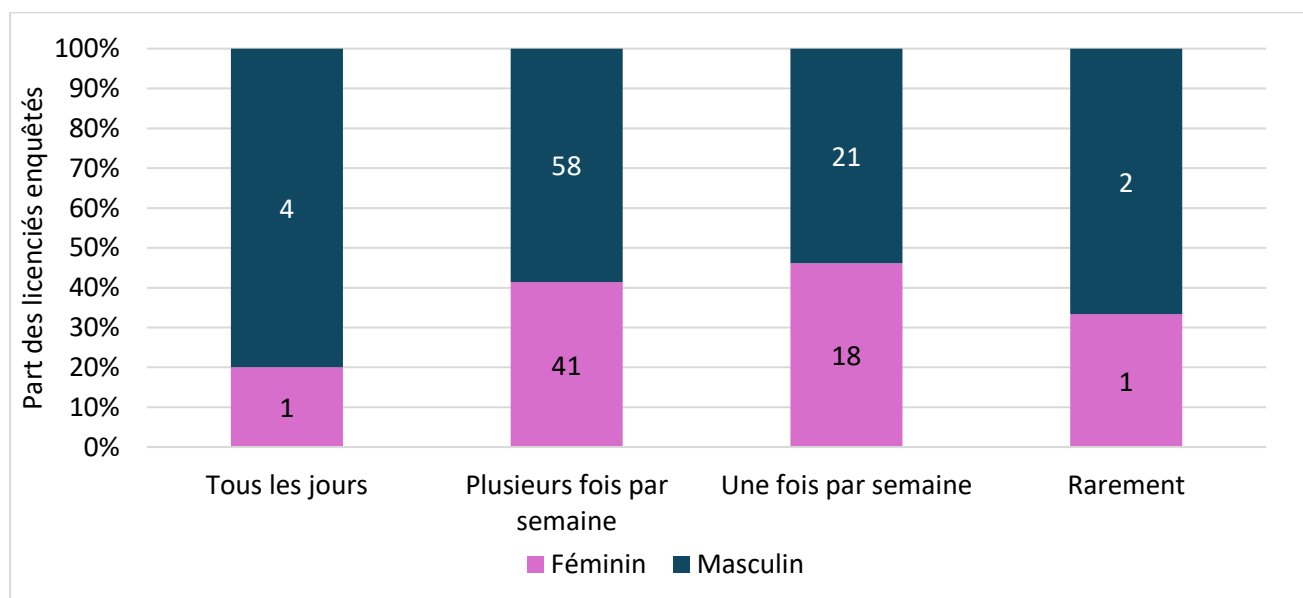
contre 2 % pour les femmes). Cette convergence illustre l'effet structurant de l'adhésion à un club, qui favorise une pratique stable et régulière quel que soit le genre (figures 99 et 100).

Figure 99. Fréquence de pratique sportive des licenciés sportifs de la CC Ambert Livradois par genre en 2025



(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

Figure 100. Fréquence de pratique sportive des résidents de la CC Ambert Livradois par genre en 2025



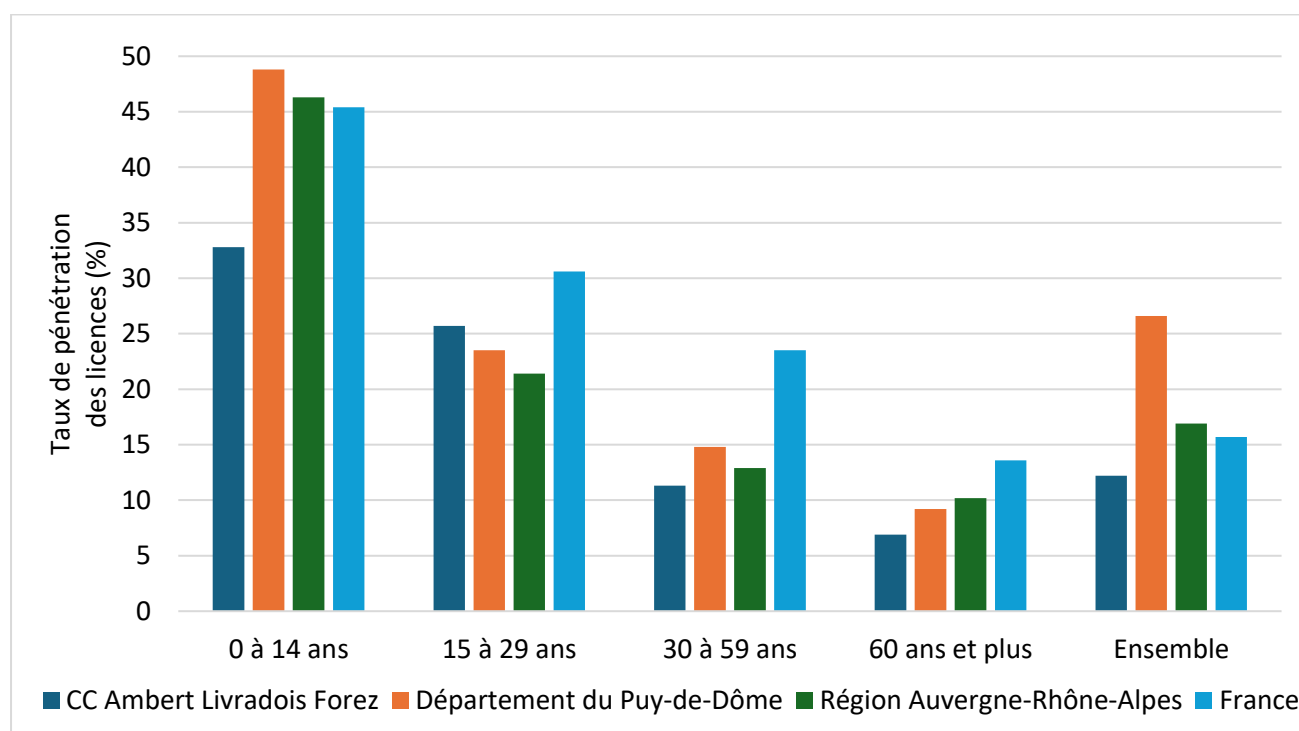
(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

**** Chez les licenciés : des effectifs de tous âges inégalement féminisés**

La distribution des licences par classe d'âge sur le territoire d'Ambert Livradois Forez est similaire aux autres échelons. Plus précisément, le taux de pénétration des licences est decrescendo en fonction des âges. Si le

taux de pénétrations des licenciés est strictement inférieur à la moyenne nationale quelle que soit la tranche d'âge, il est en revanche supérieur aux moyennes départementale et régionale pour les 15-29 ans. La classe d'âge la plus licenciée reste les 0-14 ans, avec 32,8 % de la population mais avec plus de 10 points de moins par rapport aux moyenne départementale et régionale. De même, pour les 60 ans et plus, le taux de licenciés est 2 fois moins élevé par rapport à la moyenne nationale. En zone rurale, comme Ambert Livradois Forez, les enfants sont souvent surreprésentés parmi les licenciés, car l'offre sportive est organisée prioritairement autour d'eux, en raison notamment d'une disponibilité plus importante hors du temps scolaire (horaires plus tôt en fin de journée, disponibilité du mercredi et du week-end). En revanche, à l'entrée dans l'âge active, le départ de la population pour les études et le travail mais surtout les contraintes liées à la vie professionnelle et/ou familiale entraînent une baisse significative du temps disponible, y compris chez les bénévoles à partir de 30 ans. En revanche, après 60 ans puis le départ à la retraite, la pratique sportive fédérée reste minoritaire (marche, activités douces souvent hors cadre fédéral) (figures 101 à 105).

Figure 101. Taux de pénétration des licences sportives par classes d'âges et par territoires en 2021



(source : INJEP, 2021)

Figure 102. Taux de pénétration des licences sportives de 0 à 14 ans sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021

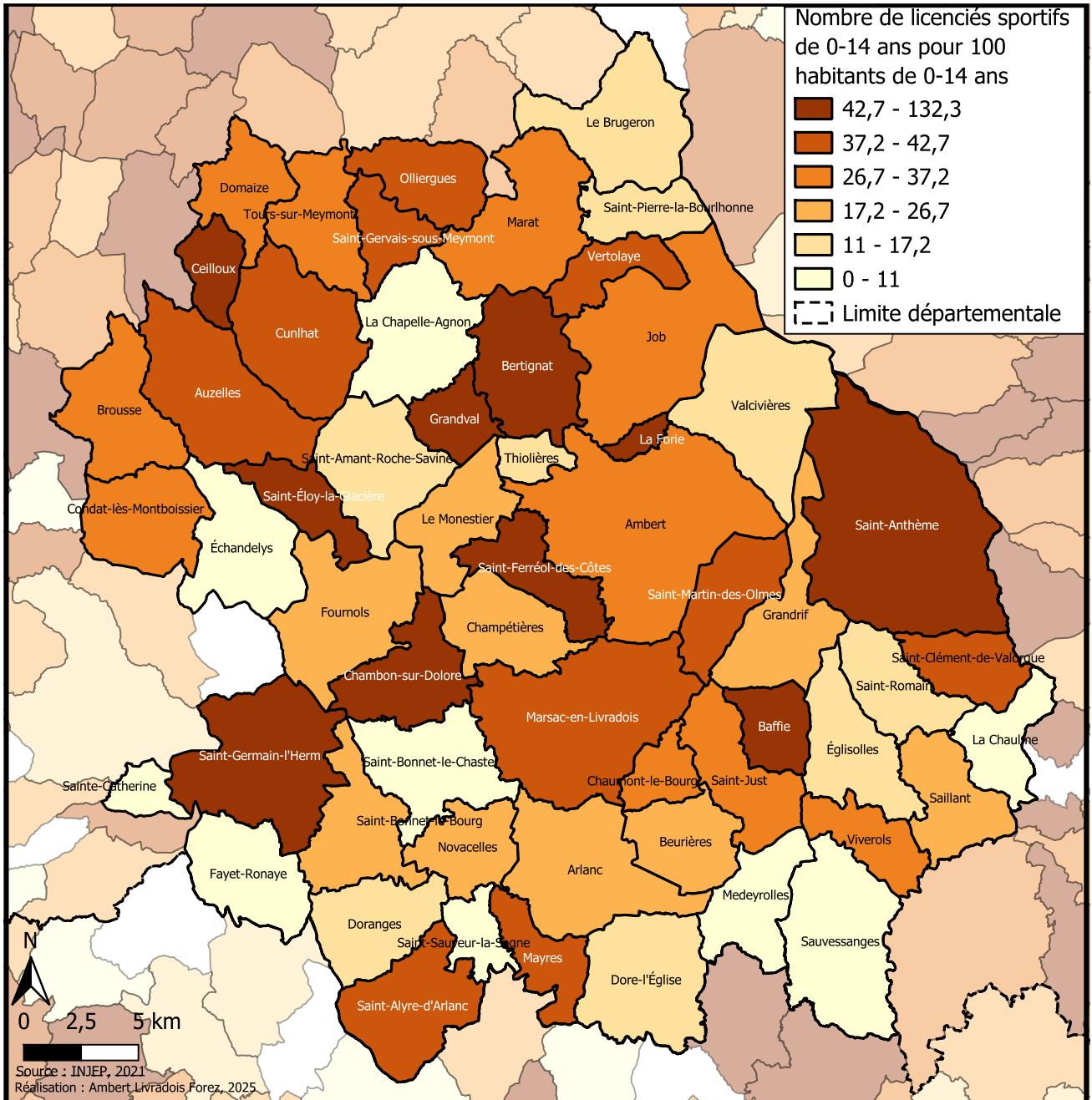


Figure 103. Taux de pénétration des licences sportives de 15 à 29 ans sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021

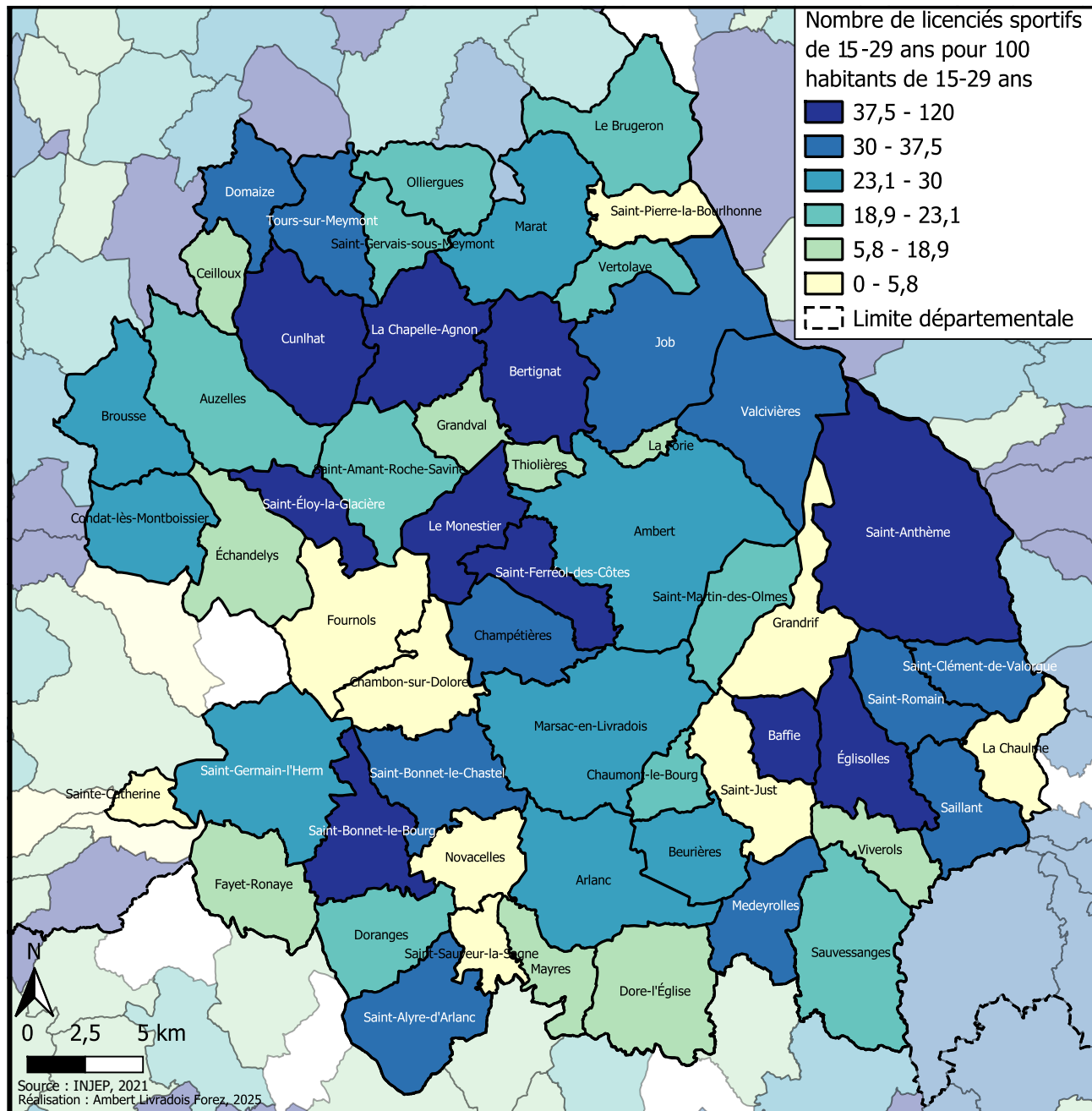


Figure 104. Taux de pénétration des licences sportives de 30 à 59 ans sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021

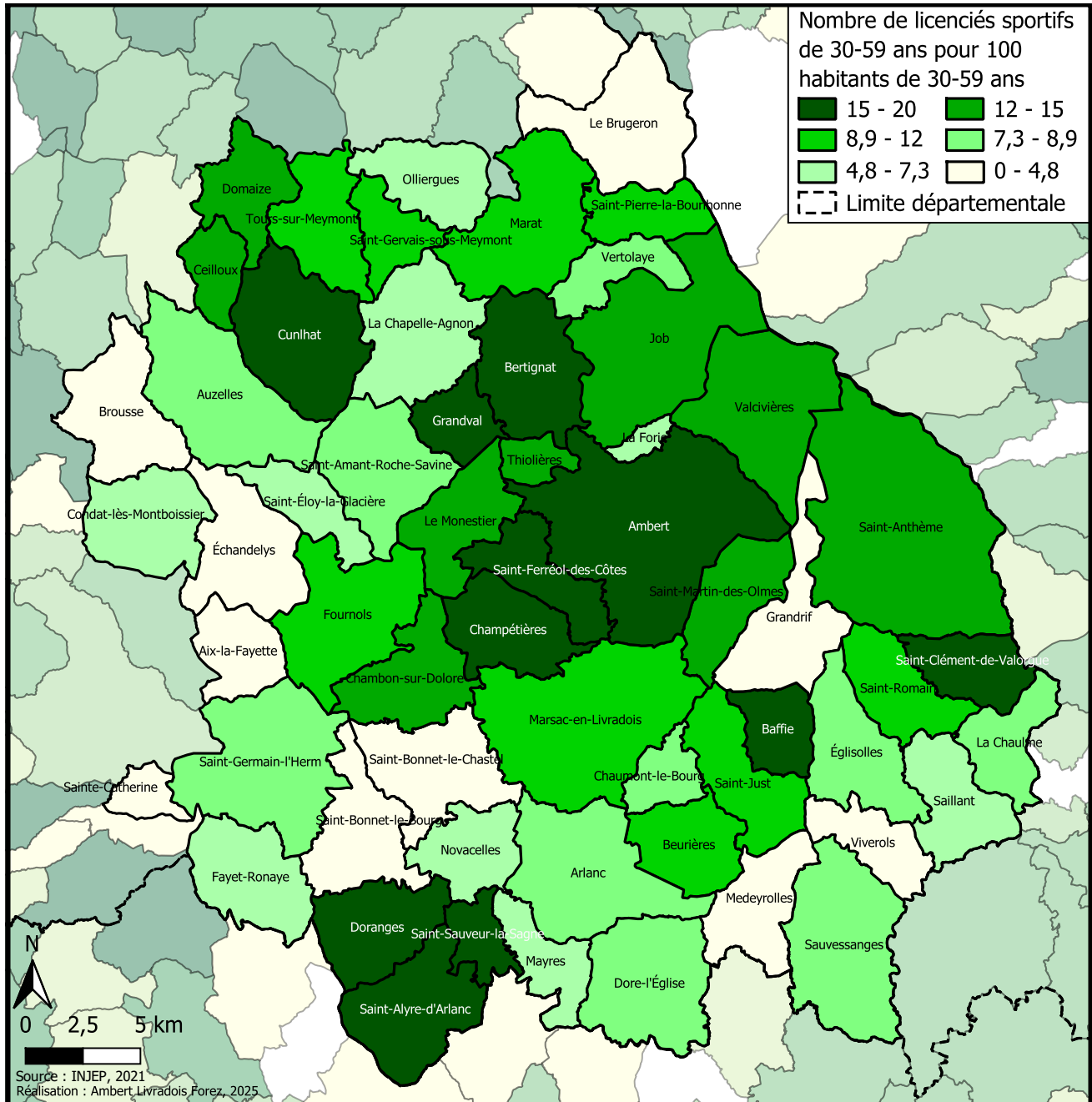
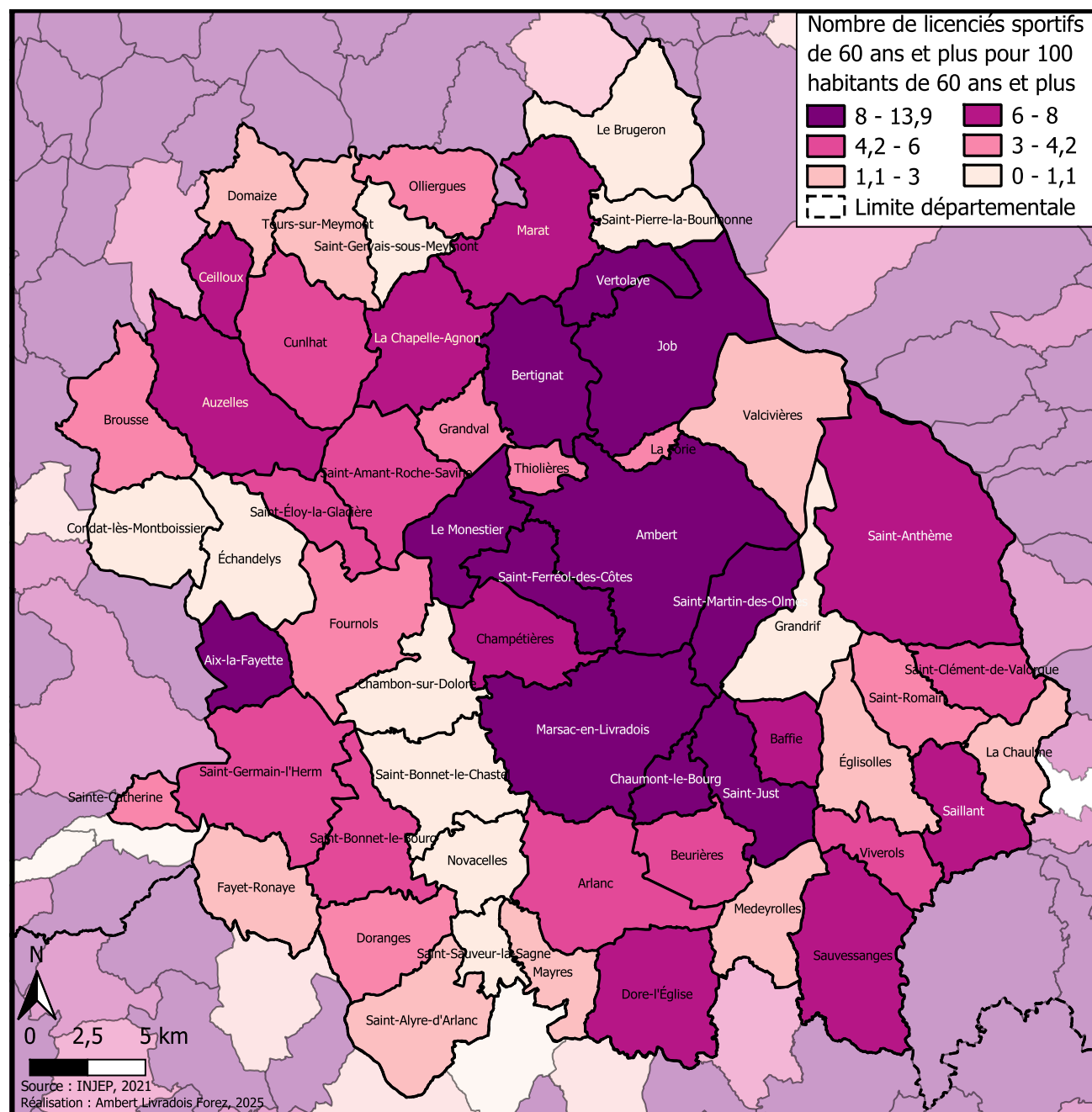


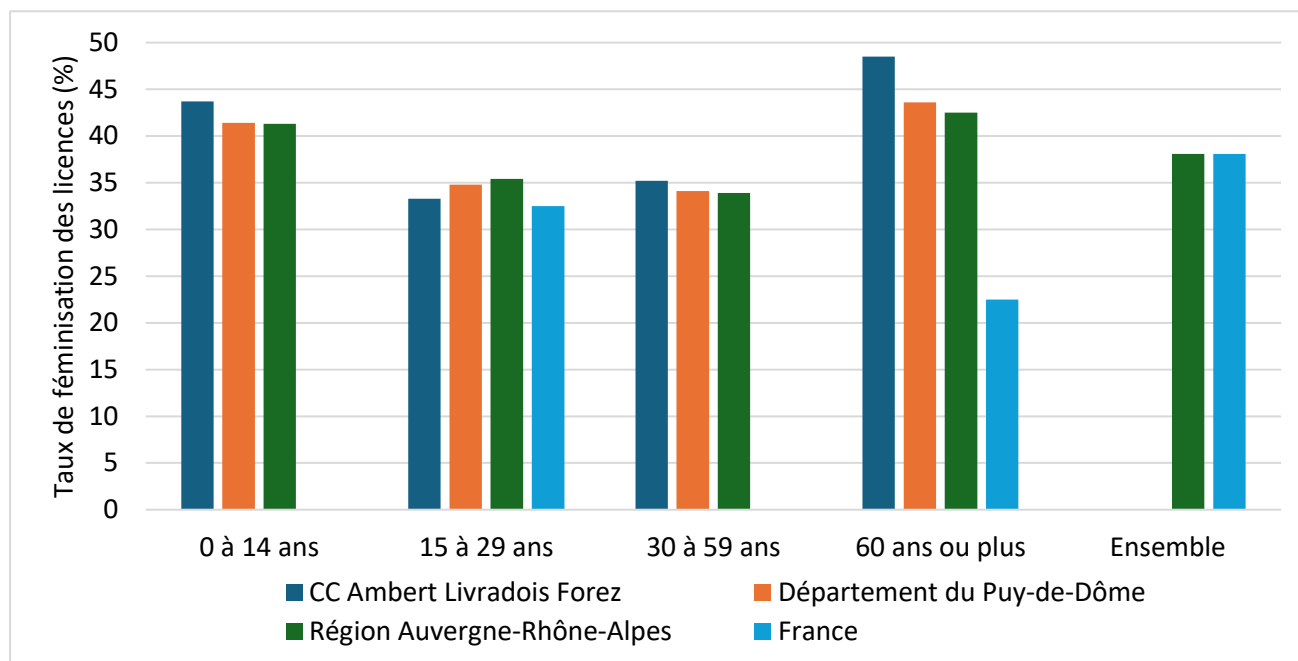
Figure 105. Taux de pénétration des licences sportives des 60 ans et plus sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021



Etudier le taux de féminisation des licences permet par la suite d'analyser la répartition hommes-femmes dans la pratique sportive, et de tendre par la suite vers plus d'égalité et d'inclusion. Quelle que soit la tranche d'âge, la pratique féminine est à l'échelle de la CC toujours inférieure à celle des hommes, à l'instar des autres échelons. La part des femmes n'est majoritaire que dans un quart des associations rencontrées seulement, à l'image du twirling bâton avec un effectif presque 100 % féminin. Elle est même inférieure à 25 % au sein de plus qu'un quart des associations rencontrées dans le cadre de cette étude. Toutefois, elle est la plus élevée

pour la tranche des 60 ans et plus (48,5% du total) et la moins élevée pour les 15-29 ans (33,3 % environ), ce qui traduit une plus forte implication des femmes une fois l'entrée dans la vie active et possiblement la vie de jeune mère passée. En revanche, le taux de féminisation des licences est légèrement supérieur aux moyennes du Puy-de-Dôme et d'Auvergne-Rhône-Alpes pour les moins de 14 ans et les 30-59 ans. A l'échelle des 58 communes de la CC, le taux de féminisation varie très fortement selon les communes, avec des écarts de plus en plus amples en fonction de la classe d'âge, mais sans dégager de groupe territorial véritablement homogène. De telles chiffres ne doivent pourtant pas masquer l'augmentation de la part des effectifs féminins dans la plupart des clubs et associations sportives du territoire. Si certaines associations comme le Cochonnet Cunlhatois ont vu leur effectif féminin décoller massivement ces 20 dernières années, d'autres clubs plus importants comme le Rugby Livradois Club ont même rouvert des sections féminines à l'âge adolescent ; des effectifs considérés comme combattifs et investis (figures 106 à 110).

Figure 106. Taux de féminisation des licences sportives par classes d'âges et par territoires en 2021



(note : données manquantes pour la moyenne française sur les tranches 0-14 ans et 30-59 ans puis sur l'ensemble pour la CC Ambert Livradois Forez et le département du Puy-de-Dôme ; source : INJEP, 2021)

Figure 107. Taux de féminisation des licences sportives des 0-14 ans sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021

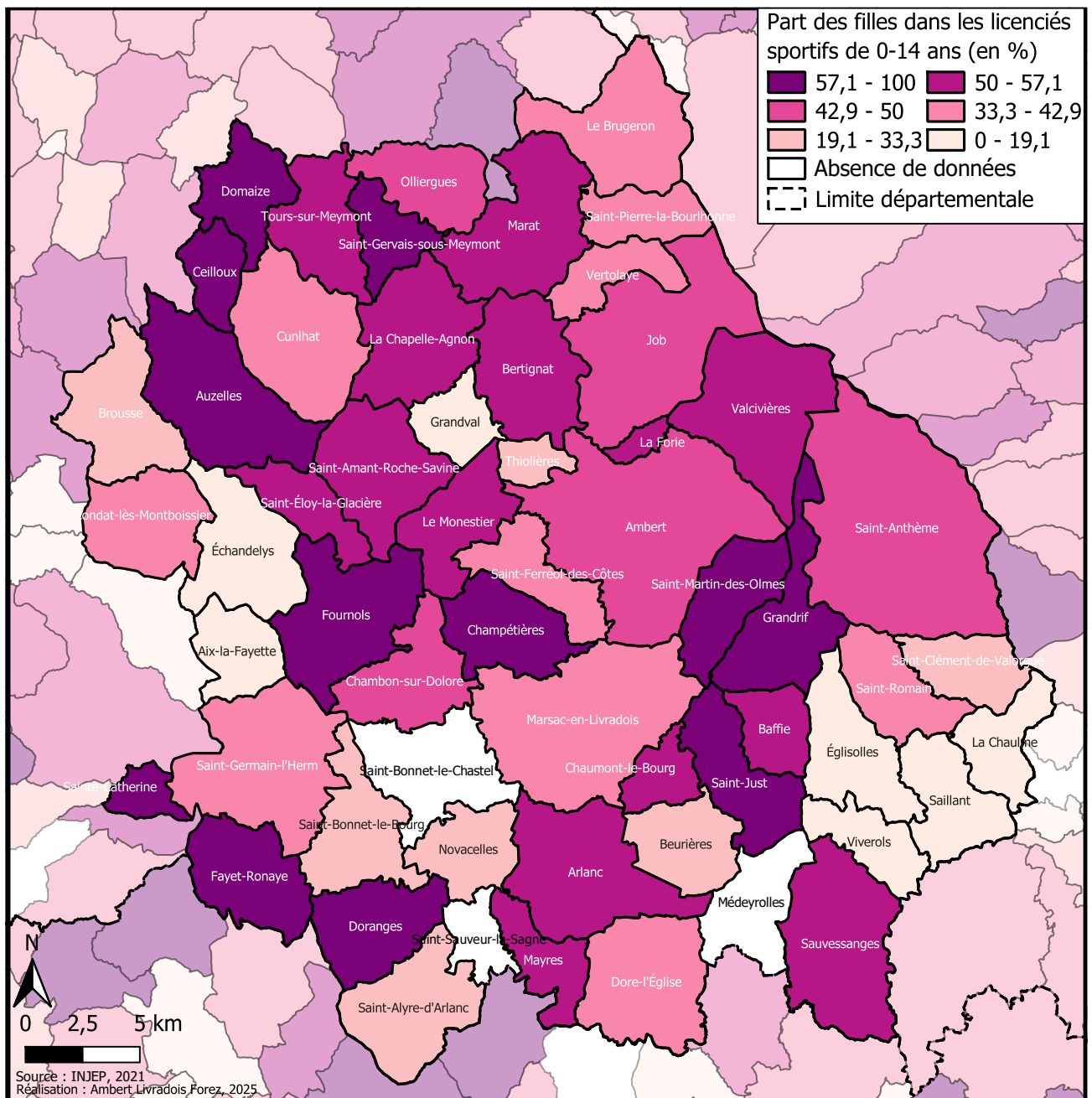


Figure 108. Taux de féminisation des licences sportives des 15-29 ans sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021

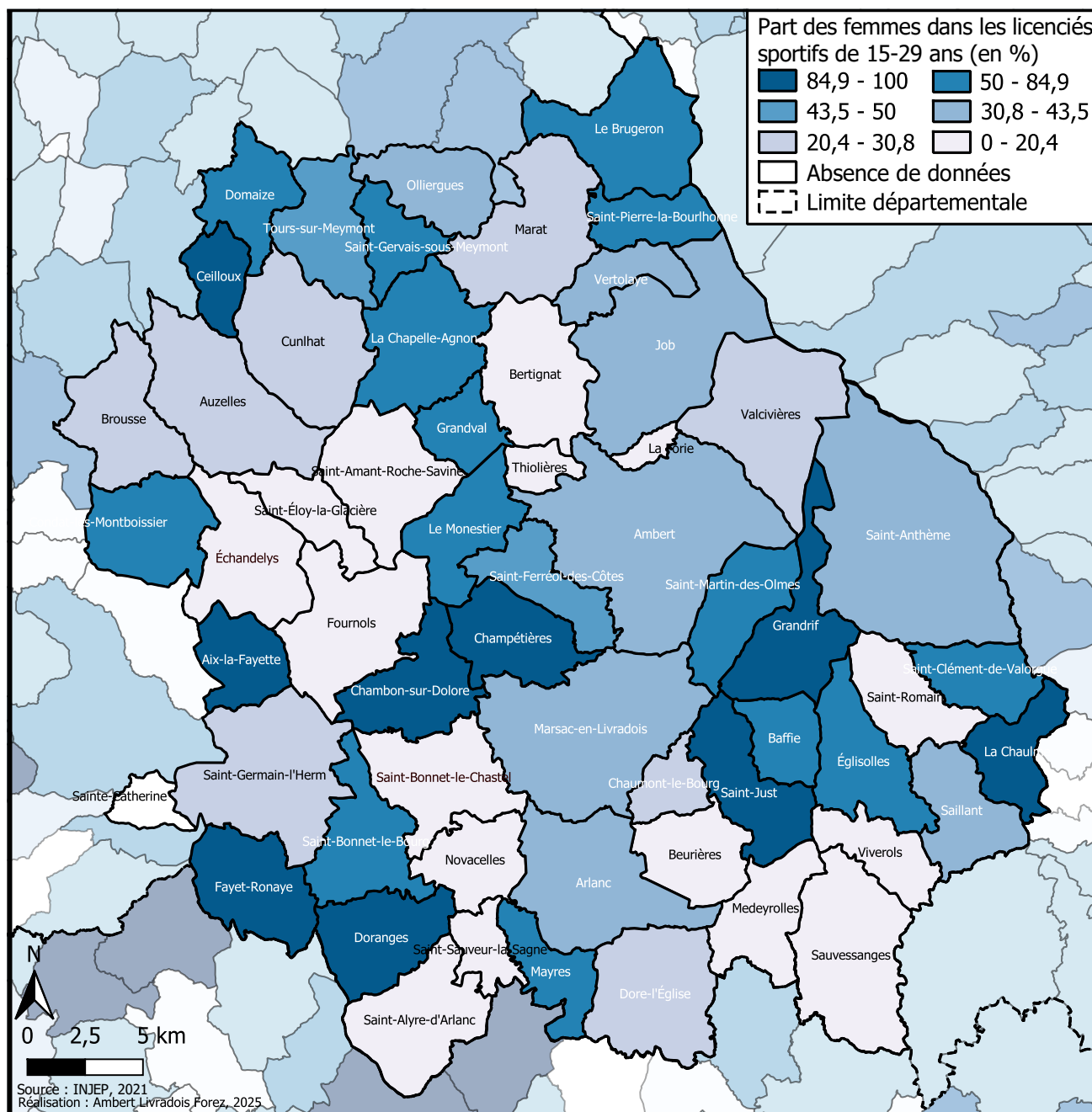


Figure 109. Taux de féminisation des licences sportives des 30-59 ans sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021

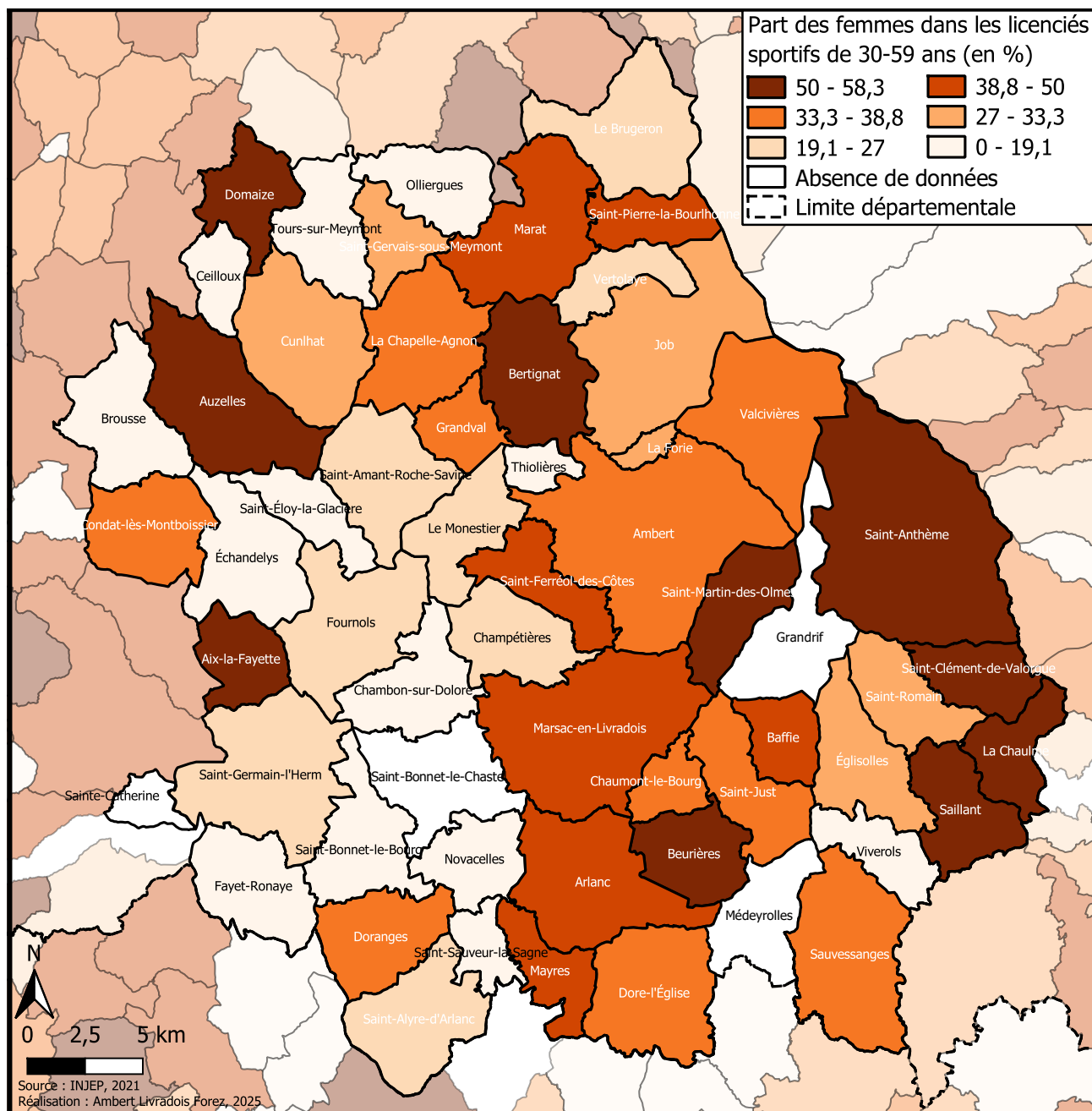
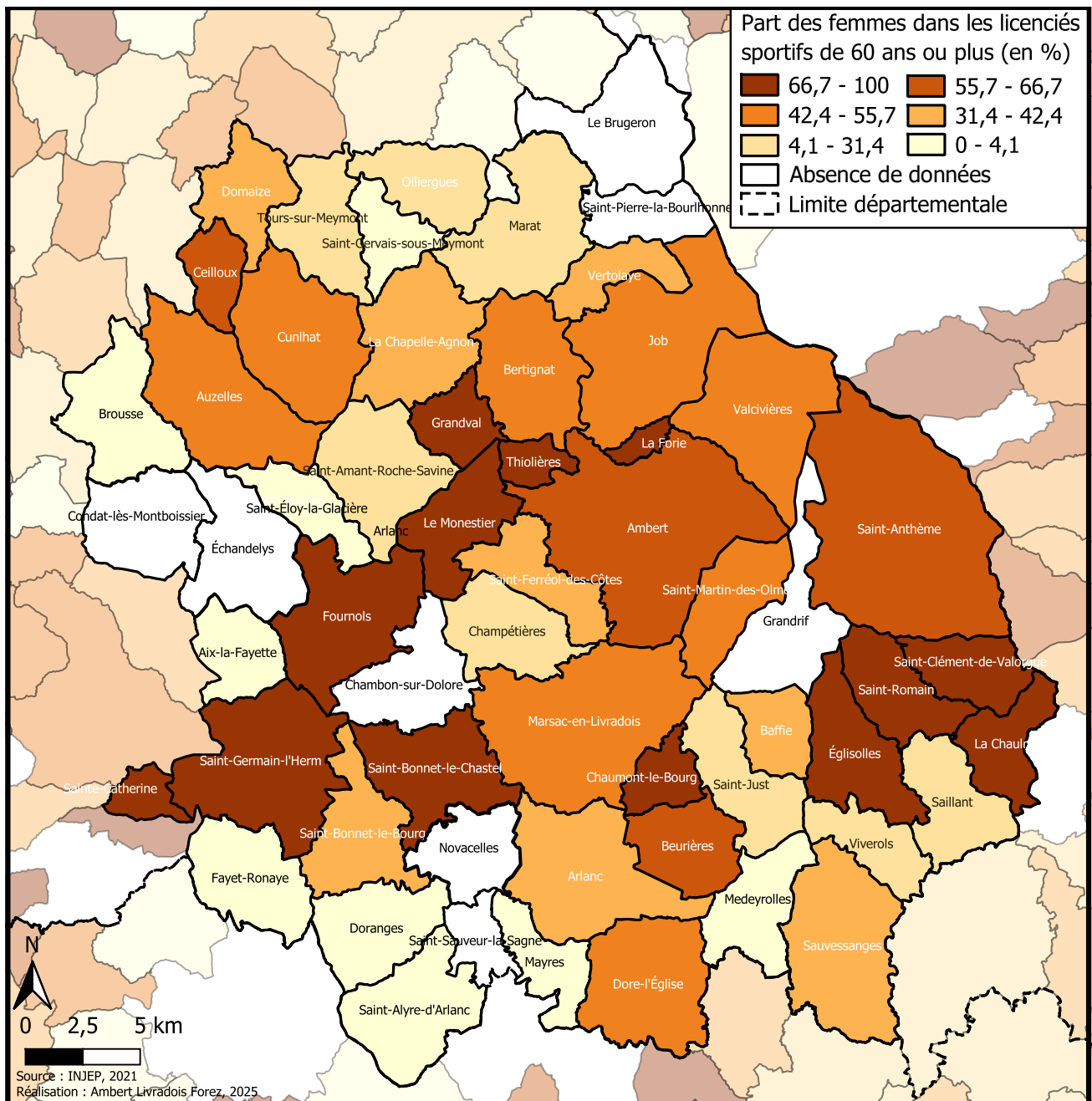


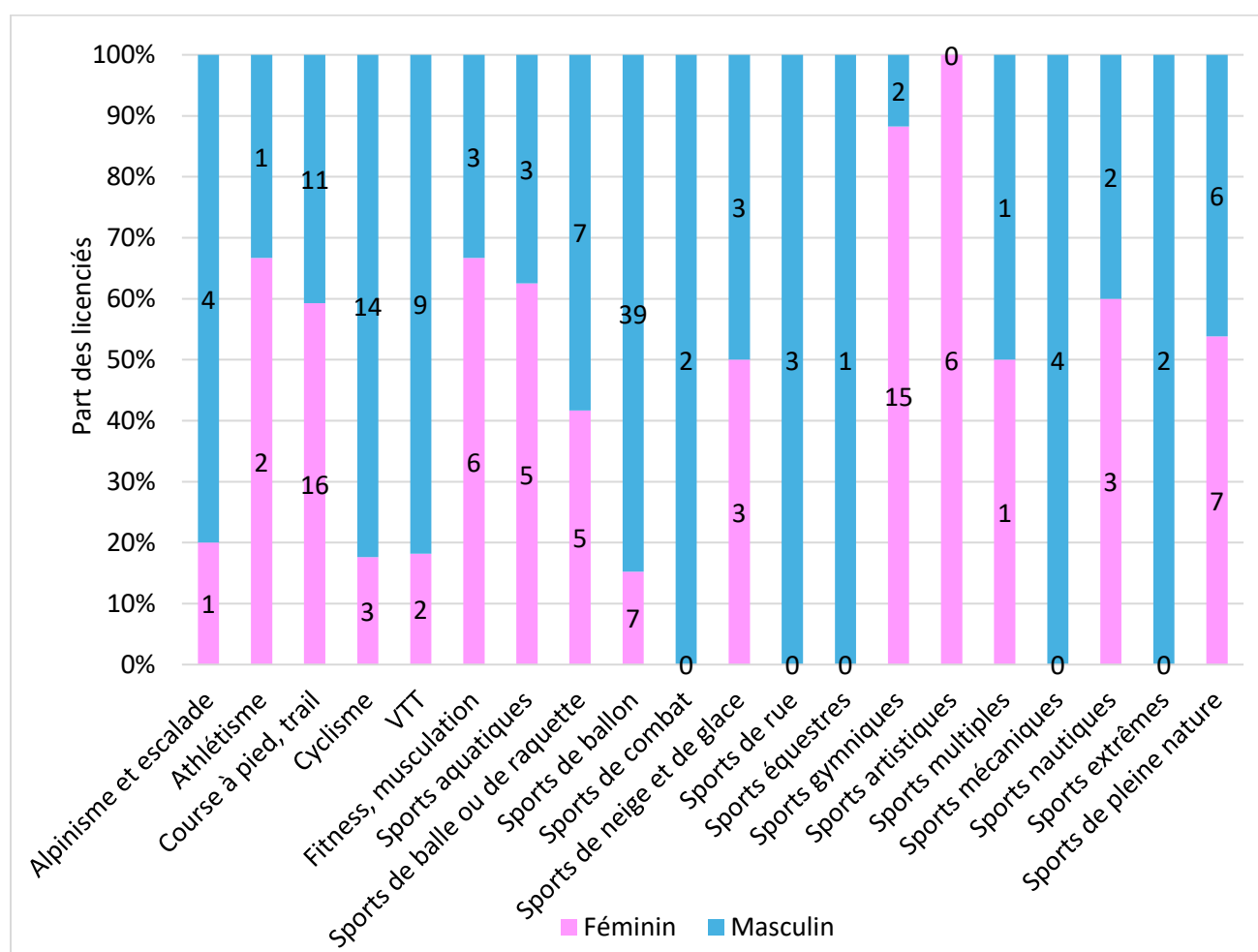
Figure 110. Taux de féminisation des licences sportives des 60 ans ou plus sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021



*** Des critères précieux pour l'appréhension des différences dans les pratiques sportives

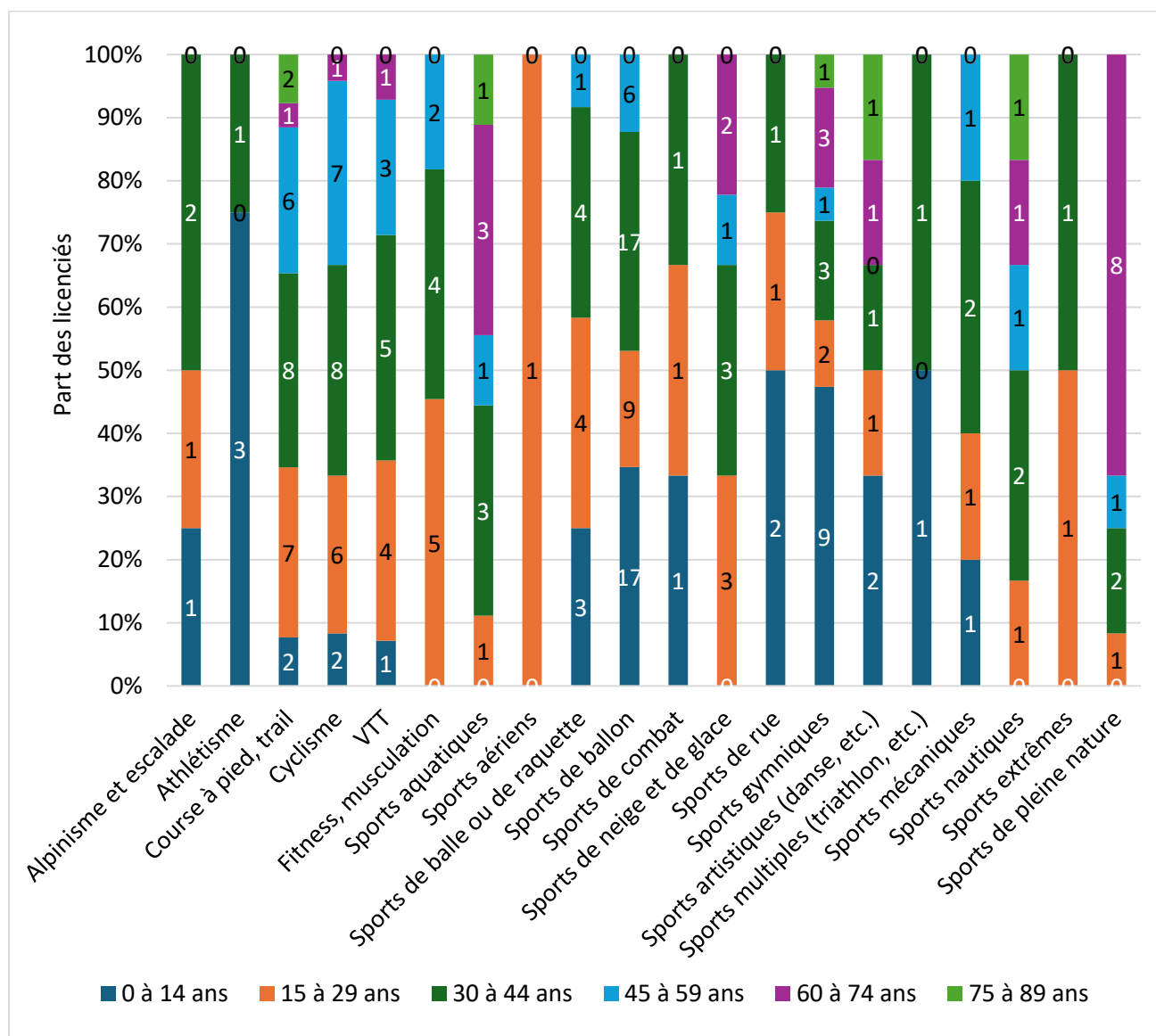
Les sports pratiqués par les licenciés laissent apparaître des différenciations par genre et par classe d'âge. Chez les 0-29 ans, les sports collectifs et gymniques dominent. De forts taux de réponse auprès de l'Ambert Livradois Sud Football Club laissent transparaître une bien forte masculinisation de cette discipline. Entre 30 et 59 ans, on voit s'affirmer les sports d'endurance (course, cyclisme) et le fitness, ce dernier étant aux 2/3 féminin sur les licenciés enquêtés. Les 60 ans et plus se tournent massivement vers les sports de nature probablement plus adaptés à un âge vieillissant, l'une des familles où la mixité est la plus marquée. Deux phénomènes notables émergent : l'abandon précoce du football après 29 ans malgré sa forte implantation masculine, et la progression continue des activités *outdoor* avec l'âge. Par ailleurs, la carte des disciplines les plus représentées dans les pratiques laisse entrevoir certaines configurations spatiales. Celle-ci est obtenue grâce aux données de 2022 fournies par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative. En tout, 17 fédérations et unions sportives différentes sont représentées en tête des licences sur les 58 communes du territoire. Si le football représente environ un tiers des communes à l'étude, notamment autour de Saint-Germain-l'Herm, de la haute vallée de la Dore et de la vallée de l'Ance, sa représentativité reste assez semblable par rapport au reste du département du Puy-de-Dôme. Il reste généralement dans le podium des disciplines les plus pratiquées sur le reste du territoire. L'équitation constitue le plus de pratiques licenciées sur le nord-ouest du département, mais les communes autour d'Ambert montrent une diversité plus riche à ce niveau (figures 111 et 112).

Figure 111. Sports pratiqués par les licenciés sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez par genre en 2025



(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025 ; note : pas de mention « Autre » pour le genre parmi les licenciés)

Figure 112. Sports pratiqués par les licenciés sportifs par classe d'âge sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025

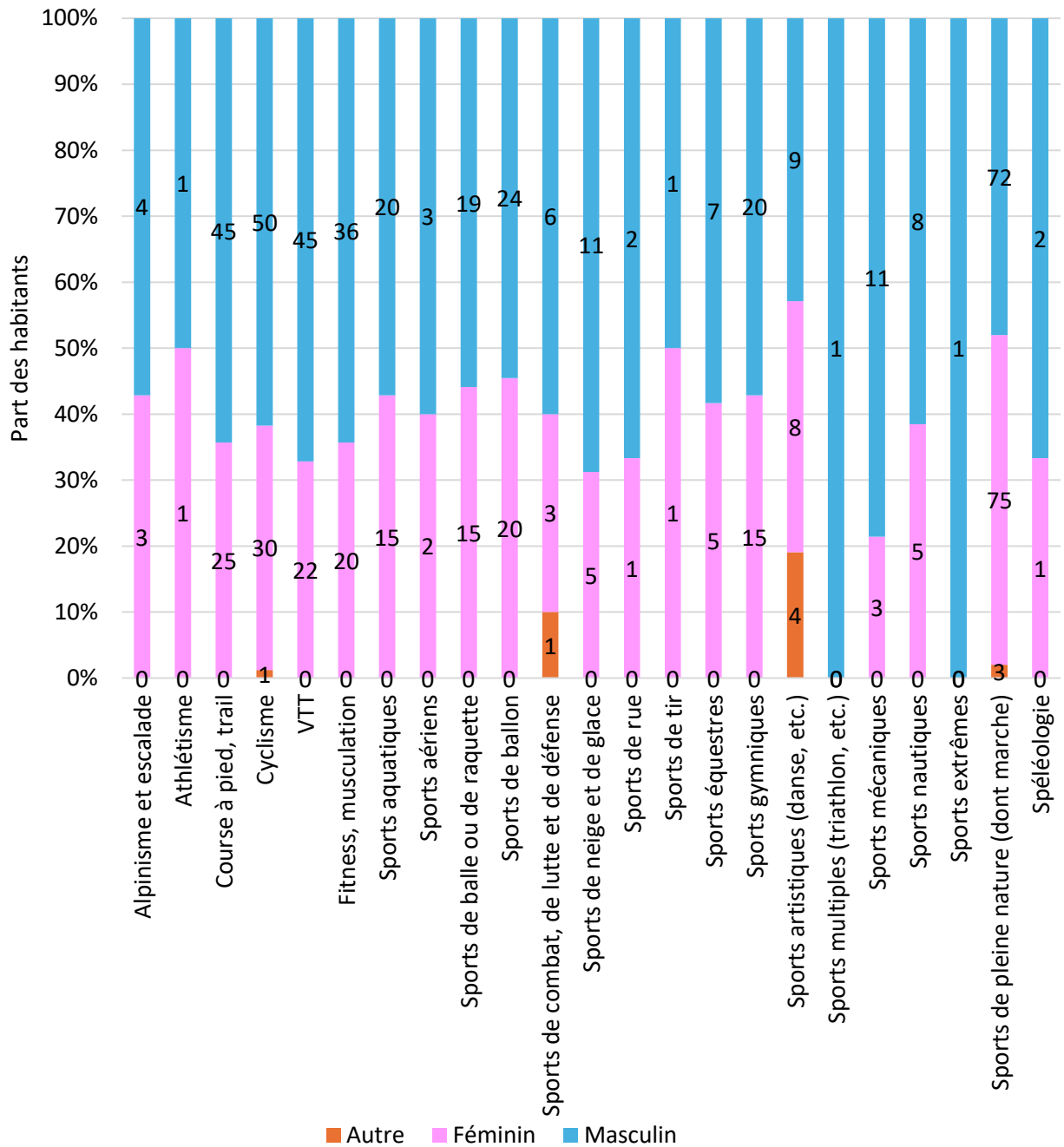


(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

Plus en détail, l'enquête de l'ensemble de la population révèle des différences marquées dans les pratiques sportives selon le genre et l'âge, reflétant des logiques sociologiques mais aussi territoriales. Les hommes se distinguent par une forte implication dans les sports collectifs, pratiqués par environ 38,1 % d'entre eux contre 18,2 % des femmes, notamment ceux de ballon. Sur la CC, les femmes privilégient davantage les sports

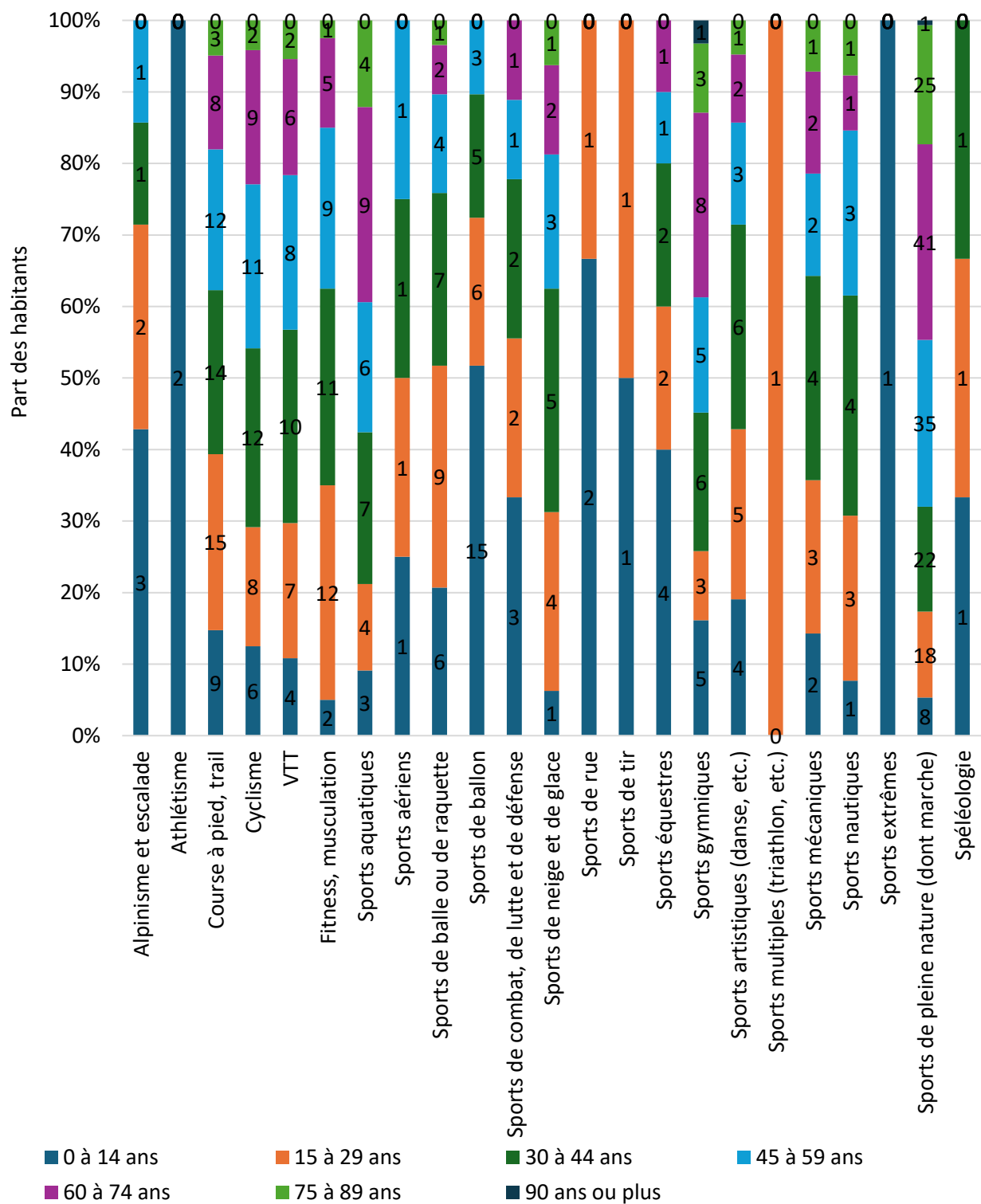
d'entretien et de remise en forme, souvent choisis pour leur souplesse d'organisation et leur dimension bien-être, ainsi que les activités aquatiques et de détente. Les sports de pleine nature constituent un terrain d'équilibre relatif entre hommes et femmes, reflétant également la forme familiale de ces activités. L'analyse par âge met en évidence une transition progressive des pratiques : les sports collectifs dominent chez les 0-29 ans avant de céder la place par la suite à des disciplines d'entretien physiques et de pleine nature (28 %), plus compatibles avec les contraintes professionnelles et familiales. Chez les 45-59 ans, les activités douces (marche, randonnée, natation, vélo) gagnent en importance (environ 40 % du total des pratiques), tandis que chez les plus de 60 ans, la pratique se concentre sur la randonnée et la marche ainsi que sur les activités aquatiques douces. L'analyse croisée genre / âge souligne que, chez les hommes, les collectifs restent dominants jusqu'à 30 ans avant de laisser place aux sports de pleine nature puis à la randonnée après 60 ans. Inversement, chez les femmes, les sports d'entretien sont prédominants dès 20 ans, évoluant vers des pratiques douces à partir de 50 ans. Dans l'ensemble, ces résultats mettent en lumière un double mouvement : une individualisation croissante des pratiques avec l'âge et une persistance des différences genrées, atténuées toutefois par l'attrait partagé pour les activités de pleine nature, largement favorisées par les ressources et équipements du territoire (figures 113 et 114).

Figure 113. Sports pratiqués par les habitants de la CC Ambert Livradois Forez par genre en 2025



(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

Figure 114. Sports pratiqués par les habitants par classe d'âge sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



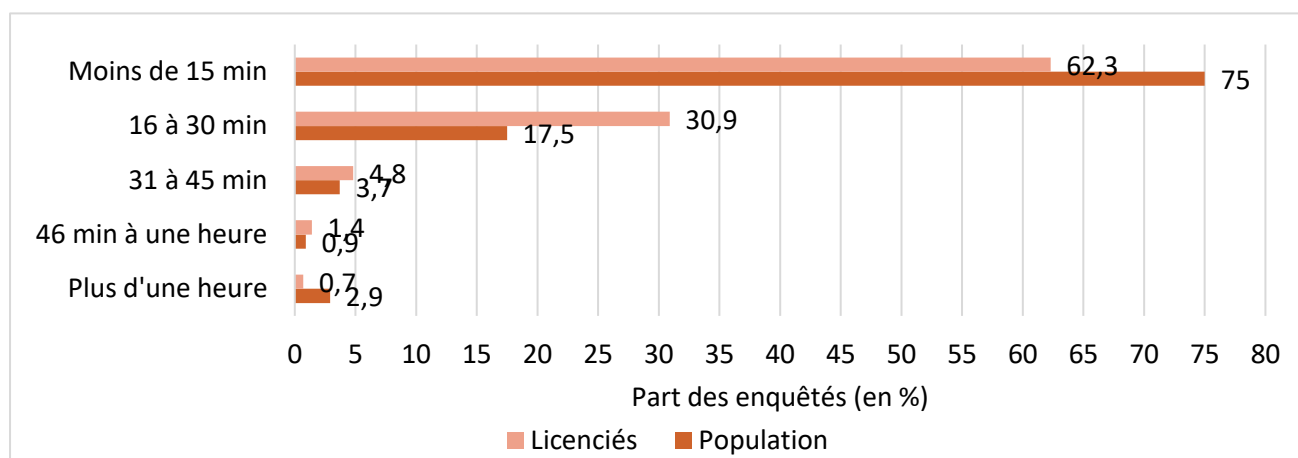
(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

5- Une pratique sportive essentiellement fondée sur la proximité

Par ailleurs, la pratique sportive, dans un territoire comme Ambert Livradois Forez, repose avant tout dans un souci de proximité, compte tenu de l'offre sportive limitée dans certaines communes mais aussi d'une très forte automobilité au sein de la population (88,8 % des ménages avec au moins une voiture sur la CC en 2021 ; ANCT, 2024).

En se concentrant uniquement sur le critère du temps de trajet, on constate que 75 % des personnes pratiquant du sport déclarent accéder à leur lieu de pratique en moins d'un quart d'heure, et même 92,5 % des personnes en moins d'une demi-heure – échelle de temps qui permet globalement de saisir certains clubs ou équipements présents de manière ponctuelle. D'ailleurs, globalement, les licenciés mettent davantage de temps que le reste de la population pour se rendre sur leur lieu de pratique sportive. De même, 34,9 % des licenciés affirment que le choix du ou des clubs auxquels il adhère repose sur un argument de proximité géographique. Surtout, 40,1 % des personnes pratiquant du sport ne quittent généralement pas leur commune de résidence pour se rendre dans leur activité, ce qui renforce encore plus la pratique de proximité plus qu'un maillage dense d'infrastructures lourdes. En particulier pour les APN, le cyclisme et les sports de nature, activités largement dominées par la pratique individuelle, l'écrasante majorité des personnes interrogées affirment partir directement de chez elles pour pratiquer leur sport et ne se rendent pas à un point de départ précis avant de commencer leur activité. A titre d'exemple, sur Ambert même, 90,1 % des personnes interrogées mettent moins de 15 minutes pour se rendre sur leur lieu de pratique, contre 80,7 % pour Arlanc et 57,3 % pour Olliergues (figure 115).

Figure 115. Temps moyen de déplacement sur la CC Ambert Livradois Forez entre le lieu de résidence et le lieu de pratique en 2025

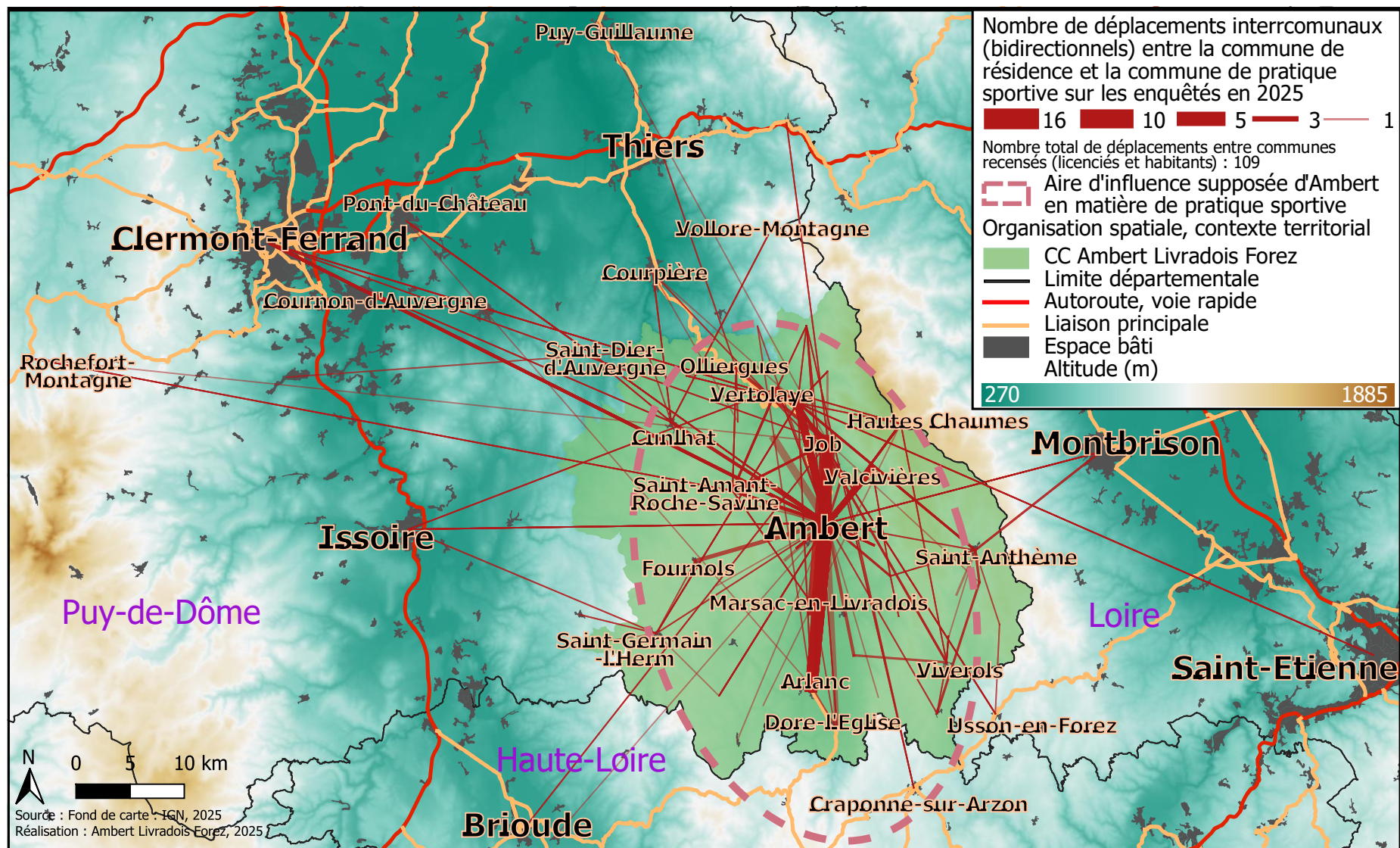


(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

Plusieurs tendances territoriales internes à la CC Ambert Livradois Forez, semblent se dessiner. Les déplacements s'effectuent à hauteur de 69,5 % au sein de la commune de résidence pour les déplacements entre le lieu de résidence et le lieu de pratique. Proportionnellement, les licenciés demeurent bien plus nombreux à quitter leur commune pour se rendre sur le lieu de pratique sportive, hormis sur Ambert même. Dans 55,5 % des associations interrogées, plus de la moitié des effectifs licenciés habitent en dehors de la commune où la structure est implantée. En revanche, le nord-est du département au relief bien plus accidenté, où l'ensemble sportif le plus diversifié se situe à Vertolaye, et *in extenso* à Ambert ou à Courpière semble celui où les distances vers les principaux clubs sont les plus importants. De même, avec une concentration des déplacements entre communes le long de la vallée de la Dore – globalement entre Dore-l'Eglise en amont et Olliergues en aval –, Ambert confirme son rôle de pôle structurant en matière sportive sur un rayon d'une

quinzaine de kilomètres. Sur 109 déplacements intercommunaux recensés parmi les habitants et les licenciés, Ambert est l'origine ou la destination pour 63 d'entre eux. Pourtant, rares sont les personnes qui quittent le territoire pour leur pratique sportive régulière, même si cela reste davantage le fait de licenciés. A titre d'exemple, un employé d'Ambert fait son sport sur le secteur d'Issoire car il retrouve sa famille sur le secteur le week-end ou une commerçante d'Arlanc se rend à Pont-du-Château pour pratiquer le tir à l'arc, inexistant sur la CC Ambert Livradois Forez. Par ailleurs, même si 79,8 % des déplacements intercommunaux liés à la pratique sportive s'inscrivent dans le périmètre du territoire, quelques petits pôles en lien avec les aires de chalandise se dressent. Si Billom, Saint-Dier-d'Auvergne et Thiers peuvent capter une partie des habitants du nord et du nord-ouest de la CC, Montbrison se démarque plus nettement pour les zones autour de Saint-Anthème, sous-préfecture ligérienne à distance égale d'Ambert mais concentrant bien davantage de services. Malgré tout, l'essentiel de l'activité sportive est ainsi satisfait sur le territoire même, avec la volonté de se rendre au plus près possible (figure 116).

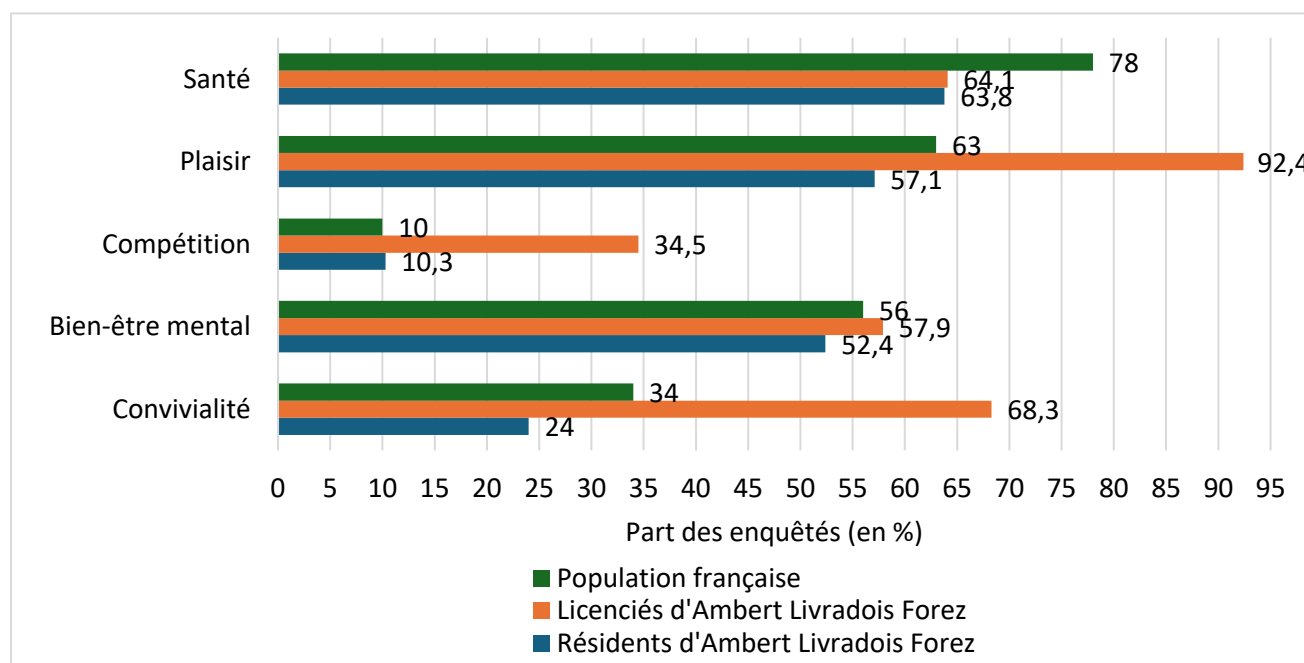
Figure 116. Déplacements liés à la pratique sportive sur et depuis la CC Ambert Livradois Forez en 2025 : dynamisme endogène et influences voisines



6- Des motivations surtout orientées autour du plaisir et de la santé, plus qu'autour de la compétition sportive

Surtout dans le contexte après-pandémique ayant de fortes incidences sur les habitudes et les aspirations individuelles comme collectives, l'étude des pratiques sportives implique notamment de comprendre les motivations des pratiquants. L'analyse comparée des motivations à la pratique sportive entre la population générale d'Ambert Livradois Forez, les licenciés du territoire et la moyenne nationale révèle des logiques différenciées, révélatrices de rapports contrastés au sport. Pour la population générale d'Ambert Livradois Forez, les principales motivations relèvent de la santé (63,8 %, 14,2 points de moins que la moyenne nationale) et du plaisir (57,1 %) puis le bien-être mental (52,4 %). À l'inverse, les licenciés sportifs expriment les mêmes motivations mais dans des proportions exacerbées : 92,4 % évoquent le plaisir, 68,3 % la convivialité, traduisant une pratique plus investie, tournée vers le collectif, le dépassement de soi et l'attachement à la discipline. La présence dominante dans tous les cas du couple santé/plaisir montre à toutes les échelles et à tous les niveaux la recherche d'un sentiment de bien-être personnel, voire plus spécifiquement d'une implication multi source. Les notions de compétition et de dépassement de soi apparaissent en revanche de manière bien plus marginale, au profit de l'argument de la santé (de plus en plus important à partir de 30 ans) et, en d'autres termes, du maintien des capacités physiques et sociales après 60 ans. A partir de cet âge, la compétition disparaît presque totalement au profit d'une recherche d'équilibre et de lien social. Globalement, on observe un glissement des motivations ludiques vers des motivations préventives et sociales au fil du cycle de vie. Enfin, certaines réponses reflètent plus sporadiquement des influences familiales et éducatives. L'équitation est le sport qui se démarque le plus à ce niveau, car reflétant la transmission d'une passion pratiquée par un parent mais aussi l'affection des enfants pour les chevaux (figure 117).

Figure 117. Comparaison des motivations à la pratique sportive au sein de la CC Ambert Livradois Forez en 2025, par rapport à l'échelle nationale

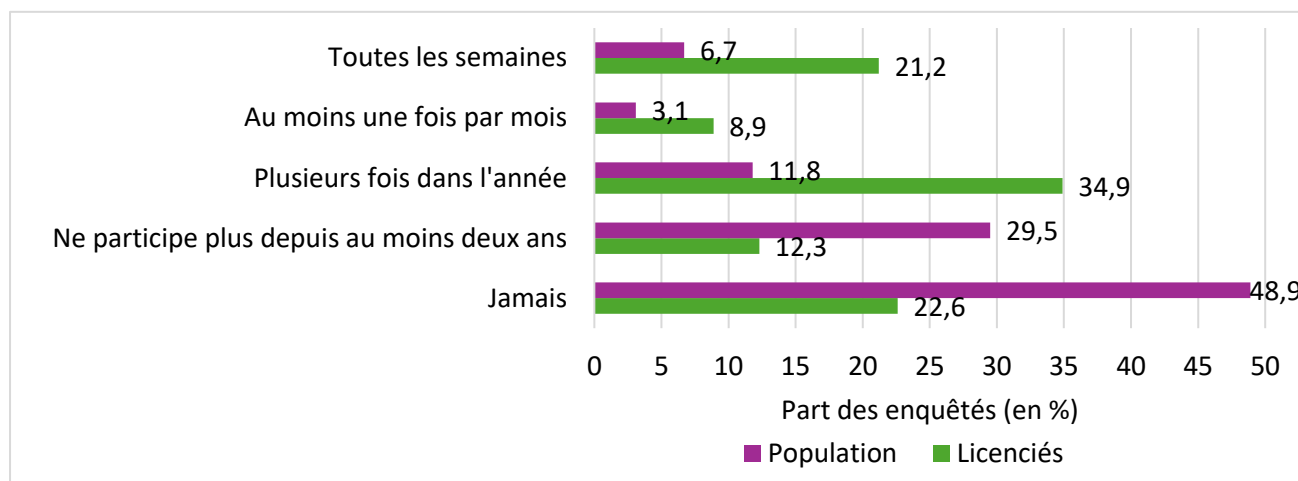


(sources : INJEP, 2022 ; enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

Ce ressenti d'ensemble sur le plaisir se lit en particulier par la marginalité de la pratique du sport dans un souci de compétition et de performance à part entière. Rares sont les personnes interrogées qui mentionnent une volonté d'atteindre ou de dépasser certains objectifs personnels, ou voient le sport surtout dans une logique d'affrontement même dans les sports collectifs. Tout d'abord, près de la moitié de la population (48,9 %) déclare ne jamais participer à des compétitions sportives, contre seulement 22,6 % des licenciés. Si l'accès à

un club et un âge jeune favorise la fréquence d'une pratique compétitive (d'où un argument mentionné 3,4 fois plus par les licenciés que par la population en général), cette pratique reste davantage masculine que féminine. Pourtant, même si la plupart des 60 ans et plus rencontrés affirment avoir pratiqué du sport à des fins compétitives plus jeunes, le changement d'activité physique et le regard sur le sport diminuent l'appréhension du sport comme compétition. Ce contraste marque bien la distinction entre sport de loisir ou bien-être, et sport structuré en club. Malgré ce constat et ce ressenti, ces deux offres répondent à des besoins complémentaires (figure 118).

Figure 118. Fréquence de participation à des compétitions sportives des habitants et des licenciés de la CC Ambert Livradois Forez en 2025



(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

7- Les personnes à l'écart de la pratique sportive : comment lever les freins pour inciter au sport ?

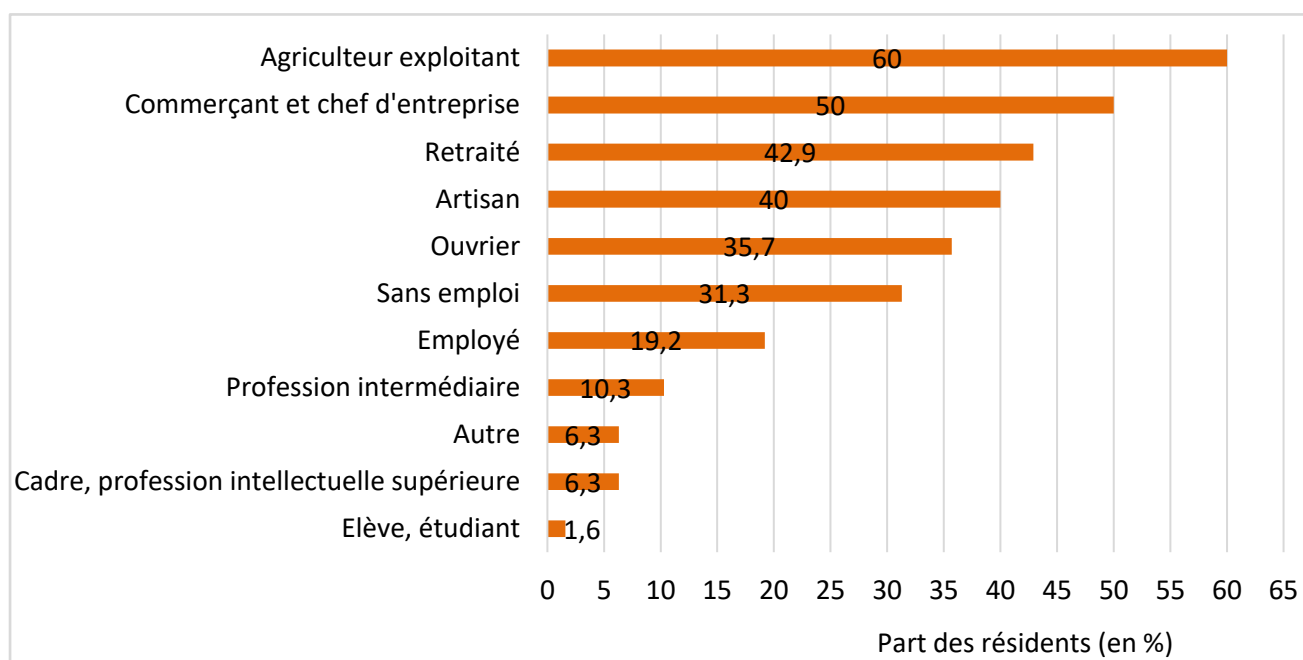
En parallèle de la pratique effective et de la demande observée, en plus des zones de carences, il revient également d'identifier les zones et populations de pratique potentielle. Leur identification et leur visibilité renvoient à plusieurs missions des politiques publiques et/ou sportives, une des finalités majeures de ce diagnostic territorial. D'une part, cela revient à mener une mission d'inclusion ; c'est-à-dire éliminer les barrières sociales, économiques, culturelles ou physiques pour permettre à tous, notamment les plus vulnérables, d'accéder à la pratique sportive. D'autre part, la finalité est celle de l'intégration ; à savoir la capacité du sport à créer du lien social puis à favoriser la cohésion collective vis-à-vis du reste de la population.

L'un des objectifs concerne également à inciter les personnes qui ne pratiquent pas ou peu de sport aujourd'hui, en insistant sur les bienfaits physiques, sanitaires et sociaux que cela suscite. En effet, sur les 471 répondants à l'enquête menée à ce jour, 121 ne pratiquent aucun sport et 42 très ponctuellement ; notamment des retraités²⁸ du fait de l'entrée dans l'âge avancé mais surtout, parmi les actifs, les agriculteurs à hauteur de 60 %, les commerçants et chefs d'entreprise à hauteur de la moitié puis les artisans pour 40 % d'entre eux. Inversement, les élèves, les étudiants, les cadres et les professions intermédiaires se montrent de loin les catégories les plus sportives. La baisse de la pratique physique ne cesse de progresser en fonction des classes d'âge : la part de personnes ne déclarant jamais pratiquer de sport passe de 2,1 % pour les 0-14 ans à 20,2 % pour les 30-44 ans, 59,6 % pour les 75-89 ans et même 83,3 % pour les 90 ans et plus. De même, tout âge confondu, les hommes se montrent généralement plus assidus à la pratique sportive. Surtout, parmi l'échantillon d'individus ne menant aucune pratique, 66 d'entre eux (55 %) ne souhaite en aucun cas pratiquer.

²⁸ Biais méthodologique : cette catégorie englobe le plus grand nombre de classes d'âges sur celles étudiées.

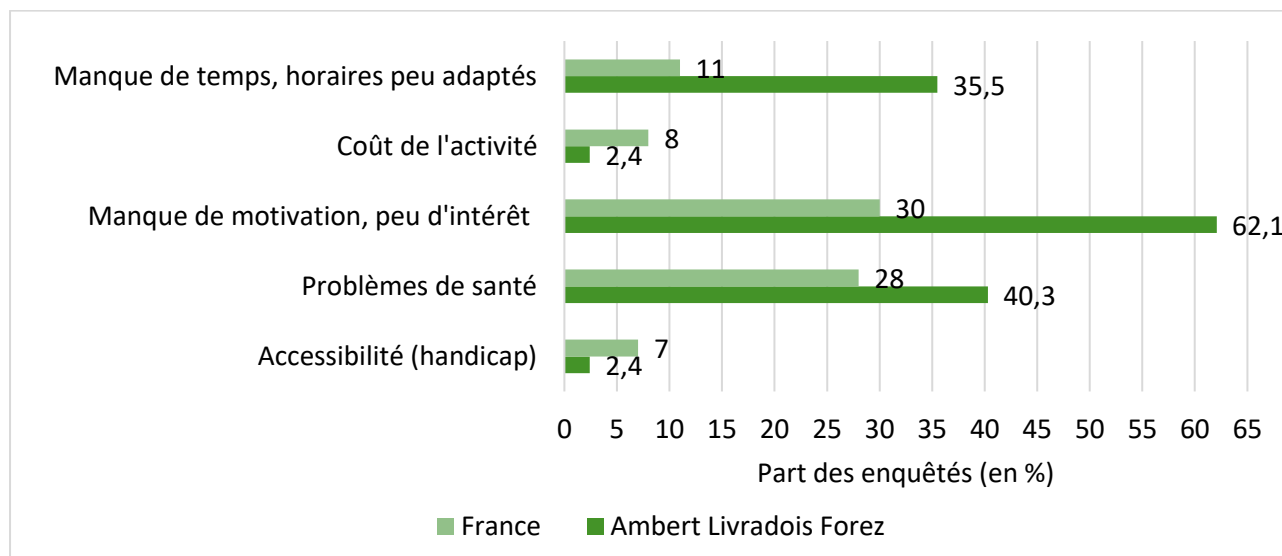
Si une motivation précise adaptée aux envies personnelles et à des objectifs, essentiellement physiques et sanitaires, demeure l'argument le plus récurrent pour la plupart des catégories socio-professionnelles, la contrainte de temps demeure l'argument privilégié pour les catégories qui pratiquent le moins. Beaucoup d'ailleurs estiment, à l'instar de l'enquête menée par Billom Communauté, que leur activité est légitimement extrêmement physique et/ou chronophage, en plus de leurs responsabilités et contraintes quotidiennes ; ne les encourageant pas à faire du sport autrement alors que cela les conduirait à adopter des efforts et des postures différentes. Cibler le fonctionnement quotidien de ces professions mais aussi les besoins liés à l'avancée à l'âge permettrait ainsi d'augmenter la durée de la pratique sportive individuelle comme collective, en prévenant de nombreux problèmes liés à la sédentarité (figures 119 et 120).

Figure 119. Part des personnes ne pratiquant jamais d'activité physique et sportive par catégorie socio-professionnelle sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025



(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

Figure 120. Comparaison entre Ambert Livradois Forez et France des freins à la pratique sportive évoqués par les habitants



(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

L'identification, le recensement (certes imparfait) des populations mais surtout la qualification de leurs besoins permet ainsi de lever autant que possible leurs freins et contraintes, les empêchant d'adopter une pratique sportive régulière et assidue. Leur articulation avec les stratégies publiques – surtout celles autour du « bien vieillir », les ambitions « mouvement sportif » mais surtout les structures sociales de la CC est une condition préalable de la réussite à ce sujet.

8- Satisfaire l'ensemble de la demande : quelles attentes majeures ?

Pour satisfaire la demande des pratiquants mais aussi élargir numériquement la part des personnes faisant du sport, il est nécessaire de combiner ces informations avec l'offre préalablement décrite mais aussi les aspirations, les demandes et les souhaits de la population. Ces informations quantitatives comme qualitatives permettent ainsi de pondérer les remarques et de construire les recommandations les plus pragmatiques dans le cadre de la politique sportive de la CC post-2026.

En particulier, durant l'enquête, il a été demandé aux habitants d'évaluer entre 1 et 10 la quantité et la qualité (entretien, praticité, gestion, etc.) de l'offre sportive existante près de chez eux. Ainsi, si la quantité fait l'objet d'une note moyenne de 5,63 / 10 (avec 5 comme note la plus distribuée), la qualité est davantage appréciée pour une note moyenne de 6,24 / 10 (avec 8 comme note la plus donnée). De manière générale, toutes les classes d'âge ont des regards assez équilibrés sur l'offre existante et évaluent plus généreusement la qualité que la quantité. Si la note dépend malgré tout de l'expérience et du ressenti d'ensemble de chacun, elle laisse toutefois ressortir des différences territoriales – ici à l'échelle des 7 anciennes CC dans une logique proche de l'espace de vie quotidien –, qui permettent d'émerger la distribution de l'offre sportive sur le territoire. En particulier, sur l'ancienne CC du Pays d'Ambert, les évaluations sont les plus positives avec 6,41 / 10 pour la quantité et 6,90 / 10 pour la qualité ; des notes souvent accompagnées de remarques sur la densité et le dynamisme du tissu associatif local. Si les notes intermédiaires se concentrent davantage au sud et à l'est du territoire, les anciennes CC du Haut-Livradois, tout particulièrement autour de Saint-Germain-l'Herm – avec une note moyenne de 4,00 / 10 pour la quantité sur Saint-Germain-l'Herm à partir des notes de 23 personnes –, mais aussi du Pays d'Olliergues concentrent les moyennes les plus basses dans les deux cas. Ce décalage laisse supposer que les équipements existants, bien que jugés parfois insuffisants en nombre, sont perçus comme bien entretenus, accessibles ou porteurs de valeur ajoutée (encadrement, ambiance, inclusion, etc.). Cette géographie différenciée de l'offre sportive pose la question de l'équité territoriale, même hors des infrastructures dites « lourdes », de la mutualisation intercommunale des équipements, et du rôle de la mobilité dans l'accès à la pratique, en particulier dans les zones les moins dotées (figures 121 et 122).

Figure 121. Moyennes sur 10 des habitants des anciennes CC autour de la quantité de l'offre sportive existante sur Ambert Livradois Forez en 2025

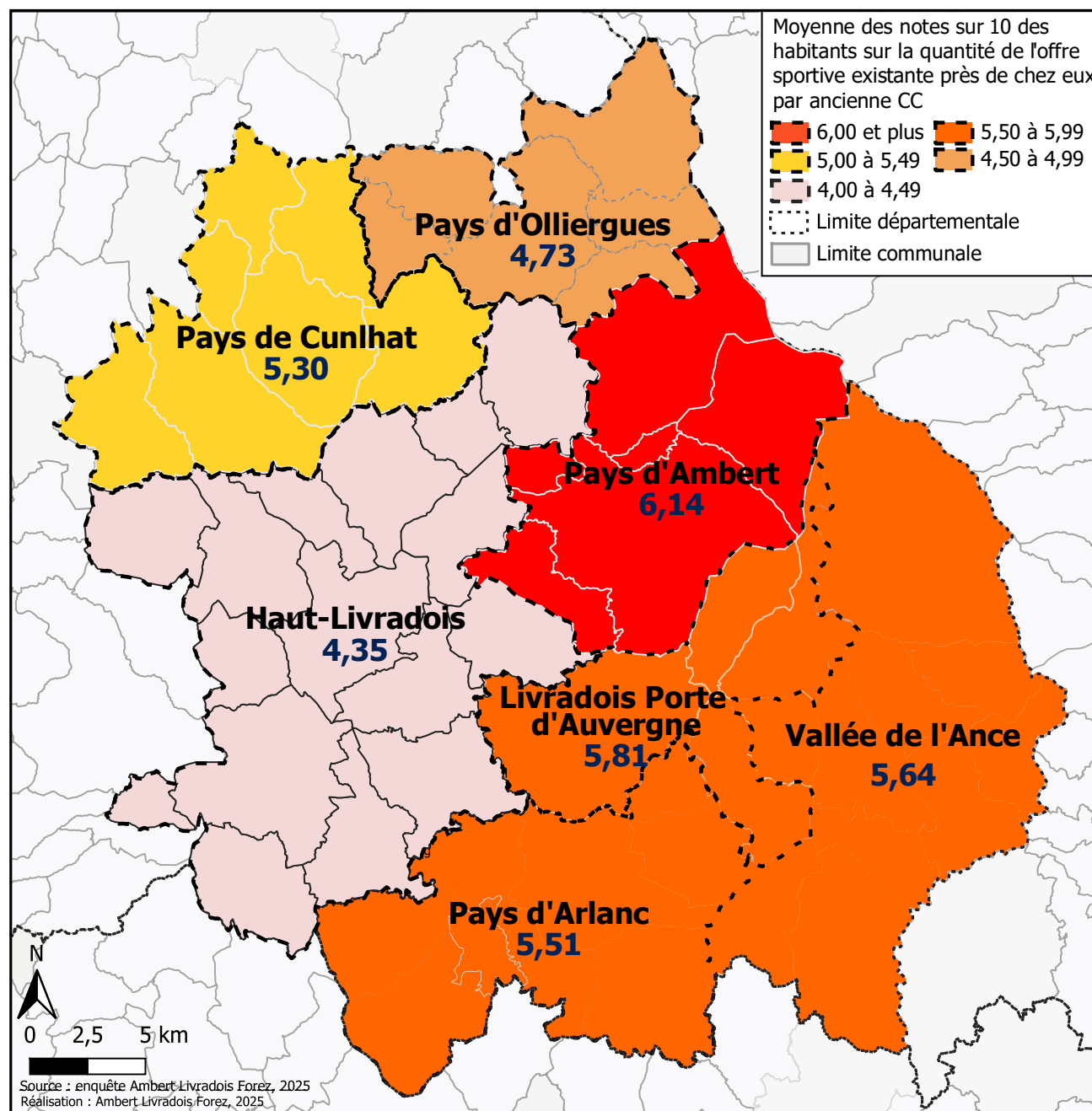
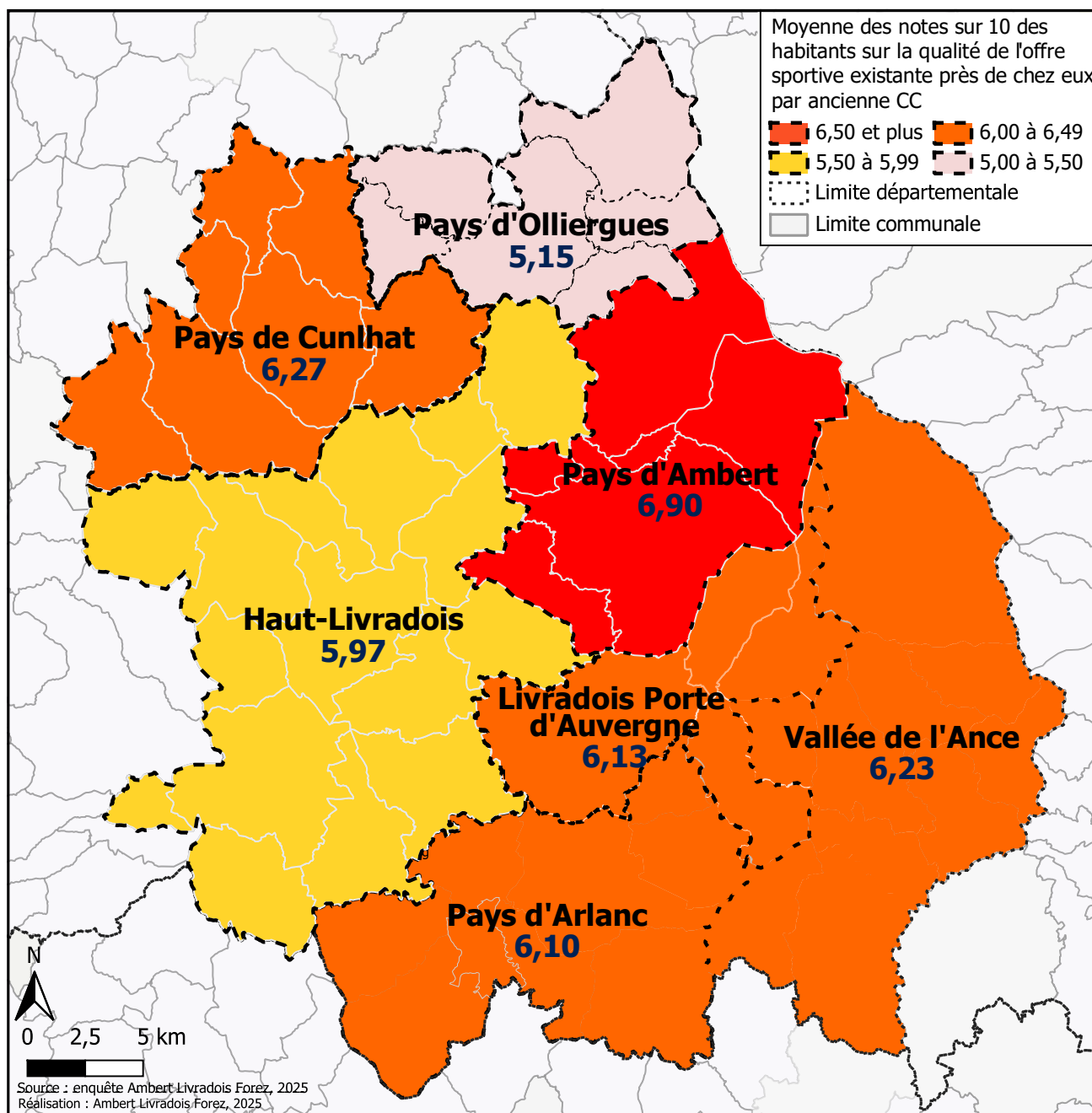


Figure 122. Moyennes sur 10 des habitants des anciennes CC autour de la qualité de l'offre sportive existante sur Ambert Livradois Forez en 2025



En revanche, en ce qui concerne la pratique des licenciés eux-mêmes, les avis sur les clubs et les associations sont dans l'ensemble bien plus positifs. En effet, en leur demandant d'émettre une note sur 10 sur la qualité de l'encadrement du sport sur le territoire, la note moyenne sur l'ensemble des clubs et associations s'élève à 8,69 / 10. Quel que soit l'âge ou le genre, les points forts les plus cités concernent la qualité des entraîneurs (53,4 % des mentions), puis la convivialité du sport (42,4 %) ainsi que l'équilibre qualité-prix (33,5 %). Certains équipements sont également valorisés (32 mentions), bien que ce domaine constitue paradoxalement le premier axe d'amélioration. Malgré tout, des axes d'amélioration persistent. Les équipements et infrastructures arrivent en tête des préoccupations dans la moitié des cas, avec des demandes spécifiques de rénovation et de modernisation, particulièrement en gymnastique où 72 % des répondants soulignent ce besoin. Les horaires inadaptés constituent le second point critique à hauteur de 40,2 %, notamment pour les créneaux tardifs qui pénalisent les jeunes sportifs. D'autres lacunes apparaissent également en matière de

communication interne. Cette analyse met en lumière la nécessité d'investissements ciblés dans les équipements tout en préservant les atouts humains et relationnels qui font la spécificité des clubs du territoire. La combinaison entre ces forces existantes et les améliorations suggérées pourrait permettre d'atteindre une excellence sportive et associative (figure 123).

Figure 123. Axes d'amélioration suggérés par les licenciés sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025

Critère d'évaluation	Nombre et part de mentions	Exemples de réponses
Équipements, infrastructures	67 (50,8 %)	« Skatepark trop petit », « Manque de matériel adapté en gymnastique », « Vestiaires vétustes »
Horaires	53 (40,2 %)	« Créneaux tardifs pour les enfants », « Pas de séances le weekend »
Communication	41 (31,1 %)	« Manque d'infos sur les compétitions », « Site web non mis à jour »
Groupes et niveaux	38 (28,8 %)	« Groupes surchargés », « Pas de cours pour débutants »
Encadrement	25 (18,9 %)	« Manque d'entraîneurs diplômés », « Turnover élevé »
Accessibilité géographique	18 (13,6 %)	« Pas de club de natation à moins de 30 min »
Tarifs	12 (9,1 %)	« Licence trop chère pour les familles »

(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

Cette tendance permet de revenir plus largement sur les principales attentes et préoccupations exprimées par la CC Ambert Livradois Forez en matière sportive, essentielles pour pondérer les actions envisageables au prisme de l'offre et de la demande sur le territoire. Les mêmes formulaires ont pu faire émerger de nombreuses réponses, recensées et pondérées dans le nuage de mots ci-dessous. Cette démarche s'avère nécessaire pour déterminer les priorités locales en matière d'aménagement sportif et les leviers potentiels d'action publique (figure 124).

Figure 124. Nuage de mots des principales suggestions et remarques de la population autour du sport sur la CC Ambert Livradois Forez



(note : taille des mots proportionnelle à leur récurrence dans le questionnaire – source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

D'une part, les attentes principales concernent le nombre et la répartition des équipements et des infrastructures sportives. Cela concerne notamment les sports collectifs et les complexes sportifs. En matière d'optimisation de l'existant, la piscine d'Ambert est certainement l'infrastructure qui a fait l'objet du plus grand nombre de remarques : entre élargissement des horaires, baisse des tarifs et amélioration de l'accueil. Des demandes ont été régulièrement formées pour de nouveaux stades avec des terrains synthétiques – notamment en matière de football, de rugby et d'athlétisme, en lien avec le projet prévu sur Ambert au cours de l'année à venir –, mais aussi de city-stades et d'équipements multisports pour des activités collectives. De la même manière, des sports individuels et spécifiques font l'objet de divers souhaits ; notamment en matière d'escalade, que ce soit avec un mur intérieur ou sur un site dit « naturel ». Si de telles demandes sont particulièrement fortes autour de la principale ville qu'est Ambert, les attentes en matière d'équipements collectifs s'avèrent plus nombreuses et précises dans le Haut-Livradois, plus particulièrement autour de Saint-Germain-l'Herm. Si la plupart des personnes trouvent légitime la concentration des équipements au niveau de la ville d'Ambert, la question du rééquilibrage de l'offre semble avant tout concerner les petites communes du sud-ouest du territoire. Dans ces dernières mais pas seulement, l'éloignement géographique, combiné à une offre de transport limitée, complique l'accès des habitants aux lieux de pratique centralisés, n'est pas compensé par des solutions de mobilité collective ou partagée.

D'autre part, des problèmes sont signalés de manière assez récurrente. Tout d'abord, de nombreuses personnes estiment que l'entretien des infrastructures sportives en intérieur comme en extérieur se veut insuffisant, avec un délabrement dans les communes les moins loties. Cela est notamment marqué pour les différents plans d'eau, dont celui d'Ambert au cœur de la base de loisirs, dont nombreux sont les habitants de la commune et vivant ailleurs sur la CC qui souhaiteraient profiter de l'eau pendant la saison estivale. Par ailleurs, bon nombre d'habitants, notamment à partir de 45 ans, regrettent une communication confuse en matière de sport, notamment par rapport aux actualités, à l'événementiel en cours et même par rapport à l'offre existante, freinant ainsi l'optimisation des ressources existantes. Enfin, de manière transversale avec la question des mobilités, le développement des pistes cyclables sécurisées au sein d'Ambert mais surtout au niveau de l'axe Ambert / Arlanc (route D906) et/ou le long de la Dore permettrait non seulement de diffuser la pratique libre pour le plus grand nombre et d'accélérer le report modal dans un environnement agréable et sain.

Les besoins exprimés montrent de même un intérêt marqué pour le développement et la diversification des activités sportives sur l'ensemble du territoire. Mais plus que par catégorie socio-professionnelle, l'âge justifie des attentes spécifiques. Pour les jeunes et les enfants, la demande porte sur le renforcement des activités régulières, à travers une offre accrue en sports collectifs et fédérés. Ce sont généralement eux qui portent des idées plus précises de types de sports qu'ils souhaiteraient avoir sur le territoire, notamment en athlétisme. Les familles expriment le besoin de tarifs adaptés, en particulier pour les infrastructures à forte fréquentation comme la piscine, ainsi qu'une meilleure disponibilité des équipements en période de vacances ou en soirée. Pour les adultes, la recherche se concentre sur des activités variées et dynamiques, incluant des cours de fitness, danse, yoga, crossfit ou aquabike, avec des créneaux horaires adaptés aux personnes en activité professionnelle et une communication renforcée. Enfin, les retraités et les seniors formulent des attentes spécifiques en lien avec la santé, le maintien de l'autonomie mais aussi la volonté de perpétuer les réseaux de sociabilité en zone rurale. Les APA, la gymnastique douce, le renforcement musculaire léger et les randonnées encadrées figurent parmi les principales demandes. Ainsi, en matière de développement et d'adaptation de l'offre, saisir les spécificités par âge et par génération sont nécessaires dans un territoire qui demeure vieillissant (figure 125).

Figure 125. Synthèse des priorités, problématiques et besoins exprimés en matière sportive par tranches d'âge sur la CC Ambert Livradois Forez

	Priorités	Problématiques-clés	Besoins identifiés
0-14 ans	Équipements de proximité (city-stades, multisports), renforcement de l'offre collective	Concentration des activités sur Ambert, temps de déplacements récurrents	Diversification des équipements pour attirer et fidéliser le jeune âge, attractivité de l'offre fédérée
15-29 ans	Sports dynamiques et d'entretien (escalade, crossfit, fitness, squash, musculation, VTT trial).	Absence d'infrastructures modernes (salle escalade, city indoor, terrain synthétique) et de créneaux horaires adaptés (soirée).	Espaces de convivialité sportive, maintien et modernisation de l'offre pour fixer les jeunes.
30-44 ans	Sports santé et bien-être (fitness, yoga, cardio, aquabike en horaires décalés).	Conciliation vie familiale, professionnelle et sport (horaires piscine, salles à proximité).	Équipements de proximité (salles polyvalentes équipées, parcours de santé, voies vertes sécurisées).
45-59 ans	Maintien de la condition physique et bien-être (aquagym, randonnée encadrée, circuits marche, vélo électrique).	Coût des activités (piscine, salles), accessibilité physique et géographique.	Tarifs adaptés, activités santé, espaces sécurisés (voies vertes, chemins balisés).
60-74 ans	Activités adaptées pour la santé et la socialisation (APA, gym douce, marche nordique, natation).	Mobilité réduite, isolement social, infrastructures parfois inadaptées.	Activités proches du domicile, accompagnement, animation de groupes.
75-89 ans	Maintien de l'autonomie, prévention de la perte d'équilibre (gymnastique douce, randonnées courtes).	Isolement accru, problèmes d'accessibilité, manque d'offre spécifique.	Programmes adaptés, transports adaptés, activités en petits groupes.
90 ans et plus	Activités très douces, maintien du lien social (marche assistée, étirements, ateliers bien-être).	Fragilité physique, isolement extrême, difficultés d'accès.	Activités de proximité, aide au déplacement, accompagnement personnalisé.

(d'après résultats de l'enquête collective, Ambert Livradois Forez, 2025)

De même, en lien avec l'offre sur place et les taux de satisfaction préalables, il est possible de territorialiser et de spécifier les attentes. L'analyse des remarques fait ressortir plus thématiques transversales à l'ensemble de la communauté de communes. L'augmentation quantitative et la diversification des équipements sportifs reste l'argument majeur avec notamment des demandes récurrentes pour des pistes d'athlétisme (Ambert, Haut-Livradois), des salles d'escalade (Ambert, Cunlhat) et même l'installation d'une patinoire. Par anciennes CC, des spécificités sont nettes. Ambert et ses alentours, pourtant épicentres en matière d'offre sportive en tout type, concentre les demandes d'équipements spécialisés (squash, tir à l'arc) et de rénovation majeure (plan d'eau). Les habitants d'Arlanc et de Cunlhat réclament également des infrastructures de proximité pour limiter les déplacements. Cette problématique de l'isolement en matière d'offre sportive est extrêmement forte pour les habitants du sud du Haut-Livradois, où la création d'infrastructures lourdes semble vraiment attendue. Enfin, du côté de la vallée de l'Ance et du nord du département, la modernisation des équipements vieillissants et le développement des APN restent attendues. Cette analyse des besoins révèle une tension commune entre volonté de centralisation des équipements majeurs à Ambert et besoin de maintien d'offres de proximité dans les zones rurales, avec des enjeux financiers et de mobilité qui conditionnent l'accès au sport pour tous (figure 125).

Figure 126. Déclinaison thématiques et territorialisées des principales attentes des habitants de la CC Ambert Livradois Forez en matière sportive

Thématiques	Attentes communes	Déclinaisons territoriales	Enjeux clés
Infrastructures	Besoin de nouveaux équipements structurants, modernisation des équipements existants	Création d'une piste d'athlétisme à Ambert, offre multisports dans le Haut-Livradois, APN dans le Forez	Équilibre entre équipements centralisés et répartition territoriale, financement des investissements
Accessibilité	Amélioration des conditions d'accès, besoin de solutions de mobilité	Stationnement et proximité sur Ambert, offre en réseau de transports collectifs depuis Ambert et les principales communes, remédier à l'éloignement dans le Haut Livradois	Mise en relation des territoires, solutions systémiques de report modal
Tarification	Maîtrise des coûts d'accès, demande de subventions	Tarifs de la piscine intercommunale, coût des licences, aides et subventions aux clubs	Équité sociale d'accès aux pratiques, modèle économique durable
Animation sportive	Renforcement du lien social, développement de l'offre fédérée	Evènements sportifs sur Ambert, activités seniors dans les communes intermédiaires et les plus petites	Cohésion et attractivité territoriale, nouveaux besoins, maintien des réseaux de sociabilité
Entretien / maintenance	Amélioration de la qualité des installations sur place	Entretien des plans d'eau (dont celui d'Ambert) et des terrains	Planification pluriannuelle, mutualisation des moyens

(d'après résultats de l'enquête collective, Ambert Livradois Forez, 2025)

Au-delà des formulations précisément évoquées et des besoins spécifiques à chaque public, plusieurs attentes structurent les priorités en matière sportive sur la CC. L'équité territoriale, consistant à faire en sorte que les populations aient accès à un nombre équilibré d'équipements et de services en tenant compte des spécificités territoriales, reste un enjeu criant. L'optique aménagiste de l'équilibre reste d'actualité, surtout dans les communes les moins pourvues, même en matière d'équipements légers. L'accessibilité financière apparaît également comme un point de vigilance. Une tarification plus homogène et abordable est souhaitée pour ne pas exclure certaines catégories de population ; rappelant de ce fait la dimension sociale et inclusive du sport. Enfin, la valorisation du lien social est au cœur des attentes. Le maintien et le développement d'événements, d'animations sportives et de pratiques libres sont vus comme des leviers essentiels pour renforcer la cohésion et l'attractivité du territoire. Y compris auprès des générations les plus âgées, toutes ces conditions, qui dépassent la seule dimension quantitative, devraient permettre dans l'idéal de maintenir le volume d'habitants et de services dans le territoire.

Conclusion

L'analyse de la demande sportive sur la CC Ambert Livradois Forez révèle un paysage contrasté, à l'image d'un territoire rural à la démographie vieillissante, où la pratique sportive, bien que présente, reste globalement en-deçà de la moyenne nationale. Le taux de licenciés y est relativement faible et inégalement réparti, avec une forte hétérogénéité selon les classes d'âge, le genre et la localisation. Si les jeunes sont les plus licenciés, la pratique féminine progresse légèrement mais reste minoritaire. Surtout, l'examen de la population sur plusieurs mois montre que la pratique individuelle non encadrée, en particulier autour d'APN, demeure une forme privilégiée du cadre sportif sur le territoire, par rapport à l'adhésion à des clubs ou à des associations sportives. Si la fréquence de la pratique est globalement comparable au niveau national, il en demeure de nombreux points de blocage et des freins qui ne permettent pas au plus grand nombre de tendre vers le sport, et donc de susciter de nouvelles envies.

Des efforts restent à faire pour favoriser une meilleure accessibilité, notamment pour les publics en situation de handicap, les personnes âgées, les bénéficiaires des structures sociales ou les malades chroniques. Le sport doit ainsi être pensé comme un vecteur d'inclusion, de cohésion sociale et de santé publique ; autant de leviers qui permettrait d'augmenter la part de pratiquants, licenciés comme non licenciés, sur le territoire. Pour cela, la coordination des acteurs et la mobilisation des politiques publiques locales restent déterminantes afin de mieux structurer et dynamiser l'action sportive, dans une optique de justice spatiale combinée à la lutte contre la sédentarité (figure 127).

Figure 127. Synthèse AFOM de la demande sportive sur la CC Ambert Livradois Forez

<u>Atouts</u> - Forte implication des pratiquants, licenciés comme non licenciés, avec un ancrage durable des pratiques. - Tissu associatif dynamique autour d'Ambert, avec un encadrement et une convivialité appréciés (note moyenne : 8,69 / 10).	<u>Faiblesses</u> - Taux de licenciés (12,2 %) inférieur aux moyennes départementale, régionale et nationale. - Forte disparité territoriale dans l'accès aux équipements, avec concentration autour d'Ambert. - Faible structuration du sport de haut niveau.
<u>Opportunités</u> - Développement du sport-santé et des politiques de « bien vieillir » - Renforcement des collaborations médico-sociales - Expérimentation sur place d'initiatives pour un sport plus accessible et plus inclusif pour tous.	<u>Menaces</u> - Vieillesse démographique et nouvelles habitudes quotidiennes accentuant la sédentarité. - Eloignement des centres de formation et des structures de haut niveau. - Risque d'aggravation des inégalités et des niveaux de précarité pouvant priver certaines populations de l'accès au sport. - Risque de démobilité associative en raison de la baisse du bénévolat.

Economie, emploi et bénévolat sportif : des sphères stratégiques pour la valorisation du sport

Introduction

La CC Ambert Livradois Forez repose largement sur un tissu associatif dynamique pour assurer l'ensemble de l'activité sportive proposée. Dans ce contexte, l'économie autour du sport y est marquée par une forte complémentarité entre emploi salarié, principalement dans les services publics et les structures associatives fondées sur un engagement bénévole plutôt intense. Cette articulation entre emploi et bénévolat façonne les dynamiques sociales et économiques du sport à l'échelle intercommunale, soulignant les enjeux de professionnalisation et de développement à venir. Toutes ces structures, ainsi que celles et ceux qui font vivre les structures, sont nécessaires à la pérennisation de l'emploi et de la vie sportive sur le territoire, mais pas seulement.

Dans le cadre d'un diagnostic sportif de territoire, il revient ainsi de faire un état des lieux de la structure de l'économie et de l'emploi dans le monde du sport, pour faire émerger les besoins et les conditions d'accès. Une analyse revient également sur le fonctionnement pratique des associations sportives, appelant parfois salariés mais nécessairement des bénévoles, dont les besoins ne paraissent pas forcément éloignés de certaines logiques économiques. Puisqu'une des difficultés sur la CC Ambert Livradois Forez réside dans la structuration de l'offre, il s'agit ainsi de considérer l'ensemble des conditions et des leviers possibles pour pérenniser et/ou développer l'offre sportive sur le territoire.

1- Economie et sport : un portrait à plusieurs vitesses ?

Le sport représente un petit vivier pourvoyeur sur le territoire rural de la CC Ambert Livradois Forez, aux effets souvent indirects et multifactoriels. Avec 120 à 150 emplois directs recensés (INSEE, Ministère des Sports, 2023-2025), le secteur représente un vivier non négligeable pour ce territoire de quelque 27 571 habitants, même s'il reste modeste à l'échelle régionale.

L'examen statistique relève toutefois de nettes dichotomies. Tout d'abord, sur la CC, on observe une économie associative prédominante (60 % des emplois), marquée par la précarité des contrats et le recours massif au bénévolat. Près de 70 % des clubs fonctionnent sans salarié permanent, une proportion bien supérieure aux moyennes nationale et régionale. De plus, le secteur touristique saisonnier représente environ 15 % des emplois sportifs, dont le potentiel autour des sports de pleine nature et de l'événementiel est indéniable (voir supra). Cette situation contraste avec les dynamiques observées à l'échelle départementale, où l'agglomération clermontoise concentre 70 % des 3 500 emplois sportifs du Puy-de-Dôme, ou régionale, avec ses pôles métropolitains lyonnais, stéphanois et grenoblois et stations de ski structurants dans les Alpes. Pourtant, plusieurs défis structurels s'imposent. Si la saisonnalité des activités est marquée, la

complémentarité entre hiver et été peine à se structurer. Surtout, la faiblesse des débouchés publics, éloignés des grands bassins urbains pourvoyeurs d'emplois dont Clermont-Ferrand, s'observe davantage dans ce territoire rural. La réponse à cette équation complexe passera nécessairement par une approche territoriale innovante, entre tradition sportive locale et adaptation aux nouvelles attentes des pratiquants.

De même, l'analyse de la part de l'emploi sportif sur l'ensemble des emplois révèle un net décalage entre la CC Ambert Livradois Forez et les échelons supérieurs. Avec un taux d'encadrement estimé autour de 1,8 emploi sportif pour 1 000 habitants, Ambert Livradois Forez se situe bien en dessous de la moyenne française (5,0 ‰) ou régionale (5,6 ‰), traduisant une faible densité de professionnels du sport mais aussi la forte prédominance dans l'économie des secteurs agricole et industriel (*voir partie présentation du territoire*). La polarisation face aux grands centres urbains comme Clermont-Ferrand reste vive. Cette situation questionne la pérennité et la structuration de l'offre sportive locale, reposant largement sur le bénévolat, et renforce la nécessité de soutenir la professionnalisation, la mutualisation et les dispositifs d'accompagnement à l'emploi dans les territoires peu denses (figure 128).

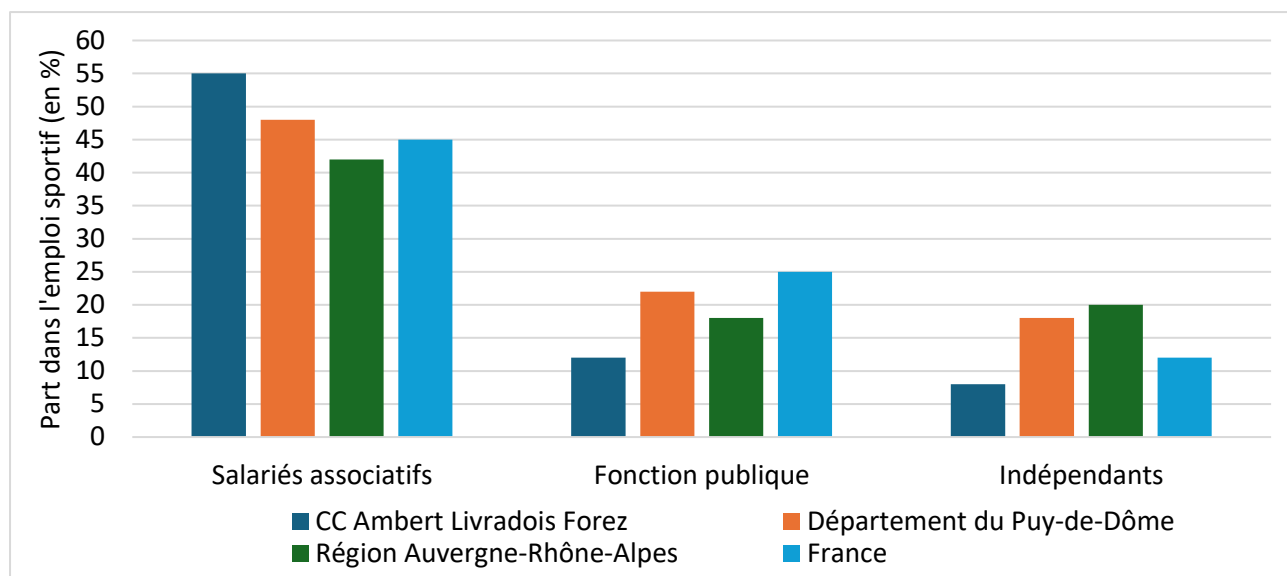
Figure 128. Comparaison des emplois liés au sport toutes natures confondues entre la CC Ambert Livradois et les échelons supras en 2023

Territoire	Nombre d'emplois sportifs	Taux d'emplois sportifs pour 1 000 habitants	Principaux secteurs d'emploi
CC Ambert Livradois Forez	Environ 120	1,8	Clubs associatifs (60 %), centres de loisirs (20 %), tourisme sportif (15 %), autres (5 %)
Département du Puy-de-Dôme	Environ 3 500	5,1	Équipements sportifs (35 %), éducation nationale (25 %), fédérations/clubs (30 %), privé (10 %)
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Environ 45 000	5,6	Stations de ski (25 %), bassins métropolitains (Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand, 40 %), milieu associatif (20 %), autres (15 %)
France	Environ 340 000	5,0	Secteur associatif (45 %), collectivités (25 %), privé (20 %), État (10 %)

(sources : INSEE, Ministère des Sports, 2023)

Sur la CC Ambert Livradois Forez, l'emploi sportif marque une forte prédominance des salariés associatifs (55 %, contre 45 % au niveau national), signe d'un ancrage territorial des clubs, mais aussi d'une économie sportive fragile et peu diversifiée. La faiblesse des emplois publics (12 %, contre 25 % en France) souligne un déficit d'investissement des collectivités, tandis que la quasi-absence d'indépendants (8 %, contre 12 % en France en moyenne) reflète les difficultés de développement d'une offre privée en milieu rural. Comparé aux données départementales et régionales, le territoire accuse un retard structurel, avec un modèle encore largement tributaire du bénévolat. De tels écarts illustrent les inégalités d'accès à l'emploi sportif entre zones urbaines et rurales, appelant une politique locale plus volontariste en matière de professionnalisation du secteur sportif (figure 129).

Figure 129. Statut des travailleurs dans le domaine de l'emploi sportif sur la CC Ambert Livradois Forez par rapport à d'autres territoires en 2023



(sources : INSEE, Ministère des Sports, 2023)

L'emploi sportif sur Ambert Livradois Forez, bien que modeste en volume, reste dominé par son modèle associatif prédominant. Malgré des fragilités structurelles, la faiblesse du taux d'encadrement et la dépendance au bénévolat appellent une politique territoriale ambitieuse, combinant professionnalisation des métiers et mutualisation des ressources. Ces défis, nécessitent des solutions adaptées pour transformer les atouts locaux en emplois durables et qualifiés.

2- Une économie sportive diffuse mais structurante : emplois, établissements et dynamiques locales

Pourtant, le sport concourt à la fois à l'économie résidentielle et l'économie présentielle dans certaines communes, pour reprendre l'expression des économistes Laurent Davezies et Christophe Terrier au début des années 2000. Si la première sphère regroupe l'ensemble des unités productives et des richesses réalisées par et pour les personnes résidant sur la CC, la seconde intègre l'ensemble des biens et services à destination des populations non résidentes présentes temporairement sur le territoire. En ce sens, l'analyse du fait sportif doit prendre en compte à la fois les emplois directs créés ou soutenus par les activités sportives, les emplois induits par l'organisation d'événements et le développement du tourisme sportif.

Le sport est d'abord pourvoyeur d'emplois directs dans les infrastructures, bien que souvent à effectifs limités. Les équipements sportifs majeurs comme la piscine intercommunale d'Ambert, le CORAL ou encore le centre d'activités de Prabouré quatre saisons à Saint-Anthème nécessitent l'intervention d'agents techniques, de personnels d'accueil, d'entretien ou de maintenance ; autant d'emplois proposés par les collectivités locales. Il s'agit aussi bien de CDI que de CDD, souvent avec des diplômes d'Etat, fédéraux ou spécifiques liés à l'activité sportive proposée ou à la sécurité. A cela s'ajoutent également la mobilisation de saisonniers, notamment dans le cadre des APN hivernales comme estivales, mobilisant des saisonniers pour l'accueil, la sécurité, l'entretien et l'animation des activités proposées. Si la mobilisation de saisonniers l'hiver était davantage la règle sur le territoire, la réorientation progressive des activités touristiques vers l'été motive davantage le recrutement du personnel à cette période de l'année. De tels choix s'observent notamment dans le fonctionnement de la station de Prabouré à l'été 2025. Avec 12 ETP, l'équipe est actuellement composée de 9 personnes, répartis assez équitablement entre l'administration, le fonctionnement technique ou encore l'offre récente de restauration. A cela s'ajoutent quelque 23 saisonniers pour l'accueil et la mise en place des activités sur le

territoire, soit 3 de plus qu'à l'hiver 2024-2025. Ce bref panorama montre notamment comment les principales structures sportives du territoire demeurent des pourvoyeurs d'emplois à leur niveau, faisant vivre l'économie locale.

Au-delà de la pratique amateur, le territoire d'Ambert Livradois Forez compte un ensemble d'acteurs dont l'activité principale relève du champ sportif, identifiables par leur code APE (activité principale exercée) qui demeure un outil pratique d'étude de la sphère économique. Les sept principales catégories définies par l'INSEE y sont représentées, illustrant la diversité des formes d'organisation autour du sport. Toutefois, cette répartition est très inégale : une majorité d'associations structurent l'offre dans les bourgs, tandis que les structures marchandes (salles, coaches, commerces) sont plus rares et concentrées. L'analyse de ces établissements éclaire les dynamiques locales et les équilibres entre sport associatif, marchand et institutionnel (figure 130).

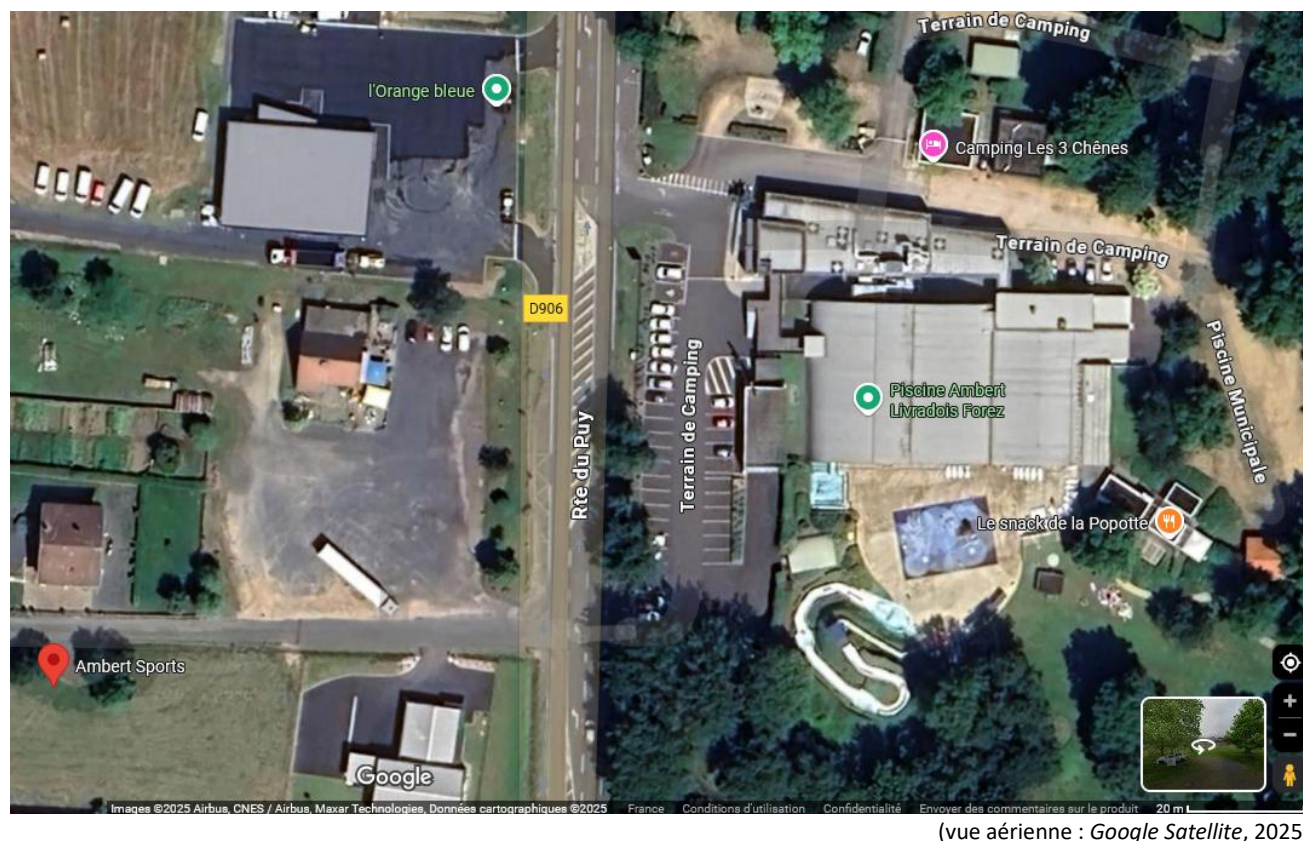
Figure 130. Portrait des établissements liés au sport sur la CC Ambert Livradois Forez à partir du code APE

Code APE	Types d'acteurs concernés	Nombre sur Ambert Livradois Forez	Fonction territoriale	Observations spécifiques au territoire
9312Z – Activités de clubs de sports	Associations sportives (foot, rugby, basket, etc.)	Environ 90 clubs déclarés	Animation locale, cohésion sociale	Forte présence associative, souvent bénévoles, rôle structurant dans les bourgs-centres
9311Z – Gestion d'installations sportives	Collectivités, parfois entreprises	Environ 15 structures (piscines, stades, gymnases communaux)	Infrastructures de base pour la pratique	Majoritairement gérées par les communes ou la communauté de communes
9313Z – Centres de culture physique	Salles de sport, fitness, musculation	2 à 3 structures (Ambert, Arlanc)	Sport santé, entretien personnel	Offre émergente, souvent implantée en zone urbaine sur Ambert
9319Z – Autres activités liées au sport	Coachs, animateurs sportifs indépendants	Une quinzaine d'indépendants	Complémentarité de l'offre locale	Activité en croissance, souvent liée aux besoins ponctuels ou au sport santé
8511Z – Enseignement disciplines sportives	Éducateurs, clubs spécialisés (yoga, équitation, etc.)	Environ une dizaine	Diversification des pratiques, bien-être	Activités parfois en autoentrepreneuriat, touche un public varié
7721Z – Location d'articles de sport	Loueurs (VTT, ski, etc.)	Très limité, sauf APN à intérêt touristique (exemple de Prabouré)	Tourisme sportif, saisonnalité	Dépend fortement de l'offre touristique locale, structuration faible
4764Z – Commerce de détail d'articles de sport	Magasins de sport indépendants	2 à 3 structures (Ambert notamment)	Accès à l'équipement, consommation locale	Faible densité commerciale, nécessité de se déplacer vers Ambert

(source : INSEE, 2025)

Concernant les entreprises liées au sport, les principaux établissements sont concentrés sur Ambert, aussi bien sur la route en direction d'Olliergues, autour de la zone d'activités et commerciale du Pontel (salle L'Orange Bleue Fitness et boutique Ambert Sports, en face de la piscine intercommunale) mais aussi plus ponctuellement en centre-ville. A proximité d'autres services essentiels, elles permettent ainsi de brasser une aide de chalandise importante, non seulement au niveau de la commune même d'Ambert mais aussi de la plupart des communes de l'est du département du Puy-de-Dôme et même du nord de la Haute-Loire. A ce titre, la salle L'Orange Bleue Fitness, ayant ouvert fin 2023 sur la route du Puy-en-Velay, attire près de 500 personnes, avec une qualité de satisfaction élargissant massivement l'origine géographique de la clientèle (jusqu'à Augerolles au nord malgré la présence de Courpière à proximité, La Chaise-Dieu et Craponne-sur-Arzon au nord de la Haute-Loire). D'autres entreprises plus ponctuelles se situent néanmoins dans les communes intermédiaires à proximité des principaux sites d'APN, y compris parmi les plus récentes. Par ailleurs, les entreprises privées sont généralement des petites structures de type TPE et PME, embauchant des personnes ayant des assises dans la région. Certains acteurs sont malgré tout en double activité, à l'image des accompagnateurs de moyenne montagne qui sont en double emploi, mais dont leur métier saisonnier interroge la pérennisation de leur emploi à plein temps. Pourtant, la présence et la répartition de ces établissements, essentiellement privés, sont d'autant plus structurants car ils constituent un tremplin vers la pratique sportive, individuelle comme collective (figure 131).

Figure 131. Concentration des équipements et des entreprises liés au sport dans la zone du Montel à Ambert



Ainsi, bien que modestement pourvoyeur d'emplois à l'échelle globale, le secteur sportif participe activement à l'économie locale d'Ambert Livradois Forez. Si la pratique sportive amateur constitue le socle structurant, les activités marchandes, bien que peu nombreuses, s'inscrivent dans une logique d'ancrage territorial. En cela, le sport ne relève pas uniquement d'une pratique de loisir, mais bien d'un levier socio-économique pluriel, contribuant à faire vivre le territoire par ses emplois, ses flux de pratiquants, et sa capacité à générer du lien social et de l'attractivité.

3- Sponsoring, valorisation touristique et événementielle : le pari gagnant d'une imbrication entre sport et économie ?

Le sponsoring, la valorisation touristique et l'événementiel demeurent des leviers majeurs pour renforcer les synergies entre sport et économie locale sur Ambert Livradois Forez. En mobilisant des ressources financières, médiatiques et humaines, ces pratiques favorisent l'attractivité des territoires tout en soutenant le développement des activités sportives. Ce double ancrage traduit une imbrication étroite entre sport et territoire, où l'organisation d'événements sportifs et la mise en valeur des infrastructures participent à la fois à la dynamisation économique et à la construction d'une image locale valorisante.

D'une part, le privé se montre particulièrement impliqué en matière de soutien au tissu sportif local, particulièrement à travers des actions de mécénat ou de sponsoring. Si la plupart de ces partenariats restent modestes en termes financiers, avec des montants de l'ordre de quelques centaines ou un peu plus d'un millier d'euros la plupart du temps, leur apport est souvent décisif pour la survie et le développement de petits clubs sur les territoires. Des artisans, commerçants ou PME locales (entreprise Omerin qui emploie près de 1 600 salariés autour d'Ambert, supermarchés Intermarché Super, Carrefour Market et Super U sur Ambert et Alranc, boulangeries et restaurateurs locaux, etc.) apparaissent régulièrement comme sponsors sur les maillots ou lors d'événements sportifs. Si la plupart des clubs regroupant le plus de licenciés disposent d'une centaine à l'image de l'UC2A ou du Club VTT Crêtes du Forez, l'importance de petites associations explique aussi la représentation de structures sportives non sponsorisées. Cette forme de soutien contribue non seulement à la visibilité des entreprises dans leur bassin de vie, mais aussi à renforcer leur ancrage territorial. L'impact local de telles actions est indéniable. En maximisant la visibilité des entreprises, notamment lors d'événements d'envergure, les clubs et associations sportives font part d'un engagement actif au sein de la communauté locale. Ainsi, en particulier dans certaines manifestations sportives majeures, cette étroitesse entre entreprises et activité sportive démontre qu'un partenariat public-privé plus ambitieux reste envisageable pour une politique sportive intégrée et concertée sur Ambert Livradois Forez (figure 132).

L'importance économique du sport surtout visible au cœur des saisons hivernale et estivale, où les besoins en bénévoles et prestataires sont de plus en plus nombreux. Cette économie présentielle entraîne d'ailleurs une réorientation de l'activité économique locale autour des APN, de plus en plus tournée vers la sphère présentielle en couplant les activités sportives à des services de loisirs, de restauration ou encore de boutique (visible notamment à Prabouré). Plus que pour les locaux, cela permet d'attirer des populations extérieures au territoire. Ambert apparaît ainsi comme un véritable épiscentre fonctionnel de ces événements d'envergure. Si la plupart des régions françaises sont représentées, l'influence s'observe essentiellement par rapport des territoires voisins, du Forez au Lyonnais mais aussi du nord de la Haute-Loire. L'influence de ce territoire s'observe bien moins autour de Clermont-Ferrand et des territoires à l'ouest de la rivière Allier, puisque la plupart des locaux profitent davantage des reliefs volcaniques de la Chaîne des Puys et des Monts-Dore pour des excursions temporaires.



Figure 132. Sponsors issus du territoire du club VTT Crêtes du Forez
(photo : Laval F., 15 juin 2025)

Surtout, les événements sportifs organisés à Ambert Livradois Forez génèrent un impact économique notable sur le territoire. Leur organisation, qu'il s'agisse de rendez-vous locaux (Tour d'Ambert Livradois Forez début mai, Ambertrail fin mai, Rand'Auvergne fin juin, course Les Copains-CYFAC début juillet) ou d'événements de portée nationale et internationale (6^{ème} étape du Tour de France Femmes le 31 juillet 2025, championnats de France de trial urbain le 1^{er} août 2025), entraîne une mobilisation accrue de main-d'œuvre et stimule les secteurs clés du territoire. Sécurité, logistique, restauration, hébergement, animation ou communication bénéficient directement de ces pics d'activité. Ces manifestations concentrées sur la saison estivale constituent ainsi des moteurs économiques ponctuels, mobilisant un réseau important de bénévoles et de prestataires. Puisque de tels événements mobilisent de plus en plus l'espace public, ils participent à une véritable synergie entre acteurs publics et privés, entretenant une bonne expérience dans la gestion et l'organisation de tels événements. A cela, s'ajoutent également les retombées économiques, estimées comme espérées, pour les collectivités elles-mêmes. Un essai d'estimation du Moto Club Livradois a montré que chaque euro investi dans la compétition de la Rand'Auvergne rapporterait 6 à 7 € pour toutes collectivités confondues. Ce sont autant d'éléments qui motivent la tenue d'événements réguliers, voire potentiellement de GESI (grands événements sportifs internationaux) dans les années à venir sur le territoire (figures 133 à 135).

L'événementiel et l'économie présentielle autour du sport participent également à entretenir l'image (sportive) du territoire. Selon les estimations, entre 10 000 et 15 000 personnes étaient présentes à Ambert pour l'arrivée du Tour de France Femmes (soit 1,5 à 2,5 fois la population résidente d'Ambert, sans compter les déplacements du public le long du parcours), avec un pic d'audience télévisuel à 3,1 millions de téléspectateurs sur France TV²⁹ et une retransmission devant les écrans du monde entier. Si les retombées liées à l'offre sportive événementielle font de plus en plus consensus parmi les acteurs du territoire, elle participe activement à la diversification économique locale et à la pérennisation des emplois dans des secteurs liés à l'activité touristique, malgré des faiblesses structurelles en capacité d'accueil hôtelière (*voir partie APN*). Les retombées et le succès populaire comme critique de ces événements font ainsi de plus en plus consensus entre tous les acteurs du territoire (élus, responsables d'associations, commerçants, habitants) ; offrant ainsi à Ambert Livradois Forez de véritables opportunités pour la suite.

Figure 133. Calendrier des événements sportifs d'envergure sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025

Date	Événement	Discipline	Localisation	Particularités
10–11 mai 2025	Tour d'Ambert Livradois-Forez	Cyclisme (U19, Féminin)	St-Amant-Roche-Savine / Ambert	2 étapes, contre-la-montre, gratuit
25 mai 2025	Ambertrail	Trail, marche	Marsac-en-Livradois / Ambert	13, 21 et 41 km, parcours nature
28–29 juin 2025	Rand'Auvergne	Enduro moto	Ambert et environs	400 km, 10 spéciales chronométrées
1–5 juillet 2025	Les Copains-CYFAC	Cyclo sportive	Divers parcours sur les monts du Livradois et du Forez	Ultra, itinérance, course finale en altitude
31 juillet 2025	Tour de France Femmes (arrivée 6 ^{ème} étape)	Cyclisme professionnel féminin	Clermont-Ferrand / Ambert	Ascensions cols du Béal, du Chansert et de la côté Valcivières, étape totale de 124 km

(source : Ambert Livradois Forez, 2025)

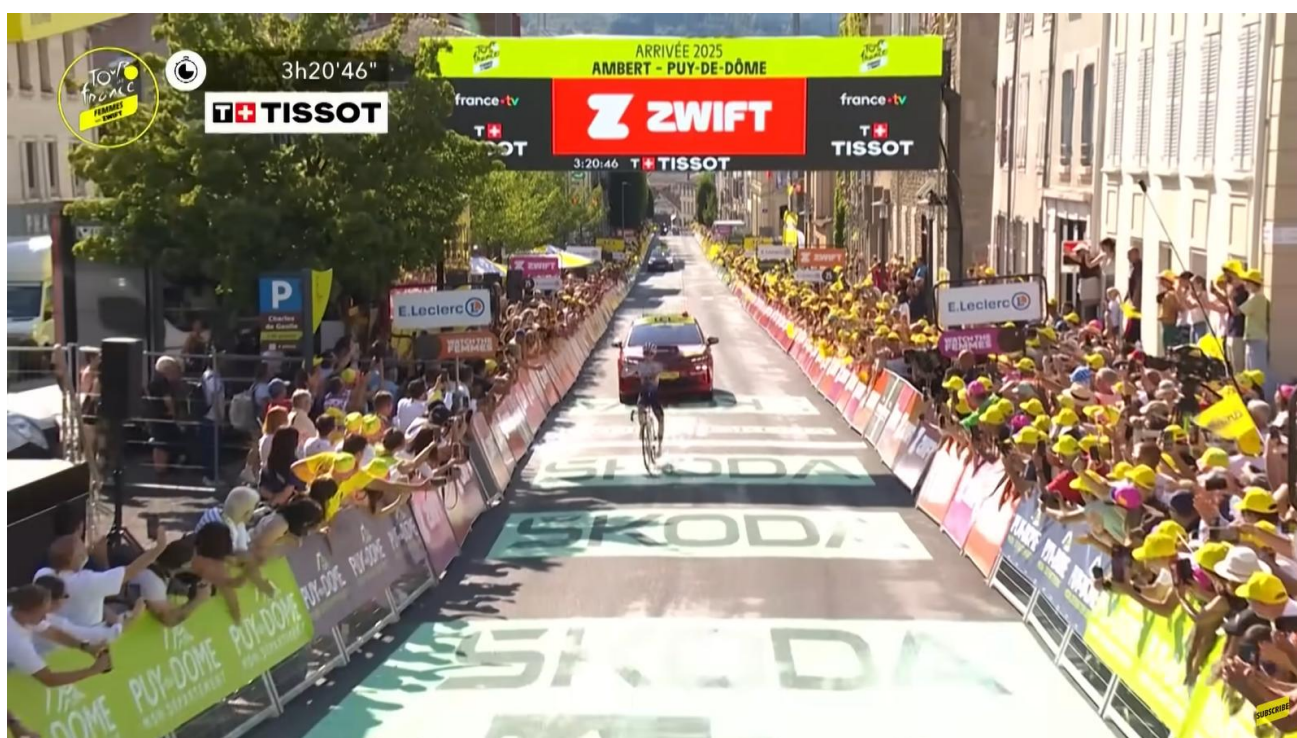
²⁹ Si une partie du public suit la compétition du public, une grande partie des téléspectateurs suit le Tour de France pour la découverte des paysages et du patrimoine local ; une fenêtre d'autant plus forte avec des moyens logistiques et financiers d'ampleurs déployés par la société organisatrice ASO (Amaury Sport Organisation).

Figure 134. Top départ de la Cyclo Les Copains édition 2025 sur l'esplanade de la gare d'Ambert : 2 500 cyclistes attendus



(photo : Laval F., 5 juillet 2025)

Figure 135. Le public en nombre lors de la victoire de Maëva Squiban à Ambert sur le Tour de France Femmes le 31 juillet 2025



(capture d'écran : chaîne Youtube du Tour de France Femmes Swift, 31 juillet 2025)

Le sponsoring, la valorisation touristique et l'événementiel sont des leviers clés pour connecter sport et économie à Ambert Livradois Forez. Les événements sportifs génèrent des emplois temporaires et stimulent l'économie locale, notamment en saison estivale, via la restauration, l'hébergement et l'animation. Pourtant, au-delà de l'événementiel, les associations sportives demeurent également des moteurs plus discrets de l'économie sportive locale, mais dont les stratégies pour la promotion de l'activité pour les habitants sont tout aussi fortes. Entre professionnalisation de l'activité, diversification de l'économie et stratégies de marketing territorial, la combinaison paraît hautement gagnante.

4- Associations sportives et emploi salarié : une forme présente très sommairement non sans difficulté

Bien que les associations sportives soient par principe des structures à but non lucratif, dès qu'elles emploient des salariés, elles sont soumises aux mêmes règles juridiques que les entreprises commerciales, notamment le Code du Travail. L'emploi associatif repose sur une relation salariale classique, marquée par le versement d'un salaire et un lien de subordination envers l'organe dirigeant. Ainsi, l'emploi dans les associations sportives implique un cadre légal rigoureux, où la distinction entre bénévolat et salariat est essentielle, tout comme le respect des droits des salariés et des règles propres au secteur associatif.



A l'échelle de la CC Ambert Livradois Forez, la très grande majorité des associations interrogées n'embauchent aucune salarié, plus précisément environ 77,1 %. Seulement 11,4 % d'entre elles disposent d'au moins un salarié, généralement un ou deux, tandis qu'aucune association ne compte plus de 5 salariés. Cette faible proportion de structures employeuses traduit un modèle associatif majoritairement amateur ou basé sur le bénévolat, mais une minorité d'associations commence à structurer des emplois stables pour assurer leur fonctionnement. Ainsi, seuls les clubs et les associations avec les effectifs licenciés les plus élevés sont concernés par cette structure, à l'image de l'Ambert Livradois Sud Club pour le football ou du Tennis Club Ambert Livradois.

Les salariés interviennent principalement dans l'encadrement sportif, mais aussi dans la gestion administrative, la communication, le développement des partenariats et la logistique. Ces missions variées reflètent les multiples besoins des clubs et des associations, qui attendent de leurs salariés qu'ils participent non seulement à la dimension sportive mais à l'organisation globale de ces structures. Les salariés des associations disposent globalement d'un niveau de qualification modéré, avec une majorité ayant un diplôme de type baccalauréat ou BTS/DUT, et plusieurs titulaires de licences professionnelles. En revanche, les diplômes d'encadrement sportif sont aux ¾ des brevets d'Etat, confirmant l'importance des compétences techniques reconnues dans les équipes salariées. Toutefois, un nombre non négligeable de salariés exerce sans diplôme d'encadrement formel, ce qui peut poser des questions en termes de reconnaissance des compétences et de la nature des responsabilités confiées.

Pourtant, l'emploi salarié demeure véritablement à la marge du fonctionnement de ses structures employeuses. La diversité des types de contrats reflète cette situation ; dominé à 50 % par les CDD (contrats à durée déterminée) puis les CDI (contrats à durée indéterminée) à 37,5 % et les contrats aidés à 25 %. Les salariés disposant de diplômes post-Bac plus ou moins élevés (Licence, Master ou encore BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)) sont plus souvent en CDI, tandis que les salariés avec des contrats aidés ont plutôt des diplômes de niveau Bac maximum. Le niveau de diplôme semble d'ailleurs corrélé à la stabilité de l'emploi dans ces structures. Les CDD et contrats aidés sont davantage

marqués dans des clubs (football, handball, golf) rencontrant des difficultés de financement et de pérennisation, tandis que les clubs et associations fonctionnant avec des CDI (tennis, danse, cyclisme) rencontrent davantage des soucis liés aux charges sociales. Cette diversité traduit une certaine flexibilité mais aussi la difficulté de financement pérenne des salariés en raison d'un budget associatif généralement limité pour les associations locales. Certaines associations relèvent également des problématiques liées au recrutement, à la succession des postes et au financement pérenne des salaires.

Plusieurs problématiques liées à la gestion des salariés émergent pourtant. Le financement des salaires est un souci majeur chez les plus gros clubs avec plusieurs salariés (clubs de football, handball et tennis d'Ambert). Les petites structures ont, quant à elles, des difficultés liées au remplacement ou à la pérennisation des emplois, parfois avec un seul salarié. Surtout, l'éloignement de la CC Ambert Livradois Forez par rapport aux principaux besoins de formation dans les filières professionnelles, notamment Clermont-Ferrand et Vichy, peut aussi constituer un frein majeur à l'installation de personnes récemment diplômées dans ce territoire. Ainsi, si l'emploi salarié existe dans le sport local, il fait face à des difficultés conjoncturelles et structurelles particulièrement nombreuses.

5- Le bénévolat : un fonctionnement indispensable à la vie associative sportif de plus en plus en tension ?

Pour leur bon fonctionnement et/ou pour mener à bien leur projet, les clubs et les associations sportives mobilisent des bénévoles. Si tous ces derniers ne comportent pas nécessairement des salariés, les bénévoles sont indispensables en vertu de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association. Selon le Conseil économique et Social, dans un avis du 24 février 1993, « est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ». Par principe, il ne perçoit pas de rémunération. Surtout, il n'est lié à aucun lien de subordination juridique. Sa participation à l'association est par principe volontaire. S'il doit respecter les statuts de l'association et les normes en vigueur, il peut y mettre un terme sans procédure ni dédommagement. Pourtant, dans le monde du sport, le bénévolat est un maillon fort du fonctionnement d'une association, représentant même 5,6 millions de personnes en 2025. Alors que sur la CC Ambert Livradois Forez élus comme acteurs du « mouvement sportif » et habitants saluent le dynamisme associatif ambiant, l'examen du bénévolat permet de mesurer plus précisément les formes de cette vitalité.



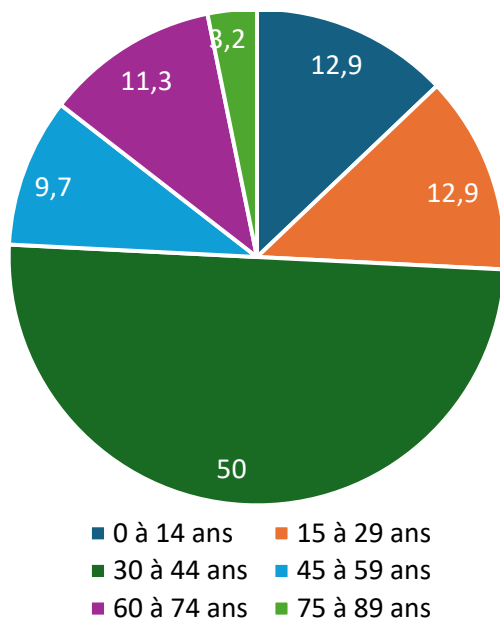
L'analyse de la taille des associations sportives interrogées met en évidence une forte prévalence des petites structures à l'échelle de la CC Ambert Livradois Forez. En effet, plus d'1/3 de l'échantillon est composé de moins de 5 membres actifs. À l'inverse, seules 8 associations disposent de plus de 25 membres impliqués ; à l'image de l'UC2A (Union Cycliste Ambert Auvergne), de l'Association Sportive de Job fortement mutualisée ou de la Pétanque Arlancoise grâce à sa place au niveau national ces dernières saisons. Si la corrélation entre effectifs et bénévoles fonctionne souvent, cela montre que les petites associations sont grandement dépendantes des quelques bénévoles qui la font vivre. Cela interroge ainsi la capacité de ces entités à assurer des missions variées et à renouveler leurs équipes. Ce constat appelle ainsi à adapter les dispositifs d'accompagnement, de mutualisation et de gouvernance.

Revenons tout d'abord sur les contours sociologiques de l'engagement bénévoles, quel que soit le sport concerné. Près de 78 % des licenciés interrogés s'engagent d'une manière ou d'une autre dans l'association, ce qui est un sigle positif d'implication locale. 29,5 % de ces mêmes personnes déclarent d'ailleurs faire du bénévolat mais aussi participer aux réunions et à l'événementiel dans au moins une des associations. En revanche, l'engagement des licenciés est très variable selon l'âge. Si les tranches intermédiaires entre 30 et 59 ans semblent les plus actives, y compris pour le trio bénévolat / événements / réunions pour près d'un tiers de ces derniers, les moins de 29 ans mais aussi les plus de 60 ans sont davantage présents pour des réunions ou des événements plus ponctuels. De même, l'examen des genres montrent que hommes et femmes sont globalement autant engagées dans le bénévolat, même si les femmes s'investissent davantage dans les événements et réunions (figure 135).

Pourtant, les acteurs du « mouvement sportif » interrogés éprouvent, pour près de ¾ d'entre eux, des difficultés quant au dynamisme du bénévolat. En particulier, plus qu'une question d'effectif, ils déplorent également un manque de dynamisme auprès des effectifs qui se sentent impliqués, à la fois pour des questions de disponibilité, de respect des conditions d'engagement et d'implication au quotidien. « *Comme toutes les assos, c'est souvent les mêmes qui sont présents* », précise notamment un président d'association. Surtout, les effectifs des bénévoles sont de plus en plus âgés, en particulier dans le golf où la moyenne d'âge, dans le cadre de l'association de Cunlhat, s'élève à environ 65 ans (chiffre similaire à l'échelle nationale). Si les jeunes se dévouent de moins en moins, ce vieillissement semble de plus en plus inquiéter au niveau de la gestion administrative et financière des associations. De plus en plus, les personnes à la tête de ces associations restent en place par absence de personnes pour prendre la relève. Par conséquent, la transmission des compétences vers des générations plus jeunes peut paraître au point mort. Même si ces constats reflètent des tendances sociologiques plus larges, la valorisation de l'engagement bénévole, notamment au niveau des compétences acquises, mais aussi une sensibilisation plus large y compris dans les établissements scolaires et les structures jeunesse permettrait de rajeunir les effectifs.

L'implication des bénévoles eux-mêmes prend différentes formes. Même si 33,9 % des licenciés interrogés ne déclarent s'impliquer aucunement dans la vie associative de leur structure sportive, le bénévolat demeure la forme d'engagement la plus courante pour les personnes. En effet, l'action bénévole est supérieure de plus de 5 points à la participation aux grands événementiels, et surplombe largement la participation aux principales réunions, même si ces engagements peuvent être cumulatifs. Même si 45% des licenciés inscrits dans plusieurs associations déclarent être bénévole dans au moins deux d'entre elles, seulement 31,1 % estiment être en mesure de s'investir davantage. De même, les résultats démontrent le rôle central mais souvent précaire des bénévoles dans les structures sportives locales. 71,4 % d'entre eux n'ont aucun diplôme d'encadrement, bien que 40 % disposent d'un brevet fédéral ou, plus rarement, d'un brevet d'État. Malgré cette absence fréquente de qualification formelle, les bénévoles assurent une grande diversité de missions : 77,1 % sont mobilisés sur la logistique et l'organisation, 71,4 % sur la gestion administrative et la coordination, et 68,6 % sur la communication et la promotion. L'encadrement sportif concerne également 62,9 % d'entre eux, soulevant des questions quant à la qualité pédagogique et à la sécurité des pratiques en place. Cette polyvalence témoigne d'un fort engagement local, mais aussi d'un besoin de structuration et d'accompagnement. Même si les limites entre la sphère bénévole et la sphère professionnelle peuvent paraître floues par la nature des missions exercées (trésorier-comptable, dirigeants, etc.), elles témoignent de l'importance logistique et pratique de ces

Figure 136. Age des bénévoles parmi les licenciés sportifs interrogés sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025 (part du total en %)



(source : enquête Ambert Livradois Forez, 2025)

structures. Ce sont autant d'éléments qui témoignent d'une reconnaissance nécessaire des bénévoles pour assurer la continuité et la qualité de l'offre sportive proposée.

L'analyse des politiques de formation des bénévoles sur la CC révèle une structuration encore très lacunaire. Concernant la formation initiale des encadrants, 40 % des répondants indiquent ne disposer d'aucune politique formalisée, tandis qu'1/3 d'entre eux privilégient l'accompagnement des bénévoles nouvellement engagés. Le soutien à la formation (prise en charge financière, tutorat) reste minoritaire, témoignant d'un fonctionnement reposant davantage sur l'implication personnelle que sur une stratégie de qualification pérenne. La formation continue est encore moins structurée : plus de la moitié des structures (54,3 %) ne disposent d'aucune politique formalisée en la matière. Les formations fédérales régulières constituent néanmoins un appui mobilisé par un quart des répondants, de même que la prise en charge ponctuelle de formations. Ces données traduisent un encadrement souvent bénévole, reposant sur des dynamiques internes informelles, avec une faible institutionnalisation des parcours de professionnalisation. En ce sens, le renforcement des partenariats avec les fédérations, les collectivités ou les organismes de formation pourrait constituer un levier d'amélioration, favorisant la reconnaissance de compétences.

Ainsi, en considérant les associations comme des « lieux de lien » (Delfrance, 2011), dynamiser la vie associative revient à entretenir l'attachement au monde sportif. Pour ce faire, des dispositifs de soutien au bénévolat et à la vie associative existent malgré tout. Entre autres, la CC Ambert Livradois Forez peut octroyer des subventions pour les projets rentrant dans le cadre des politiques communautaires, avec des demandes en fin d'année pour des votes au printemps. Cela s'inscrit en lien avec le FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) instauré en 2011, permettant notamment de prendre en charge partiellement ou totalement des coûts liés aux formations pour les bénévoles associatifs, tout en aidant financièrement leur organisation et projets que les bénévoles développent eux-mêmes.

Si le maintien du tissu associatif est nécessaire, le renouvellement des effectifs et la reconnaissance des engagements de chacun permet de faire de chaque activité et de chaque événement un succès non seulement sportif mais populaire, moteurs de la vie aussi bien sur Ambert que dans les territoires ruraux alentours.

Conclusion

Le diagnostic de l'économie sportive en CC Ambert Livradois Forez révèle un paradoxe caractéristique des territoires ruraux : une vitalité associative remarquable mais une fragilité structurelle préoccupante. Avec seulement 1,8 à 2,2 emplois sportifs pour 1 000 habitants – trois fois moins que la moyenne nationale –, l'économie sportive reste peu développée, hormis quelques établissements structurants sur Ambert et quelques APN très dynamiques mais encore marqués par les problèmes de saisonnalité. Pourtant, ses atouts sont réels : un maillage associatif dense, un environnement propice aux sports de nature, et des événements fédérateurs qui mobilisent les résidents et les habitants temporaires. Si l'imbrication entre économie et sport se lit de plus en plus, leur mutualisation peut être source de potentialités indéniables.

La clé de l'attractivité réside dans une triple transition : professionnalisation des emplois, diversification de l'offre (sport-santé, tourisme expérientiel) et modernisation de la gouvernance (observatoire des emplois sportifs, plateforme de mutualisation). Ce chantier nécessitera un partenariat renforcé entre la CC Ambert Livradois Forez, collectivités, entreprises locales et fédérations, afin de transformer l'essai d'une économie sportive aujourd'hui trop dépendante du bénévolat vieillissant. L'enjeu dépasse le seul secteur sportif : il s'agit de faire du sport un levier d'attractivité résidentielle et de cohésion territoriale, dans un bassin de vie confronté à la désertification des services publics, en faveur de l'économie sportive mais pas seulement (figure 137).

Figure 137. Synthèse AFOM sur l'économie, l'emploi et le bénévolat sportif sur la CC Ambert Livradois Forez

<u>Atouts</u> - Fort tissu associatif local (60 % des emplois sportifs), bien ancré dans les communes. - Diversité des secteurs d'emploi : clubs, particuliers, commerces, salles, tourisme sportif, etc. - Présence d'un environnement naturel propice aux activités sportives de pleine nature, moteur d'une économie touristique 4 saisons.	<u>Faiblesses</u> - Faible densité d'emplois sportifs sur le territoire (1,8 ‰ contre 5 ‰ au national). - Dépendance au bénévolat et à l'emploi précaire ou à temps partiel. - Difficultés à recruter ou fidéliser des professionnels qualifiés en zone rurale.
<u>Opportunités</u> - Croissance du tourisme sportif et des loisirs actifs (vélo, randonnée, trail). - Mutualisation des emplois et montée de la transversalité entre sport et économie. - Action de soutien à l'emploi (sportif) du niveau national au niveau local.	<u>Menaces</u> - Vieillesse et essoufflement du bénévolat associatif. - Concurrence des zones urbaines plus attractives pour les professionnels du sport. - Disparités d'accès à la formation continue et aux réseaux d'accompagnement.

Le sport, un enjeu social indéniable en zone rurale mais inégalement connu et activé

Introduction

De manière générale, le sport dépasse largement la simple pratique physique : il constitue un enjeu social majeur favorisant la cohésion, l'inclusion et le bien-être de la population. Le sport y est aussi un vecteur d'intégration, offrant des opportunités d'engagement bénévole, de rencontres et de développement personnel à toute personne se lançant dans la pratique sportive.

Revenons sur ces termes, qui demeurent des notons-clés dans les politiques d'intégration actuelles. D'une part, l'intégration désigne le processus par lequel un individu ou un groupe rejoint un ensemble social en adoptant ses règles, ses codes et ses pratiques, tout en conservant éventuellement certaines spécificités culturelles ou identitaires. Dans le sport, elle implique la participation de nouveaux membres (par exemple, des habitants récemment installés, des publics jeunes ou issus de la diversité) aux structures et activités existantes, en s'insérant progressivement dans la vie associative et communautaire, et *in extenso* dans le reste de la société. D'autre part, l'inclusion va plus loin que l'intégration : elle suppose que l'environnement lui-même s'adapte pour accueillir et permettre la pleine participation de toutes les personnes, quelles que soient leurs différences (âge, genre, origine, handicap, situation sociale, etc.). Dans le cadre sportif, l'inclusion implique la mise en place de conditions, d'équipements et de démarches (accessibilité, mixité, accompagnement) qui permettent à chacun de participer pleinement et équitablement aux activités, sans barrières physiques, sociales ou culturelles.

Cette dimension sociale du sport se place à l'interface du dynamisme d'ensemble du territoire de la CC Ambert Livradois Forez, en renforçant l'ancrage des habitants et en participant à une meilleure qualité de vie, tout en répondant à des enjeux plus larges d'accès aux loisirs, d'égalité et de santé publique. Dans un territoire rural étendu qu'est Ambert Livradois Forez, marqué par un maillage de communes aux dynamiques démographiques contrastées, les pouvoirs publics, les associations sportives, les clubs et les équipements jouent un rôle essentiel de lien intergénérationnel et d'animation locale. Ainsi, plusieurs types de publics sont examinés dans le cadre de ce chapitre : les jeunes (plus précisément les publics scolaires), les personnes atteintes de maladies et résidant dans des structures adaptées, les publics touchés par le handicap, les personnes bénéficiant d'aides ou intégrées dans des établissements sociaux, etc.

1- Le sport à l'école (et en dehors) : agir dès le plus jeune âge

Les élèves demeurent, des destinataires privilégiés dans l'élaboration d'une stratégie sportive intégrale et cohérente. Effectivement, compte tenu de leur âge et des heures d'instruction obligatoire en EPS (éducation physique et sportive) durant toute leur éducation, le sport contribue à maintenir la condition physique et mentale de ces groupes, tout en participant à leur socialisation jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte. Les étudiants peuvent également participer à des ligues, associations et événements de niveau, ou dans une certaine mesure, effectuer des APS (activités physiques et sportives) pendant le temps hors scolaire. Si les enjeux sont définis au niveau national, leur déclinaison à l'échelle de la CC demeure très intéressante.

En effet, le sport à l'école constitue une composante clé des programmes d'enseignement et des stratégies autour de la jeunesse, dès le plus jeune âge jusqu'au baccalauréat. La pratique sportive hebdomadaire à l'école participe entre autres à l'amélioration de leur condition physique face au problème grandissant de la sédentarité chez la jeunesse, à l'épanouissement des élèves en entretenant leur bien-être mental et physique qui s'apparente comme une condition importante de la réussite scolaire individuelle, et en développant des habitudes ou des intérêts par le sport qui peuvent s'entretenir par la suite au quotidien. Comme écrit dans l'article L. 121-5 du Code de l'Education, modifié par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République, « *l'éducation physique et sportive et le sport scolaire et universitaire contribuent à la rénovation du système éducatif, à la lutte contre l'échec scolaire, à l'éducation à la santé et à la citoyenneté et à la réduction des inégalités sociales et culturelles [...]* ». Ainsi, plus qu'une offre scolaire, les activités physiques sont régies par un cadre local ; surtout que le temps scolaire obligatoire remplit la mission d'égalité de l'Ecole de la République.



A l'échelle de la CC Ambert Livradois Forez, inscrite dans son intégralité dans la circonscription d'Ambert³⁰, 1 176 élèves sont inscrits dans le premier degré (de la CP en CM2) en 2022, contre 1 001 au collège (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) et 467 au lycée (de la 2^{nde} à la Terminale), dans des proportions similaires aux moyenne départementale, régionale et départementale. Un établissement SEGPA et un autre ULIS sont de même recensés sur la circonscription d'Ambert. En revanche, leur répartition est extrêmement disparate au sein de la CC. Sur les 58 communes d'Ambert Livradois Forez, 31 d'entre elles accueillent des écoles primaires, pour un total de 32 établissements dont 2 dans le privé. Si l'effectif moyen par établissement est de 33 élèves, la fourchette est en revanche bien plus large, entre 2 élèves seulement pour Condat-lès-Montboissier à 185 pour Ambert (seule commune du territoire à accueillir deux établissements du premier degré). La carte de localisation de ces établissements scolaires reprend globalement la répartition des principaux stades à l'échelle du territoire, avec quelques communes des pays de Cunlhat, d'Olliergues et de Viverols en plus où l'école est maintenue. La carte scolaire de l'académie de Clermont rabat la hiérarchie avec seulement 6 collèges (5 publics et un privé) à l'échelle du territoire, situés à Ambert, Arlanc, Cunlhat, Olliergues, Saint-Anthème et Saint-Germain-l'Herm ; ici plus en corrélation avec la carte de localisation des gymnases. En revanche, il n'existe qu'un seul lycée à l'échelle du territoire, dit Blaise Pascal, situé à Ambert où sont concentrées l'essentiel des infrastructures sportives du territoire (figures 138 et 139).

³⁰ La circonscription d'Ambert intègre également plusieurs communes au sud de la CC Thiers Dore et Montagne, et à l'est de la CA (communauté d'agglomération) Agglo Pays d'Issoire, pour un total de 46 écoles primaires.

Figure 138. Etablissements scolaires et d'accueil périscolaire sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025

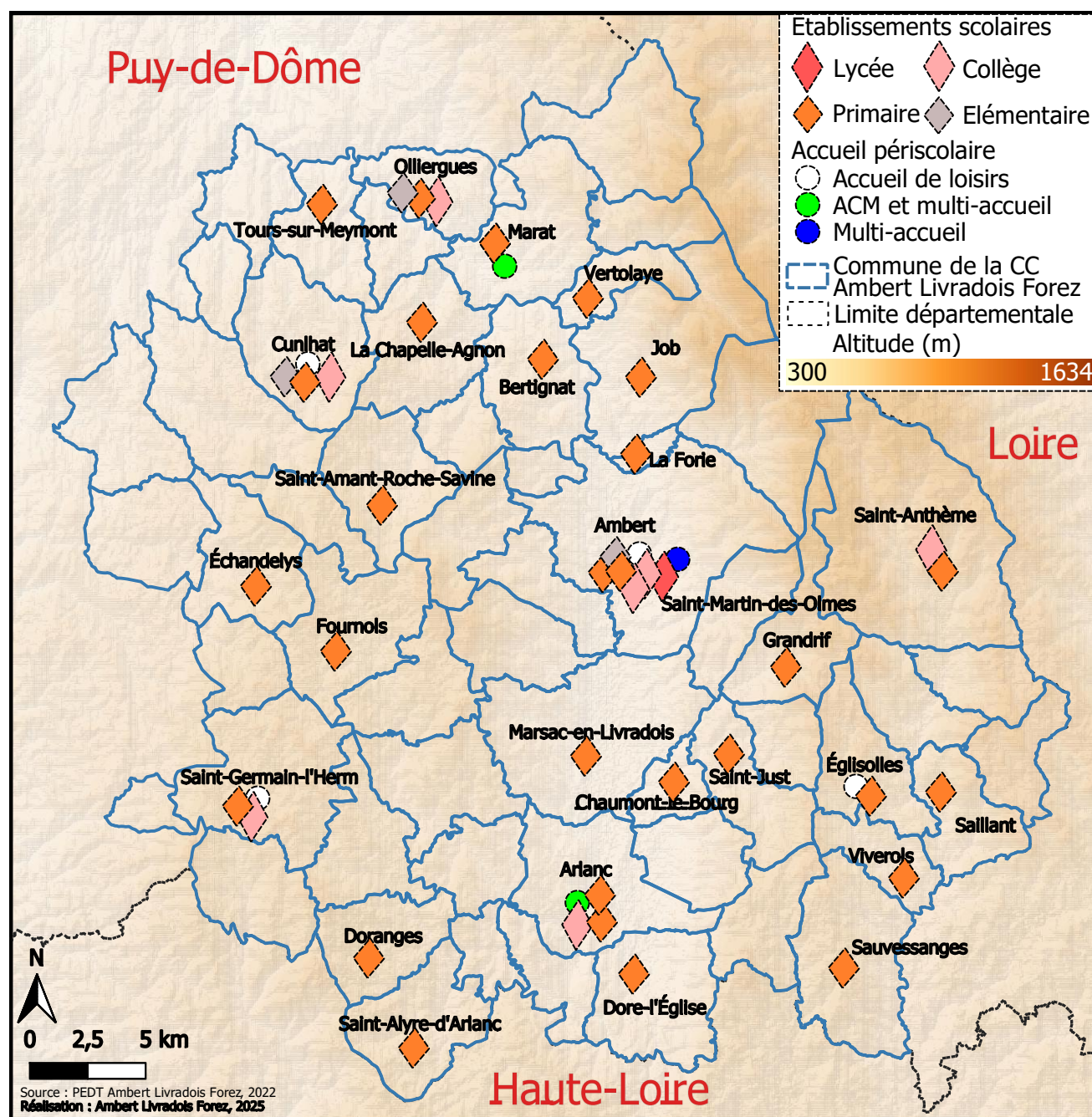
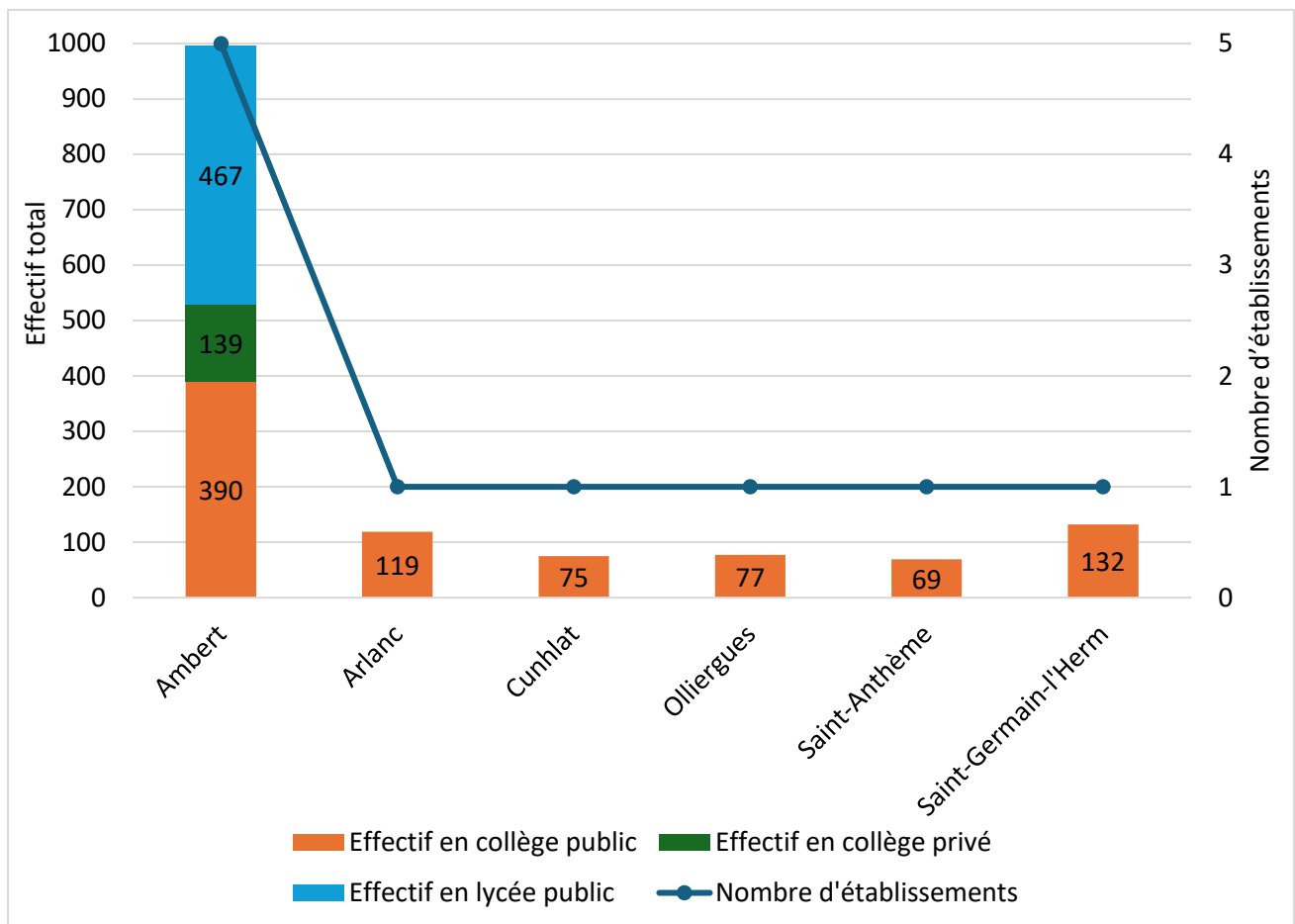


Figure 139. Nombre et effectif des établissements du second degré sur la CC Ambert Livradois Forez en 2022



(source : INSEE, 2022)

L'enseignement scolaire obligatoire en EPS suit ainsi les durées réglementaires du Ministère de l'Education Nationale : 3 heures par semaine au primaire (540 heures par élève sur du CP au CM2, 3^{ème} matière la plus dispersée après le français et les mathématiques, en plus du temps d'APQ (activités physiques quotidiennes)³¹ d'une demi-heure), 4 heures en Sixième, 3 heures de la Cinquième à la Troisième (648 heures au total sur 4 années de collège) puis 2 heures de la Seconde à la Terminale (218 heures sur 3 ans de lycée). A cela s'ajoute le sport scolaire, pour pratiquer une activité physique dans le cadre de l'AS de leur établissement, ou via un accompagnement individualisé pour les élèves s'investissant dans des parcours sportifs à plus ou moins haut niveau. Le sport et l'exercice physique constituent de même un axe prioritaire de l'enseignement. Si certaines disciplines sportives constituent une attente particulière car reposant sur des aptitudes jugées essentielles au quotidien), l'élan porté par les JOP de Paris 2024 est souvent jugé comme essoufflé et n'a été qu'un événement que de l'instant. Cela implique ainsi de mobiliser tous les acteurs de la communauté éducative (personnels de l'Education Nationale, élèves et parents, associations, acteurs du sport, etc.), expliquant le rôle stratégique de l'école dans la diffusion du sport.

Dans le premier comme dans le second degré, l'activité physique et sportive se situe entre le jeu et le sport selon Isabelle Courtial (référente EPS premier degré de la circonscription d'Ambert). Si l'EPS représente un volume hebdomadaire en primaire de 3h (3^{ème} discipline avec le plus grand volume horaire derrière le français et les mathématiques), puis 4h en Sixième, 3h jusqu'en Troisième et 2h au lycée. Par les activités dispensées, 4 compétences majeures sont mises en avant : « produire une performance optimale à une échéance

³¹ Face à la problématique grandissante de la sédentarité infantile, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) exige notamment pour les enfants de moins de 10 ans une heure d'activités physiques par jour.

donnée », « adapter ses déplacements à des environnements variés » « s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et acrobatique » puis « conduire et maîtriser un affrontement collectif ou intermédiaire ». Ainsi, la diversité des activités proposées permet de répondre à ces grands domaines, avec notamment au collège Jules Romains d'Ambert du basketball, du rugby, de la course d'orientation, de l'acrosport, de la lutte, etc. Quelques expériences interdisciplinaires sont également déployées pour lier le sport à la découverte du territoire et aux autres disciplines scolaires, par exemple avec des ateliers en anglais sur la Coupe du monde de rugby 2023 mais aussi des parcours VTT en lien avec l'association Action contre la faim au collège.

Un exemple d'événement sportif co-construit entre la CC et l'académie : l'initiation au triathlon à la piscine d'Ambert le 26 mai 2025

Le triathlon scolaire organisé à Ambert illustre un savoir-faire local en matière d'événementiel sportif éducatif. Il mobilise des infrastructures adaptées (piscine, parcours santé, parc) et un réseau d'acteurs impliqués (enseignants, encadrants bénévoles, personnels de la collectivité). L'organisation par vagues et la différenciation des parcours selon les capacités des élèves favorisent l'inclusion et la sécurité, tout en permettant une initiation progressive à la pratique du triathlon.

L'événement reste centré sur un public scolaire local (deux établissements participants). Cette configuration garantit un encadrement optimal, mais limite la diversité sociogéographique des pratiquants. La proximité des infrastructures facilite la participation, mais une extension à d'autres écoles ou à un public périscolaire pourrait renforcer l'impact territorial.

La participation de 93 élèves témoigne d'une bonne mobilisation des acteurs éducatifs. Toutefois, la régularité de l'événement (annuel ou ponctuel) n'est pas précisée, ce qui peut influencer sa portée à long terme. La mixité des équipes et la diversité des parcours favorisent l'égalité des chances et l'appropriation de la pratique par tous les profils.

Le dispositif repose sur un encadrement dense (plusieurs adultes mobilisés à chaque étape), soulignant l'importance de la coopération entre écoles, service des sports et acteurs locaux. Cette mobilisation pourrait servir de modèle pour d'autres disciplines collectives ou événements multi-activités.

Pour maximiser l'impact, il serait pertinent d'inscrire le triathlon dans un calendrier régulier (par exemple dans le cadre d'un « Printemps du sport scolaire ») et de le relier à d'autres actions (sensibilisation à la santé, développement durable, mobilité active). La communication autour de l'événement pourrait également contribuer à renforcer la visibilité des politiques sportives locales et des équipements mobilisés.

En conclusion, le triathlon à la piscine d'Ambert illustre un potentiel fort d'animation sportive scolaire et de valorisation des infrastructures locales, mais une stratégie de mise en réseau et d'élargissement du public permettrait de renforcer son rôle dans la dynamique sportive territoriale (figure 140).

Figure 140. Parcours de l'initiation au triathlon pour les scolaires à la piscine d'Ambert du 26 mai 2025



(source : Courtial I., Education Nationale, académie de Clermont-Ferrand, 2025)

Les compétences, savoir-être et savoir-faire requis permettent d'aller au-delà que de simplement « faire bouger les élèves » (Isabelle Courtial), mais aussi de proposer un moment à la fois récréatif et qui leur permet de coopérer, dans le cadre de la préparation de l'élève comme futur citoyen. Deux dimensions en particulier attirent l'attention car au cœur d'une directive ministérielle et des enjeux de sécurité. D'une part, le SRAV (savoir rouler à vélo, validé en CM2), d'ailleurs au cœur du Plan Vélo d'Ambert, doit permettre aux élèves de tenir en équilibre sur un cycle, de les initier aux règles du Code de la route mais aussi de les initier à une pratique régulière pour une mobilité décarbonée. D'autre part, le SNAS (savoir nager, validé en fin du cycle 3 en Troisième) doit permettre dès le plus jeune âge de se trouver à l'aise dans l'eau, sans brassard, notamment pour regagner le bord en toute sécurité, bien plus que pour des questions d'apnée et de performance. Un effort de sensibilisation est également appuyé à tous les niveaux pour sensibiliser les jeunes autour des bienfaits d'une activité physique régulière, face à la généralisation des écrans et la sédentarisation des modes de vie. Plus qu'une question d'effort soutenu, l'EPS dès le primaire est un tremplin pour une pratique physique régulière, tout en préparant les élèves comme futurs citoyens et en les sensibilisant aux enjeux sanitaires et sociaux du sport.

De même, le sport scolaire dépend étroitement de la collectivité Ambert Livradois Forez pour la promotion, notamment dans la location et la gestion de créneaux des bâtiments sportifs (anticipés dès juin et communiqués dès juillet avant la rentrée), la fourniture du matériel dans tous les domaines (ballons de kinball acquis par la CC par exemple, environ 400 € de matériel sportif à acheter chaque année pour un collège comme des volants cassés de badminton) ou encore l'organisation d'événements sportifs et ludiques et le territoire (en lien avec la Cyclo Les Copains par exemple début juillet 2025 ou encore lors de « semaines bleues » deux semaines par an à la Piscine Ambert Livradois Forez d'Ambert). Ces apports sont d'autant plus importants que les responsables de l'EPS ne parviennent pas à mettre en place d'autres activités qui permettent de valoriser les équipements et les aménités du territoire de la CC. Cet argument est notamment valable pour les sports d'hiver car, malgré de bonnes relations avec les responsables du parc d'activités de Prabouré, les conditions d'enneigement et les calendriers ne permettent pas d'assurer des initiations régulières.

Si le sport scolaire constitue un levier d'action indéniable, acteurs publics et privés se saisissent également du parascolaire à des fins d'inclusion et de développement du sport. Sur la CC Ambert Livradois Forez, les équipes d'animation proposent un programme d'activités variées, en cohérence avec les objectifs éducatifs et pédagogiques, permettant aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques auxquelles ils ne pourraient pas avoir accès près de chez eux, et en favorisant leur bien-être mental comme physique. A ce titre, les activités sportives répondent à un PEDT approuvé en 2022 dont certains axes participent pleinement à la diffusion du sport et de ses valeurs : « respecter les rythmes de l'enfant » (accompagnement vers l'autonomie, activités adaptées à l'âge), « favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant » (élargir les connaissances physiques et sportives, vivre-ensemble), « les valeurs de la citoyenneté » (valeurs de citoyenneté, justice, solidarité et tolérance), « favoriser la découverte de son territoire » (activités de plein air), etc. Plus concrètement, pour ces activités, l'assimilation des valeurs du sport passe notamment par un nombre important de jeux en équipes ou encore l'édiction de règles de vie (pour éviter par exemple le comportement de mauvais joueur). A ce titre, les activités sportives proposées sont ainsi pondérées en fonction des âges : des petits jeux en extérieur type draisienne pour les 3-6 ans, des activités entre physique et ludique pour les 3-6 ans (tir à l'arc, footgolf, *laser Game*, forte thématisation sur les JOP de Paris 2024 l'été dernier), des activités plus longues types « grands jeux » mais sur un panel d'activités similaire pour les 6-10 ans, etc. Surtout, pour les 10-16 ans, une offre Activ'Ados a été mise en place pour proposer à cette tranche d'âge des activités entre amis, sur le territoire comme en périphérie, et de partager un moment de convivialité. Avec parfois des déplacements sur Clermont-Ferrand et Saint-Etienne, l'offre permet de balayer un grand nombre de disciplines sportives (activités à la patinoire, randonnée, VTT, via ferrata, paintball, etc.) (figure 141).

Figure 141. Offre Activ'Ados de la CC Ambert Livradois Forez de décembre 2024 et mai 2025



(source : Ambert Livradois Forez, 2024-2025)

L'offre périscolaire s'articule bien dans des enjeux d'intégration et d'inclusion de l'ensemble de la population, permettant de faire du sport un moyen de partage et de cohésion en société. D'une part, pour tenir compte du revenu moyen de la population dans ce territoire assez précaire, le montant de l'offre périscolaire et de loisirs est pondérée, en lien avec la CAF (caisse d'allocation familiale) selon 5 niveaux en fonction du quotient familial des ménages. D'autre part, que ce soit pour le handicap physique ou pour mental (en lien avec la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées). Dans le cadre des discussions avec le DAHLIR, il s'agit à la fois de déceler les troubles éventuels, d'accompagner au mieux les enfants concernés (arrivée anticipée, accompagnement au repas), mais en faisant en sorte que les personnes handicapées participent aux mêmes activités que les non-handicapées. A travers ces activités qui dépassent le temps scolaire, le sport est ainsi perçu et envisagé comme un levier transversal de cohésion territoriale, d'épanouissement personnel et de lutte contre les inégalités sociales, territoriales ou de genre, en lien avec les acteurs locaux et les dynamiques partenariales.

Le sport scolaire et périscolaire est ainsi un levier central de la stratégie sportive de la CC, de par un cadre national fort et un ancrage local solide (mise à disposition d'équipements, soutien logistique, partenariats éducatifs). Sa complémentarité avec les actions périscolaires et jeunesse, notamment via le PEDT et des dispositifs ciblés dont Activ'Ados, permet de diversifier les pratiques, de favoriser l'inclusion et d'ancrer des habitudes sportives dès le plus jeune âge. La coordination entre établissements, associations, collectivités et familles est essentielle pour prolonger ces dynamiques au-delà des temps forts ponctuels (JOP, triathlon scolaire), afin d'assurer la pérennité et l'efficacité d'une politique sportive intégrée, cohérente et adaptée au territoire.

2- Le sport-santé : un levier multiforme à recentrer au cœur de l'action sociale locale

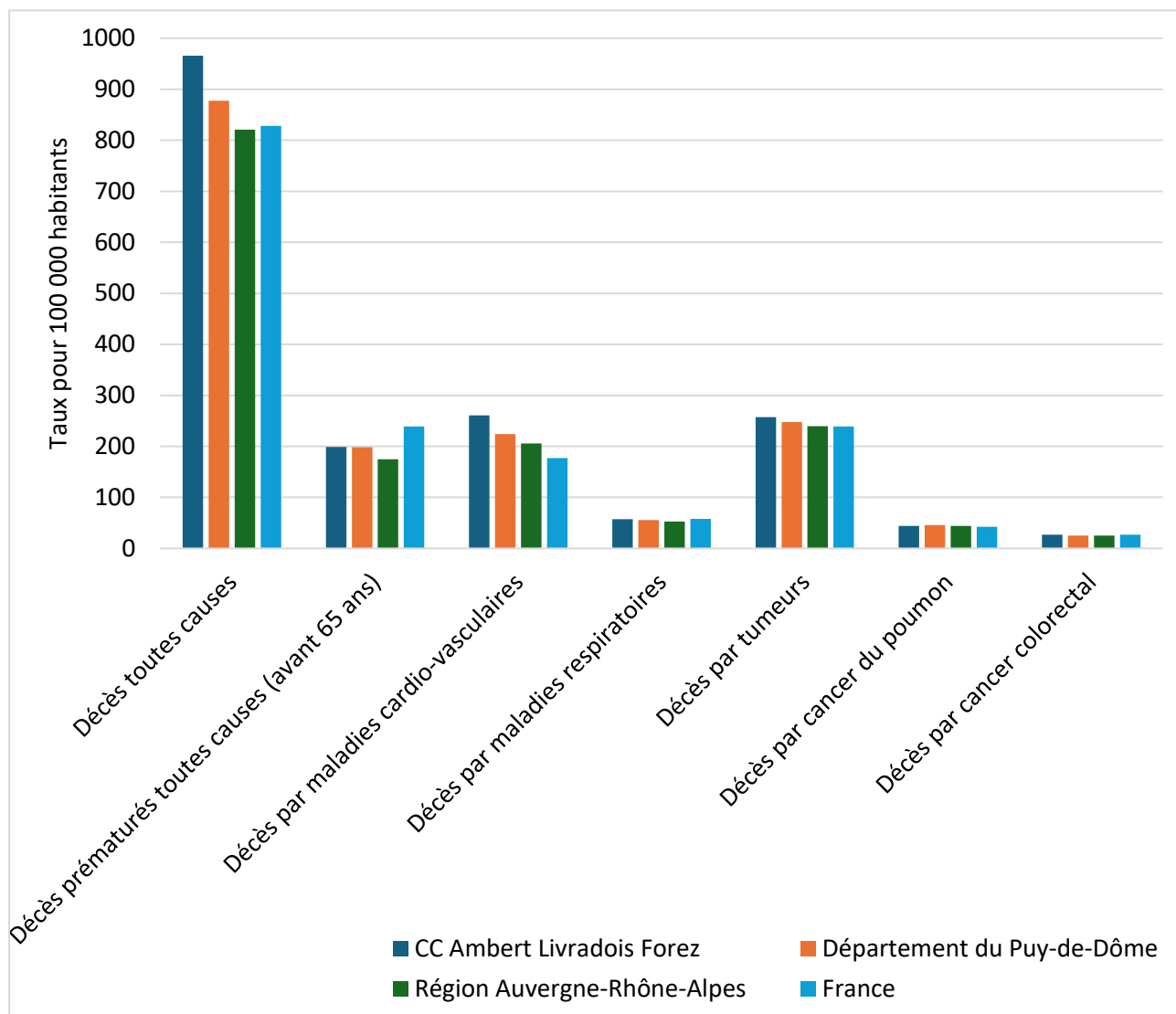
Concernant également l'ensemble de la population, le sport-santé constitue une ambition partagée de la CC Ambert Livradois Forez découlant d'un constat commun de la nécessaire mobilisation et coordination des élus, des acteurs du sport, de la santé et du médico-social afin d'augmenter le niveau d'activité physique de la population, de prévenir les maladies éventuelles et d'accroître la qualité de vie de la population. Alors qu'en France un tiers des adultes de 18 à 79 ans est dit inactif et sédentaire (Plan Sport Santé Bien-Etre 2018-2022), le constat a d'autant plus de sens au regard de la structure socio-démographique d'Ambert Livradois Forez, son vieillissement structurant et l'éloignement des équipements structurants ; autant de facteurs qui accentuent les risques de sédentarité et qui interrogent dans un contexte post-Covid-19.

En ce sens, le sport-santé recouvre des enjeux sanitaires et sociaux communs. Selon le Ministère des Sports, ce domaine recouvre la pratique d'activités physiques et sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant conformément à la définition de la santé par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) : physique, psychologique et sociale. Il « *contribue aussi chez les personnes vivant avec une maladie chronique non transmissible à améliorer l'état de santé et à prévenir l'aggravation et/ou la récurrence de ces maladies chroniques (prévention tertiaire).* »

Faisons tout d'abord un état des lieux de la santé de la population sur Ambert Livradois Forez. En 2023, la mortalité toutes causes confondues sur les 58 communes d'Ambert Livradois Forez est légèrement plus élevée que dans le Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes et la France, avec environ 966 décès pour 100 000 habitants. Les décès prématurés sont proches des moyennes départementale et régionale, autour de 199 pour 100 000 habitants. Les décès liés aux maladies cardiovasculaires apparaissent un peu plus élevés sur Ambert Livradois Forez (environ 300 pour 100 000 habitants) que dans les autres périmètres. Les décès par maladies respiratoires restent en revanche faibles et proches des références nationales, à l'instar des tumeurs et autres maladies chroniques. D'ailleurs, sur la CC Ambert Livradois Forez, la prévalence en ALD s'élève autour de 22 %

de la population totale, une ampleur qui souligne le vieillissement accéléré de la population et qui implique d'autant plus d'enjeux face à l'éloignement de certains établissements de santé. A cela, s'ajoutent d'autres maladies dont l'obésité et le diabète, qui pourrait représenter environ 5 à 6 % de la population d'Ambert Livradois Forez, en tenant compte des comparaisons voisines avec Loire Forez Agglomération et des moyennes régionales (figure 142).

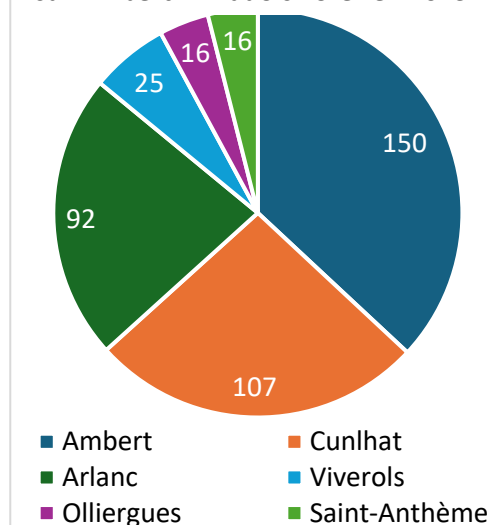
Figure 142. Taux de mortalité pour 100 000 habitants par causes sur la CC Ambert Livradois Forez en 2023



(source : CLS Thiers Amber Billom, 2023)

Le potentiel concerne notamment les personnes résidant dans des structures médicalisées ou dédiées à l'accueil des personnes âgées, telles que les EHPAD et les USLD. Sur les 58 communes du territoire, 12 accueillent de tels établissements, qui totalisent 439 lits publics ou privés. Si la maison de retraite Au Grand Cœur d'Olliergues, gérée par la communauté de communes, offre 16 places grand public, les autres structures sont localisées dans les communes relais, souvent à proximité d'infrastructures sportives. Ces populations, souvent négligées dans les politiques sportives, représentent pourtant un enjeu majeur, notamment en matière de stimulation physique adaptée, indispensable pour prévenir la dépendance. Il est donc crucial de développer des aménagements doux et inclusifs autour de ces établissements, de proposer une programmation adaptée dans les équipements intercommunaux, et d'assurer une coordination transversale avec les services sociaux. Dans un contexte de vieillissement démographique, cette approche s'inscrit pleinement dans une stratégie locale de sport-santé, renforçant la pertinence de l'action publique (figure 143).

Figure 143. Effectifs en EHPAD / USLD sur Ambert Livradois Forez en 2023



(source : CLS Thiers Ambert Billom, 2023)

De tels indicateurs soulignent l'importance de développer l'activité physique de manière précoce et continue, non seulement comme outil de bien-être, mais aussi comme levier majeur de santé publique à fort rapport coût-bénéfice. Aujourd'hui, un véritable consensus scientifique et médical défend les bienfaits de la pratique sportive sur la santé, tant pour prévenir l'apparition de maladies de tout type qu'en accompagnement de traitements longue durée. Selon le Ministère de la Santé, une activité physique quotidienne de 15 minutes augmente l'espérance de vie moyenne d'un individu de 3 ans, en diminuant le risque de mortalité de 14 %, au-delà de nombreux bénéfices indéniables en matière de bien-être mental. Cela peut passer par différents biais : renforcer et adapter la sensibilisation aux différents publics (en fonction des classes d'âge et des pathologies), de mieux distinguer activité physique et sport (surtout dans son volet compétition) pour persuader et inclure les publics les plus éloignés, améliorer la couverture territoriale en collaborant avec les professionnels de santé, et soutenir les clubs locaux.

Sur la CC Ambert Livradois Forez, les clubs et associations sportives constituent un maillon de la promotion du sport-santé. Plusieurs structures locales, malgré des moyens souvent limités et un fonctionnement bénévole, développent des actions adaptées à la santé et au bien-être : séances de gymnastique douce et d'équilibre portées par des associations de gymnastique volontaire (notamment La Galipote à Ambert), activités de randonnée ou de marche nordique encadrées par des clubs de plein air (Amberando), aquagym et natation douce proposées par les clubs nautiques, ou encore ateliers de yoga et de relaxation, etc. Ces initiatives ciblent en priorité les seniors, les personnes atteintes d'ALD ou en reprise d'activité physique, et favorisent le maintien de l'autonomie. Parfois, quelques associations se rendent auprès de structures médicalisées pour mener quelques actions de sensibilisation et proposer quelques activités sur place, mais de manière très ponctuelle. Le développement du sport-santé par et pour les clubs nécessite néanmoins de consolider la formation des encadrants, de mieux articuler les actions avec les professionnels de santé locaux (médecins, infirmiers CLIC) et d'améliorer la visibilité de l'offre auprès des publics éloignés de la pratique.

Puisque la santé touche toutes les populations et tous les âges, son entremêlement avec le sport prend tout son intérêt pour mener une stratégie inclusive. Au-delà du discours consensuel démontrant les bienfaits du sport pour la santé physique comme mental de chacun, le sport-santé offre de véritables passerelles et leviers que la CC Ambert Livradois Forez semble à même de saisir.

3- Des actions spécifiques par types de publics pour « aller de l'avant »

La politique sportive de la CC Ambert Livradois Forez s'inscrit dans une dynamique d'accessibilité pour tous, avec une attention croissante portée à l'inclusion des publics spécifiques. Toutefois, certains freins persistent, qu'il s'agisse de la sous-représentation féminine dans l'encadrement sportif, des limites de l'offre adaptée aux personnes en situation de handicap ou des besoins d'accompagnement social par le sport. L'analyse met en lumière les initiatives déjà présentes sur le territoire et les leviers à activer pour renforcer l'égalité et l'inclusion.

Le développement du sport féminin sur le territoire d'Ambert Livradois Forez constitue un indicateur fort de la vitalité associative locale et de l'évolution des mentalités vers plus d'égalité et d'inclusion. La diversité des pratiques féminines témoigne d'un engagement croissant : rugby avec l'équipe interclubs des Fusion'elles, roller derby à Arlanc (discipline qui se veut inclusive et féministe), football féminin d'Ambert où plusieurs générations se côtoient, ou encore twirling bâton à Marsac-en-Livradois. Ces exemples illustrent la capacité des clubs à s'adapter, à innover et à accueillir un public plus large, dans un contexte rural souvent marqué par des contraintes de moyens et de mobilité. L'implication de sportives de haut niveau, comme Angélique Colombet, multiple championne du monde de pétanque, ou des jeunes ambassadrices locales, à l'image des sœurs Bachelerie engagées dans le *4L Trophy*, vient renforcer la visibilité et la légitimité des pratiques féminines. Ces dynamiques contribuent à l'affirmation d'une véritable culture sportive partagée, fondée sur la mixité, la cohésion sociale et la valorisation des parcours féminins. Elles ouvrent des perspectives d'action pour les politiques locales : accompagnement des clubs dans la féminisation des pratiques, soutien à la communication autour des modèles positifs, développement d'infrastructures adaptées et intégration du sport féminin dans les événements fédérateurs du territoire. En ce sens, le sport féminin apparaît comme un levier stratégique à la fois d'émancipation, de cohésion et d'attractivité territoriale.

Si la féminisation de la pratique sportive se poursuit sur le territoire (*voir partie sur la demande sportive*), plusieurs obstacles restent prégnants à ce jour. Pourtant, de manière générale, la politique sportive de la CC Ambert Livradois Forez doit agir dans l'amélioration de l'accès pour toutes et tous à une offre sportive large et diversifiée, de qualité et de proximité. Même si des données sexuées permettraient de préciser l'analyse, les différentes rencontres avec les clubs et associations du territoire ont permis de sous-entendre la part limitée des femmes dans les fonctions d'encadrement et de formation (initiale et continue). De même, 34 % des clubs et associations sportives du territoire sont dirigées par des femmes sur le territoire, tels que les Amis de la Danse à Job, le Club Nautique Ambertois ou ASELF à Cunlhat. Pourtant, de plus en plus de dispositifs déployés par les associations reconnaissent l'engagement et la promotion de l'égalité hommes-femmes dans le sport. A ce titre, l'Union Cycliste Sport » depuis 2024, organise la semaine du 8 mars une randonnée cycliste en faveur du droit des femmes, accessible à tous et à tous. De même, lors des événements ponctuels qui fédèrent les clubs et associations du territoire, dont Ambert En Rose qui est la déclinaison locale d'Octobre Rose pour le dépistage du cancer du sein, les activités proposées (marches, randonnées, initiations aux sports collectifs) constituent un terreau de mobilisation mais aussi une fenêtre sur la pratique féminine (figures 144 et 145).



Figure 144. Organisation d'un tournoi de badminton pour l'édition 2022 d'Ambert en Rose (source : site de la mairie d'Ambert, 2024)

Figure 145. Affiche de la Randonnée cycliste du droit des femmes du 9 mars 2024 (source : site de la mairie d'Ambert, 2024)

Revenons désormais sur la question du handicap et du parasport. Comme à l'échelle nationale, il est difficile de mobiliser des chiffres précis pour quantifier le nombre de personnes atteintes d'un handicap physique ou mental sur le territoire : probablement entre 2 000 et 2 100 personnes selon les données départementales de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) du Puy-de-Dôme. A ce jour, les clubs et associations sportives sont inégalement aptes à proposer des solutions efficaces face aux personnes en situation de handicap. Si 17 des 36 associations rencontrées proposent des activités adaptées aux personnes atteintes de handicap physique (incluant également d'autres maux dont la surdité, action sur laquelle agit par exemple le Judo Club Ambertois) et 16 à celles atteintes de handicap mental. 9 de ces associations agissent sur les deux familles de handicap. Or, seulement l'une d'entre eux jouit d'un label reconnaissant leur action d'inclusivité. *A contrario*, un tiers des associations rencontrées estime ne pas pouvoir proposer des activités adaptées à ces personnes. Cela concerne essentiellement les sports de ballon, dont les efforts et les postures attendus sont difficilement adaptables aux personnes en situation de handicap. Surtout, la plupart des présidents de clubs et associations sportives rencontrés estiment que la faiblesse de l'effectif concerné et la nature des équipements en zone rurale ne permettent guère d'engager des stratégies de parasport. De même, l'absence d'encadrants formés aux spécificités du handicap limite fortement la qualité et la diversité des activités proposées, en particulier hors entraînements et à des horaires spécifiques. Pourtant, sur la CC Ambert Livradois Forez, plusieurs structures médico-sociales constituent des relais importants pour développer des pratiques sportives adaptées dont l'ESAT Val Dore qui accompagne déjà 63 travailleurs handicapés dans des activités de production, l'ADAPEI qui suit 50 adultes ou encore l'IME/SESSAD pour les plus jeunes. Dans l'autre sens, certaines structures comme le foyer d'hébergement ALCIH basé à Champétières, se coordonne avec les principaux clubs (football, rugby) pour permettre aux résidents de tester ces activités physiques et de s'intégrer pleinement en société. Même si des efforts liant sport et handicap physique comme mental sont déployés sur la CC Ambert Livradois Forez, les entretenir permettrait de développer une véritable synergie inclusive.

Le PARI (Programme Ardèche Récréative Inclusive) en Ardèche : un modèle d'inclusion par le sport en milieu rural

Le PARI représente une initiative majeure visant à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les activités physiques, sportives et récréatives en milieu rural. Porté par un consortium d'acteurs institutionnels, associatifs et universitaires, ce projet fédère l'ADAPEI 07, l'Université Grenoble Alpes, le CDOS 07, le CDSA 26-07, le comité Handisport 07, le CDSMR 26-07, le SDJES 07 et le Département de l'Ardèche. Cette collaboration s'inscrit dans une démarche résolument territorialisée, dont l'objectif fondamental est de co-construire, avec les acteurs de terrain, des solutions pérennes pour lever les barrières à la participation sportive, un enjeu particulièrement prégnant dans les zones rurales où l'offre peut être dispersée et les freins multiples.

Ce programme de recherche-action se décline en quatre phases. La première, dédiée à l'étude et à la réflexivité partagée, a consisté en un diagnostic approfondi des freins et leviers à l'inclusion sur le territoire ardéchois. Ce travail de capitalisation knowledge a notamment été réalisé grâce à une collaboration avec le monde universitaire, par le biais d'un état des lieux conduit par des étudiants de la licence professionnelle Gestionnaires du Cermosem, qui ont recensé et analysé les pratiques existantes en Auvergne-Rhône-Alpes. Sur la base de ce diagnostic, la seconde phase, de prototypage et d'expérimentation, a été engagée. Elle a conduit à la mise en œuvre de solutions concrètes en partenariat direct avec les clubs sportifs locaux. Cette approche de terrain a permis de tester la faisabilité de modèles inclusifs dans des contextes réels. La troisième phase a été consacrée à l'évaluation rigoureuse de ces expérimentations, afin d'en mesurer l'impact, d'identifier les bonnes pratiques et de pointer les difficultés rencontrées. Enfin, la quatrième phase, cruciale pour la pérennité du projet, vise la diffusion et la capitalisation des résultats. L'élaboration d'un guide méthodologique et la création d'un MOOC sont prévues pour accompagner et essaimer les bonnes pratiques auprès de toute structure souhaitant s'engager dans une démarche inclusive.

Les réalisations concrètes du programme sont déjà significatives. Pas moins de six expérimentations locales ont été menées avec des clubs ardéchois, couvrant une diversité d'activités telles que l'escalade, le triathlon, le cirque itinérant, le canoë-kayak (avec des cours d'initiation à partir des 12 ans et plus en lien avec le club des Trois-Vallées, mais aussi en lien avec le savoir-nager, pour une pratique de « sport bon pour le corps et l'esprit » (figure 146), le vélo et la randonnée adaptée. Ces initiatives démontrent la possibilité d'adapter l'offre sportive rurale pour intégrer des pratiquants en situation de handicap, transformant ainsi progressivement le paysage associatif local. L'état des lieux initial, fruit de la collaboration universitaire, fournit par ailleurs une base de données précieuse pour la compréhension des dynamiques territoriales.

Ainsi, le programme PARI ambitionne de dépasser le stade expérimental pour s'établir comme un modèle d'innovation sociétale. En produisant des connaissances actionnables, en favorisant les coopérations locales et en proposant des modalités adaptables à la diversité des territoires ruraux, il vise à rendre la pratique sportive réellement accessible et durable pour les personnes en situation de handicap ; autant d'objectifs louables pour Ambert Livradois Forez.

Figure 146. Plaquette de présentation des cours de kayak pour les jeunes de situation de handicap en inclusion du Club Canoe-Kayak des Trois Vallées (source : PARI, 2025)



CK3V

CLUB CANOE-KAYAK DES TROIS VALLÉES
Explorer, rencontrer, partager

12 ANS et PLUS

COURS DE KAYAK POUR LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP EN INCLUSION

Sport bon pour le corps et pour l'esprit.

C'EST UN CLUB MULTIGÉNÉRATIONNEL QUI PARTAGE LA PASSION POUR UN SPORT NATURE QUI APPORTE DE MULTIPLES BIENFAITS.

Programme 2025

SAVOIR NAGER 50M Test natation : vendredi 7 mars 19h15 Piscine de Privas

ÉCOLE DE PAGAIE Essai le samedi 8 mars
Puis les samedis : 22 mars, 5 avril, 31 mai, 21 et 28 juin
De 13h15 à 16h30

Collaboration avec le projet PARI
Comment favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'offre sportive et récréative de la ruralité.
<https://www.communautedardèche.fr>

Partenariat territorial Inclusion (PARI)

ck3v.legouzin@gmail.com | Tel : 0668389859 | 270 complexe sportif L.6. Mains 07250 Le Pouzin

De la même manière, agir au niveau des établissements sociaux par le sport doit permettre d'encourager un public en voie ou en besoin d'intégration sociale, vers une pratique régulière. La pratique régulière du sport peut contribuer à améliorer leurs relations sociales. En particulier, sur Ambert Livradois Forez, la CADA participe, grâce à l'association Détours depuis le 1^{er} septembre 2016 et aux financements de l'Union Européenne, à l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile (capacité maximale de 65 personnes) sur Ambert, Cunlhat et Saint-Amant-Roche-Savine. De même, intégré au centre hospitalier d'Ambert, le CSAPA, par des consultations médicales, psychologiques et sociales mais aussi des actions d'orientation, de réduction des risques et de soins appropriés, de prévenir et de lutter contre les addictions en tout genre. Dans les deux cas, les sorties sportives constituent un leitmotiv majeur qui doit permettre aux personnes bénéficiaires de les accompagner au mieux, en plus des tâches quotidiennes, pour découvrir de nouvelles activités et s'insérer progressivement en société.

A ce sujet, le CROMS Auvergne-Rhône-Alpes et le CDOMS du Puy-de-Dôme, structures type association loi 1901 implantées à Clermont-Ferrand, tentent de mettre en place des actions spécifiques à la fois pour tous mais également pour les publics dits isolés. D'une part, le CROMS Auvergne Rhône-Alpes agit surtout en faveur des seniors dits sédentaires et isolés. Sur la CC Ambert Livradois Forez, deux programmes ont été mis en place pour favoriser la pratique sportive auprès d'un public âgé : « Marchons dans nos campagnes » sous forme de balades intergénérationnelles organisées pendant les vacances scolaires mais aussi « Roulez senior » en 2021 avec la possibilité pendant une demi-journée d'expérimenter la pratique de VAE. D'autre part, le CDOMS 63 porte des actions avant tout en faveur des femmes isolées, dans des familles monoparentales ; notamment avec le programme « Osons bouger à » en concertation avec les CCAS de la CC et la distinction de certaines associations menant des actions en faveur de la féminisation sportive et où les femmes sont à l'honneur dans le fonctionnement organisationnel à travers le label « Femmes et sport » accordé pour trois ans³². Pourtant, toujours autour de la question des femmes, certains programmes autour de la prévention des violences sexistes et sexuelles mais aussi sur l'insertion à l'emploi des femmes se sont avérés des échecs importants. Cela n'empêche pourtant pas la mise en place d'autres initiatives parallèles, dont le programme « Je danse donc je suis » à destination des écoles du territoire pour favoriser les initiations à la danse contemporaine. A ce sujet, le CDOMS 63 souhaiterait encourager la mise en place d'OMS dans les communes du territoire, pour favoriser la pratique sportive, coordonner la gestion des alpes et des calendriers. De même, certaines expérimentations sur d'autres secteurs comme « REPROF » dans les quartiers prioritaires d'Issoire, dans l'aide de femmes victimes de violences sexistes et sexuelles, font actuellement l'objet d'une réflexion pour être transposée autour d'Ambert. Ces actions portées par le CROMS et le CDOMS 63 agissent ainsi comme autant d'initiatives et de valeurs en faveur du droit au sport pour tous (figure 147).



³² L'UCAA est notamment reconnu par ce label.

Figure 147. Charte du label « Femmes et sport » déployé par le CDOMS 63, des valeurs inspirantes

www.femmesetsport63.fr

Charte "Femmes et sport" du Puy-de-Dôme

1. ACCUEIL DES FEMMES DANS LES CLUBS.

- **Mise en place d'une offre de pratique individuelle ou familiale innovante.**
 - Permettre aux femmes de bénéficier de séances d'initiation gratuites,
 - encourager la licence féminine par un tarif réduit pour la première adhésion ou en instaurant un tarif dégressif pour plusieurs licences prises (membres d'une même famille),
 - développer des actions en dehors de la structure club pour aller à la rencontre des femmes (initiations/démonstrations dans des lieux publics, comités d'entreprises, comités de quartiers, établissements scolaires ou à l'occasion de manifestations culturelles ou autres ...),
 - organiser des journées portes-ouvertes,
 - mettre en place des animations complémentaires permettant l'accueil :
 - des plus jeunes enfants dans des locaux adaptés, avec un personnel qualifié leur proposant diverses activités,
 - et des plus grands sous forme sportive dans le même créneau horaire que leur mère.
- **Créneaux horaires pratiques pour les femmes.**
 - S'adapter à la demande (mères de famille, retraitées, handicapées ...),
 - favoriser la pratique pendant les heures creuses (ex : 12h/14h).
- **Modalités pédagogiques adaptées au public féminin.**
 - Veiller à une répartition équitable des installations sportives entre hommes et femmes,
 - fournir du matériel de qualité,
 - prévoir des vestiaires appropriés,
 - sensibiliser l'encadrement sportif à la spécificité féminine.

2. BÉNÉVOLAT FÉMININ.

- Insister sur les valeurs sociales, les notions de partage et de convivialité,
- valoriser toutes les actions bénévoles jusqu'aux tâches les plus obscures, même ponctuelles,
- favoriser la polyvalence dans la vie du club,
- être à l'écoute des idées et projets nouveaux, même si ceux-ci bousculent les habitudes.

3. ACCESSION DES FEMMES AUX FONCTIONS DIRIGEANTES ET À L'ENCADREMENT.

- Accepter de déléguer certaines responsabilités dans un esprit de complémentarité,
- aider à la connaissance du fonctionnement du club :
 - en ouvrant les réunions de bureaux aux volontaires à titre d'observation et de découverte,
 - en développant l'accompagnement par la mise en place d'un travail en binôme (parrainage),
- proposer des formations pour éviter une découverte brutale des fonctions dirigeantes,
- encourager les femmes à se former (encadrement, arbitrage ...).

4. COMMUNICATION - PROMOTION.

- Développer la communication par des messages adaptés aux motivations féminines,
- promouvoir la pratique féminine de loisir comme de compétition,
- valoriser les performances sportives féminines,
- mettre en avant le succès de projets réalisés dans le cadre du loisir,
- utiliser les témoignages de dirigeantes comme de pratiquantes.

Réseau "Femmes et sport" du Puy-de-Dôme :
Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'égalité
Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports
Conseil départemental
CDOS - CDOMS et tout le mouvement sportif


Femmes et sport
 (source : CDOMS 63, 2025)

Mise à jour le 09/06/2021

Si le territoire dispose déjà d'actions porteuses en matière de sport inclusif et égalitaire, mettant en lumière ces conditions, leur impact reste souvent limité par des contraintes humaines, matérielles et structurelles. La consolidation des partenariats, la montée en compétence des encadrants et la valorisation des dispositifs existants constituent des axes clés pour renforcer l'accessibilité et la diversité de l'offre. À terme, l'objectif est de faire du sport un véritable levier de cohésion sociale et territoriale au sein d'Ambert Livradois Forez.

4- Focus sur le DAHLIR, véritable bras droit en faveur du sport-santé sur la CC Ambert Livradois Forez

Créée en 2012 en Auvergne, l'association DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers) œuvre pour l'inclusion sociale à travers la pratique régulière d'activités de loisirs. Elle accompagne notamment des publics en situation de handicap, de précarité ou atteints de maladies chroniques dans leur intégration au sein de structures de droit commun, comme les clubs sportifs, les associations culturelles ou les centres sociaux au choix des bénéficiaires. Derrière ce concept de droit commun, les membres de l'association estiment que chacune personne, du fait de sa dignité, mérite d'avoir accès à toute forme d'activité propice au lien social, à l'activité physique ou à la culture qu'une autre, observant ainsi un rapprochement certain avec les principes de droits fondamentaux. Si l'action sociale constitue une phase majeure du DAHLIR, elle s'engage de plus en plus dans une démarche de développement local du territoire, en complétant l'offre sportive jugée insuffisante (exemple avec l'achat et l'installation d'agres dans les gymnases où ils sont en manque), mais aussi avec le rapprochement volontaire des collectivités locales auprès de l'association. Plus qu'une promotion et une communication forte, l'association fonctionne essentiellement par relais auprès des collectivités et autres structures (exemple du CIAS ou encore du DAPAP³³). Au cœur des problématiques de sport-santé qui reviennent à l'agenda public depuis les JOP, le fonctionnement semble le plus à même pour faire venir les personnes les plus susceptibles de bénéficier de cette aide, mais surtout pour co-construire un projet de territoire autour du sport et de l'inclusion.



Le parcours d'accompagnement est à la fois individualisé, gratuit et de proximité. Les membres de l'association DAHLIR fondent leur action en cohérence avec le projet global de la personne, sans pourtant créer d'offre spécifique parallèle. Plusieurs éléments de profil se dégagent au cœur de l'association DAHLIR : des personnes bénéficiaires de la CMU, une plus grande part de femmes car elles présentent à la fois les indices de vulnérabilité les plus forts mais sont aussi les bien plus sensibles en matière de sport-santé. Dans une logique proche, les pathologies identifiées ne font pas l'objet de groupes spécifiques, afin de proposer la démarche la plus inclusive liant santé et mental. Pour ce faire, l'association dispose de divers dispositifs : le dispositif Handicap qui est l'un des premiers portés par cette récente, le dispositif Santé bien plus récent qui vise surtout à accompagner des personnes atteintes de maladies chroniques. Le protocole d'action du DAHLIR s'inscrit en deux étapes : une phase de sensibilisation avec des séances hebdomadaires d'environ 1h30 avec des activités physiques adaptées encadrées par un référent de l'association qui leurs redonne confiance en leurs capacités, puis un accompagnement individualisé dans une association ou un club. L'ensemble de l'accompagnement s'inscrit sur un intervalle de deux ans, depuis un entretien motivationnel accompagné de tests de cognition jusqu'au départ de la personne. En matière de pratique sportive, il s'agit avant tout de « créer de l'individuel dans le collectif » (Gael LE BOUDOUIL, référent DAHLIR Billom Communauté), y compris dans des activités qui ne nécessitent pas de collaboration collective (aquagym, gymnastique au sol). De telles actions expliquent ainsi les chiffres très concluants à l'issue de deux ans d'intégration, puisque plus de 80 % reprennent une activité physique régulière.

³³ Ce dispositif est créé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, puis porté par le DAHLIR dans les territoires.

Une expérience réussie après un constat critique : la Maison de Sport-Santé de Billom Communauté

Si le DAHLIR mène des actions dans 5 départements (4 départements de l'ex-région Auvergne et les Hautes-Alpes), l'un des exemples souvent évoqués par les élus reste celui de la Maison Sport Santé de Billom. Dès 2020-2021, un diagnostic de l'ONAPS sur les 25 communes de Billom Communauté a permis de cibler les pratiques et besoins de la population en matière d'activité physique. Un constat jugé alarmant a été observé sur le territoire : avec un taux de sédentarité³⁴ des habitants 4 points supérieur à la moyenne nationale, dans cet espace entre influence urbaine forte mais où l'activité agricole est encore bien présente. Face à la sédentarité des habitants et les freins à la pratique sportive observés, pouvant susciter des maladies cardiovasculaires ou encore des cancers, les élus de Billom Communauté ont sollicité le DAHLIR pour agir le plus rapidement possible. 4 axes de travail déclinés sous 35 préconisations ont ainsi été arrêtés : « renforcer l'offre existante », « renforcer les actions de lutte contre la sédentarité », « mettre en place des parcours coordonnés avec prescription d'activités physiques », « déployer l'activité physique en milieu professionnel ».

La réaction des élus n'a pas tardé, sachant qu'un partenariat était déjà engagé avec le DAHLIR. Une antenne de la Maison Sport Santé de Clermont-Ferrand a été créée sur Billom Communauté à l'été 2022. Cet équipement a pour but d'accueillir et d'orienter les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique à des fins de santé ou de bien-être, peu importe son âge, et ce grâce à une équipe essentiellement formée par une Licence ou un Master STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives). La Maison Sport Santé de Billom, également inscrite dans la SNSS (Stratégie Nationale Sport Santé) et les ambitions du plan « Priorité prévention – rester en bonne santé tout au long de sa vie », constitue le centre synergique d'une stratégie actorielle bien plus large. Il a été toutefois difficile de cibler tous les publics, notamment les hommes jeunes et les gens du voyage. Avec la mise en relation croissantes des acteurs du milieu social, sanitaire, sportif et associatif (1 200 personnes en tout sur la collectivité), tous tentent de réduire les inégalités sociales, d'associer toutes les formes de suivi du bénéficiaire notamment sur le plan médical et de susciter des envies autour du sport (figure 148).



Figure 148. Activité de remise en forme au gymnase de Billom encadré par le DAHLIR
(source : site de Billom Communauté, 2022)

Ces expériences, leurs réussites et leur audience expliquent ainsi l'intérêt des agents de la CC Ambert Livradois Forez, de la Maison des Solidarités d'Ambert ou encore du CIAS pour établir des partenariats. L'initiative découle notamment de M. Daniel FORESTIER, président de la communauté de communes Ambert Livradois Forez, et de M. Thomas BARTHELEMY, chargé du service des sports au sein de cette même collectivité. Les enjeux sont d'autant plus forts que la population est en grande partie concernée par le RSA, n'est parfois pas enregistrée à France Travail, au-delà des problématiques de vieillissement. La présence d'une population fortement agricole est d'autant plus importante que cette catégorie est finalement assez sédentaire. Fort de l'expérience du projet de Pôle Santé Sport de Billom, les acteurs du territoire espèrent coconstruire avec l'association DAHLIR un projet d'intégration par le sport à tous les niveaux, avec une attention particulière pour la jeunesse du territoire, les personnes précaires et/ou en situation de handicap. Entre autres, un projet de Maison Sport Santé sur le modèle précédemment développé sur la commune d'Ambert ou aux alentours permettrait ainsi de trouver la solution la plus équilibrée à l'échelle du territoire, au regard de sa démographie et des besoins sociaux de la population (cf. portrait du territoire en introduction). Le projet avec le DAHLIR

³⁴ La sédentarité est qualifiée comme le fait d'être assis ou allongé sur une durée importante sans exercer la moindre tâche ou effort physique, sommeil exclus. Elle est jugée comme problématique au-delà de 6 à 7 heures par jour.

permettrait également de s'appuyer sur les deux maisons de santé présente sur les 58 communes du territoire, inscrites dans l'annuaire régional de la DRAJES. Si les acteurs de l'Enfance et de la Jeunesse ont notamment déployé un dispositif Handicap au niveau des ACM à ce jour, la Maison des Solidarités d'Ambert espère notamment faire des actions du DAHLIR et porter les projets comme un moteur de la confiance en soi, utile pour retrouver la voie de l'emploi et donc de la réinsertion. Les équipes du DAHLIR espèrent aussi que de telles structures permettraient de mobiliser des personnes formées par STAPS, généralement sur Clermont-Ferrand, pour qu'elles installent durablement sur le territoire. Enfin, la ruralité fondée sur une plus forte interconnaissance des habitants faciliterait le déploiement de pratiques efficaces.

Tous ces éléments concordent ainsi au déploiement des actions empathiques du DAHLIR à compter de septembre 2025, et permettraient ainsi de remettre le sport-santé comme stratégie politique pour les années à venir.

Conclusion

Sur la CC Ambert Livradois Forez, le sport a toute sa place en tant que levier de cohésion sociale, de réduction des inégalités en tout genre et d'inclusion de l'ensemble de la population. Les actions auprès des publics scolaires posent des bases solides pour l'ancrage de la pratique, mais leur continuité à l'adolescence et à l'âge adulte reste fragile. Sur le plan de la santé, les initiatives locales en faveur de l'activité physique adaptée, notamment pour les personnes atteintes d'affections de longue durée ou en EHPAD, révèlent un potentiel encore à consolider, en termes de coordination et d'offre diversifiée. L'accessibilité du sport pour les personnes en situation de handicap progresse, mais nécessite des investissements matériels et une sensibilisation accrue des acteurs. L'égalité entre femmes et hommes s'améliore, mais des efforts sont encore nécessaires pour équilibrer la répartition des pratiques et des responsabilités associatives. Enfin, les structures sociales jouent un rôle de relais, mais doivent composer avec des moyens parfois limités pour toucher les publics les plus éloignés.

Ainsi, le sport sur Ambert Livradois Forez s'affirme comme un outil d'inclusion et de santé publique, mais son potentiel social pourrait être renforcé par une politique plus coordonnée et des moyens accrus. Dans ce contexte, le sport ne se limite pas à la performance ou au loisir : il devient un outil de santé publique, d'inclusion et de dynamisation sociale, conditionnant l'attractivité et le bien-vivre sur l'ensemble du territoire (figure 149).

Figure 149. Synthèse AFOM des enjeux sociaux liés au sport sur la CC Ambert Livradois Forez

<u>Atouts</u> - Bonne reconnaissance du rôle social du sport - Initiatives adaptées à tous les publics (scolaires, seniors, handicapés, demandeurs d’asile) - Collaboration entre écoles, associations, clubs, collectivités et structures médico-sociales (ex. : DAHLIR, EHPAD). - Ancrage légal et éducatif des activités	<u>Faiblesses</u> - Clubs et associations fonctionnent majoritairement avec des bénévoles, manquent de ressources financières et d’encadrants formés (handicap, sport-santé). - Dépendance de certaines activités à des événements ponctuels - Sous-représentation des femmes dans l’encadrement sportif - Offre limitée pour les personnes en situation de handicap (équipements, horaires adaptés).
<u>Opportunités</u> - Capitaliser sur l’héritage des JOP Paris 2024 pour relancer des projets sportifs inclusifs - Collaboration accrue avec les professionnels de santé pour promouvoir le sport-santé. - Partenariats avec des structures sociales (pour intégrer des publics fragilisés).	<u>Menaces</u> - Risque de fragilisation des clubs face au vieillissement des membres actifs. - Difficulté à attirer les jeunes face aux écrans et aux loisirs numériques. - Précarité de certaines populations limite leur accès aux activités payantes.

Synthèse AFOM générale

En reprenant l'ensemble des éléments présentés tout au long de ce diagnostic sportif approfondi, rappeler les atouts, opportunités, faiblesses et menaces identifiés doit constituer une guide de réflexion et d'action pour tous. Ce sont autant de contraintes, de leviers et de freins pour le déploiement d'une politique sportive efficiente sur la CC Ambert Livradois Forez.

Entre atouts territorialisés et fragilités structurelles, les élus et les acteurs du « mouvement sportif » doivent ainsi conjuguer. D'un côté, la richesse paysagère et l'inscription en moyenne montagne, combinées à un dynamisme associatif reconnu et à des partenariats multiscalaires, offrent une base solide pour faire du sport un levier de cohésion et d'attractivité. De l'autre, la dispersion de la population, son vieillissement marqué et la précarité sociale constituent autant de freins à l'accessibilité et au renouvellement de la pratique sportive dans le territoire. Ces faiblesses sont renforcées par un tissu économique limité et un bénévolat en tension, menaçant la pérennité de la plupart des clubs. Pour autant, les opportunités sont réelles : dispositifs publics de revitalisation, héritage des JOP 2024, valorisation des activités de pleine nature et essor récent du sport-santé peuvent ouvrir de nouvelles perspectives de développement. De même, la tenue d'événements d'envergure ces dernières années maximise la visibilité du territoire d'Ambert Livradois Forez pour le plus grand nombre. En revanche, les menaces majeures comme le changement climatique et la fragilité financière des acteurs – rappellent néanmoins l'urgence d'une structuration intercommunale plus affirmée et d'une stratégie sportive intégrée, afin de transformer les potentialités en dynamiques concrètes au service de tous (figure 150).

Figure 150. Synthèse AFOM de l'ensemble des dimensions liés au sport sur la CC Ambert Livradois Forez

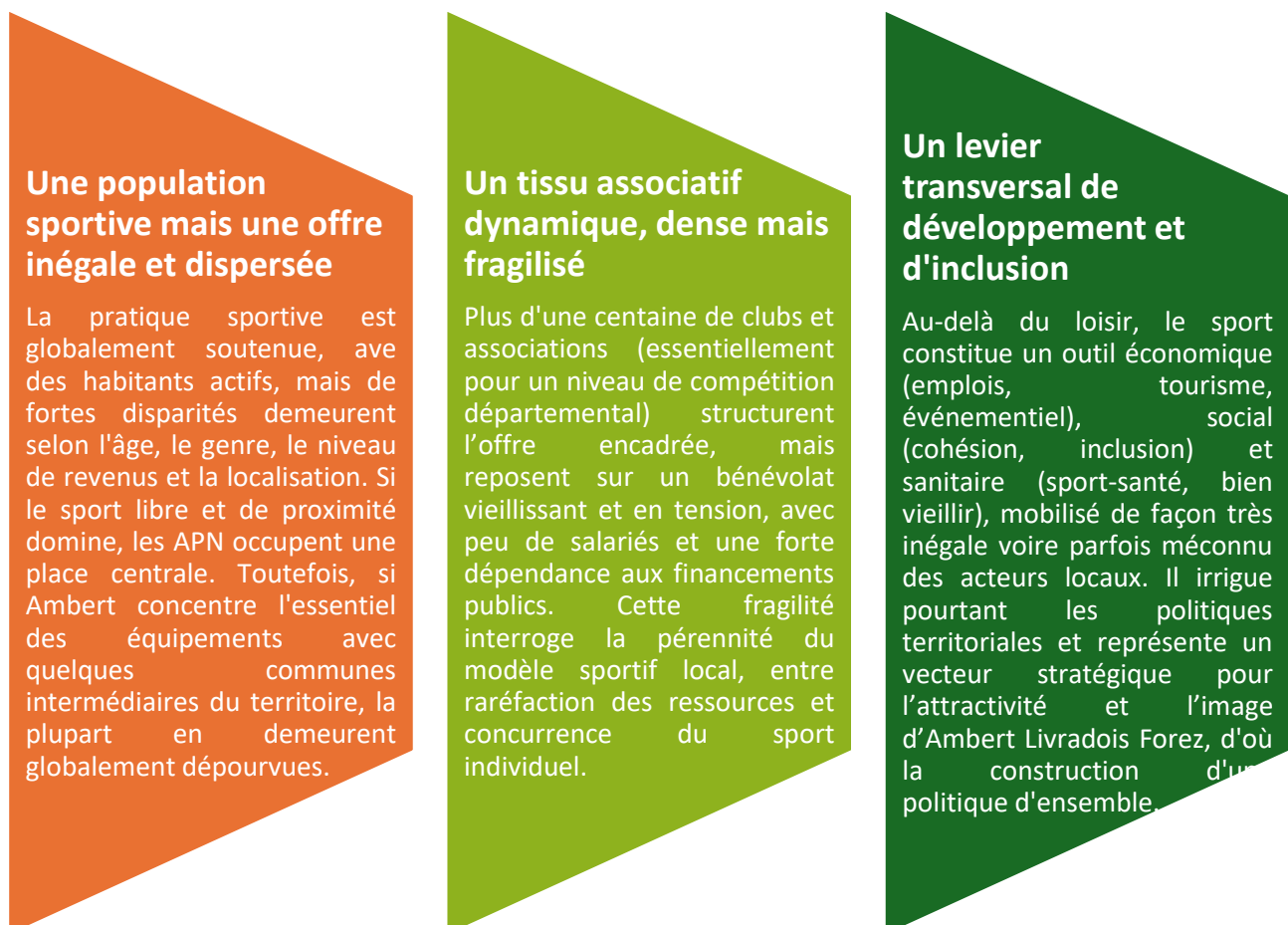
<u>Atouts</u> - Diversité paysagère et environnementale : territoire de moyenne montagne offrant un fort potentiel pour les activités de pleine nature (randonnée, vélo, ski nordique, trail, etc.). - Structuration intercommunale et interterritoriale : la CC Ambert Livradois Forez dispose d'une gouvernance en place, inscrite dans un projet de territoire 2018-2040, avec des compétences sportives optionnelles mais réelles. - Dynamisme associatif : forte présence de clubs, associations et bénévoles, piliers de la vie sportive et sociale. - Équipements existants diversifiés : malgré leur dispersion, ils couvrent de nombreuses disciplines (piscine intercommunale, stades, gymnases, parcours APN). - Partenariats multiscalaires : articulation avec Département, Région, État, PNR Livradois-Forez et tissu associatif. - Ancrage social fort du sport : outil reconnu pour la santé, la cohésion intergénérationnelle et l'inclusion des publics fragiles.	<u>Faiblesses</u> - Déclin démographique et vieillissement marqué : baisse continue de la population, proportion élevée de plus de 60 ans, solde naturel déficitaire. - Dispersion et isolement de la population : faible densité de population, accès difficile aux équipements et dépendance forte à la voiture. - Niveau de vie modeste et précarité sociale : revenus faibles, pauvreté élevée (surtout chez les jeunes), chômage supérieur à la moyenne, accès limité à certaines pratiques (coût des licences, matériel). - Offre sportive fragmentée : disparités d'accessibilité et d'entretien des équipements, inégalités territoriales entre communes. - Bénévolat en tension : difficulté à renouveler et fidéliser les bénévoles, risque pour les grands événements et la vie associative. - Manque de structuration intercommunale : absence encore d'une politique sportive pleinement affirmée et homogène à l'échelle d'Ambert Livradois Forez.
<u>Opportunités</u> - Valorisation des activités de pleine nature : développement du tourisme vert, structuration d'une stratégie autour du vélo, de la randonnée et du ski nordique. - Dispositifs publics de revitalisation : ZFRR, CRRTE, subventions départementales et régionales, programmes européens (LEADER, FEDER), à renforcer ou à expérimenter. - Contexte national et international favorable : héritage des JOP 2024, impulsion pour le sport-santé, le sport inclusif et la professionnalisation des acteurs. - Innovation sociale et intergénérationnelle : sport-santé, sport adapté, lien entre jeunes et seniors (« bien vieillir »). - Événements sportifs structurants : Tour de France féminin 2025, Cyclo les Copains, Festival d'Ambert, etc. comme leviers de visibilité et d'attractivité. - Transition écologique en place : développement de la mobilité douce (vélo, marche), des loisirs durables (offre quatre saisons bien construite).	<u>Menaces</u> - Changement climatique marqué : fragilité de l'offre hivernale (enneigement incertain), adaptation nécessaire des activités de montagne. - Dynamique démographique négative : poursuite du vieillissement et de la baisse de population, avec un risque de fermeture/dégradation d'équipements et de fragilisation des clubs. - Précarité croissante et fractures sociales : accentuation des inégalités d'accès au sport, en particulier pour les jeunes et les familles modestes. - Manque de renouvellement du bénévolat : affaiblissement du tissu associatif, difficultés de pérennisation des grands événements et des clubs structurants. - Concurrence des territoires voisins : attractivité des métropoles proches (Clermont-Ferrand en particulier) drainant habitants, pratiquants et financements. - Contraintes financières locales : budgets communaux limités, risque de sous-investissement dans les équipements sportifs.

Quels axes de travail viables pour co-construire la place du sport dans le territoire ?

1- Enjeux généraux et construction des axes de travail

Le diagnostic préalablement permet ainsi de faire ressortir plusieurs lignes directrices fortes, émergeant aussi bien des acteurs publics comme privés rencontrés mais aussi des habitants. Ces conclusions définissent ainsi des angles privilégiés d'intervention pour la CC, mais aussi des thématiques intermédiaires sur lesquelles agir (figure 151). Tous ces éléments conjuguent avec les atouts et potentialités majeurs de la CC Ambert Livradois Forez (centralité d'Ambert, tissu associatif dense) mais aussi par de fortes fragilités structurelles (vieillesse démographique, précarité socio-économique, isolement et éloignement en moyenne montagne). Si ces paramètres influencent d'ores-et-déjà l'offre, la pratique et la demande sportives sur le territoire, les axes de travail ci-après visent à pallier et à optimiser ces dernières.

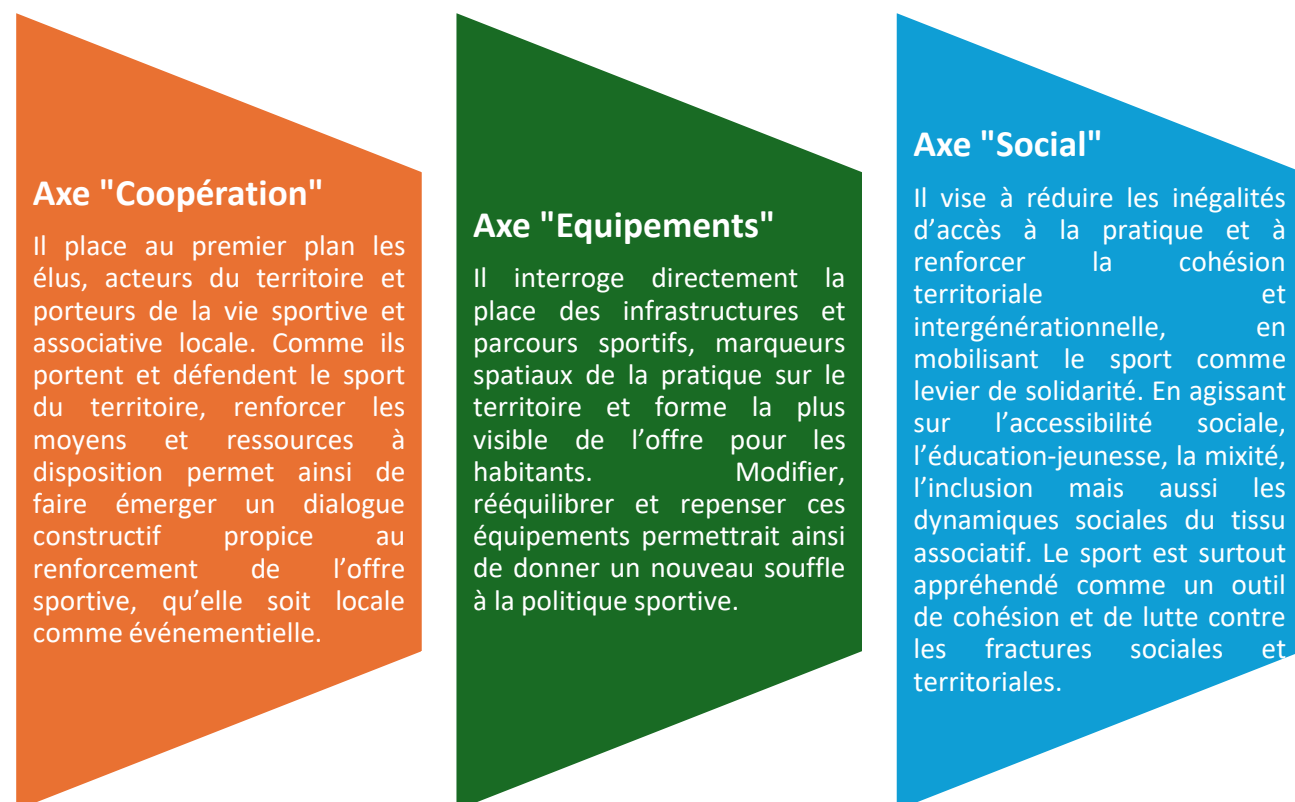
Figure 151. Rappel des constats-clés de la place du sport sur la CC Ambert Livradois Forez



L'objectif général des propositions et axes de travail est d'optimiser l'organisation et la valorisation de la pratique sportive sur Ambert Livradois Forez, en tenant compte de l'existant et des grands enjeux territoriaux. Si la création d'équipements supplémentaires ou le développement massif de nouvelles disciplines peuvent apparaître comme les solutions les plus visibles, elles ne sauraient constituer une finalité en soi. Il s'agit au contraire d'identifier les leviers les plus pertinents pour favoriser la pratique du plus grand nombre, réduire les inégalités d'accès, renforcer le lien social et inscrire le sport dans une logique de développement local et de transitions des territoires. Les réflexions portent donc à la fois sur les équipements, les associations, le sport-santé, les activités de pleine nature, ainsi que sur les mobilités et les conditions d'accès aux pratiques. Ces logiques différenciées ne doivent cependant pas empêcher l'expérimentation de nouvelles formes d'organisation, de coopération intercommunale ou de pratiques émergentes.

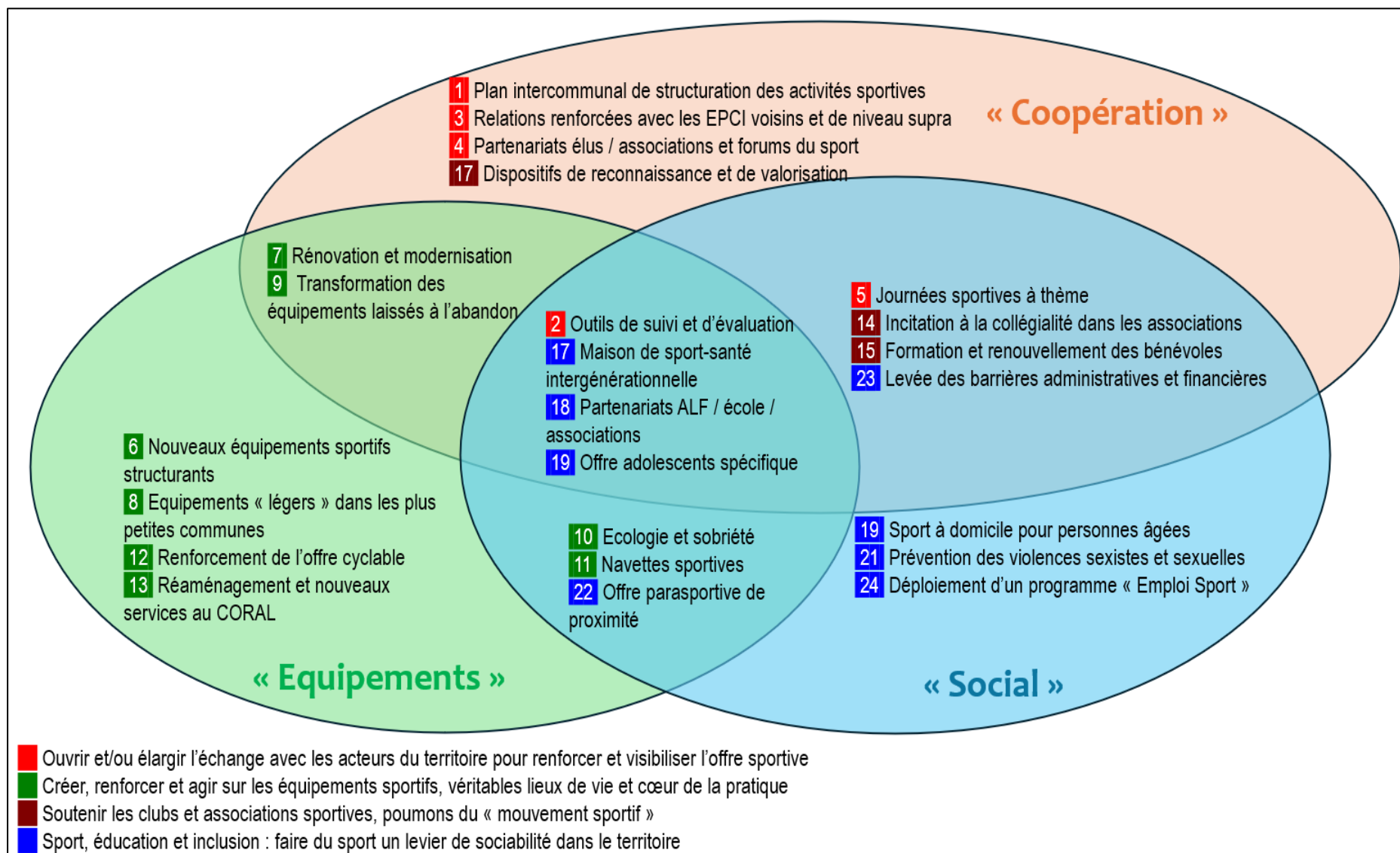
Ainsi, trois axes de travail thématiques sont proposés, bien plus dans une logique thématique que de durée. Tous proposent des leviers complémentaires pour structurer la politique sportive : « Coopération » pour mettre l'accent sur l'impulsion des élus et acteurs locaux, « Équipements » autour de la réorganisation et l'accessibilité des infrastructures, puis « Social » mobilisant le sport comme outil d'inclusion et de cohésion territoriale (figures 152 et 153).

Figure 152. Descriptif des trois axes de travail retenus à l'issu du diagnostic sportif de territoire



Chaque axe de réflexion est décliné en propositions, elles-mêmes mentionnées en fiches-actions, rappelant les besoins identifiés, les enjeux associés et les réponses proposées (figure 153). Au nombre de 24 en tout, y figurent les aménagements, projets et actions retenus. Les acteurs concernés, les ordres de grandeur budgétaires, les échéances de mise en œuvre et les conditions de suivi sont également précisés. Enfin, l'ensemble des fiches-actions a été hiérarchisé par temporalité et degré de priorité, de manière à inscrire ces axes de travail dans une suite logique

Figure 153. Axes de travail et thématiques des 24 fiches-actions proposées pour la future politique sportive



(réalisation : Ambert Livradois Forez, 2025)

A. Ouvrir et/ou élargir l'échange avec les acteurs du territoire pour renforcer et visibiliser l'offre sportive

- 1) Elaborer un plan intercommunal de développement et de structuration des activités physiques et sportives en fixant des objectifs à court, moyen et long terme.
- 2) Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation calibrée des objectifs posés, surtout pour le sport extérieur, et en faciliter la communication.
- 3) Renforcer les relations avec les EPCI voisins pour favoriser l'image d'un territoire tourné vers les activités de pleine nature, et valoriser la mise en place d'événements d'envergure.
- 4) Organiser des forums du sport et renforcer les relations pour entretenir un dialogue commun entre acteurs publics et associatifs
- 5) Mettre en place plusieurs journées à thème avec des acteurs de tout échelon pour valoriser la pratique sportive.

B. Créer, renforcer et agir sur les équipements sportifs, véritables lieux de vie et cœur de la pratique

- 6) Déployer des équipements sportifs absents sur le territoire dans les communes.
- 7) Accélérer la rénovation et la modernisation de certains équipements sportifs.
- 8) Créer des parcours de santé et installer des petits espaces d'activités en libre accès dans les communes les moins dotées.
- 9) Transformer les équipements collectifs non utilisés ou laisser à l'abandon pour en faire de nouveaux espaces de pratique sportive et ludique pour tous.
- 10) Repenser la gestion des infrastructures sportives afin d'y intégrer systématiquement des critères environnementaux, d'efficacité énergétique et de sobriété dans les usages.
- 11) Etablir un dispositif de navettes sportives pour faciliter l'accès de tous aux équipements.
- 12) Renforcer l'offre cyclable : entre mobilités alternatives douces et démocratisation de la pratique physique.
- 13) Renforcer l'attractivité du CORAL d'Ambert en améliorant l'offre d'accueil, de restauration et de convivialité.

C. Soutenir les clubs et associations sportives, poumons du « mouvement sportif »

- 14) Mener une politique d'incitation à la collégialité et à la co-présidence afin de renforcer la gouvernance démocratique, l'engagement citoyen et la pérennité des associations sportives locales.
- 15) Former les dirigeants et les bénévoles pour fidéliser les pratiquants et assurer le renouvellement générationnel des associations.
- 16) Mettre en place un dispositif de reconnaissance et valorisation des acteurs du sport, y compris lors des événements et festivités.

D. Sport, éducation et inclusion : faire du sport un levier de sociabilité dans le territoire

- 17) Déployer une maison de sport-santé intergénérationnelle mobile, avec des activités douces, adaptées et de remise en forme
- 18) Renforcer les partenariats entre établissements scolaires, clubs et associations pour assurer une continuité de l'offre sportive.
- 19) Favoriser des initiatives encourageant le sport à domicile et de proximité pour les personnes âgées.
- 20) Développer une offre sportive spécifiquement liée au public adolescent.
- 21) Accroître les moyens de prévention face aux violences sexistes et sexuelles dans le sport.
- 22) Développer l'offre de pratique parasportive de proximité.
- 23) Lever les barrières financières et administratives pour les publics identifiés comme prioritaires.
- 24) Développer un programme d'insertion « Emploi-Sport » en lien avec la Mission Locale, France Travail et les principaux clubs et associations.

2- Présentation des fiches-actions

1) *Elaborer un plan intercommunal de développement et de structuration des activités physiques et sportives en fixant des objectifs à court, moyen et long terme*

Contexte	France électorale prochaine des élections municipales de mars 2026. Territoire à dominante rurale de 58 communes, nécessitant une vision unificatrice. Besoin d'une feuille de route stratégique pour guider les investissements futurs, repenser et rationaliser l'offre sportive sur l'ensemble du territoire. Demandes croissantes d'activité de sport-santé, de loisir et de pratique libre, au-delà du sport traditionnel et compétitif.
Enjeux généraux	Se doter d'un outil de pilotage partagé pour une politique sportive intercommunale lisible et efficace, formalisant ce diagnostic sportif. Garantir un accès équitable à la pratique sportive pour tous les publics (jeunes, seniors, familles, personnes en situation de handicap) sur toutes les communes. Optimiser la gestion et l'investissement dans les infrastructures existantes et futures, mutualiser les ressources (matériel, personnel, transports). Fédérer le « mouvement sportif » (clubs, éducateurs, bénévoles) et renforcer les synergies avec les acteurs de l'éducation, de la santé et du social.
Objectifs attendus	Doter le territoire d'un schéma directeur sportif co-construit, opérationnel et partagé, pour le mandat à venir, avec des réalisations concrètes d'ici 2032. Hierarchiser les priorités d'action, définir un programme d'investissement pluriannuel. Formaliser une gouvernance sportive intercommunale pérenne.
Actions proposées	Créer un COPIL associant élus référents et techniciens intercommunaux. Mettre en place de groupes de travail thématiques : équipements, pratiques, animation et vie du territoire, etc. Rédiger un plan stratégique formalisant les axes, objections, actions, calendriers et porteurs du projet, avec validation en conseil communautaire.
Acteurs impliqués	Pilote : Service Sports et Pôle Culture, Sports, Vie associative de la CC Ambert Livradois Forez Partenaires institutionnels et associatifs : élus des communes, DDCS, CDOS, ANS, fédérations sportives, Education nationale, centres sociaux, consultations d'habitants Partenaires financiers : Conseil Départemental, Conseil Régional, CNDS.
Durée / scénario	Mise en place (4 mois) : organisation de COPIL, animation des groupes de travail pour dégager les axes stratégiques. Adoption (4-6 mois et suite) : présentation et vote en conseil communautaire, mise en œuvre pilotée par le service des sports, réunions de suivi. Priorité : majeure et immédiate, découlant de ce diagnostic.
Coûts / investissement	Autofinancement par le budget de la CC : environ 50 000 €. Subventions et aides extérieures possibles.
Indicateurs de suivi	Processus : nombre de COPIL et GT, nombre de participants, respect du calendrier. Résultats : plan voté en conseil, communes impliquées, nombre d'actions appliquées. Impact : taux d'utilisation des équipements, enquête de satisfaction de la population, nombre de licences.

2) Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation calibrée des objectifs posés, surtout pour le sport extérieur, et en faciliter la communication

Contexte	Développement des initiatives sportives mais manque d'outils précis. Dominante de parcours extérieurs et d'infrastructures sportives non surveillées. Déploiement en cours de systèmes de suivi sur le territoire pour les APN mais trop ponctuel (Destination Grand'R).
Enjeux généraux	Donner de la visibilité sur les actions déjà déployées et celles à mettre en place. Objectiver les décisions politiques et financières (priorités d'investissement, répartition des moyen) et ajuster la stratégie intercommunale en fonction. Communiquer auprès de la population et des acteurs sportifs sur les résultats obtenus.
Objectifs attendus	Construire un système d'évaluation intercommunale pour suivre la mise en œuvre des actions sportives et la fréquentation des équipements. Mettre en place des indicateurs qualitatifs et quantitatifs adaptés aux différentes pratiques, afin d'en tirer un bilan annuel du sport. Favoriser la transparence et la participation citoyenne dans le suivi de la politique sportive de la CC.
Actions proposées	Définir une grille d'indicateurs partagés (usage des équipements, fréquentation des événements, satisfaction des usagers, retombées économiques). Déployer des outils numériques de suivi (tableaux de bord, enquête, comptages automatiques des APN). Organiser un rapport annuel du sport présenté en conseil communautaire.
Acteurs impliqués	Pilote : Service Sports et Pôle Culture, Sports, Vie associative de la CC Ambert Livradois Forez Partenaires institutionnels : élus et service techniques des communes, PNR Livradois-Forez, observatoires régionaux du sport, associations locales (dont RELF). Partenaires financiers : aides possibles de la Région ou de l'Etat pour innovation numérique.
Durée / scénario	Conception (4 mois) : élaboration des indicateurs, choix des outils numériques, formation des agents. Expérimentation (1 an environ) : mise en place pilote sur les APN et événements-clés. Généralisation (fin 2027) : intégration dans toutes les politiques intercommunales, communication annuelle systématique. Priorité : moyenne.
Coûts / investissement	Estimation totale : 20 000 à 30 000 € (acquisition d'outils numériques, formation, communication). Possibilités de subvention : Région (numérique, sport), Etat (appels à projet), programmes européens (LEADER, FEDER).
Indicateurs de suivi	Processus : nombre d'indicateurs construits, outils déployés, formation des agents. Résultats : rapport d'activités annuel, taux de participation des acteurs aux enquêtes, diffusion publique des résultats. Impact : taux d'utilisation des équipements, enquête de satisfaction de la population, nombre de licences.

3) Renforcer les relations avec les acteurs publics et privés (du territoire et des territoires voisins) favoriser l'image d'un territoire tourné vers les activités de pleine nature, et valoriser la mise en place d'événements d'envergure

Contexte	Territoire de moyenne montagne propice aux APN (randonnée, trail, VTT, ski nordique) mais concurrencé par les Alpes, les Monts-Dore et la Chaîne des Puys. Initiatives grandissantes pour la mise en place coordonnée d'une stratégie de valorisation générale et par filière (Destination Grand'R, trail avec Loire Forez Agglo, RELF). Essor des événements de grande ampleur (dont Tour de France Femmes 2025). Insuffisance actuelle de l'offre d'hébergement adaptée hors camping.
Enjeux généraux	Développer l'image d'un territoire de référence et alternatif pour les APN sur AURA. Créer une dynamique interterritoriale autour d'événements sportifs fédérateurs. Favoriser les retombées économiques et touristiques sur le territoire (hébergement, restauration, équipements).
Objectifs attendus	Structurer et consolider un réseau inter-EPCI de coopération sportive et touristique. Développer des événements communs d'envergure (trails intercommunaux, compétitions régionales, événements sportifs internationaux). Mettre en place une cellule de veille et de coordination pour recenser, anticiper et harmoniser les projets liés aux sports de nature. Améliorer la visibilité et la communication commune (supports, label ou marque territoriale).
Actions proposées	Organiser des rencontres inter-EPCI régulières avec cellule de veille interterritoriale et calendrier commun pour coordonner les initiatives politiques et touristiques. Soutenir la co-construction de manifestations d'envergure (événements sportifs, journées sports-nature, festivals). Développer une stratégie de communication partagée définissant une image commune du territoire (supports numériques, cartographie, identité visuelle). Valoriser une image durable et qualitative du territoire autour du sport-nature, de l'authenticité et du bien-être.
Acteurs impliqués	Pilote : Service Sports et Pôle Economie de la CC Ambert Livradois Forez Partenaires institutionnels : autres EPCI du Livradois et du Forez, PNR Livradois-Forez, offices du tourisme, CDOS, Département, Région. Partenaires privés et associatifs : clubs et associations d'APN, acteurs du tourisme.
Durée / scénario	Lancement (6 mois) : rencontres inter-EPCI, mise en place d'une cellule de veille. Structuration (1 an) : calendrier commun et premiers projets collectifs prioritaires. Déploiement (par la suite) : réalisation et pérennisation des événements interterritoriaux, communication externe renforcée. Priorité : moyenne à importante.
Coûts / investissement	Estimation totale : 200 000 € (coordination, rencontres, premiers événements) Possibilités de subvention : Département, Région, CNDS, sponsors, mécénat local.
Indicateurs de suivi	Processus : nombre de rencontres inter-EPCI organisées, participation des acteurs, mise en place effective. Résultats : calendrier commun, nombre d'événements interterritoriaux créés. Impact : fréquentation des manifestations, retombées économiques, enquête de satisfaction, visibilité sur les médias et réseaux sociaux.

4) Organiser des forums du sport et renforcer les relations pour entretenir un dialogue commun entre acteurs publics et associatifs

Contexte	Manque d'espace de dialogue structuré pour échanger sur les priorités, difficultés et projets autour du sport. Faible mutualisation des expériences et pratiques entre associations sportives du territoire, ne permettant pas de mettre en place une gouvernance participative. Sentiment d'éloignement et de faible prise en compte des associations dans les communes les plus éloignées d'Ambert.
Enjeux généraux	Créer un espace régulier de concertation pour co-construire les politiques sportives, en valorisant les clubs et associations au cœur des échanges. Mutualiser et coopérer pour améliorer la lisibilité des actions sportives menées sur le territoire.
Objectifs attendus	Instaurer une culture de dialogue et de gouvernance partagée du sport intercommunal. Identifier collectivement les priorités, besoins et solutions à mettre en œuvre. Renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion entre les acteurs du « mouvement sportif ». Donner de la visibilité aux actions et projets intercommunaux.
Actions proposées	Organiser des forums du sport annuels, dans des communes différentes du territoire. Déployer des tables rondes itinérantes dans les communes périphériques. Mettre en place des thématiques de travail spécifiques : sport-santé, bénévolat, équipements, sport et inclusion. Renforcer les outils de communication décentralisés (newsletter ciblée, plateforme numérique collaborative). Intégrer les conclusions des forums dans la feuille de route sportive intercommunale.
Acteurs impliqués	Pilote : services Sports et Vie Associative de la CC Ambert Livradois Forez Partenaires institutionnels : élus communautaires, maires et adjoints des communes. Partenaires associatifs : clubs sportifs, associations locales, CDOS, CDMOS.
Durée / scénario	Préparation (3 mois) : choix du format, mobilisation des acteurs, communication. Déploiement (dès été 2026) : organisation de deux forums annuels, restitution publique. Priorité : majeure et immédiate.
Coûts / investissement	Estimation totale : 5 000 à 10 000 € par an (location de salles si nécessaire, communication, logistique, animation). Financements externes limités, mobilisation possible de partenaires locaux.
Indicateurs de suivi	Processus : nombre de forums organisés, nombre de participants, diversité des acteurs (re)présentés. Résultats : qualité et richesse des échanges, thématiques abordées, propositions formalisées et retenues. Impact : amélioration de la coopération inter-associative, satisfaction des acteurs, intégration effective des propositions dans les politiques sportives.

**5) Mettre en place plusieurs journées à thème
pour valoriser la pratique sportive auprès de la population**

Contexte	Expression d'un intérêt croissant de la population pour des formes variées de pratiques : sport-santé, sport-loisir, sport-nature, sport-inclusion. Rares vitrines des clubs, associations et collectivités hors manifestations sportives majeures. Quelques événements-clés : Octobre Rose, Téléthon, Virades de l'Espoir. Volonté politique nationale de renforcer le sport sous toutes ses formes : mois du sport envisagé, fête du sport le 14 septembre depuis 2024.
Enjeux généraux	Valoriser la diversité des pratiques sportives présentes sur le territoire. Créer des temps de rencontre conviviaux pour renforcer les liens entre associations, institutions et habitants. Sensibiliser différents publics aux bienfaits du sport : santé, cohésion, etc. Promouvoir une image dynamique et inclusive de l'intercommunalité.
Objectifs attendus	Organiser plusieurs journées thématiques annuelles autour du sport : santé, inclusion, sport-nature, sport et handicap, sport en famille. Favoriser la participation d'acteurs de tout niveau : clubs locaux, comités départementaux, instances du sport régionales et nationales. Augmenter la visibilité des clubs et associations locales. Encourager la pratique régulière du sport par les habitants.
Actions proposées	Organiser des journées en partenariat avec les clubs, les comités départementaux et le PNR Livradois-Forez. Mettre en place un calendrier annuel de journées thématiques. Assurer des animations gratuites ou accessibles sur des sports moins ancrés : démonstrations, initiations, ateliers, conférences.
Acteurs impliqués	Pilote : Services Sports, Vie Associative et Communication de la CC Ambert Livradois Forez. Partenaires institutionnels : communes, comités départementaux, Conseil Départemental, Région, Éducation nationale. Partenaires associatifs : clubs, associations locales, fédérations sportives, CDOS. Partenaires économiques : prestataires sportifs, sponsors locaux, acteurs du tourisme.
Durée / scénario	Préparation (6 mois) : concertation avec les acteurs, choix des thématiques, élaboration du calendrier. Déploiement (dès fin 2026) : organisation de 2 à 3 journées par an, sur Ambert et les autres communes intermédiaires du territoire. Espoir de l'institutionnalisation des journées comme rendez-vous locaux annuels. Priorité : moyenne.
Coûts / investissement	Estimation : 15 000 à 25 000 € par an (organisation, communication, logistique). Financements possibles : Département, Région, CNDS, sponsors, partenariats privés.
Indicateurs de suivi	Processus : journées organisées, diversité des acteurs impliqués, respect du calendrier. Résultats : nombre de participants, satisfaction des clubs et des habitants, visibilité médiatique. Impact : hausse de la pratique régulière, meilleure reconnaissance des associations locales, image positive d'un territoire sportif et inclusif.

6) Déployer des équipements sportifs absents sur le territoire dans les communes

Contexte	Solide réseau d'équipements sportifs sur l'ensemble du territoire, notamment autour d'Ambert, surtout dans les sports traditionnels. Carence en 2025 de certains équipements structurants sur le territoire (piste d'athlétisme bien qu'en projet, escalade en salle). Besoin pour certains pratiquants de quitter le territoire pour pratiquer ces activités. Freins potentiels au développement des clubs et à l'attractivité sportive de la CC. Demande forte des habitants en matière de diversification de l'offre sportive sur la CC.
Enjeux généraux	Offrir aux clubs locaux et aux sportifs les infrastructures nécessaires à leur développement et à la compétition de bon niveau. Retenir les jeunes sur le territoire et attirer de nouveaux habitants et pratiquants. Assurer une répartition équitable des infrastructures sur la CC et vis-à-vis des autres territoires.
Objectifs attendus	Comblent le déficit en équipements structurants identifiés comme prioritaires. Accueillir à terme des compétitions départementales ou régionales. Mutualiser les grands équipements entre les clubs, les scolaires et le grand public.
Actions proposées	Assurer le projet de piste d'athlétisme (piste 400 m + sauts/lancers) mutualisé pour écoles, clubs et compétitions à Ambert. Créer un centre d'entraînement de tir à l'arc, un mur d'escalade en salle (en plus de l'aménagement d'un site extérieur) et un espace exclusivement dédié aux sports de combat sur le territoire. Créer un pumptrack à Ambert et dans les communes intermédiaires (Arlanc et Cunlhat notamment) pour répondre aux nouvelles pratiques sportives. Concertation avec la commune d'accueil, les clubs utilisateurs et les usagers sur le projet architectural et les besoins. Lancer des appels d'offres pour la maîtrise d'œuvre et la réalisation des travaux.
Acteurs impliqués	Pilote : CC Ambert Livradois Forez, service des sports et communes d'implantation. Partenaires techniques et associatifs : clubs sportifs et associations concernés, bureaux d'études, architectes. Partenaires financiers : Etat (DETR), Région, Département, programme européen FEDER. Bénéficiaires : clubs, scolaires, grand public.
Durée / scénario	Etudes, montage financier, conciliation (environ 1 an). Travaux et mise en service (environ 2 ans). Priorité : importante.
Coût / financements	Investissement : 800 000 à 1,5 million d'€ pour piste d'athlétisme, 400 000 € pour salle d'escalade, 400 000 € pour salle de combat, 300 000 € pour tir à l'arc, 250 000 € pour pumptrack. Financement : subventions à hauteur de 60-80 %, reste à charge intercommunal.
Indicateurs de suivi	Résultats : nombre d'heures d'utilisation par type de public. Impact : nombre de licenciés dans les disciplines concernées après ouverture. Processus : respect du calendrier, taux de subventions obtenues.

7) Accélérer la rénovation et la modernisation des équipements existants

Contexte	Parc d'équipements vieillissant (70,7 % mis en place entre 1975 et 2004). Infrastructures souvent énergivores et parfois non aux normes actuelles (accessibilité, sécurité). Manque d'adaptation parfois aux pratiques et besoins actuels de la population. Matériel ancien et nature du sol parfois peu adaptée au confort de la pratique sportive.
Enjeux généraux	Mettre aux normes les installations pour des soucis de sécurité et conformité. Réduire les coûts de maintenance et d'entretien sur la durée. Améliorer le confort d'usage et l'image des équipements pour les résidents et les licenciés.
Objectifs attendus	Améliorer la qualité, la sécurité et la performance énergétique du parc sportif existant. Améliorer la note « accessibilité » de tous les équipements sportifs publics.
Actions proposées	Audit énergétique et technique complet du parc d'équipements de la CC. Elaboration d'un SDI (schéma directeur immobilier) pour planifier et prioriser les travaux. Travaux de rénovation par campagnes annuelles : toiture, éclairage LED, chauffage, vestiaires, accessibilité PMR. Modernisation des sols sportifs et du matériel associé.
Acteurs impliqués	Pilote : CC Ambert Livradois Forez, communes propriétaires Partenaires techniques : bureaux d'études techniques, entreprises de BTP, ADEME pour aides à la rénovation énergétique. Partenaires associatifs : clubs et associations sportives, associations d'habitants.
Durée / scénario	Audit et SDI (environ 1 an). Campagnes successives de travaux (de 1 à 4 ans). Priorité : importante
Coût / financements	Coût variable selon l'état initial et l'ampleur des travaux. Rénovation énergétique : 20 000 à 50 000 € par salle. Mise aux normes accessibilité : 50 000 à 125 000 € par équipement. Subventions possibles de l'ADEME et du CNDS.
Indicateurs de suivi	Résultats : pourcentage de réduction de la consommation énergétique. Impact : nombre d'équipements rénovés et réaménagés par an. Processus : évolution du budget de maintenance curative.

8) Créer des parcours de santé et installer des petits espaces d'activités en libre accès dans les communes les moins dotées

Contexte	Inégalité d'accès aux équipements sportifs dans les plus petites communes, souvent dépourvues d'aménagements « lourds ». Problématique renforcée d'éloignement aux services principaux et vieillissement assez marqué dans les plus petites communes. Patrimoine naturel préservé, propice aux activités de pleine nature (forêts, rivières, chemins ruraux). Renforcement du lien social parmi les principales demandes des résidents.
Enjeux généraux	Doter chaque commune, même petite et avec population dispersée, d'un équipement de proximité. Inciter à l'activité physique quotidienne hors du cadre du club, en créant des points de rencontre informels.
Objectifs attendus	Atteindre 5 % de trajets domicile-travail effectués à vélo sur la CC. Créer un réseau cyclable continu et sécurisé, maillant les principaux pôles d'activité. Promouvoir la pratique ludique et sportive du vélo.
Actions proposées	Identification des communes volontaires et des sites d'implantation (espace public, pleine nature). Choix des équipements avec les communes et les habitants : parcours santé, nouveaux chemins balisés, agrès, terrain de pétanque, etc. Achat et installation de matériel standardisé et durable à l'échelle de la CC.
Acteurs impliqués	Pilote : CC Ambert Livradois Forez (ingénierie et commande). Partenaires institutionnels et associatifs : communes (fourniture du terrain et entretien), associations locales et habitants (animation et décision). Partenaires financiers : Département (Fonds vert), CNDP.
Durée / scénario	Identification et choix des sites/équipements (environ 6 mois). Commandes groupées et installations par vagues (de quelques mois à 2 ans). Priorité : importante
Coût / financements	Investissement : 20 000 € pour parcours de santé de 10 agrès, quelques centaines d'euros pour chemin balisé et terrain de pétanque. Fonctionnement : reste à charge communal et/ou intercommunal faible.
Indicateurs de suivi	Résultats : nombre de communes équipées, fréquentation estimée par enquêtes de terrain, enquêtes de satisfaction. Processus : respect du calendrier, actions de communication menées.

9) Transformer les équipements collectifs non utilisés ou laisser à l'abandon pour en faire de nouveaux espaces de pratique sportive et ludique pour tous

Contexte	Présence de bâtiments ou terrains vacants (ancienne usine, entrepôts) dans un territoire victime de la fermeture des industries. Abandon de certains terrains d'entraînement dans des petites communes (Fournols, Saint-Germain-l'Herm), conséquence de la baisse démographique, du regroupement des clubs et de la baisse des dotations dans les communes.
Enjeux généraux	Recycler le bâti et le foncier existant plutôt qu'artificialiser de nouveaux sols. Requalifier des friches, y compris celles liées au sport. Créer des équipements attractifs ou repenser les usages, pour assurer la création de nouvelles activités (voir fiche n°6).
Objectifs attendus	Transformer des sites délaissés en lieux de vie sportifs et ludiques, appropriables par tous et valorisant les aménités locales. Expérimenter de nouvelles formes de pratique sportive. Implanter des équipements sportifs dans les cœurs et aux abords des villages.
Actions proposées	Recensement et sélection des sites potentiels (propriété communale, idéalement) pour réhabilitation et aménagement. Etude de faisabilité : vétusté, pollution des sols, comparaison coûts de réhabilitation vs construction neuve. Concertation large pour définir le projet en adéquation avec les besoins locaux. Appel à projets potentiels pour associer associations sportives et entrepreneurs.
Acteurs impliqués	Pilote : CC Ambert Livradois Forez (ingénierie), communes propriétaires. Partenaires liés aux chantiers : AMO et entreprises spécialistes de la réhabilitation, éventuellement entrepreneurs opérateurs privés ou associatifs dans la gestion. Partenaires associatifs : associations d'habitants. Partenaires financiers : Département, Région, Fonds Friche de l'ADEME.
Durée / scénario	Identification des sites, études, montage juridique et financier (environ 1 an). Travaux de réhabilitation et de réaménagement (de 1 à 2 ans). Priorité : moyenne
Coût / financements	Investissement : très variable selon l'état du bâti et le projet, 20 à 40 % d'économies par rapport à une construction neuve. Fonctionnement : reste à charge communal et/ou intercommunal faible.
Indicateurs de suivi	Résultats : nombre de sites identifiés, surface de friche requalifiée, taux de fréquentation du nouvel équipement. Impact : coût au m ² de réhabilitation vs construction neuve. Processus : respect du calendrier, gestion des imprévus.

10) Repenser la gestion des infrastructures sportives afin d'y intégrer systématiquement des critères environnementaux, d'efficacité énergétique et de sobriété dans les usages.

Contexte	Nombreux équipements vieillissants souvent énergivores, représentant un coût de fonctionnement et d'entretien important pour les collectivités. PCAET d'Ambert Livradois Forez intégrant transition écologique et sobriété énergétique. Evolution de la demande sociale vers une pratique éco-responsable : sport-nature, réemploi du matériel, réduction des déchets (action-clé et engagement fort de la CC).
Enjeux généraux	Réduire l'empreinte carbone et énergétique du parc d'équipements sportifs. Réduire des économies financières durables sur le fonctionnement au niveau communal et intercommunal. Valoriser le territoire vers une gestion sobre de ses équipements, au profit d'un sport durable et responsable.
Objectifs attendus	Déployer une stratégie intercommunale de gestion écoresponsable des équipements. Diminuer de 20 % la consommation énergétique des infrastructures sportives d'ici 2030. Introduire des critères environnementaux dans toutes les nouvelles constructions ou rénovations (HQE, matériaux biosourcés, photovoltaïque, récupération d'eau). Sensibiliser les usagers (clubs, scolaires, grand public) aux pratiques écoresponsables.
Actions proposées	Réaliser un audit énergétique et environnemental du parc d'équipements existants. Assurer les travaux prioritaires de rénovation énergétique (isolation, éclairage LED, chauffage performant, panneaux solaires). Installer des dispositifs de gestion économe de l'eau (douches, arrosage raisonné des terrains, récupération d'eau de pluie). Installer des dispositifs d'écoconception dans les appels d'offre. Sensibiliser des clubs et usagers sur une gestion raisonnée des équipements (écogestes, recyclage du matériel sportif).
Acteurs impliqués	Pilote : Service Sports de la CC Ambert Livradois Forez Partenaires institutionnels : communes, PNR Livradois-Forez, Département, Région, ADEME. Partenaires associatifs : clubs sportifs, associations de sensibilisation environnementale, associations d'habitations. Partenaires économiques : entreprises du BTP, équipementiers, AMO spécialisée.
Durée / scénario	Audit (6 mois) : audit énergétique complet et priorisation des interventions. Travaux (environ 2 ans) : rénovation des bâtiments selon ordre de priorité, sensibilisation des usagers. Sobriété (au-delà) : généralisation des pratiques sobres dans les nouveaux projets. Priorité : élevée, car concernant la viabilité financière et écologique à long terme.
Coût / financements	Coûts estimés : 50 000 € pour l'audit, 500 000 à 1 million d'€ pour rénovation d'un gymnase, 20 000 à 80 000 € pour éclairage LED. Fonctionnement : ADEME, Région AURA (plans climat), fonds européen FEDER, DETR
Indicateurs de suivi	Processus : équipements audités, installations mises en place. Résultats : baisse des factures d'eau et d'électricité, quantités économisées (L, kWh), taux d'équipements rénovés. Processus : réduction des émissions de CO₂, amélioration de la durabilité du patrimoine sportif, satisfaction des usagers sur le confort et la qualité environnementale.

11) Établir un dispositif de navettes sportives pour faciliter l'accès de tous aux équipements

Contexte	Territoire rural étendu avec des distances-temps élevés entre les bourgs et les principaux équipements sauf autour d'Ambert. Quelques transports publics (Cars Régions, ALFabus, TUS) mais surtout au niveau de la vallée de la Dore et trop ponctuels, n'offrant pas d'alternative à la voiture individuelle. Enjeux croissants autour de l'écomobilité et les alternatives à la voiture individuelle.
Enjeux généraux	Favoriser l'équité territoriale dans l'accès aux équipements sportifs. Réduire la dépendance à la voiture, surtout pour les jeunes et les personnes âgées. Soutenir la fréquentation des clubs et associations en élargissant leur bassin d'usagers. Contribuer aux objectifs de mobilité durable du territoire.
Objectifs attendus	Expérimenter des solutions souples et régulières vers les équipements sportifs-clés. Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive. Accroître la fréquentation des équipements et clubs sportifs.
Actions proposées	Mener une étude de besoins et de faisabilité (itinéraires, fréquences, publics) d'un dispositif de navettes, avec phases pilotes. Définir un calendrier de desserte adapté aux temps périscolaires et associatifs. Développer des partenariats entre établissements scolaires, structures publiques, clubs et associations pour mutualiser les trajets. Communiquer auprès de tous les publics pour assurer la visibilité du dispositif.
Acteurs impliqués	Pilote : services Mobilités et Sports de la CC Ambert Livradois Forez. Partenaires institutionnels : communes, Conseil Départemental (compétence transport scolaire), Région (mobilités). Partenaires associatifs : clubs et fédérations locales, centres sociaux, associations d'habitants. Partenaires économiques : transporteurs locaux, entreprises de mobilité partagée.
Durée / scénario	Etude et concertation (environ 1 an) : faisabilité, public potentiel. Expérimentation (environ 1 an) : test sur lignes entre Ambert et les autres communes. Extension progressive si dispositif jugé concluant. Priorité : importante, car transversale.
Coût / financements	Etude de faisabilité : 20 000 à 40 000 €. Navette expérimentale (location et chauffeur) : 80 000 à 120 000 € / an par ligne Minibus mutualisés (clubs, CC, associations) : 40 000 à 60 000 € / an par ligne. Aides possibles : Région, ADEME, CAF, sponsors privés.
Indicateurs de suivi	Processus : nombre de lignes créées, trajets réalisés, respect du calendrier, solutions les plus transversales possibles. Résultats : taux d'occupation des navettes, nombre de communes et clubs bénéficiaires, coût par usager transporté, rentabilisation. Impact : hausse du taux de pratique sportive, réduction des inégalités d'accès, baisse des trajets individuels en voiture.

12) Renforcer l'offre cyclable : entre mobilités alternatives douces et démocratisation de la pratique physique

Contexte	Environnement et contexte favorable à la pratique cyclable (routes, chemins, paysages de pleine nature) mais déficit d'infrastructures et de continuité des itinéraires. Croissance de la pratique sportive du vélo sur le territoire, entre pratiques quotidiennes et usages confirmés. Déploiement d'un Plan Vélo post-2020 avec actions structurantes : installation d'arceaux, VAE en location, communication ALFonce. Seulement 0,9% de trajets domicile-travail réalisés en vélo en 2021 (INSEE).
Enjeux généraux	Promouvoir la mobilité durable et décarbonée en facilitant les déplacements quotidiens en vélo. Encourager la pratique physique régulière grâce à un accès facilité au vélo pour tous. Créer, aménager et sécuriser les infrastructures pour favoriser une pratique inclusive. Valoriser l'image d'un territoire tourné vers les APN et la pratique cycliste.
Objectifs attendus	Développer un schéma directeur cyclable intercommunal assurant la continuité et la sécurisation des itinéraires. Encourager la pratique cycliste quotidienne : trajets professionnels, scolaires, utilitaires. Valoriser les pratiques de loisirs et sportives (cyclotourisme, VTT) en lien avec les acteurs touristiques. Sensibiliser les habitants aux bienfaits santé et environnementaux de la pratique. Atteindre 5% de la part modale des trajets domicile-travail à vélo d'ici 2030.
Actions proposées	Elaborer et mettre en œuvre un schéma directeur cyclable intercommunal. Développer des pistes sécurisées, voies partagées et liaisons inter-bourgs : réalisation prioritaire d'une voie verte aménagée Ambert / Arlanc alternative à la D906. Maintenir les aides à l'achat ou à la location de vélos (VAE, VTT, vélos enfants). Développer le tourisme cyclable en partenariat avec les offices du tourisme et le PNR Ambert Livradois-Forez.
Acteurs impliqués	Pilote : Services Sports et Mobilités de la CC Ambert Livradois Forez. Partenaires institutionnels : communes, Département, Région, PNR Livradois-Forez, ADEME (Plan A Vélo 3). Partenaires associatifs : clubs cyclistes, associations d'habitants. Partenaires économiques : offices de tourisme, loueurs de vélos, partenaires.
Durée / scénario	Etude et planification (6 mois à 1 an) : élaboration du schéma directeur, concertation. Mise en œuvre (2 à 4 ans) : réalisation progressive des aménagements et services. Valorisation (1 an) : organisation d'événements, communication, développement du tourisme cyclable. Priorité : importante car liée à un enjeu transversal.
Coût / financements	Investissement : 200 000 à 800 000 €/km pour voie verte, 10 000 à 35 000 €/km pour zone partagée, quelques centaines à quelques milliers d'€ pour aménagements ponctuels. Financements possibles : État (Plan Vélo, DSIL), Région AURA, Département, programmes européens (FEDER, LEADER), fonds privés (sponsors).
Indicateurs de suivi	Processus : kilomètres d'itinéraires cyclables aménagés, stationnements créés. Résultats : participants aux événements, fréquentation des itinéraires. Impact : hausse de la pratique cyclable (mobilité, sport), amélioration de la santé publique, fréquentation touristique.

13) Renforcer l'attractivité du CORAL d'Ambert en améliorant l'offre d'accueil, de restauration et de convivialité

Contexte	Créé il y a presque 20 ans, le CORAL d'Ambert constitue l'équipement sportif central du territoire accueillant compétitions, entraînements, scolaires et événements intercommunaux (mais pas au-delà). 47 hébergements mais absence d'offre de convivialité et de restauration proche. Au sud-est d'Ambert, près du collège Jules Romains, à proximité de gymnases, terrains et stades, faisant prochainement sur place de travaux d'aménagement.
Enjeux généraux	Favoriser la convivialité et la vie sociale autour du sport. Améliorer l'accueil et l'expérience des équipes extérieures, familles et spectateurs. Développer l'attractivité du CORAL comme pôle structurant à l'échelle intercommunale. Contribuer au rayonnement sportif et touristique du territoire.
Objectifs attendus	Créer un espace de restauration / convivialité fonctionnel et attractif. Améliorer la qualité de l'accueil lors des compétitions et événements. Prolonger le temps de présence des usagers et visiteurs. Générer des retombées économiques locales (emplois, consommation locale).
Actions proposées	Mener une étude de faisabilité architecture et économique du projet. Concevoir un espace hybride comprenant petite restauration, salle de convivialité modulable et point d'informations locales. Déployer un modèle de gestion : région intercommunale, concession, partenariat associatif, etc. Organiser des animations régulières : soirées clubs, accueil d'équipes en stage, <i>after-sport</i>, etc. Intégrer une démarche écologique et sobre : circuits courts, réduction des déchets, matériaux durables, etc.
Acteurs impliqués	Pilote : service Sports et pôle Economie de la CC Ambert Livradois Forez. Partenaires institutionnels : commune d'Ambert, Département, Région. Partenaires associatifs : clubs résidents du CORAL, associations locales de sportifs et d'habitants. Partenaires économiques : restaurateurs et producteurs locaux, Maison du Tourisme.
Durée / scénario	Etude (environ 8 mois) : faisabilité, concertation avec clubs/usagers, appel d'offre. Travaux (environ 1 an) : conception et aménagement de l'espace. Ouverture : mise en service, ouverture et lancement d'une première programmation d'animations. Priorité : moyenne, mais peut s'intégrer dans d'autres projets d'ordre économique.
Coût / financements	Étude préalable : 30 000 € environ. Aménagement de l'espace (bâtiment neuf ou extension, mobilier, cuisine) : 300 000 à 500 000 €. Fonctionnement annuel : 50 000 à 100 000 € (selon mode de gestion). Aides possibles : DETR, Région, programme européen FEDER, sponsors, associations.
Indicateurs de suivi	Processus : réalisation de l'étude, nombre de partenaires impliqués. Résultats : ouverture effective, repas et consommations servis, taux de fréquentation. Impact : satisfaction des clubs et usagers, hausse du temps de présence au CORAL, attractivité médiatique pour accueil d'événements et d'équipes extérieures.

14) Mener une politique d'incitation à la collégialité et à la co-présidence afin de renforcer la gouvernance démocratique, l'engagement citoyen et la pérennité des associations sportives locales

Contexte	La plupart des associations du territoire repose sur quelques bénévoles-clés, fragilisant leur pérennité. Surcharge de responsabilités administratives, financières et organisationnelles mise en avant par les présidents d'associations. Forces vives limitées dans les associations des plus petites communes. Recherche de collégialité, de coopération et de souplesse dans l'engagement par les nouvelles générations.
Enjeux généraux	Soutenir la pérennité du tissu associatif sportif sur le territoire. Prévenir l'isolement et la surcharge des responsables bénévoles. Favoriser une dynamique collective, démocratique et inclusive au sein des clubs.
Objectifs attendus	Moderniser le fonctionnement des clubs : statuts, répartition des rôles, gouvernance partagée. Former les bénévoles aux outils de gestion collective et coopérative. Renforcer l'implication des jeunes et des femmes dans la gouvernance associative.
Actions proposées	Organiser des rencontres et ateliers de sensibilisation sur les nouveaux modes de gouvernance associative. Proposer un accompagnement juridique et associatif (modification des statuts, exemples de co-présidence), d'abord avec quelques associations expérimentales. Développer des formations spécifiques pour bénévoles : gestion partagée, communication interne, outils numériques collaboratifs.
Acteurs impliqués	Pilote : service Sports et Vie Associative de la CC Ambert Livradois Forez. Partenaires institutionnels : CDOS, DDCS, Conseil Départemental, Région. Partenaires associatifs : clubs, fédérations et associations sportives. Partenaires techniques : juristes associatifs, réseaux d'accompagnement France Bénévolat.
Durée / scénario	Sensibilisation et appel à volontaires (environ 8 mois à 1 an) Expérimentation des dispositifs dans 3 à 5 associations pilotes (environ 1 an). Généralisation des pratiques et intégration dans les stratégies intercommunales de soutien aux associations. Priorité : moyenne, mais primordiale pour la durabilité du « mouvement sportif ».
Coût / financements	Organisation d'ateliers et accompagnements : 10 000 à 20 000 € par an. Formations et appui juridique : 5 000 à 15 000 € par an. Communication et valorisation des initiatives : 5 000 € par an. Financements possibles : FDVA, CAF, Département, Région.
Indicateurs de suivi	Processus : nombre d'ateliers organisés, nombre et implication des associations. Résultats : nombre d'associations ayant adopté de tels dispositifs, nombre de bénévoles formés. Impact : baisse du <i>turn-over</i> des responsables associatifs, répartition plus équilibrée des responsabilités, attractivité renforcée de l'engagement bénévole.

15) Former les dirigeants et les bénévoles pour fidéliser les pratiquants et assurer le renouvellement générationnel des associations

Contexte	Dépendance des associations à leurs bénévoles : 77,9 % de celles rencontrées fonctionnant sans salarié, ¼ avec au moins 25 bénévoles. Manque d'outils adaptés pour animer, fidéliser et attirer de nouveaux pratiquants. Transition générationnelle difficile : investissement et assiduité moindre des jeunes, la plupart des dirigeants ont plus de 65 ans. Contexte général de professionnalisation des pratiques associatives avec évolution des attentes des licenciés : souplesse, social, convivialité, etc.
Enjeux généraux	Renforcer la pérennité et la vitalité du tissu associatif sportif sur la CC. Améliorer l'accueil, la communication et la gestion des pratiquants. Favoriser la transmission des savoir-faire et l'engagement des jeunes.
Objectifs attendus	Former chaque année un panel de dirigeants et de bénévoles sur des thématiques-clés : gestion, communication, animation, etc. Créer un vivier de jeunes bénévoles et futurs dirigeants grâce à des parcours de formation dédiés. Améliorer la qualité de l'accueil et de l'encadrement, afin d'accroître la fidélisation des pratiquants. Développer une culture de la transmission intergénérationnelle.
Actions proposées	Recenser les besoins en formation auprès des clubs et des associations. Mettre en place un plan de formation intercommunal : gestion associative, communication digitale, événementiel et accueil des publics, management d'équipe bénévole, etc. Proposer un parcours « jeunes dirigeants » pour inciter les 18-30 ans à s'impliquer dans la gouvernance associative : aides au permis de conduire, formation BAFA-BAFD. Valoriser les bénévoles formés via un label local ou une reconnaissance officielle.
Acteurs impliqués	Pilote : services Sports et Vie Associative de la CC Ambert Livradois Forez. Partenaires institutionnels : CDOS 63, DDCS, Conseil Départemental, AURA, France Bénévolat (et formateurs spécialisés) Partenaires associatifs : clubs, comités départementaux, ligues sportives.
Durée / scénario	Diagnostic des besoins et mise en place du premier cycle de formation (1 an). Elargissement du dispositif avec intégration d'un parcours jeunes bénévoles (1 an et demi à 2 ans). Pérennisation avec calendrier annuel de formations thématiques. Priorité : élevée, car centrale pour la pérennité associative.
Coût / financements	Organisation et animation des formations : 10 000 à 25 000 € par an. Communication et supports pédagogiques : quelques centaines à quelques milliers d'euros par an. Accompagnement et suivi individualisé : environ 5 000 € par an. Financements possibles : FDVA, ANS, Région, CAF, sponsors, mécénat local.
Indicateurs de suivi	Processus : nombre de formations organisées, nombre de bénévoles formés. Résultats : taux de satisfaction des bénévoles, nombre et qualité de l'implication des jeunes dans la gouvernance associative. Impact : amélioration du taux de fidélisation des licenciés, hausse du nombre de bénévoles actifs, fluidité dans le renouvellement des équipes dirigeantes.

16) Mettre en place un dispositif de reconnaissance et valorisation des acteurs du sport, y compris lors des événements et festivités

Contexte	Nombreux événements et festivités (compétitions exceptionnelles comme le Tour de France Femmes, manifestations intercommunales, sensibilisation avec Octobre Rose), constituant des occasions privilégiées de valorisation publique. Engagement social, dans les réunions et lors des événements parmi les principaux moteurs d'engagement des bénévoles.
Enjeux généraux	Valoriser les bénévoles, entraîneurs et dirigeants comme acteurs centraux de la vie sportive locale. Renforcer la motivation et la fidélisation des acteurs associatifs. Créer une culture de l'investissement et du mérite au sein de la CC et des communes. Utiliser les événements sportifs et festifs comme vitrine du dynamisme territorial.
Objectifs attendus	Formaliser et nommer un dispositif de reconnaissance annuel : récompenses, diplômes, mise à l'honneur publique, etc. Intégrer systématiquement une séquence de valorisation lors des événements majeurs : forums du sport (voir fiche n°6), fêtes locales, compétitions régionales, etc. Favoriser la transmission de valeurs citoyennes et de solidarité.
Actions proposées	Élaborer une charte intercommunale de reconnaissance : valeurs, critères, modalités. Organiser une cérémonie annuelle des bénévoles et clubs dans le cadre d'un événement sportif ou festif existant. Créer des prix thématiques avec gestes symboliques : meilleur jeune bénévole, innovation associative, inclusion.
Acteurs impliqués	Pilote : service Sports et Vie associative de la CC Ambert Livradois Forez. Partenaires institutionnels : communes, Conseil Départemental, Région. Partenaires associatifs : clubs, CDOS 63. Partenaires médiatiques : presse locale, radios, médias en ligne.
Durée / scénario	Mise en place (6 mois à 1 an) : définition du dispositif, création de la charte, calendrier de reconnaissance. Valorisation (1 an avant pérennisation) : intégration des séquences dans les événements sportifs et grands rendez-vous territoriaux. Priorité : moyenne, mais fortement structurante pour la motivation associative.
Coût / financements	Organisation annuelle (logistique, communication, prix) : quelques milliers d'€ Outils de communication et portraits médiatiques : quelques milliers d'€ Financements possibles : Conseil Départemental, Région, mécénat local, sponsors.
Indicateurs de suivi	Processus : événements intégrant une séquence de valorisation, nombre de bénévoles et dirigeants distingués. Résultats : taux de satisfaction des associations, couverture médiatique. Impact : fidélisation accrue des bénévoles, hausse du nombre d'engagés, renforcement du sentiment d'appartenance sportif et territorial.

17) Déployer une maison de sport-santé intergénérationnelle mobile, avec des activités douces, adaptées et de remise en forme

Contexte	Démographie vieillissante sur la CC Ambert Livradois Forez (39,1 % de 60 ans et plus). Désertification médicale et besoin de solutions de prévention santé de proximité. Isolement social accru, avec indicateurs de précarité assez importants. Sédentarité identifiée par l'Etat comme un enjeu de santé publique majeur. Offre de sport-santé très limitée et en cours de coordination sur la CC.
Enjeux généraux	Lutter contre les maladies chroniques à tout âge et la perte d'autonomie. Rompre contre l'isolement, renforcer les liens entre les générations. Maintenir une offre de service publique de qualité à partir des équipements existants.
Objectifs attendus	Offrir un lieu de pratique d'activités physiques adaptées et de sensibilisation à la santé, accessible à tous. Proposer un parcours personnalisé pour les personnes atteintes d'ALD. Signer des conventions de partenariat avec les médecins généralistes du territoire.
Actions proposées	Utiliser les équipements existants sur le territoire pour déployer des permanences de sport-santé. Activités proposées : gym douce, tai-chi, atelier équilibre, renforcement musculaire, pilates, marche nordique, ateliers nutrition et sommeil, tests de conditions physiques, cours parents-enfants. Définir un parcours de l'utilisateur adapté : accueil et bilan initial, proposition de séances d'essai, suivi et réévaluations régulières.
Acteurs impliqués	Pilote : DAHLIR, association créée <i>ad hoc</i> ou CC Ambert Livradois Forez. Partenaires techniques et financiers : collectivités locales, ARS, CPAM, mutuelles. Partenaires opérationnels : Centre Hospitalier d'Ambert, CCAS, EHPAD, CDOS 63, clubs et associations sportives locales. Bénéficiaires : résidents (séniors, adultes, jeunes, personnes en ALD).
Durée / scénario	Montage (6-8 mois) : construction du comité de pilotage, recherche de financements, définition juridique de la structure. Installation (6 mois) : aménagements intérieurs et extérieurs, programmation, recrutement, communication. Priorité : majeure et immédiate
Coût / financements	Charges : environ 100 000 € par an Recettes : 40% pour subventions, 40% pour cotisations et recettes propres
Indicateurs de suivi	Résultats : nombre d'adhérents et répartition par classe d'âge, taux de fréquentation des activités, taux de renouvellement des adhésions, nombre de médecins. Impact : enquêtes de satisfaction, questionnaires d'ordre sanitaire, taux d'autofinancement. Processus : calendrier de mise en œuvre, partenariats formalisés, qualité de l'offre.

18) Renforcer les partenariats entre établissements scolaires, clubs et associations pour assurer une continuité de l'offre sportive

Contexte	Construction d'une offre extra-scolaire sur le territoire : USEP, UNSS. Dispersion des équipements sportifs et regroupement des services publics sur la CC, entraînant déplacements et inégalités intra-territoriales. Demande croissante d'activités variées et adaptées pour les enfants et adolescents, tant sur le temps scolaire que périscolaire et pendant les vacances. Public de 0-14 ans particulièrement sportif, mais moindre fréquence à l'adolescence.
Enjeux généraux	Favoriser la continuité pédagogique et sportive entre les cours d'EPS et la pratique (encadrée) en extérieur. Développer l'accès à la pratique sportive sur tout le territoire, y compris dans les petites communes. Mutualiser les ressources et savoir-faire entre établissements scolaires, associations et collectivités.
Objectifs attendus	Élargir l'offre de sport scolaire et périscolaire en collaboration avec les associations. Assurer la mise en place d'initiations, cycles prolongés et activités régulières hors temps scolaire (mercredi après-midi, week-end et vacances). Augmenter le nombre d'élèves pratiquant une activité régulière encadrée par des professionnels.
Actions proposées	Établir un calendrier annuel de cycles d'initiation sportive et d'interventions ponctuelles, équilibré entre les communes du territoire. Organiser des temps forts sportifs pendant les vacances et les week-ends en partenariat avec les associations, dans les établissements scolaires et en dehors. Développer un réseau d'échanges entre enseignants, animateurs et éducateurs associatifs pour mutualiser méthodes et matériels. Aider au déploiement de designs actifs dans les cours de récréation des établissements.
Acteurs impliqués	Pilote : services Sports et Vie associative, pôle Enfance-Jeunesse de la CC Ambert Livradois Forez. Partenaires institutionnels et associatifs : Éducation nationale, établissements scolaires, clubs et associations, centres sociaux Partenaires techniques et financiers : Conseil Départemental, CNDS, CAF.
Durée / scénario	Phase pilote (6 mois) : identification des établissements et structures sportives, élaboration de partenariats, calendrier limité. Déploiement progressif (2 ans) : évaluation annuelle, ajustements. Priorité : élevée
Coûts / financements	Intervenants sportifs et coordination : 10 000 à 15 000 € par an Matériel et transports : 2 000 à 5 000 € par an Financements possibles : ANS, Région, FDVA, mécénat local
Indicateurs de suivi	Processus : nombre d'écoles et associations partenaires, nombre de cycles organisés. Résultats : nombre d'élèves participants, taux de satisfaction enseignants/associations. Impact : augmentation de la pratique régulière sur le territoire.

19) Développer une offre sportive spécifiquement liée au public adolescent

Contexte	Spécificité du public adolescent en pratique sportive : flexibilité, autonomie, découverte, goûts et centres d'intérêts changeants, socialisation. Baisse de la pratique sportive à partir de la fin de collège : rythme de vie changeant. Construction d'une offre sportive périscolaire intercommunale adaptée aux 12-18 ans : exemple d'Activ'Ados. Départ ensuite de nombreux adolescents hors du territoire pour les études et la vie professionnelle.
Enjeux généraux	Proposer une offre adaptée au rythme et aux attentes des adolescents. Favoriser l'inclusion sociale et la mixité à travers le sport. Réduire le risque de décrochage sportif et encourager une pratique régulière, encadrée et sécurisée.
Objectifs attendus	Développer des activités sportives le week-end et pendant les vacances pour les 12-18 ans. Augmenter la participation des adolescents aux clubs et aux activités encadrées. Valoriser les infrastructures existantes et promouvoir des pratiques innovantes : sports collectifs, sports urbains, sports de nature.
Actions proposées	Déployer des stages et ateliers sportifs le week-end et pendant les vacances scolaires. Développer un programme de sport-loisir encadré par des éducateurs formés aux besoins des adolescents. Créer des événements inter-villages et des challenges sportifs pour stimuler l'engagement et la motivation.
Acteurs impliqués	Pilote : service Sports, Enfance-Jeunesse et CIAS de la CC Ambert Livradois Forez. Partenaires institutionnels : CIAS, Département, centres sociaux, Mission Locale. Partenaires techniques et financiers : CNDS, CDMOS 63, CAF.
Durée / scénario	Phase préparatoire (1 à 3 mois) : planification initiale des activités, des stages et des événements pilotes. Phase pilote (3 mois) : ateliers et stages le week-end et pendant les vacances, ajustement des contenus selon type de pratique et succès rencontré. Déploiement progressif : extension de l'offre à l'ensemble du territoire avec calendrier régulier d'activités, challenges sportives, suivi et réévaluation. Priorité : importante.
Coûts / financements	Organisation de l'offre : 15 000 à 25 000 € Communication et promotion : quelques milliers d'€ Aides possibles : CNDS, Education Nationale, Département, Région, sponsors locaux
Indicateurs de suivi	Processus : nombre d'ateliers/stages organisés, nombre d'encadrants formés, participation aux événements Résultats : nombre d'adolescents participants, taux de fréquentation régulière Impact : augmentation de la pratique sportive régulière, satisfaction des jeunes et des familles, dynamisation de la vie sportive sur le territoire

20) Favoriser des initiatives encourageant le sport à domicile et de proximité pour les personnes âgées

Contexte	Population vieillissante sur la CC (30,2 % des 65 ans et plus en 2021) avec une partie résidente isolée et peu mobile. Effondrement de la pratique sportive régulière à partir de 75 ans (seulement 42,1 % de pratique des 75-89 ans). Mise en avant des enjeux du bien-vieillir par les acteurs politiques et associatifs. Mais bonne représentation des offres collectives en sports adaptés et activités gymniques douces.
Enjeux généraux	Maintenir et développer l'autonomie, l'équilibre, la mobilité et la motricité des seniors. Prévenir la perte de capacités physiques et les risques de chute. Créer du lien social et renforcer l'accompagnement par les structures locales.
Objectifs attendus	Proposer des programmes sportifs adaptés et sécurisés, accessibles à domicile. Impliquer les structures sociales et les bénévoles dans l'accompagnement des seniors. Développer une pratique régulière et motivante pour réduire l'isolement.
Actions proposées	Développer des modules de sport à domicile (tutoriels imprimés, vidéos simples). Former les animateurs et bénévoles du CIAS et centres sociaux pour accompagner les seniors à distance ou en petits groupes. Organiser des ateliers ponctuels collectifs (quartiers, communes) pour renforcer le lien social et encourager la pratique.
Acteurs impliqués	Pilote : service Sports et pôle Social/CIAS de la CC Ambert Livradois Forez Partenaires institutionnels et associatif : CCAS, centres sociaux, associations locales de seniors, maisons de retraite Partenaires techniques et financiers : Conseil Départemental, CNDS, CDMOS 63, CAF
Durée / scénario	Phase pilote (6 mois) : développement des supports, formation des intervenants, test auprès d'un panel de seniors sur le territoire. Déploiement progressif (1 à 2 ans) : évaluation semestrielle, enquête de satisfaction, développement si possible d'une offre collective. Priorité : élevée.
Coûts / financements	Formation et emploi des intervenants : quelques milliers d'euros par an Développement et production de modules et supports : plus de 5 000 € Ateliers collectifs et communication : quelques milliers d'euros par an Aides possibles : CDOS, Conseil Département, FDAV, mécénat local
Indicateurs de suivi	Processus : nombre de supports produits, nombre d'intervenants formés, ateliers organisés. Résultats : nombre de seniors participants, fréquence d'utilisation des supports à domicile. Impact : amélioration de l'autonomie, satisfaction des participants, moindre sentiment d'isolement.

21) Accroître les moyens de prévention face aux violences sexistes et sexuelles dans le sport

Contexte	Moindre visibilité des violences sexistes et sexuelles en territoire rural. Obligations légales (loi sur l'Égalité, protection de l'enfance, obligations de signalement) imposent la mise en place de dispositifs de prévention adaptés).
Enjeux généraux	Garantir un environnement sportif sûr, inclusif et respectueux pour tous les publics. Sensibiliser les bénévoles, encadrants et pratiquants aux risques et comportements inappropriés. Prévenir les situations de harcèlement, agressions ou discriminations dans tous les clubs et structures sportives du territoire.
Objectifs attendus	Déployer une politique de prévention claire et opérationnelle au sein des clubs et associations sportives. Former et accompagner les encadrants, éducateurs et bénévoles sur les pratiques respectueuses et les obligations légales. Mettre en place des outils de signalement et d'accompagnement pour les victimes et témoins de violences.
Actions proposées	Formations et ateliers de sensibilisation pour les encadrants, bénévoles et pratiquants. Élaborer une charte commune de prévention et de bonnes pratiques pour tous les clubs et associations. Déployer des procédures de signalement et d'accompagnement des victimes. Campagnes de communication et sensibilisation auprès des pratiquants et familles.
Acteurs impliqués	Pilote : service Sports de la CC Ambert Livradois Forez, CIAS. Partenaires institutionnels et associatifs : CDOS, DDCS, clubs et associations sportives, établissements scolaires, réseau REPROF, police/gendarmerie pour la prévention Partenaires techniques et financiers : Départemental, CNDS, associations de lutte contre les violences sexistes et sexuelles
Durée / scénario	Phase préparatoire (1 à 2 mois) : recensement des besoins, élaboration des contenus et de la charte. Phase pilote (3 à 4 mois) : formation initiale des encadrants et bénévoles, lancement de la charte et des opérations de communication. Déploiement progressif : formation généralisée à tous les clubs, dispositifs fonctionnels, mise à jour des procédures. Priorité : importante, pour sécuriser l'espace sportif.
Coûts / financements	Formation des encadrants et bénévoles : 5 000 à 7 500 € Charte et outils de signalement : 5 000 € environ Aides possibles : CNDS, ANS, Département, DDCS, mécénat local.
Indicateurs de suivi	Processus : nombre de formations réalisées, clubs participants, supports diffusés Résultats : taux d'encadrants formés, nombre de clubs adoptant la charte Impact : réduction des incidents signalés, sentiment de sécurité des pratiquants, respect des obligations légales

22) Développer l'offre de pratique parasportive de proximité

Contexte	Quelques adaptations et initiatives face au handicap mental, mais bien plus limitées voire absentes pour le handicap physique (sport peu adapté, cas non présenté). Potentiel d'encadrement limité et difficultés pratiques pour proposer des activités régulières adaptées : matériel spécifique, formations, coordination interclubs, etc. Contexte post-JOP Paris 2024 : mise en lumière de la question du parasport.
Enjeux généraux	Favoriser l'accès à la pratique sportive pour tous, quel que soit le handicap. Développer la coopération entre clubs, EPCI et associations spécialisées. Valoriser l'inclusion et la mixité au sein des activités sportives locales.
Objectifs attendus	Proposer des stages et ateliers multisports adaptés aux différents types de handicap. Mettre à disposition du matériel spécifique et former les encadrants. Encourager la pratique régulière et le lien social pour les publics concernés.
Actions proposées	Valoriser les initiatives locales déjà existantes pour élargir le public et rejeter l'auto-censure. Organiser des stages et ateliers multisports adaptés en partenariat avec clubs et associations spécialisées, accessibles aux formateurs et encadrants. Mettre à disposition de matériel sportif spécifique (fauteuils, équipements adaptés par discipline, matériel de sécurité). Former les encadrants et bénévoles à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
Acteurs impliqués	Pilote : services Sports et Vie Associative, pôle Social de la CC Ambert Livradois Forez Partenaires institutionnels et associatifs : CCAS, clubs sportifs, associations spécialisées dont DAHLIR, ESAT, établissements médico-sociaux Partenaires techniques et financiers : CNDS, Département Région, fonds associatifs
Durée / scénario	Phase préparatoire (1 à 3 mois) : identification des besoins, partenaires et matériel nécessaires. Phase pilote (4 à 6 mois) : lancement de stages tests, formation initiale des encadrants, mise en place du matériel adapté. Déploiement progressif (1 an environ) : généralisation de l'offre, suivi des participants et ajustement des programmes. Priorité : élevée, pour l'inclusion et l'égalité d'accès.
Coûts / financements	Mise en place des stages et ateliers adaptés : 10 000 à 20 000 € environ. Formation des encadrants : quelques milliers d'€. Matériel spécifique et communication : environ 5 000 €. Aides possibles : CNDS, Département, Région, Fédération Française Handisport, FDVA.
Indicateurs de suivi	Processus : nombre de stages et ateliers, encadrants formés, matériel disponible. Résultats : nombre de participants en situation de handicap, fréquence de pratique. Impact : inclusion, satisfaction des pratiquants, pérennisation des activités.

23) Favoriser l'accès au sport pour les publics prioritaires

Contexte	Inégalités sociales et territoriales d'accès à l'offre sportive (coûts de transport par ex.) Taux de pauvreté sur la CC Ambert Livradois Forez de 16,7 % en 2020 (INSEE). Actions sur le coût d'accès aux activités suggérées par 15,5 % des résidents de la CC. Nombreux dispositifs d'action portés par le CIAS Ambert Livradois Forez.
Enjeux généraux	Garantir l'accès au sport pour tous, conformément aux principes d'égalité. Réduire les freins économiques et administratifs pour les publics prioritaires. Favoriser la mixité sociale et l'inclusion au sein des clubs et activités locales.
Objectifs attendus	Mettre en place des dispositifs d'aides financières ou de réduction de tarifs. Simplifier les démarches administratives pour l'inscription et l'accès aux activités. Augmenter la participation des publics prioritaires aux clubs et activités régulières.
Actions proposées	Créer des bourses sportives et tarifs réduits pour les publics ciblés. Mettre en place de dispositifs simplifiés pour les inscriptions en licence sportive et suivi des bénéficiaires. Sensibiliser les clubs et associations à l'accueil des publics prioritaires et à la gestion de ces dispositifs. Valoriser et articuler les dispositifs existants (Pass'Sport National, aide de la CAF) dans un dispositif harmonisé.
Acteurs impliqués	Pilote : service Sports, pôle Social/CIAS de la CC Ambert Livradois Forez. Partenaires institutionnels et associatifs : CCAS, clubs et associations, centres sociaux, établissements scolaires. Partenaires techniques et financiers : Conseil Départemental, CAF, CNDS, sponsors locaux.
Durée / scénario	Phase préparatoire (1 à 2 mois) : identification des publics prioritaires, définition des critères d'éligibilité. Phase pilote (3 à 4 mois) : test des dispositifs d'aide financière, simplification administrative sur quelques clubs et activités. Déploiement progressif (6 mois à environ 1 an) : généralisation à l'ensemble des structures sportives du territoire, suivi des bénéficiaires. Priorité : élevée pour l'accès équitable au sport.
Coûts / financements	Aides financières directes (bourses, réductions de cotisations) : plusieurs dizaines de milliers d'€ Accompagnement administratif et reconstitution du suivi : quelques milliers d'€ Communication et sensibilisation : 1 000 à 2 000 € Priorité : élevée, pour l'accès équitable au sport.
Indicateurs de suivi	Processus : nombre de bénéficiaires, clubs impliqués, démarches simplifiées. Résultats : augmentation de la participation des publics ciblés. Impact : réduction des inégalités d'accès, mixité sociale renforcée, satisfaction des participants.

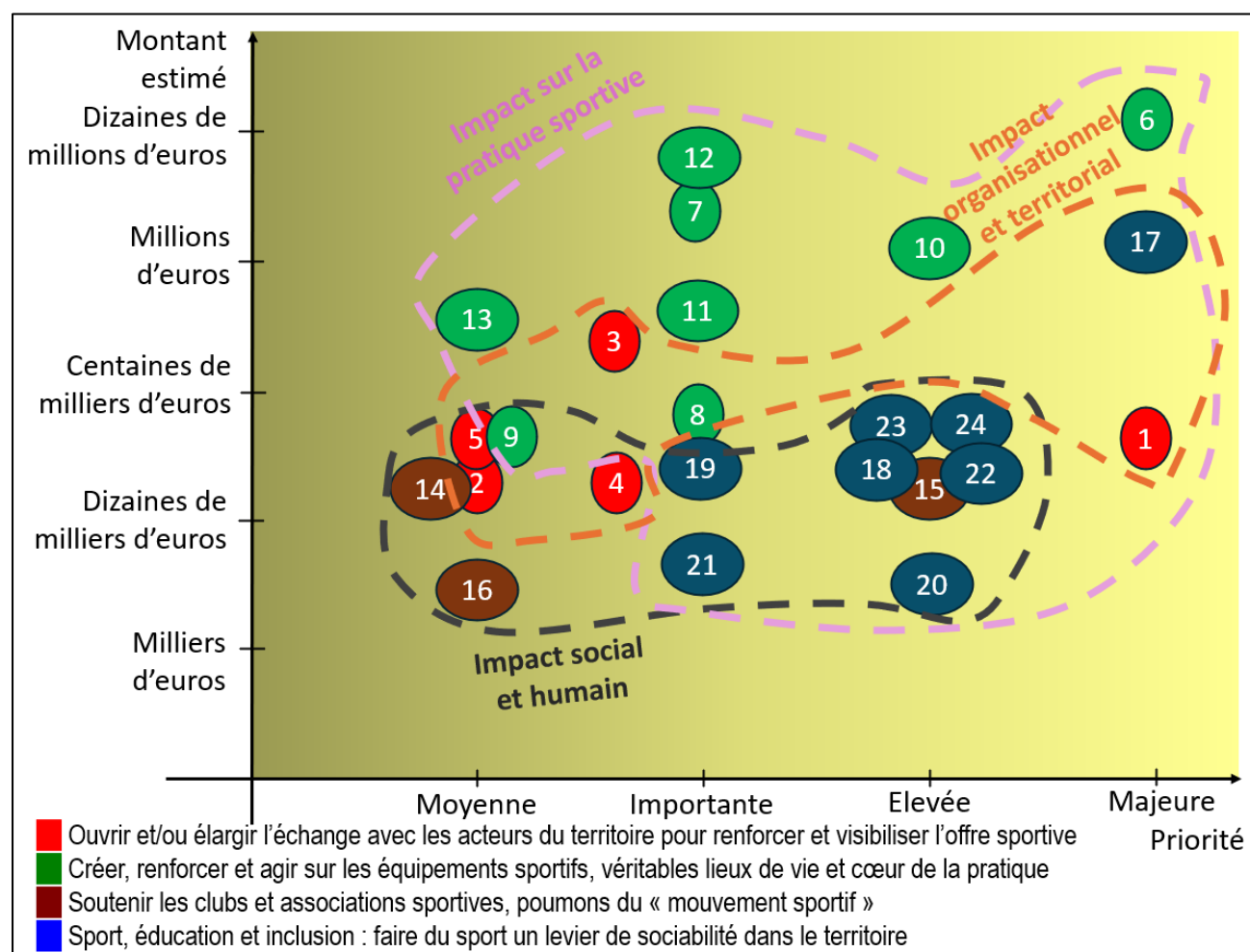
24) Développer un programme d'insertion « Emploi-Sport » en lien avec la Mission Locale, France Travail et les principaux clubs et associations

Contexte	Taux de chômage élevé sur la CC (10,6 % des 15-64 ans en 2021), surtout chez les jeunes (17,9 % des 15-24 ans) et les publics peu qualifiés Le sport, un levier d'employabilité modéré sur la CC Ambert Livradois Forez. Concurrence des territoires urbains voisins, véritables viviers de formation et d'emploi. Mise en place d'une formation BAFA citoyen par la CC Ambert Livradois Forez.
Enjeux généraux	Lutter contre l'exclusion sociale des jeunes et des publics éloignés de l'emploi. Faire du sport un levier d'employabilité et un tremplin vers les métiers de l'animation et de l'encadrement. Soutenir les clubs dans la création d'emplois pérennes : emplois associatifs, services civiques, apprentissages, etc. Créer une dynamique de coopération liant sport, emploi et insertion.
Objectifs attendus	Mettre en place un programme annuel d'accompagnement et de formation pour 20 à 30 jeunes par an. Favoriser la création de parcours emploi-formation : BAFA, BPJEPS, services civiques, contrats aidés, etc. Développer une plateforme locale d'insertion « Sport-Emploi » en lien avec la Mission Locale et France Travail.
Actions proposées	Conventionner avec la Mission Locale, France Travail et les clubs pour définir les modalités du programme. Créer des ateliers de remobilisation par le sport : travail en équipe, confiance en soi, projet de vie, etc. Orienter les jeunes vers des formations qualifiantes, dans le territoire dans la mesure du possible : BPJEPS, diplômes fédéraux. Organiser un forum annuel « Sport et Insertion » pour mettre en relation jeunes, clubs et partenaires de l'emploi.
Acteurs impliqués	Porteur de projet : services Sports, pôle Social/CIAS et Economie de la CC Ambert Livradois Forez. Partenaires institutionnels : Mission Locale, France Travail, Conseil Départemental, Région. Partenaires associatifs : clubs et associations sportives, CDOS 63. Partenaires éducatifs et sociaux : établissements scolaires, structures d'insertion.
Durée / scénario	Lancement du programme (environ 1 an) : identification des publics, premiers ateliers. Montée en puissance (2 ans) : parcours structurés, suivi individualisé. Pérennisation du dispositif et intégration dans la stratégie d'insertion intercommunale. Priorité : élevée, enjeu social majeur.
Coût / financements	Ateliers et formations (BAFA, BPJEPS, certifications) : environ 50 000 € par an. Aides à l'emploi et accompagnement : plusieurs dizaines de milliers d'euros par an, variable selon le nombre de contrats aidés. Financements possibles : ANS, Région, Fonds européens FSE+, CAFA, FDVA
Indicateurs de suivi	Processus : nombre de jeunes et de publics orientés vers le dispositif, nombre de clubs partenaires impliqués. Résultats : nombre de formations suivies, taux d'accès à un emploi ou à une formation qualifiante. Impact : baisse du taux de jeunes sans emploi ni formation, hausse du nombre d'emplois associatifs créés, amélioration de la mixité et de la cohésion sociale par le sport.

3- Ambitions d'action des axes de travail sur la durée

Toutes ces propositions sont pondérées, à la fois dans un souci de lisibilité, de hiérarchisation de l'interventionnisme mais aussi de montant estimé, au prisme des opportunités politiques et contraintes budgétaires du mandat à venir. La matrice ci-après se veut ainsi un outil stratégique et adaptable d'aide à la politique sportive, en fonction des intérêts et des ressources de chaque acteur. En plus de la question financière avec des coûts plus ou moins immédiats, elle permet surtout de mettre l'accent sur l'importance d'un plan sportif intercommunal et des stratégies d'ordre social pour optimiser l'offre sportive sur le territoire. Cette trame sert donc autant de point de départ que d'outil de communication de la politique sportive par et pour chaque acteur (figure 154).

Figure 154. Matrice de l'ordre de priorité et des coûts des 24 propositions d'action



(réalisation : Ambert Livradois Forez, 2025)

Au final, plusieurs temporalités se dressent, mais ne méritent pas d'être séparés pour autant. À court terme, la priorité est de structurer une vision partagée à travers un plan intercommunal de la politique sportive. Ce cadre permettra de piloter un rééquilibrage territorial en déployant des infrastructures légères et polyvalentes (city-stades, mobiliers urbains sportifs) dans les espaces carencés, tout en lançant des actions sociales ciblées pour garantir un accès inclusif au plus grand nombre, notamment aux publics éloignés de la pratique. À moyen terme, l'objectif est de consolider ce socle en complétant le maillage sportif local par des équipements de proximité répondant aux besoins identifiés. Cette phase s'accompagnera d'un soutien renforcé aux associations, véritables piliers de l'animation du territoire, par des subventions pérennes, un accompagnement à la professionnalisation et une aide au développement de leurs projets. Enfin, la vision à

long terme dépasse le seul champ sportif pour faire de la pratique un levier intersectoriel à part entière. Il s'agira d'intégrer le sport de manière transversale dans les politiques de santé, de cohésion sociale, d'éducation et d'aménagement du territoire, afin de générer des impacts durables sur le bien-être des habitants, le vivre-ensemble et l'attractivité globale de la CC.

C'est en ce sens que plusieurs types d'impacts peuvent être mis en évidence. D'une part, essentiellement porté par l'axe « Coopération », les propositions ont un impact organisationnel et territorial. Avec l'ambition d'une meilleure visibilité et gestion de l'offre sportive dans le territorial, elles traduisent une véritable volonté de dépasser les cloisonnements institutionnels pour construire un véritable écosystème sportif local, par et pour le « mouvement sportif ». Deuxièmement, elles ont une incidence sur la pratique sportive de la population, licenciée comme non. Faciliter et diversifier l'accès à la pratique sportive permet de faire chaque équipement un levier d'attractivité et un véritable lieu de vie, au-delà de sa seule fonction sportive. Enfin, les propositions ont un fort impact social et humain, en mettant l'accent sur l'inclusion, la santé et la cohésion. La valorisation du bénévolat, la prévention des violences sexistes et sexuelles ou encore le déploiement d'emplois sportifs renforcent la dimension éducative et citoyenne de la pratique. Mis en relief, ces objectifs permettraient ainsi de porter les attentes des populations en matière sportive jusqu'à la fin de la prochaine décennie, et de faire du sport un levier d'émancipation à part entière.

Conclusion générale

Le diagnostic sportif mené sur et porté par la CC Ambert Livradois Forez révèle toute l'ampleur et la complexité d'un territoire rural de moyenne montagne, qui cherche à se tourner vers le développement et la valorisation de son activité sportive. Il présente d'une part des atouts indéniables (diversité paysagère, centralité d'Ambert, richesse du tissu associatif) et d'autre des fragilités structurelles (vieillesse, pauvreté, enclavement, précarité économique), qui influencent directement comme indirectement la dynamique sportive ces dernières années. Pourtant, plus qu'une simple pratique individuelle ou collective, de compétition comme de loisir, le sport y apparaît comme un levier transversal, capable de contribuer à la cohésion sociale, à l'inclusion et à l'attractivité résidentielle, tout en valorisant les ressources locales.

Le travail d'enquête porté cette année 2025, au cœur de ce diagnostic, met en avant des résultats probants. L'analyse croisée de l'offre et de la demande souligne une pratique sportive globalement répandue, mais particulièrement différenciée selon l'âge ou encore les équipements à proximité. Si la diversité des équipements et des associations constitue un socle solide reconnu par la plupart des acteurs du territoire, leur dispersion, leur accessibilité et parfois leur vétusté limitent la pratique pour une partie de la population. Le poids croissant des APN mais aussi de l'événementiel, avec l'arrivée de la 6^{ème} étape du Tour de France Femmes le 31 juillet comme point d'orgue, constitue un axe stratégique de développement et de rayonnement du territoire, dont certains éléments demeurent encore à structurer.

Le rôle du bénévolat et de l'engagement associatif ressort comme un facteur-clé mais fragilisé. La dépendance à une poignée de responsables, l'essoufflement des forces vives et la difficulté à recruter de nouveaux encadrants soulèvent des interrogations majeures quant à la pérennité de l'offre sportive locale. De même, les enjeux économiques et sociaux (emploi, tourisme, santé, inclusion des publics éloignés de la pratique) montrent que le sport dépasse largement le simple cadre récréatif et touche aux politiques publiques les plus fondamentales. Cela renforce l'intérêt d'une mise à l'agenda politique du sport sous toutes ses formes pour le nouveau mandat qui s'ouvrira au printemps prochain.

Le diagnostic souligne également l'importance d'une gouvernance multiniveaux, pour mener à bien les 32 pistes d'action proposées sur diverses échéances. Les communes, la communauté de communes, le Département, la Région, l'État et leurs partenaires (PNR, CDOS, CROS, structures médico-sociales) doivent articuler leurs actions pour donner une cohérence d'ensemble. Sans cette coordination et cette co-construction par et pour les résidents, les initiatives locales risquent de rester dispersées et peu lisibles, alors même que les habitants expriment un besoin croissant de structuration et d'équité dans l'accès aux pratiques sportives au quotidien.

En définitive, ce diagnostic montre que le sport à Ambert Livradois Forez ne peut être pensé uniquement comme une offre d'activités, mais comme un véritable projet de territoire, au service de tous. Il doit répondre à des besoins variés – éducatifs, sociaux, sanitaires, économiques et touristiques – tout en tenant compte des contraintes territoriales locales. C'est dans cette perspective que s'inscrit la suite du travail : l'élaboration de préconisations stratégiques, visant à conforter les atouts existants, lever les freins identifiés et inscrire la politique sportive communautaire dans une logique de long terme, inclusive et durable. Ainsi, la CC Ambert Livradois Forez espère que cet état des lieux du sport sur les 58 communes sera prochainement fructueuse, pour transformer l'image et la vie dans ce territoire !

Bibliographie

Ouvrages universitaires

- Augustin, J.-P., *Sport, géographie et aménagement*, 1995, Paris : Nathan Université, coll. « Fac Géographie », 254 p.
- Augustin, J.-P., *Géographie du sport : spatialités contemporaines et mondialisation*, 2008, Paris : Armand Colin, coll. « Collection U », 224 p.
- Bale, J., *Sports Geography*, 2003, (2^{ème} édition), London : Routledge, 212 p.
- Barget, E., & Gouguet, J.-J., *Événements sportifs : Impacts économique et social*, Paris : De Boeck, 462 p.
- Davezies, L., & Taillandier, M., *L'émergence de systèmes productivo-résidentiels. Territoires productifs - territoires résidentiels : quelles interactions ?*, 2015, Paris : La Documentation Française, 320 p.
- Defrance, J., *Sociologie du sport*, 2011, Paris : La Découverte, coll. « Repères », 128 p.
- Meignan, T., (sous la direction de Rieutort, L.), *Le club sportif dans les ruralités du Massif central : espaces, attractivité, gouvernance*, thèse soutenue le 24 janvier 2025 à l'université Clermont-Auvergne, 818 p.
- Terret, T. (dir.), *Histoire des sports*, 1996, Paris : L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 251 p.
- Terret, T., *Histoire du sport*, 2023, Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 128 p.
- Thoraval-Mazéo, C., & Thomas, F., *Sport et intercommunalité. Enjeux et retours d'expériences*, 2017, Paris : Presses Universitaires du Sport, coll. « Sports & Territoires », 178 p.

Articles scientifiques

- Callède, J.-P., « Les politiques du sport en France », 2002/2, *L'Année sociologique*, n° 52, pp. 437-457. URL : <https://shs.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2002-2-page-437?lang=fr>.
- Callède, J.-P., « Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine », 2007/2, *Histoire, économie & société*, pp. 75-85. URL : <https://shs.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2007-2-page-75?lang=fr>.
- Honta, M., « Le sport dans les « territoires de projet » ou les chemins tortueux de la coopération intercommunale », *Cahiers géographiques de Québec*, 2016, pp. 439-453. URL : <https://id.erudit.org/iderudit/1041216ar>.
- Leloup, F., Moyart, L., & Pecqueur, B., « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », *Géographie, économie, société*, 2005/4, vol. 7, pp. 321-332. URL : <https://shs.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2005-4-page-321?lang=fr>.

Autres publications

- Chaboche, J., « Sport, intercommunalité et développement territorial », *Journée d'actualité. Ville et communauté d'agglomération de Saint-Dié des Vosges*, Association Nationale des Directeurs d'Infrastructures et de Services Sportifs (ANDISS), 2018. URL : <https://univ-orleans.hal.science/hal-02533064/>.
- Chia, E., Rey-Valette, H., Michel, L. & al., « Le diagnostic territorial : outil pour décider ensemble », *Communication au Colloque Outils Pour Décider Ensemble. Aide à la décision et gouvernance*, 2010, 26 p. URL : https://www.researchgate.net/profile/Helene-Rey-Valette/publication/264973661_Le_diagnostic_territorial_Un_outil_pour_decider_ensemble/links/57a4f37b08aee07544b6336a/Le-diagnostic-territorial-Un-outil-pour-decider-ensemble.pdf.

Données statistiques et géographiques

Ambert Livradois Forez, *X-Map*, 2025. URL : https://ambertlivradoisforez.sirap.fr/xmap_ambert/apps/index.php.

ANCT, « Indicateurs : cartes, données et graphiques », *Observatoire des territoires*, 2024. URL : https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=indicator&i=centr_tps_acces.temps_acces_centralites&s=2024&view=map72.

ARS Auvergne-Rhône-Alpes, *Contrat Local de Santé Thiers Ambert Billom 2020-2023*, 2023. URL : <https://www.calameo.com/books/0046915086f7372a48332>.

Banque des Territoires, « Les collectivités territoriales apportent leur pierre à l'édifice fragile du sport », *Sport Guide*, 2022. URL : <https://www.sport-guide.com/news/19556/Les-collectivites-territoriales-apportent-leur-pierre-%C3%A0-l%C3%A9difice-fragile-du-sport/>.

Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, « La gestion des sports de pleine nature dans et par les parcs naturels régionaux », *Parcs Naturels Régionaux de France*, 2026. URL : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/la-gestion-des-sports-de-nature-dans-et-par-les-parcs-naturels-regionaux>.

INJEP-MEDES / Ministère en charge des Sports, *Baromètre sport 2023*, 2023. URL : <https://injep.fr/donnee/enpps/>.

INJEP-MEDES / Ministère en charge des Sports, *Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives*, 2020. URL : <https://injep.fr/donnee/enpps/>.

INSEE, « Base permanente des équipements 2023 », *BPE*, 2023. URL : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s2155/presentation>.

INSEE, « Consulter et télécharger la base Sirene Open data », *Sirene*, 2024. URL : <https://www.insee.fr/fr/information/3591226>.

INSEE, « Indicateurs : cartes, données et graphiques », *Géoclip France Découverte*, 2022. URL : https://france-decouverte.geoclip.fr/#c=indicator&i=pop.pxx_pop&s=2022&t=A01&view=map58.

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, « Recensement des équipements sportifs et lieux de pratique », *Data ES*, 2025. URL : <https://equipements.sports.gouv.fr/pages/accueil/>.

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, « Portrait de territoire », *Data ES*, 2025. URL : <https://equipements.sports.gouv.fr/pages/accueil/>.

INSEE, « Intercommunalité-Métropole de Ambert Livradois Forez (200070761) », *Dossier complet INSEE*, 2021. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200070761>.

Table des illustrations

Figure 1. Objectifs du diagnostic territorial approfondi du sport de la CC Ambert Livradois Forez.....	11
Figure 2. Calendrier de réalisation du diagnostic sportif de territoire de la CC Ambert Livradois Forez	12
Figure 3. Acteurs rencontrés et interrogés dans le cadre du diagnostic sportif de territoire	13
Figure 4. Carte administrative et du relief de la CC Ambert Livradois Forez	16
Figure 5. Occupation du sol sur le territoire de la CC Ambert Livradois Forez en 2018	17
Figure 6. Limites des bassins de vie et typologie des centres d'équipements et services sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021	19
Figure 7. Les 15 compétences administratives de la CC Ambert Livradois Forez.....	20
Figure 8. Carroyage de répartition de la population sur la CC Livradois Forez en 2021.....	22
Figure 9. Evolution de la population totale par territoires entre 1968 et 2021 (indice 100 : 1968)	23
Figure 10. Evolution de la population totale au regard des soldes naturel et migratoire dans la CC Ambert Livradois Forez de 1968 à 2021	23
Figure 11. Typologie d'évolution démographique sur la CC Ambert Livradois Forez entre 2015 et 2021	24
Figure 12. Pyramide des âges sur le territoire de la CC Ambert Livradois Forez au 1 ^{er} janvier 2021.....	25
Figure 13. Indice de vieillissement sur le territoire de la CC Ambert Livradois Forez au 1 ^{er} janvier 2021.....	26
Figure 14. Revenu annuel moyen disponible par ménage sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021	27
Figure 15. Taux de pauvreté par classes d'âge et par territoires en 2021	28
Figure 16. Part de bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021	29
Figure 17. Part des familles monoparentales en 2021 sur la CC Ambert Livradois Forez.....	30
Figure 18. Part de la population de 15 ans et plus par catégorie socio-professionnelle selon les territoires....	31
Figure 19. Répartition de la population de 15-64 ans par type d'activité en 2021 entre territoires	32
Figure 20. Part des actifs travaillant hors de leur commune de résidence sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021.....	33
Figure 21. Taux de chômage de la population de 15 à 64 ans en 2021 sur la CC Ambert Livradois Forez	34
Figure 22. Synthèse AFOM (atouts, forces, opportunités, menaces) du territoire de la CC Ambert Livradois Forez	35
Figure 23. Détail des domaines d'intervention de la compétence en politique sportive communautaire sur la CC Ambert Livradois Forez depuis 2020.....	38
Figure 24. Synthèse des axes du projet de territoire « Inventons ensemble Ambert Livradois Forez 2018-2040 » directement ou indirectement liés au sport.....	39
Figure 25. Synthèse : actions, compétences et enjeux liés au sport par échelons, au regard des compétences de la CC Ambert Livradois Forez	44
Figure 26. Synthèse AFOM des politiques (autour du sport) sur la CC Ambert Livradois Forez.....	47
Figure 27. Nombre d'équipements sportifs pour 1 000 habitants entre territoires en 2025.....	50
Figure 28. Nombre d'équipements par typologie de commune selon la grille communale de densité en 2025	51

Figure 29. Nombre d'équipements sportifs (hors sports de pleine nature) et taux pour 1 000 habitants dans la CC Ambert Livradois Forez en 2025	52
Figure 30. Les 15 plus grandes familles d'équipements sportifs par territoires en 2025.....	53
Figure 31. Nombre d'équipements sportifs (hors pleine nature) par grandes familles sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	54
Figure 32. Indice de diversité des équipements sportifs (sports de nature compris) au sein de la CC Ambert Livradois Forez en 2025	55
Figure 33. Terrain d'entraînement du basket-ball au CORAL d'Ambert	56
Figure 34. Le complexe omnisports de Loumas à Arlanc, une centralité sportive intermédiaire	57
Figure 35. La Halle des Sports de Vertolaye, un établissement particulièrement riche.....	58
Figure 36. Vue sur le centre sportif H3s d'Hauteville (Ain), une structure complète et intégrée.....	59
Figure 37. Terrain de basket-ball rénové en 2024 à proximité du plan d'eau de Saint-Anthème	60
Figure 38. Bassin sportif de la piscine d'Ambert Livradois Forez	60
Figure 39. Répartition intérieur/extérieur et type de site des équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025.....	62
Figure 40. Répartition intérieur/extérieur et type de site par famille d'équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	63
Figure 41. Nature du sol des équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	64
Figure 42. Nature du sol par famille d'équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	65
Figure 43. Nombre d'équipements sportifs (hors activités de pleine nature) selon leur période de mise en service sur la CC Ambert Livradois Forez	66
Figure 44. Périodes de mise en service des équipements par grandes familles sur la CC Ambert Livradois Forez	67
Figure 45. Date des derniers gros travaux des équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez	68
Figure 46. Accès libre ou restreint par grandes familles d'équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025.....	69
Figure 47. Surface de l'aire d'évolution et nombre de jeux par équipements sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	70
Figure 48. Locaux complémentaires par grandes familles d'équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025.....	71
Figure 49. Accessibilité des équipements sportifs (découpage en grandes familles) en transport en commun sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	72
Figure 50. Carte en isochrones : espace à 10 min et 20 min en voiture du gymnase le plus proche sur la CC Ambert Livradois Forez	74
Figure 51. Camion itinérant MobiliSport sur la CC Ambert Livradois Forez.....	75
Figure 52. Accessibilité à tout type de handicap des équipements sportifs (sports de nature inclus) sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	76
Figure 53. Types de contraintes à l'accessibilité PMR sur les équipements sportifs de la CC Ambert Livradois Forez par grandes familles en 2025.....	77
Figure 54. Total et profils des groupes d'utilisateurs des équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025.....	79
Figure 55. Profil des usagers des équipements sportifs par grande famille sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025.....	80
Figure 56. Synthèse des fonctions, missions et compétences des acteurs publics et privés dans la gestion des équipements sportifs	81

Figure 57. Gestionnaires des équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025.....	83
Figure 58. Gestionnaires par familles d'équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	84
Figure 59. Etablissements sportifs co-gérés sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	85
Figure 60. Propriétaires des équipements sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025.....	87
Figure 61. Propriétaires des équipements sportifs par grandes familles sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025.....	88
Figure 62. Répartition du tissu associatif sportif sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025.....	90
Figure 63. Types d'activités et d'actions proposées par les clubs et associations sportives de la CC Ambert Livradois Forez en 2025	91
Figure 64. Jours et périodes d'ouverture des clubs et associations sportives rencontrées sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	92
Figure 65. Niveau des clubs et associations sportives rencontrées en 2024 sur la CC Ambert Livradois Forez.	93
Figure 66. Effectif des membres des clubs et associations sportives rencontrées sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025.....	93
Figure 67. Analyse des offre fédérée, olympique et multisports en matière de clubs et associations sportives, et places respectives sur Ambert Livradois Forez	96
Figure 68. Fédérations des principaux clubs et associations sur la communauté de communes Ambert Livradois Forez en 2025	97
Figure 69. Comparaison de l'offre fédérée, olympique et multisports en matière de clubs et associations sur Ambert Livradois Forez et d'autres niveaux supras	98
Figure 70. Monographie analytique des 5 principaux clubs sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez	99
Figure 71. Synthèse des principaux objectifs individuels des clubs et associations sportives sur la CC Ambert Livradois Forez	100
Figure 72. Synthèse des principaux par les clubs et associations sportives sur la CC Ambert Livradois Forez	101
Figure 73. Synthèse AFOM de l'offre sportive sur la CC Ambert Livradois Forez	102
Figure 74. Nombre et densité d'équipements de pleine nature sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	104
Figure 75. Localisation des départs des boucles de randonnée de RELF (Randonnée en Livradois Forez), carte centrée sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025.....	105
Figure 76. Panneau de sensibilisation pédagogique des Sentiers de la Forme	106
Figure 77. Estimation de la pratique de trail sur le territoire d'Ambert Livradois Forez entre 2021 et 2024 à partir de données numériques.....	107
Figure 78. Parcours de VTT sur le territoire de la CC Ambert Livradois Forez.....	109
Figure 79. Panneaux de signalisation du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme au pied de l'ascension du col des Supeyres depuis Job (départementale D67).....	110
Figure 80. Part des trajets domicile-travail réalisés à vélo sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021	111
Figure 81. Extraits de la maquette de présentation ALFonce à vélo centrée sur la sensibilisation	113
Figure 82. Avis d'ASO pour la labellisation « Ville à Vélo » d'Ambert en 2025.....	113
Figure 83. Activités été et hiver proposées sur le parc d'activités de montagne de Prabouré à Saint-Anthème	115
Figure 84. Synthèse des parcours, itinérances et sites touristiques (de pleine nature) sur le PNR Livradois-Forez en 2024	117
Figure 85. Relief et espaces protégés sur l'ensemble du PNR Livradois-Forez.....	119
Figure 86. Synthèse AFOM de l'offre en APN sur la CC Ambert Livradois Forez	121
Figure 87. Synthèse des équipements sportifs en intérieur et en extérieur, grands parcours d'activités de pleine nature sur la CC Ambert Livradois Forez.....	122

Figure 88. Nombre et taux de licenciés sportifs par commune sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021	125
Figure 89. Fédérations principalement représentées dans les licences des communes de la CC Ambert Livradois Forez en 2022	126
Figure 90. Fréquence de pratique sportive des licenciés sur la CC Ambert Livradois Forez selon leur période d'engagement dans la pratique sportive en 2025	127
Figure 91. Fréquence de pratique sportive et durée des séances/entraînements des licenciés sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	127
Figure 92. Portrait des sportifs licenciés en 2024-2025 dans un club de la CC Ambert Livradois Forez parmi la liste des sportifs de haut niveau	129
Figure 93. Fréquence de pratique sportive des habitants d'Ambert Livradois Forez en 2025 (en %)	130
Figure 94. Les 15 types de sports les plus pratiqués par les habitants de la CC Ambert Livradois Forez en 2025	131
Figure 95. Fréquence de pratique sportive des licenciés sur la CC Ambert Livradois Forez selon leur période d'engagement dans la pratique sportive en 2025	132
Figure 96. Fréquence de pratique sportive des habitants de la CC Ambert Livradois Forez selon leur lieu de pratique principal en 2025	132
Figure 97. Fréquence de pratique sportive des licenciés sportifs de la CC Ambert Livradois par classe d'âge en 2025	134
Figure 98. Fréquence de pratique sportive des résidents de la CC Ambert Livradois par classe d'âge en 2025	134
Figure 99. Fréquence de pratique sportive des licenciés sportifs de la CC Ambert Livradois par genre en 2025	135
Figure 100. Fréquence de pratique sportive des résidents de la CC Ambert Livradois par genre en 2025	135
Figure 101. Taux de pénétration des licences sportives par classes d'âges et par territoires en 2021	136
Figure 102. Taux de pénétration des licences sportives de 0 à 14 ans sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021	137
Figure 103. Taux de pénétration des licences sportives de 15 à 29 ans sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021	138
Figure 104. Taux de pénétration des licences sportives de 30 à 59 ans sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021	139
Figure 105. Taux de pénétration des licences sportives des 60 ans et plus sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021	140
Figure 106. Taux de féminisation des licences sportives par classes d'âges et par territoires en 2021	141
Figure 107. Taux de féminisation des licences sportives des 0-14 ans sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021	142
Figure 108. Taux de féminisation des licences sportives des 15-29 ans sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021	143
Figure 109. Taux de féminisation des licences sportives des 30-59 ans sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021	144
Figure 110. Taux de féminisation des licences sportives des 60 ans ou plus sur la CC Ambert Livradois Forez en 2021	145
Figure 111. Sports pratiqués par les licenciés sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez par genre en 2025 ..	146
Figure 112. Sports pratiqués par les licenciés sportifs par classe d'âge sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	147
Figure 113. Sports pratiqués par les habitants de la CC Ambert Livradois Forez par genre en 2025	148

Figure 114. Sports pratiqués par les habitants par classe d'âge sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025 ...	149
Figure 115. Temps moyen de déplacement sur la CC Ambert Livradois Forez entre le lieu de résidence et le lieu de pratique en 2025.....	151
Figure 116. Déplacements liés à la pratique sportive sur et depuis la CC Ambert Livradois Forez en 2025 : dynamisme endogène et influences voisines.....	153
Figure 117. Comparaison des motivations à la pratique sportive au sein de la CC Ambert Livradois Forez en 2025, par rapport à l'échelle nationale	154
Figure 118. Fréquence de participation à des compétitions sportives des habitants et des licenciés de la CC Ambert Livradois Forez en 2025	155
Figure 119. Part des personnes ne pratiquant jamais d'activité physique et sportive par catégorie socio-professionnelle sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	156
Figure 120. Comparaison entre Ambert Livradois Forez et France des freins à la pratique sportive évoqués par les habitants	156
Figure 121. Moyennes sur 10 des habitants des anciennes CC autour de la quantité de l'offre sportive existante sur Ambert Livradois Forez en 2025.....	158
Figure 123. Axes d'amélioration suggérés par les licenciés sportifs sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	160
Figure 124. Nuage de mots des principales suggestions et remarques de la population autour du sport sur la CC Ambert Livradois Forez	160
Figure 125. Synthèse des priorités, problématiques et besoins exprimés en matière sportive par tranches d'âge sur la CC Ambert Livradois Forez.....	162
Figure 126. Déclinaison thématiques et territorialisées des principales attentes des habitants de la CC Ambert Livradois Forez en matière sportive.....	163
Figure 127. Synthèse AFOM de la demande sportive sur la CC Ambert Livradois Forez	164
Figure 128. Comparaison des emplois liés au sport toutes natures confondues entre la CC Ambert Livradois et les échelons supras en 2023	167
Figure 130. Portrait des établissements liés au sport sur la CC Ambert Livradois Forez à partir du code APE	169
Figure 131. Concentration des équipements et des entreprises liés au sport dans la zone du Montel à Ambert	170
Figure 132. Sponsors issus du territoire du club VTT Crêtes du Forez.....	171
Figure 133. Calendrier des événements sportifs d'envergure sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	172
Figure 134. Top départ de la Cyclo Les Copains édition 2025 sur l'esplanade de la gare d'Ambert : 2 500 cyclistes attendus.....	173
Figure 135. Le public en nombre lors de la victoire de Maëva Squiban à Ambert sur le Tour de France Femmes le 31 juillet 2025	173
Figure 136. Age des bénévoles parmi les licenciés sportifs interrogés sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025 (part du total en %)......	176
Figure 137. Synthèse AFOM sur l'économie, l'emploi et le bénévolat sportif sur la CC Ambert Livradois Forez	178
Figure 138. Etablissements scolaires et d'accueil périscolaire sur la CC Ambert Livradois Forez en 2025	182
Figure 139. Nombre et effectif des établissements du second degré sur la CC Ambert Livradois Forez en 2022	183
Figure 140. Parcours de l'initiation au triathlon pour les scolaires à la piscine d'Ambert du 26 mai 2025	185
Figure 141. Offre Activ'Ados de la CC Ambert Livradois Forez de décembre 2024 et mai 2025	186
Figure 142. Taux de mortalité pour 100 000 habitants par causes sur la CC Ambert Livradois Forez en 2023	188

Figure 143. Effectifs en EHPAD / USLD sur Ambert Livradois Forez en 2023	189
Figure 144. Organisation d'un tournoi de badminton pour l'édition 2022 d'Ambert en Rose	191
Figure 145. Affiche de la Randonnée cycliste du droit des femmes du 9 mars 2024.....	191
Figure 147. Charte du label « Femmes et sport » déployé par le CDOMS 63, des valeurs inspirantes.....	194
Figure 148. Activité de remise en forme au gymnase de Billom encadré par le DAHLIR.....	196
Figure 150. Synthèse AFOM de l'ensemble des dimensions liés au sport sur la CC Ambert Livradois Forez ...	200
Figure 151. Rappel des constats-clés de la place du sport sur la CC Ambert Livradois Forez.....	201
Figure 152. Descriptif des trois axes de travail retenus à l'issu du diagnostic sportif de territoire	202
Figure 153. Axes de travail et thématiques des 24 fiches-actions proposées pour la future politique sportive	203
Figure 154. Matrice de l'ordre de priorité et des coûts des 24 propositions d'action.....	230

*Et maintenant ? Ce diagnostic est le point de
départ d'une ambition partagée.
À nous de nous en emparer pour co-construire
l'avenir du sport sur Ambert Livradois Forez.*





AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

